Lisez en Pages 5 - 18 - 19 L'ANNONCE de Paquet

L'Action

(QUOTIDIEN CATHOLIQUE)

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,617

(SEPT CENTS) Jeudi, 24 mars 1966

LA SALLE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA ONT.
1 FEV 66 CS 6017

METEO
Généralement nuageux et doux aujourd'hui avec quelques averses très dispersées tard ce matin ou tôt cet après-midi. Vendredi, s'éclaircissant mais plus froid. Maximum et minimum à Québec 50 et 20.

INDEX
Sociale, p. 17 — Sport, p. 10—11—12
Finance, p. 14 — Spectacles, T.V., p. 27

Au sujet des offres patronales aux fonctionnaires

La position du syndicat connue ce soir

QUEBEC (P.C.) — On ignorait toujours, tard hier soir, si le syndicat des fonctionnaires provinciaux maintenait sa menace de grève pour sept heures du matin vendredi et le président général de la CSN, M. Marcel Pépin, a décalré aux journalistes qu'il ne soufflerait pas un mot avant ce soir sur la réaction syndicale aux dernières offres patronales.

Une réunion générale du syndicat des fonctionnaires, qui représente au-delà de 30,000 employés du gouvernement syndicables, est prévue pour huit heures ce soir, à Québec, durant laquelle les dirigeants syndicaux feront part à leurs membres de la dernière étape, avant le déclenchement prévu de la grève, des négociations qu'ils mènent avec le gouvernement depuis sept mois. Ces négociations ont pour objet d'établir pour les fonctionnaires québécois leur première convention collective de travail en vertu d'un régime de relations de travail établi il y a un an par la Loi de la fonction publique.

"Aucun commentaire"

Durant une interruption des négociations hier soir pour permettre à Me Yves Pratte, négociateur du gouvernement, de faire rapport au premier ministre des dernières discussions, M. Marcel Pépin a insisté devant les journalistes sur le fait qu'il se devait de faire toute déclaration d'abord aux membres du syndicat des fonctionnaires. "Je ne ferai aucun commentaire ce soir."

Plus tôt dans la journée, le premier ministre Lesage avait qualifié de "cruciale" l'étape des négociations avec le syndicat des fonctionnaires qui s'était engagée. "C'est en effet une étape très très importante", a renchéri M. Pépin.

Le président de la CSN s'est refusé à tout commentaire quant à savoir si une entente était intervenue sur le régime syndical qui devrait régir les fonctionnaires du gouvernement québécois. On sait que le syndicat requérait un régime connu sous le nom de "formule Rand" par lequel tous les fonctionnaires seraient tenus de payer une cotisation au syndicat qui les représente sans être obligés d'en faire partie.

D'autre part, au terme de la Loi de la fonction publique qui a introduit le syndicalisme dans la fonction publique québécoise, accordant un droit de grève restreint, le syndicat des fonctionnaires n'a pas encore acquis pour ses membres le droit de recourir à la grève. Cette loi exige en effet qu'une grève des fonctionnaires ne peut intervenir qu'après entente entre le gouvernement et ses employés sur le maintien pendant la grève des services essentiels. Quand, selon la loi, l'entente à ce sujet n'est pas possible, la Commission des relations de travail, organisme du gouvernement, est appelée à rendre une décision et son jugement est final et sans appel.

SPEQ

C'est cette commission qui, il y a deux jours, a rendu jugement par lequel les 2,300 membres du syndicat des professeurs de l'Etat du Québec ne peuvent recourir à la grève d'ici la fin de la présente année scolaire, les services d'enseignement qu'ils assurent étant considérés d'ici là comme essentiels.

Le SPEQ avait menacé de déclencher une grève pour le 16 mars et avant que la Commission des relations de travail ne rende sa décision sur le maintien des services essentiels, menace qui a amené le gouvernement à faire émettre contre le syndicat des brefs d'injonction pour empêcher, comme l'a expliqué par la suite le premier ministre, le déclenchement d'une "grève illégale". On estime généralement que le gouvernement suivra cette même procédure si les circonstances l'exigent en ce qui a trait au syndicat des fonctionnaires provinciaux. Par ailleurs, le syndicat des fonctionnaires provinciaux a fait imprimer et distribuer parmi ses membres une brochure intitulée "25", date du déclenchement prévu de la grève, qui explique à chaque syndiqué comment il devra agir dans l'éventualité d'une grève.

Mme Munsinger resterait en Allemagne fédérale

Munich. — (AFP) — Gerda Munsinger, 36 ans, la "vedette" du scandale politique qui a éclaté récemment au Canada, restera selon toute probabilité en Allemagne fédérale, a annoncé mercredi à Munich l'éditeur Josef von Ferenczy qui a signé avec elle, le 14 mars, un contrat pour l'exploitation de "l'histoire de sa vie".

Gerda Munsinger est actuellement cachée — selon lui — en un lieu tenu secret en Allemagne de l'ouest.

D'ici le milieu de la semaine prochaine Josef von Ferenczy a l'intention d'écrire, en coopération avec l'intéressée les mémoires de l'ex-Miss Garmisch-Partenkirchen qui ont déjà été publiés partiellement dans un illustré allemand. "Mme Munsinger reste en Allemagne et attend les développements de toute l'affaire au Canada", a déclaré l'éditeur.

Josef von Ferenczy est actuellement en pourparlers au sujet de la production d'un film sur l'"affaire Munsinger". "J'ai l'intention d'en faire une satire filmée", a-t-il précisé.

Au Québec

Hausse du coût des élections

Le président des élections, M. François Drouin, a déclaré hier au comité de la Loi électorale que le remboursement des frais électoraux aux candidats des partis reconnus, occasionnera des dépenses qui pourraient être au moins trois fois supérieures aux dépenses habituelles des élections.

Jusqu'à maintenant, les élections générales ont coûté au maximum $3 millions au Québec. Mais avec les frais remboursés, on estime que ces dépenses atteindront $10 millions.

Ce sera la première fois cette année que la nouvelle loi électorale est utilisée dans des élections générales. On en a déjà fait l'épreuve dans des élections partielles.

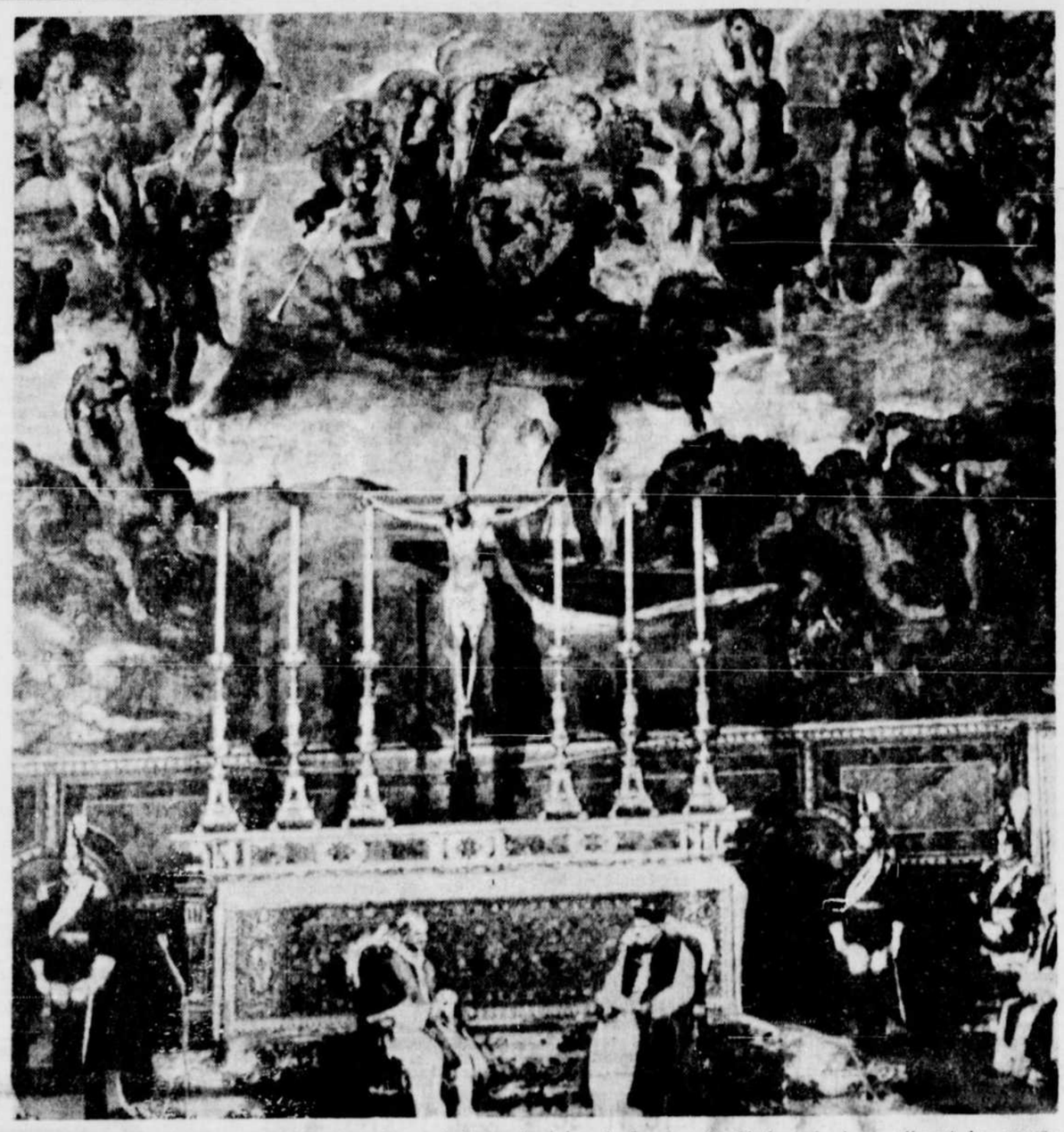

• CITE DU VATICAN — C'est dans le cadre majestueux et sévère de la chapelle Sixtine où s'accomplissent les grands événements de l'Eglise que s'est déroulée, hier, la rencontre historique entre le pape Paul VI et l'archevêque de Cantorbéry, primat de l'Eglise d'Angleterre. L'assistance était uniquement composée de représentants ecclésiastiques et laïques des colonies anglicane et épiscopalienne de Rome, ainsi que de ministres du culte des autres confessions chrétiennes et des membres du Secrétariat pour l'unité. (UPI Téléphoto)

Assurance-chômage

La caisse accuse un surplus appréciable

OTTAWA (P.C.) — Gorgée de fonds à la faveur de la prospérité économique de 1965, la caisse de l'assurance-chômage accusait au moment de la morte saison un surplus appréciable qui devrait lui permettre de franchir les obstacles avec facilité jusqu'à l'été, alors que le travail monte en flèche.

Normalement, la caisse est particulièrement bien garnie au cours de la période comprise entre les mois de juin et de décembre, alors que la somme des cotisations excède le montant des prestations versées aux chômeurs. Il y a cependant un renversement de la situation à compter du mois de janvier jusqu'à la fin du mois de mai.

Au cours de 1965, la caisse est tombée à son point le plus bas à la fin du mois de mai alors qu'elle ne contenait que $22,721,000. Elle s'est accrue rapidement au cours de la période estivale, doublant le cap des $100 millions vers la fin du mois de septembre.

A cette date, elle avait atteint $161,919,000, soit le plus haut montant jamais enregistré à la fin d'un mois depuis 1961. Au cours du mois de janvier de cette année la caisse accusait un surplus sans précédent de $154,000 par suite de recettes de l'ordre de $36,064,000 et de dépenses s'élevant à $35,910,000. L'an dernier, elle avait perdu plus de $5,500,000 au cours du mois de janvier.

Pour le mois de février, elle accusait un déficit de $11,781,000 au regard de $15,243,000 l'année précédente.

Nouvelle politique laitière annoncée à Ottawa

M. J. J. Greene annonce une nouvelle politique laitière dont l'objectif principal est d'accorder aux cultivateurs quatre dollars pour le cent livres de lait au cours de l'exercice 1966-67.

La mise en oeuvre de ce programme coûtera une somme globale de $90 millions au gouvernement.

détails en page 28

Au Canada au cours de 1966

Investissements prévus de l'ordre de $14.5 milliards

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (P.C.) — Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, a déposé hier aux Communes un rapport prévoyant des investissements privés et publics de l'ordre de quelque $14,546,000,000 au Canada au cours de l'année 1966.

Ces prévisions dépassent de 13.6 pour cent les investissements de $12,798,000,000 réalisés au pays en 1965.

Les projets relatifs à l'achat de nouvelles machines et de nouveaux biens d'équipement comportent un déboursé de $5,366,000,000, soit 17 pour cent de plus que les $4,597,000,000 consacrés à cette fin l'an dernier.

Les dépenses affectées aux nouvelles constructions s'élèveraient à $9,180,000,000 soit 12 pour cent de plus que les $8,281,000,000 dépensés en 1965. Dans le secteur de la construction, les sommes affectées aux bâtiments non-résidentiels accuseraient vraisemblablement une hausse de 15 pour cent et les déboursés dans le secteur des travaux de génie une hausse de quelque 10 pour cent.

D'après les projets actuels, les investissements dans le secteur du commerce dépasseront ceux de l'an dernier de $1,236,000,000, soit de 16 pour cent. Plus de 6 pour cent de cette hausse est attribuable aux dépenses croissantes dans les industries de fabrication.

Au sein de ce groupe, la plus forte partie de l'augmentation aurait lieu dans les industries forestières et minérales fondées sur les ressources canadiennes où l'on s'attend que les déboursés augmenteront de 14 pour cent.

Une bonne part du reste de l'accroissement dans le secteur de la fabrication de marchandises se manifeste dans les industries productrices d'automobiles et de pièces, de matières industrielles telles que le fer et l'acier de base, les minéraux non ferreux, les produits chimiques et lées biens d'équipement.

La construction des immeubles commerciaux pour les entreprises de distribution des marchandises et les projets reliés à l'Expo '67 contribueront sensiblement à l'expansion des placements dans le secteur commercial.

Les dépenses d'équipement pour les services sociaux, à l'exclusion des habitations, accuseraient une nouvelle hausse en 1966. D'après les projets actuels, le total des dépenses dans ce secteur accuserait une hausse de 15 pour cent au regard de 30 pour cent l'an dernier. L'augmentation, cette année, est surtout attribuable à l'expansion des hôpitaux et des maisons d'enseignement ainsi qu'aux programmes accrus de construction routière et d'aménagement municipal.

DEPENSES EN IMMOBILISATIONS

Les débours pour le logement n'augmenteront que modérément en 1966, soit d'environ quatre pour cent, à en juger par les estimations actuelles.

D'après le rapport déposé par le ministre, toutts les régions mettraient sur pieu en 1966 des programmes amplifiés d'immobilisations. Les plus fortes augmentations dans les provinces, variant de 20 à 25 pour cent, sont prévues en Nouvelle-Ecosse, à Terre-Neuve et à l'Ile du Prirnce-Edouard.

Les dépenses prévues en Ontario et en Colombie-Britannique seraient haussées de 15 pour cent et une hausse de 12 pour cent se produirait dans les Prairies et le Québec.

Ayant accusé une hausse de 32 pour cent en 1965, les dépenses en immobilisations au Nouveau-Brunswick augmenteraient encore de cinq pour cent cette année.

M. Winters a déclaré que l'augmentation considérable du programme d'investissements prévu pour 1966 indique que les dépenses en immobilisations contribueront à donner une forte impulsion à l'expansion de l'économie canadienne."

"Le programme, dit-il, tel qu'envisagé ajoutera aux pressions de la demande qui se fait actuellement sentir dans l'économie, surtout pour les connaissances et le matériel technique qui sont déjà rares. Dans ces circonstances, les programmes en immobilisations sont de plus en plus sujets à des retards dus aux approvisionnements restreints".

M. Winters a invité les groupes intéressés à exercer une contrainte raisonnable avant de lancer de nouveaux projets, afin de prévenir toute nouvelle accumulation de pressions causée par la demande.

Sur les chantiers de l'Hydro

2,500 hommes en journées d'étude

BAIE-COMEAU (P.C.) — Le nombre des travailleurs ayant quitté le travail pour tenir des "journées d'étude" sur les chantiers de l'Hydro-Québec, en fin d'après-midi, hier, se chiffrait par quelque 2,500.

Un porte-parole de la Confédération des syndicats nationaux a déclaré que l'arrêt de travail, décidé par quelques hommes du chantier "Outardes 3", le 11 mars dernier, a pris de l'ampleur au cours des dernières heures.

Quatre chantiers situés sur les rivières Aux Outardes et Manicouagan sont maintenant touchés par le conflit.

Environ 1,000 hommes demeurent toutefois encore au travail.

L'arrêt de travail a été provoqué par le congédiement de trois travailleurs.

Cette décision de l'Hydro-Québec est survenue après qu'une centaine de travailleurs eurent décidé d'expulser un contre-maître dont ils jugeaient la conduite intolérable envers les hommes.

M. F.-X. Légaré, directeur régional de la CSN pour Rimouski et la Gaspésie, a déclaré que l'Hydro-Québec a prié environ 75 travailleurs, hier, membres de l'exécutif du Syndicat national de la construction et du comité des griefs, de quitter les terrains de la compagnie.

M. Légaré a souligné que le syndicat a conseille à ses cotisants de se rendre à la directive donnée mais il a ajouté que l'Hydro-Québec pose ainsi des gestes qui sont de nature à provoquer des troubles.

M. Légaré a dit que des policiers de la Sûreté provinciales ont été dépêchés sur les lieux.

Aucun incident n'a toutefois été rapporté.

Prêt du Canada

COLOMBO (Reuters) — Aux termes d'un accord signé hier à Colombo, le Canada consent un prêt sans intérêt de 7,000,000 de roupies ($1,717,000) au gouvernement cingalais.

Ce prêt est destiné à aider le gouvernement de Ceylan à terminer la modernisation de l'aéroport de Katunayake.

Au début de l'année, le Canada a consenti aux mêmes termes un prêt de 5,000,000 de roupies pour l'achat d'amiante canadien.

L'Académie de Québec

L'achat par le gouvernement a été approuvé en principe

Mais il n'est pas question que l'institution ferme ses portes

Par Rgoer Bruneau

Le Conseil des ministres a approuvé en principe l'achat de l'Académie de Québec par le gouvernement, mais loin de fermer ses portes, l'institution continuera à donner les cours au niveau collégial comme elle le fait présentement.

C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, en Chambre hier, alors qu'il voulait corriger certaines nouvelles rapportées par des journaux de Québec au sujet de l'Académie.

A ce sujet, le ministre explique ce qui suit :

ACHAT

A la suite de pourpariers qui se sont poursuivis depuis quelque temps entre les autorités de l'Académie de Québec et des Frères des Ecoles chrétiennes, d'une part, et les autorités du ministère de l'Education, d'autre part, le Conseil des ministres a approuvé en principe l'achat de l'Académie par le gouvernement.

Les négociations se poursuivent actuellement pour déterminer les conditions de cette transaction.

AVENIR

Le gouvernement n'a aucunement l'intention de modifier la destination et le rôle de l'Académie de Québec. Bien au contraire, les cours qui s'y donnent actuellement au niveau collégial seront continués au mois de septembre prochain. Le ministère a, de plus, l'intention d'y ajouter un certain nombre d'options particulièrement dans le domaine de la gestion et de l'administration.

Au surplus, l'Académie pourra accueillir en septembre prochain, un nombre d'élèves sensiblement supérieur à celui de cette année de sorte que les places disponibles en classes de belles-lettres seront augmentées. On pourra aussi faire face aux problèmes posés par la fermeture de la classe de belles-lettres spéciale au Collège Garneau et par l'augmentation du nombre croissant des finissants de 11e année qui se destinent aux études collégiales.

DIRECTION

Les Frères des Ecoles chrétiennes ont accepté de conserver la direction de l'Académie de Québec dans son cadre administratif nouveau.

Et le ministre ajoute en terminant : "Ceci devrait suffire à établir clairement que l'Académie de Québec, qui a si largement contribué à la formation de plusieurs générations de jeunes québécois, n'est pas seulement hors de danger de disparaître mais qu'elle est assurée d'un développement considérable au niveau des études collégiales, tant sur le plan des humanités que sur le plan de la formation professionnelle".

RIVE SUD — RIVE

A la Commission scolaire de Saint-Romuald

St-Romuald. — Dès le mois de mai prochain, la Commission scolaire de St-Romuald fera le recensement scolaire qui avait été fait jusqu'à maintenant après l'ouverture de l'année académique.

Ce changement fait suite à une nouvelle prescription de la loi de l'éducation.

Liste électorale

M. Fernand Gagnon commissoire représentant le siège no 1 terminera son terme en juin prochain. Qu'il revienne ou non sur les rangs, il faut préparer la liste électorale qui servira s'il y a élection le 13 juin prochain.

M. Rénald Roberge, secrétaire trésorier a préparé ces listes qui contiennent exactement 510 électeurs aptes à voter.

Ces listes sont visibles au bureau de la commission.

Rien de nouveau

Il y a plus d'un an, la Commission scolaire de St-Romuald annexait celle de New-Liverpool et de Le Sault. Ces annexions sont effectives puisque les élèves dépendant jusqu'ici des commissions scolaires précitées, sont maintenant intégrés aux écoles de St-Romuald; il reste cependant plusieurs formalités avant que les contribuables annexés fassent partie de St-Romuald. En ce qui concerne les contribuables de Le Sault, la commission scolaire de St-Romuald ne possède rien de plus qu'un télégramme du ministère annonçant l'annexion. St-Romuald ne possède pas encore les livres qui sont actuellement en vérification pour le compte de la commission scolaire dissoute; les contribuables intéressés n'ont pas été appelés à payer leurs taxes.

Pour ce qui est de St-Télesphore, St-Romuald ne possède absolument rien pour faire suite à la résolution adoptée à la demande du ministère à l'effet qu'elle est prête à procéder à la fusion.

Dès que toutes les formalités seront remplies, trois commissions auront disparu pour être annexées à celle de St-Romuald.

On se plaint que la ville utilise des terrains privés comme dépotoir

Lauzon. — Un groupe de contribuables demeurant dans le secteur de la rue St-Gilbert ont présenté une plainte aux membres du conseil de Lauzon en raison de l'usage que fait la ville comme dépotoir à neige, du terrain appartenant à M. J.-E.-F. Morin. Il semble que ce dépotoir a atteint une hauteur de près de16 pieds par suite de l'abondance de neige cette saison; ceci ne plait pas tellement aux contribuables qui demandent d'abandonner le dépotoir pour les années prochaines.

Les membres du conseil se montrent disposés à prendre des mesures afin de ne pas déplaire à ces résidents mais constatent qu'il est difficile de trouver des endroits où accumuler la neige en tenant compte du fait qu'il n'y a aucune voie d'accès directe pour le fleuve, que la Davie Shipbuilding accommode la ville tant qu'elle peut, etc.

En fait sept ou huit endroits semblables sont utilisés par la ville comme d'autres villes le font.

$20,000 de bourses attribuées par la Société Ford encore cette année

Pour leur aider "à rencontrer un des besoins les plus urgents dans le domaine de l'éducation au Canada", ce sont les universités McGill, de Toronto, du Manitoba et de la Colombie Britannique, qui ont été invitées cette année à désigner chacune un étudiant diplômé pour une bourse de la Société Ford-Canada Limitée. C'est un total de $20,000 que la Société distribuera à des diplômés qui se destinent à la carrière de professeur d'université.

M. Karl E. Scott, président de Ford-Canada, a annoncé aujourd'hui que les boursse de 1966, chacune d'un an et de $5,000, seront connues sous le nom de Bourses Post-Doctorales de Ford-Canada.

"Nous avons institué ce programme de bourses en 1963", explique M. Scott, "pour rencontrer un des besoins les plus urgents dans le domaine de l'éducation au Canada, celui de préparer les futurs professeurs d'université. Nos universités canadiennes comptent près de 201,000 étudiants à l'heure actuelle et on compte 16,800 professeurs. En 1970, on s'attend à ce que les inscriptions dépassent 340,000 et il faudra au moins 28,000 professeurs.

"Notre programme a été très chaleureusement accueilli par les autorités universitaires en 1963. De notre côté, nous avons été impressionnés par le calibre des étudiants qui nous ont été recommandés."

Les bourses sont remises sans condition aux universités qui en font la distribution. Différentes universités sont choisies d'année en année.

En 1963, les bourses ont été remises à des diplômés en diverses sciences : en zoologie, à l'université de Colombie Britannique; en entomologie, à l'université McGill; en sciences appliquées, à l'université Laval; en philosophie, à l'université de Toronto, et en pharmacologie à l'université du Manitoba.

En 1964, les bourses ont été accordées à des diplômés en biologie de l'Université Carleton et des universités de Montréal et de Saskatchewan; en mécanique appliquée de l'Université Western et en génétique de l'université de Dalhousie.

En 1965, les bourses ont été remises à des diplômés en anglais de l'université du Nouveau Brunswick; en biologie de l'Université Laval; en physique de l'Université McMaster et en mathématiques de l'université de l'Alberta.

Début des confirmations le 1er avril dans le diocèse de Québec

Les confirmations débuteront le 1er avril dans le diocèse de Québec. Pendant le mois d'avril, cinq évêques confére-ront ce sacrement. Il s'agit de Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, de leurs Excellences Mgr Lionel Audet et Laurent Noël, tous deux Auxiliaires de l'Archidiocèse de Québec, de Son Excellence Mgr Napoléon-Alexandre Labrie, c.m., président national de L'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi et de Son Excellence Mgr Guillaume Trudel, p.b. Père Blanc.

Au cours du mois de Mai, il se peut que d'autres évêques viennent aider Nos Pasteurs. De faits, cette année, la cérémonie de confirmation doit avoir lieu dans les 280 paroisses du diocèse. De plus il s'agit de confirmer les enfants de deuxième année de même que ceux de troisième qui n'ont pu l'être l'an passé à cause du rythme de la nouvelle cathéchèse. En tout, plus de 2,000 écoliers doivent recevoir ce sacrement.

Ces cérémonies de confirmation serviront dans bien de cas de visites pastorales. Elles s'inscriront aussi dans cet effort de nos pasteurs pour renouer des liens personnels avec leur diocésains. Elles s'inscrivent donc dans la ligue de l'Après-Concile qui demande un rapprochement de la hiérarchie et du peuple.

Nous donnons ici la liste des paroisses où auront lieu des confirmations au cours du mois d'avril. Une autre liste sera publiée pour les confirmations du mois de mai.

CONFIRMATIONS EN 1966
Par Son Eminence le Cardinal Maurice Roy

Lundi, 18 avril
2h.30 Notre-Dame de Québec
4h.00 Notre-Dame des Victoires
7h.30 Notre-Dame de la Paix
Mardi, 19 avril
2h.30 St-Dominique
4h.00 Sts-Martyrs
7h.30 St-Sacrement
Mercredi, 20 avril
2h.30 Notre-Dame du Chemin
4h.00 St-Vincent de Paul
7h.30 Ste-Ursule
Jeudi, 21 avril
2h.30 St-Roch
4h.00 St-Esprit
Dimanche, 24 avril
2h.00 Ste-Anne de Beaupré
Lundi, 25 avril
2h.30 N.-D. de Jacques-Cartier
4h.00 St-Joseph
7h.30 Sacré-Coeur de Jésus
Mardi, 26 avril
2h.30 St-Sauveur
4h.00 St-Vincent
Mercredi, 27 avril
10h.15 Ste-Claire
2h.00 St-Malachie
4h.00 St-Anselme

CONFIRMATIONS
Par Son Excellence Mgr Lionel Audet

Vendredi, 1er avril
3h.30 St-Victor
Samedi, 2 avril
3h.00 Ste-Marie
Lundi, 18 avril
2h.30 St-Yves
4h.00 St-Charles-Garnier
7h.30 Sillery
Mardi, 19 avril
2h.30 St-Denis
4h.00 St-Jean Baptiste de la Salle
7h.30 St-Louis de France
Mercredi, 20 avril
2h.30 St-Mathieu
4h.00 St-Benoit
7h.30 Notre-Dame de Foy
Jeudi, 21 avril
4h.00 Christ-Roi
Lundi, 25 avril
2h.30 Ste-Geneviève
4h.00 St-Thomas d'Aquin
7h.30 Notre-Dame de Grâce
Mardi, 26 avril
2h.30 Très-St-Rédempteur
4h.00 St-Nicolas
7h.30 Notre-Dame de la Garde
Mercredi, 27 avril
4h.00 St-Maxime
7h.30 St-Isidore
Jeudi, 28 avril
2h.30 St-Jean Baptiste
4h.00 Notre-Dame de Pitié

CONFIRMATIONS
Par Son Excellence Mgr Laurent Noël

Jeudi, 14 avril
2h.00 St-François-Xavier
4h.00 Notre-Dame de Recouvrance
7h.30 St-Eugène
Vendredi, 15 avril
2h.00 Charlesbourg
4h.00 St-Rodrigue
7h.30 Ste-Odile
Lundi, 18 avril
2h.00 Loretteville
4h.00 St-André
Mardi, 19 avril
2h.00 L'Ancienne-Lorette
4h.00 Ste-Monique
7h.30 Ste-Maria Goretti
Mercredi, 20 avril
4h.00 Val St-Michel
7h.30 St-Gérard Magella
Jeudi, 21 avril
2h.00 St-Emile
4h.00 St-Augustin
7h.30 Neuville
Vendredi, 22 avril
2h.00 Village Huron
4h.00 St-Pierre-aux-Liens
7h.30 Ste-Françoise Gabrini
Lundi, 25 avril
2h.00 Donnacona
4h.00 Les Ecureuils
7h.30 Château d'Eau

CONFIRMATIONS
Par son Excellence Mgr Napoléon-Alexandre Labrie C. J. M.

Samedi, 16 avril
3h.00 Cap-Rouge
Lundi, 18 avril
3h.00 Giffard
7h.30 Notre-Dame de l'Espérance
Mardi, 19 avril
3h.00 Beauport
7h.30 St-Thomas de Villeneuve
Mercredi, 20 avril
3h.00 Courville
7h.30 St-Grégoire
Jeudi, 21 avril
3h.00 Bon-Pasteur
7h.30 Notre-Dame des Laurentides
Vendredi, 22 avril
3h.00 St-Pascal Baylon
7h.30 St-Pie X
Lundi, 25 avril
3h.00 St-Fidèle
7h.30 St-Paul Apôtre
Mardi, 26 avril
3h.00 St-Charles de Limoilou
7h.30 Stadacona
Mercredi, 27 avril
3h.00 St-Albert-le-Grand
7h.30 St-Jérôme
Jeudi, 28 avril
3h.00 St-François d'Assise
7h.30 Ste-Claire d'Assise
Vendredi, 29 avril
3h.00 St. Patrick
7h.30 St-Malo

Par Son Excellence Mgr Guillaume Trudel, P. B.

Lundi, 18 avril
3h.00 Ste-Jeanne-d'Arc
7h.30 Beaumont
Mardi, 19 avril
3h.00 Ste-Bernadette
7h.30 Lauzon
Mercredi, 20 avril
3h.00 Bienville
7h.30 Lévis
Jeudi, 21 avril
3h.00 St-Romuald
7h.30 St-David
Vendredi, 22 avril
3h.00 Charny
7h.30 Breakeyville
Lundi, 25 avril
3h.00 St-Michel
7h.30 St-Vallier
Mardi, 26 avril
3h.00 La Durantaye
7h.30 St-Charles
Mercredi, 27 avril
3h.00 St-Louis de Pintendre
7h.30 St-Henri
Jeudi, 28 avril
3h.00 Honfleur
7h.30 St-Jean-Chrysostôme
Vendredi, 29 avril
10h.00 St-Gervais
3h.00 St-Raphaël

Campagne de recrutement

DONNACONA — Le club Toatmaster de Donnacona a officiellement ouvert sa campagne de recrutement lors du dernier diner régulier de cet organisme. C'est le vice-président du club, M. J. Massicotte qui en a fait l'annonce à tous les membres.

Ce dernier a déclaré à cette occasion que le club Toatmaster avait besoin d'hommes compétents et ambitieux, désirant s'améliorer dans l'art oratoire, développer leurs qualités de chef, pour augmenter ainsi leur efficacité dans leurs relations professionnelles, sociales et politiques.

La campagne doit prendre fin le 29 mars par un souper où plusieurs invités auront l'occasion de voir l'effort fourni par chacun des membres afin d'atteindre les buts qu'ils se sont fixés. Ce souper sera sous la présidence de M. Guy Blain et M. Jacques Massicotte agira comme "toastmaster" de la soirée.

Objets "non identifiés" au Michigan: les forces aériennes font leur entrée en scène

WASHINGTON. (AFP). — Les forces aériennes ont fait officiellement leur entrée en scène dans l'affaire des "objets non-identifiés" que prétendent avoir vus, dans le ciel du Michigan, une centaine de personnes dont une douzaine de policiers :

La dernière en date des histoires d'objets non-identifiés a pris naissance tout récemment dans la petite localite d'Ann Arbor, où se trouve l'universié du Michigan. Non seulement un doyen de cette institution mais des dizaines d'étudiantes prétendent avoir vu ces corps étranges dans les nuits de dimanche et de lundi. Par surcroit, un cultivateur de la région et son fils se sont approchés, disent-ils jusqu'à quelques centaines de pieds de l'une de ces "soucoupes volantes modèle 1966" qui s'était posée dans un marécage, tandis que trois ou quatre autres "capsules" louvoyaient à proximité à la façon de gros hélicoptères sans rotors, ou à rotors invisibles. Mais, comme averties de la'proche d'intrus, les machines volantes disparurent bien vite dans la nuit.

Quoi qu'il en soit, l'un des conseillers de l'armée de l'air les plus respectés pour toutes les apparitions mystérieues célestes de ces dernières années, le Dr Allen Hynek, a été dépêché sur les lieux.

Confusion d'identité

Le Dr Hynek est d'ailleurs périodiquement consulté depuis plusieurs années par l'Air Force chaque fois que rebondit un nouvelle histoire de soucoupes volantes. Chaque fois aussi le nombre de témoins augmente très vite. A l'instar des apparitions du monstre du Loch Ness tel ou tel particulier, toujours de très bonne foi est rarement seul à en avoir profité.

Mais dans les milieux de l'aviation américaine on a abouti à la conclusion que pour la plupart des milliers de cas de — tous minutieusement consignés dans le "projet blue book" — il s'agissait d'erreurs. L'armée de l'air évite soigneusement l'emploi de ce terme. Elle parle en réalité de "confusion d'idenité" *mistaken identity*, la confusion ayant été provoquée par un avion, par une lueur quelconque, un ballon ou le passage d'un météore.

En dehors des forces aériennes, la police locale d'Ann Arbor et un congresman du Michigan se penchent avec intérêt sur la dernière en date des affaires de vols mystérieux.

Ce congressman, Weston Vivian, a fait savoir mardi soir qu'il va personnellement saisir le département de la défense des incidents de Ann Arbor.

Le shérif du comé où se trouve Ann Arbor, principal témoin d'autre part du petit contingent d'agents de police qui disent avoir vu ces apparitions, a déclaré qu'il avait tenté d'alerter lui-même le Pentagone, mais sans succès. Les spécialistes du "livre bleu" interrogés sur cet échec du serviteur de la paix et de l'ordre font pour leur part valoir qu'en cas d'apparition non expliquée dans le ciel, c'est la plus proche base des forces aériennes qu'il convient de contracter. Celle-ci, ajoute "Blue Book", se fera aussitôt un plaisir de collaborer de son mieux sinon à l'éclaircissement du mystère, du moins à l'établissement du dossier qui le concerne.

Fidèle aux consignes du "Projet Blue Book", le Dr Hynek s'installe à l'aérodrome militaire voisin de Ann Arbor : Selfridge Air Force Base, et il a commencé d'interroger policiers, cultivateurs, étudiants et doyen de l'université.

Le journal de "Michigan U." s'est naturellement emparé de cette affaire; et en dehors du fameux "Livre Bleu", cette publication est la meilleure source actuelle de documentation sur ces gros ballons de football fugitifs des soirées de Ann Arbor. L'affaire en est là, bien qu'elle ne se limite plus aux landes marécageuses du Michigan.

En effet, l'un des habitants de l'agglomération de Bethesda dans la banlieue Washingtonienne, le colonel en retraite Howard T. Wright, affirme qu'à l'instar de cinq de ses voisins, il a vu plusieurs objets dans le ciel, mardi soir. Le colonel Wright est certain, dit-il, qu'il n'a rien imaginé, et que ce n'était ni des avions ni même des satellites.

Unité sanitaire de Montmagny

Principales activités

Lundi, 28 mars — Inspection médicale scolaire.

Mardi, 29 mars — Hôpital : Clinique de BCG. Inspection médicale scolaire. Examens dentaires dans une école.

Mercredi, 30 mars — Inspection médicale scolaire.

Jeudi, 31 mars — Unité sanitaire : 2 hres à 4 hres : Clinique de bébés.

Vendredi, 1 avril — Hôpital : Clinique de BCG. Inspection médicale scolaire.

Rue des Lilas

Lauzon. — C'était la route du vieux chemin, c'est maintenant la route Turgeon puisqu'elle débute près de chez M. Joseph Turgeon qui fut durant plusieurs années échevin de la ville; des contribuables de ce secteur voudraient maintenant qu'elle soit désignée sous le nom de rue des Lilas. Une requête a été présentée au conseil.

Le projet sera étudié en tenant compte que le comité intermunicipal de toponymie a recommandé que les noms d'arbres soient employés exclusivement dans le secteur Mgr Guay.

C'est ainsi que l'ancienne route nationale, près du Fort La Martinière fait l'objet des soucis des contribuables après avoir été le souci des voyageurs qui devaient l'emprunter.

Spécialiste russe en agriculture au Canada à l'été

OTTAWA (P.C.) — Un spécialiste en agriculture de Russie, M. Dimitri Polyansky, visitera le Canada au début de l'été prochain.

En annonçant la nouvelle, le ministre des Affaires extérieures a précisé que M. Polyansky dirigera une délégation de parlementaires soviétiques, qui demeurera au Canada du 27 juin au 10 juillet.

Toutefois, M. Polyansky demeurera après le départ de la délégation pour visiter diverses régions agricoles et s'entretenir longuement avec plusieurs hauts fonctionnaires, à Ottawa.

L'an dernier, une délégation de parlementaires canadiens, dirigée par l'ancien président de la Chambre des Communes, M. Alan Macnaughton, avait fait une visite semblable en URSS.

Caouette demande comment Ramsey est entré au pays

OTTAWA. (P.C.). — M. Réal Caouette a demandé hier au ministre de l'Immigration comment Ronald Ramsey était entré au pays.

M. Jean Marchand a répondu qu'il était très facile de passer des Etas-Unis au Canada et qu'il ne voulait pas pas exercer un contrôle plus strict qui deviendrait une vexation pour l'ensemble de la population.

M. Caouette a également demand ési M. Ramsey avait demandé si M. Ramsey avait denada.

"Pas à ma connaissance", a répondu le finistre.

M. Ramsey était invité par commentaires pour un programme télévisé.

Le chef du Ralliement des créditistes en a parlé comme d'un révolutionnaire.

Rencontrer d'abord les dirigeants des fonctionnaires

OTTAWA. (P.C.). — Le premier ministre Pearson a fait savoir hier qu'il préférait rencontrer les dirigeants de l'Association des fonctionnaires fédéraux avant de faire queuque déclaration que ce soit au sujet du bilinguisme dans la fonction publique.

Répondant à une question de M. Michel Starr, P.C., Ontario, le premier ministre a dit qu'il rencontrait jusement ces représentants en fin d'après-midi, hier, et qu'il attendrait d'avoir étudié les différents points de vue avant de prendre une décision finale au sujet du bilinguisme dans la fonction civile.

Des améliorations au service des incendies de Saint-Alban

SAINT-ALBAN (DNC) — Le maire de Saint-Alban, M. Marcel Marcotte vient d'annoncer la nomination de M. Augustin Perron comme chef des pompiers de la municipalité.

Le nouveau chef qui sera assisté dans ses fonctions par M. Gaston Savard, sera rémunéré pour son travail et verra à munir la nouvelle brigade de l'équipement nécessaire pour la protection contre les incendies.

Par ailleurs, nous avons appris que les travaux de construction pour une nouvelle caserne de pompiers viennent de débuter à St-Alban. Ces travaux sont effectués par la firme Rosaire Savard de St-Marc, au coût de $8,000. Des octrois gouvernementaux de l'ordre de $5,000 auraient été garantis à la municipalité pour cette construction.

Présentement le conseil municipal fait l'étude d'un projet de construction pour un système d'égouts. A la fin du mois en cours, une assemblée spéciale doit être tenue à ce sujet.

Le maire de la municipalité a laissé entendre lors de la dernière séance du conseil municipal qu'un comité d'urbanisme et d'embellissement serait formé par les édiles. M. Marcotte a aussi annoncé qu'un sous-comité serait mis sur pied pour la promotion industrielle dans la municipalité. Ce sous-comité fera l'étude des différents projets apportés à la table du conseil pour les soumettre ensuite au comité économique de Portneuf.

Vote de représentation syndicale à l'usine Dorsay le 28 mars

SAINT-MARC (DNC) — M. René Harmégnies, organisateur de la CSN vient d'annoncer qu'un vote de représentation syndicale à l'usine Dorsay, de Saint-Marc des Carrières, aurait lieu le 28 du mois courant.

Après l'intervention du syndicat de St-Marc (CSN), auquel a adhéré la majorité des employés de Dorsay, les employés de cet établissement auront à décider, par un vote secret, le 28 mars prochain, s'ils désirent à l'avenir être représentés par le syndicat de la CSN ou continuer de l'être par l'International Ladies' Workers Union, locaux 485, 205, 262, de Montréal.

Même si la compagnie avait suspendu une quarantaine d'employés depuis le 15 février le statut de ces employés a été reconsidéré et ils ont été inscrits à la liste de paye de la compagnie, afin qu'ils aient le droit de vote le 28 mars.

EAU des CARMES BOYER

à base de plantes médicinales
FACILITE LA DIGESTION
L'HIVER AU PREMIER FRISSON, BIEN CHAUD OU DANS UNE INFUSION, ELLE RECONFORTE.
agent général pour le Canada: J.-Alfred Ouimet, Montréal.

Pourquoi payer plus cher? Vérifiez nos prix.

Carrier & Goulet inc.

345 rue du Pont - Tél. : 522-5291

PORC SOC & LONGE	55¢ LB	POITRINE DE POULET Emballage de 2½ lbs	$1.59
T. BONE STEAK BIEN TRIME	$1.05 LB	POULES FRAICHES Abattues, catégorie A, 5 lbs et plus	39¢ LB
STEAK RONDE	87¢ LB	DINDE ROULEE pour Sandwichs et Buffet froid	$1.39
ROSBIF EPAULE	59¢ LB	CUISSE DE DINDE	47¢ LB
FILET MIGNON 2 - 3 lb	$1.05 LB	PLORINES	59¢ LB
DERRIERE DE VEAU de lait, complet	55¢ LB	POULET EVISCERE frais, catégorie A 3-4 LBS	42¢
DEVANT DE VEAU de lait, 10 à 15 lbs	35¢ LB	POULET EVISCERE Grade "Utilité"	55¢ LB
FESSE DE VEAU de lait FRAICHE,	75¢ LB	POULET CUIT AVEC SAUCE,	49¢ LB
ROSBIF SURLONGE	79¢ LB	CUISSES DE POULET FRAIS	49¢ LB
CHOPS DE PORC gelé longe	65¢ LB	CRETONS FRANCAIS 12 OZ	65¢
ROSBIF TALON GELE	69¢ LB	TETE FROMAGEE 12 OZ LE BOL	30¢
LANGUE BOEUF	45¢ LB	JAMBONS	
ROGNONS de BOEUF	29¢ LB	COTTAGE ROLL COMPLET	78¢ LB
CHOPS DE VEAU GELE	59¢ LB	SAUCISSE FRAICHE	$1.00 3 LB
VEAU ROULE COMPLET	59¢ LB	SAUCISSON complet	25¢ LB
ROGNONS DE PORC	49¢ LB	JAMBON EPAULE GENRE PICNIC	57¢ LB

Stationnement gratuit pour 2 heures

A tous les parcs de stationnement du Centre d'achat St-Roch avec un achat de $3.00 et plus sur présentation de votre coupon.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

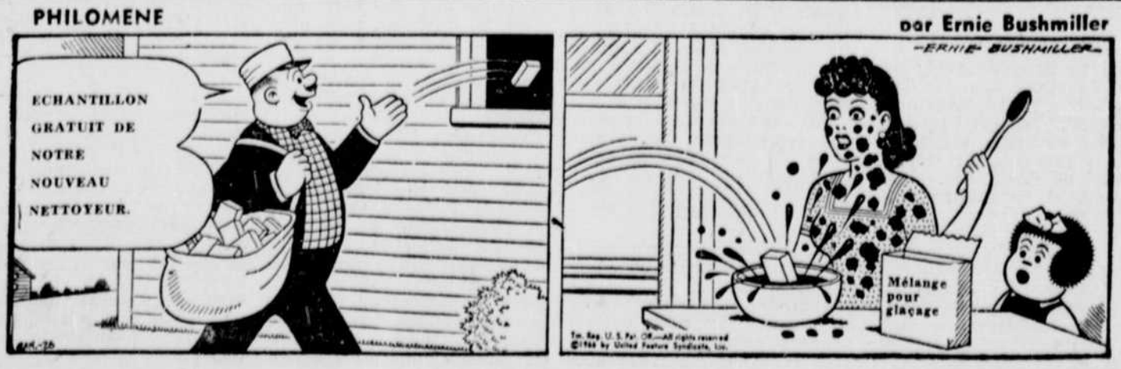

QUEBEC et la Journée mondiale du THEATRE

par jean royer

(3)

La définition d'un peuple

Lors de la conférence de presse en vue de la célébration de la Journée du Théâtre, M. Guy Beaulne, directeur de l'enseignement des Arts au Ministère des Affaires culturelles du Québec, a exprimé le voeu que le théâtre s'éveille à la conscience collective de la masse. Et, réciproquement, que la conscience nationale se manifeste, à l'occasion de cette Journée du Théâtre, dimanche prochain.

M. Beaulne a d'abord souligné l'évolution des thèmes de cette célébration annuelle.

Aux trois premières années, le thème de la Journée du Théâtre a été celui des échanges entre les peuples, les valeurs culturelles, la reconnaissance des emprunts. L'an dernier, le but proposé était celui de la connaissance du théâtre.

Cette année, la Journée du Théâtre veut insuffler aux différents peuples une fierté plus grande pour leur théâtre national.

Il faut que soit revalorisée dans l'esprit des gens la représentation sur scène. Alors que les techniques nouvelles et média de création artistique comme la radio, la télévision et le cinéma ont fait croire un moment que le théâtre était un art du passé. Il faut être plus conscient aujourd'hui que ces techniques nouvelles élargissent le geste du théâtre.

Reconnaitre le rôle véritable du théâtre. Lui redonner sa place au pivot de la vie culturelle de la masse. Lui rendre sa réalité de miroir du peuple. Et rendre au peuple une image authentique de son nom. Ainsi joue le théâtre. Qui énonce la définition d'une masse.

Il faut donc rétablir le dialogue public-théâtre. A même son évolution, qui repart d'un nouveau cycle. Pour une nouvelle définition du théâtre.

Depuis le début du siècle, la dramaturgie a été marquée davantage par la qualité littéraire du théâtre. Les auteurs se sont emparé du théâtre.

Mais depuis la fin de la guerre, le théâtre reprend sa raison d'être : la conscience collective du public, sur les plans social et politique. Le théâtre redécouvre la conscience collective du peuple. Et se défait de sa préoccupation littéraire de psychologie individuelle.

Il faudra donc créer le besoin d'assister à une représentation pour assister à la représentation de la vie commune.

Et se demander pourquoi certains groupes sociaux ne vont pas au théâtre. Se demander comment les attirer. Se demander s'il faut continuer de faire du théâtre la cause de l'élite bourgeoise . . .

Et se préoccuper davantage des besoins moraux du petit peuple, de la masse en général.

Il importe de stimuler les auteurs à redécouvrir le théâtre de masse. C'est là le jeu de la Journée mondiale du Théâtre.

● **ENFIN, DES TENNIS — Les travaux de construction d'un chalet et de neuf courts de tennis sont enfin commencés au parc Victoria et l'on espère qu'ils se dérouleront assez rapidement pour que les amateurs de tennis puissent en profiter dès le début de la prochaine saison. Les travaux sont exécutés par la maison Paul-E. Emond au coût de $110,000. On sait que l'an dernier, les membres du club de tennis Jacques-Cartier n'avaient pu jouer au parc Victoria puisque la construction de la centrale de police s'est faite à l'endroit où se trouvaient les tennis auparavant. (Photo l'Action par Marcel Laforce)**

Le maire Lamontagne verrait un sociologue à la tête du service de police de Québec

Par Jacques Jobin

Le maire de Québec verrait très bien, à la tête du service de police, un sociologue ou un avocat, car, dit-il, le rôle de la police doit nécessairement s'intégrer dans la société actuelle.

M. Lamontagne a apporté ces commentaires alors qu'il conversait avec les journalistes sur le début de l'étude du service de police entreprise hier après-midi par le comité exécutif de la ville.

"Oui, j'ai toujours dans l'idée la possibilité de nommer un commissaire chargé de réétudier au complet notre service," nous a-t-il répondu en signalant que les impératifs d'efficacité amèneront peut-être cette solution.

Le maire de Québec a précisé qu'à l'heure actuelle des services essentiels du domaine policier sont complètement négliger et qu'il faut prendre les mesures nécessaires pour combler les carences. "Ainsi, dit-il, il y a présentement quatre policiers seulement qui sont affectés à la brigade des mineurs. C'est tout à fait insuffisant."

Et il poursuit en spécifiant bien qu'on ne peut tellement blâmer les effectifs actuels du service de protection publique puisqu'ils n'ont pu être formés dans une école qui n'existait pas. "L'Association des chefs de police, le ministre de la Justice, tout le monde, dit le maire Lamontagne, voit maintenant la nécessité absolue de créer des écoles compétentes pour former nos policiers."

C'est ainsi que l'aménagement de la police de Québec dans ses nouveaux quartiers du parc Victoria doit être considérée de pair avec les structures à mettre sur pied pour instaurer une école de formation essentielle à Québec.

L'exécutif rencontrera à nouveau l'état major de la police de la Capitale, la semaine prochaine, après avoir insisté hier sur la nécessité du travail d'équipe, surtout dans un semblable service municipal.

Restructuration

Selon le maire, la restructuration idéale du service ne peut être amorcée immédiatement étant donné que plusieurs policiers d'expérience qui sont à la tête du service, doivent prendre leur retraite d'ici un an ou deux.

"C'est fini, a dit M. Lamontagne, le temps où le service de police était considéré comme un service de circulation. Nous devons insisté particulièrement sur le côté sécurité publique et nous devons nous attacher, la semaine prochaine, à étudier les promotions et les examens qui s'imposent."

Les études de réaménagement de la police doivent parallèlement être attaquées avec les problèmes que posent la centralisation qui se faisait sentir depuis longtemps et que l'on prévoit maintenant pour le mois de juillet.

Etat stationnaire

QUEBEC (P.C.) — Un porte-parole du ministère de la Santé a rapporté mercredi à Québec qu'on avait pas enregistré de recrudescence en rapport avec l'épidémie de grippe qui a particulièrement frappé les régions de Québec et de la Beauce.

La situation actuelle serait à peu près stationnaire et dans les écoles de Québec on n'a pas rapporté de nouvelles absences.

Les artistes demandent une seconde fois la permission de s'installer place Royale

Par Jacques Jobin

L'Association des artistes du Québec métropolitain revient une seconde fois devant les autorités municipales de Québec dans le but d'obtenir la permission de peindre et de vendre leurs oeuvres à la place Royale, que le gouvernement de la province s'apprête d'ailleurs à rénover en entier.

On se rappelle que l'an dernier le conseil municipal était venu tout prêt de leur accorder cette permission, un projet de règlement ayant même été élaboré par les avocats de la ville.

La seule restriction qu'imposait le projet de règlement d'alors était le paiement d'une licence de $1 permettant à la ville d'avoir un certain contrôle.

A la suite de représentations du curé de Notre-Dame-des-Victoires, le projet de règlement était tout simplement tombé à l'eau et les artistes avaient été confinés à la rue du Trésor.

Un problème d'espace dans cette ruelle les a accaparé tout l'été, amenant même deux d'entre eux devant la Cour municipale pour s'être disputés, à l'aide d'arguments trop frappants, l'espace nécessaire pour afficher leur travail.

Cette année les artistes reviendront donc devant les autorités municipales fort du projet de rénovation qu'entreprend le gouvernement de la province.

L'an dernier, la Chambre de Commerce de Québec, de même que la Commission des sites historiques, avaient approuvé le désir des artistes de s'installer sur l'une des places les plus historiquement connues de Québec.

Les artistes ont fait plusieurs représentations depuis quelque temps auprès des marguilliers de Notre-Dame-desVictoires, afin qu'ils ne présentent pas d'opposition si les autorités municipales décident de présenter un autre projet de règlement.

TOLERANCE

Durant l'été dernier, puisque le règlement prévu n'avait pas été adopté, les artistes ont donc été mis sur un régime de tolérance dans la rue du Trésor où ils ont vendu leurs oeuvres.

Aucun autre règlement ne leur permettait de le faire et les autorités municipales ont dû fermer les yeux et ne pas appliquer l'ancien règlement interdisant tout commerce dans les rues de Québec.

Aux yeux de M. Lamontagne, la demande des artistes apparaît sous un jour assez favorable. Le maire de Québec convient qu'il faut nécessairement établir un règlement car il n'est pas en faveur d'un régime de tolérance, à quelque niveau que ce soit.

"Je suis d'accord pour favoriser les artistes, nous a-t-il dit hier, mais je crois que la ville doit conserver un certain contrôle et protéger en quelque sorte les boutiquiers d'arts en ne permettant pas la vente, dans les rues, de sculpture, de cuivre ou cuir repoussés, etc."

Pas au courant

Le ministre de la Justice ignorait hier si le chef de police de Québec, M. Gérard Girard avait effectivement porté une plainte à son ministère, concernant un journal de Montréal qui publie quotidiennement dans ses pages, des photos que le chef a qualifiées de pornographiques.

La question a été posée hier au ministre par le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson.

Avez-vous lu ça?

La Studebaker va bientôt rejoindre d'autres noms jadis célèbres dans le cimetière des marques d'autos disparues. Elle va rejoindre De Soto, La Salle, Essex, Edsel, Stutz, Hudson, Kaiser, Terraplane, Oakland, Nash, Star, Moon, Durant, Godfreson, Packard. Si vous en connaissez d'autres, écrivez-moi

Comme bien d'autres cette semaine, j'ai souffert de la grippe. A part les remèdes habituels, j'ai reçu cinq cartes d'amis qui sont en Floride et qui me vantent quand même les attraits du climat.

Monsieur Kierans a procédé à l'examen des Canadiens anglais en disant que ces derniers ont pendant trop longtemps spéculé sur l'assimilation des Canadiens français. C'est une des réponses à la question : "What does Quebec want" ?

Le maréchal Tcheng Kai-check vient d'être réélu pour la 4ème fois président de la république chinoise nationale. Ses nombreuses "chinoiseries" ne lui ont sûrement pas été fatales !

Si vous êtes comme moi, vous ne devez pas lire tous les détails relatifs à la guerre du Viet-Nam. C'est triste. Et pourtant, des êtres humains qui aiment à vivre autant que moi meurent à tous les jours. Et pendant ce temps, je lis tous les détails relatifs à la Munsinger.

L'Opus Dei continue de progresser. Voilà que le cardinal Léger inaugure un nouveau centre culturel. Cette association a été fondée en 1928 et est maintenant répandue dans plusieurs pays.

Bon et fructueux voyage au sympathique Roland Beaupré et à son jeune élève Claude Denys Fortier qui viennent de quitter Québec pour le camp d'entrainement des Athlétiques de Kansas City.

● **EDIFICE DE $2,000,000. — On voit ici les plans et l'endroit où sera construit par le gouvernement fédéral, un édifice de $2,000,000. C'est le service de l'impôt du Canada qui établira ses bureaux dans cet édifice situé en face du marché St-Roch, entre la Compagnie Rock City et l'édifice de l'assurance-chômage. Déjà les travaux de sondage ont été entrepris et la Commission d'urbanisme de la ville a approuvé les plans, hier. Jusqu'à maintenant les bureaux du service fédéral de l'impôt étaient loués dans un édifice de Québec. (Photo l'Action par Marcel Laforce)**

Lettre de protestation des voyageurs de commerce

WINNIPEG (P.C.) — Le Conseil national des associations de voyageurs de commerce a fait parvenir au premier ministre Jean Lesage du Québec une lettre en vue de protester contre la taxe de six pour cent frappant la location de chambres d'hôtel et de motel dans cette province.

La lettre, qui porte la signature de M. John McWilliams, de Winnipeg, secrétaire du conseil national et qui donne la liste des cinq associations canadiennes de voyageurs de commerce note que ces derniers portent le fardeau de cette taxe en raison des déplacements qu'exige leur travail.

Elle ajoute que la majorité des voyageurs de commerce travaillent à leur propre compte ou bien sont rémunérés en fonction de leur chiffre d'affaires et de leurs dépenses. Cette taxe, en conséquence augmente leurs dépenses personnelles.

Ces cinq associations groupent environ 30,000 voyageurs de commerce dans leurs rangs.

Le ministre Gérin-Lajoie fait une mise au point

Par Roger Bruneau

Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie dit qu'une erreur a été commise dans les journaux, au début de la semaine, lorsqu'on lui a fait dire qu'il n'y aurait aucune augmentation dans les subventions à l'enseignement supérieur tel que prévu au livre du budget déjà déposé.

Le ministre a précisé qu'il n'a en aucune façon, dans le discours auquel il est référé dans ces comptes rendus de journaux, discours prononcé à l'Université de Montréal, samedi dernier, mentionné directement ou indirectement que les subventions à l'enseignement supérieur, pour le prochain exercice financier, ne seraient pas augmentées par rapport à ce qui est prévu au livre du budget. "Je n'ai aucunement touché à cette question, ni en laissant entendre qu'il pourrait y avoir des augmentations, ni en laissant entendre qu'il ne pourrait pas y en avoir", dit le ministre.

M. Lajoie ajoute qu'il n'a pu en aucune façon se prononcer de la façon qu'indiquent certains journaux sachant très bien, qu'il y a un comité actuellement désigné par le Conseil des ministres, pour étudier spécifiquement certaines demandes de revision des chiffres qui sont prévus au budget.

Le ministre a tenu à faire cette mise au point, parce qu'il ne tient absolument pas à laisser croire qu'il a pu intervenir dans une question qui est actuellement à l'étude par un comité désigné par le Cabinet provincial, comité qui n'a encore présenté aucun rapport au Conseil des ministres.

Le cinquantième anniversaire de fondation de la ville de Québec-Ouest sera souligné avec faste en mai et juin

Par Nelson LABRIE

Le maire de la ville de Québec-Ouest, M. Jean-Paul Nolin a laissé entendre hier soir que de grandioses célébrations cviiques et religieuses marqueraient en mai et juin prochains le cinquantième anniversaire de fondation de sa municipalité. "Déjà, tout a été mis en branle pour souligner cet événement avec faste", nous a dit le premier magistrat.

En effet, dimanche matin plusieurs citoyens de la ville appartenant à différents organismes des deux paroisses se sont réunis pour mettre sur pied l'organisation devant préparer les célébrations. Sept comités ont été formés afin de soigner la publicité devant entourer cet événement, tracer le programme des fêtes et voir à leur préparation.

Québec-Ouest est une municipalité dont la fondation remonte à 1916. Elle faisait auparavant partie de Petite-Rivière. C'est aussi en 1916 que Québec-Ouest a accquis son statut de ville, quelle a conservé depuis.

Cette ville de plus de 9,000 âmes, de la banlieue de Québec, qui a su se caractériser depuis quelques années par le dynamisme et la compétence de ses administrateurs, tant dans le domaine municipal que scolaire, doit prochainement remplacer son appellation actuelle, comme on le sait, pour celle de Ville Vanier, en l'honneur du gouverneur général du Canada.

Les célébrations du cinquantenaire devraient vraisemblablement débuter vers le milieu de mai, soit avec la bénédiction de la nouvelle église de la paroisse Notre-Dame de Recouvrance, ouverte au culte le 13 mars dernier. Cette bénédiction aurait lieu le 22 mai plus précisément.

Par ailleurs, les responsables des fêtes entendent souligner également avec faste, une semaine plus tard, soit le 29, le dixième anniversaire de fondation de la paroisse St-Eugène. C'est à la suite de ces cérémonies religieuses que doivent débuter pour de bon les célébrations civiques.

● **VILLE CINQUANTENAIRE — Une vue aérienne de la ville de Québec-Ouest qui célèbre cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation. Au premier plan l'hôpital Christ-Roi desservant la municipalité et la région.**

A Giffard

Réunion des parents et des commissaires d'école

Hier soir avait lieu à l'école Ste-Chrétienne une réunion des parents et des commissaires d'école de Giffard.

Le but premier de la rencontre était de s'interroger sur l'importance que l'on doit accorder aux devoirs à domicile et sur les innovations éventuelles qui seront proposées par les responsables de l'éducation.

De nombreux parents ont fait valoir les difficultés rencontrées par leurs enfants dans ce domaine. Toutes les familles ne peuvent fournir à leurs jeunes les conditions propices à ces travaux. De plus, la famille ne saurait jamais fournir les avantages qu'offre une école moderne, sans compter qu'on y trouve la tranquilité qui est nécessaire à la concentration.

D'autres personnes ont rappelé que les parents doivent souvent faire les devoirs de leurs jeunes ce qui ne peut être considéré comme une aide efficace à l'élève qui ne comprend pas.

M. Charles Deblois, commissaire d'école de Giffard a expliqué que l'on en viendrait à une conception différente du travail à domicile, mais que cette mesure même si elle s'avère nécessaire s'opposera aux tenants des méthodes traditionnelles.

M. Claude Caron, directeur général d'école à Giffard, a souligné l'importance que l'on doit attacher à ces rencontres entre les parents et les responsables immédiats de l'enseignement. Les parents ont maintenant l'occasion de dialoguer avec les commissaires d'école; ils auront désormais un rôle plus concret à jouer dans le domaine de l'éducation.

Nomination

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec a nommé AUMONIER à l'Institution Mgr Guay de Lauzon, M. l'abbé Jean-Julien VERREAULT, auparavant aumônier au Mont St-Irénée à St-Irénée de Charlevoix.

Expropriations

La ville payera un montant fixe pour le déménagement

En plus de payer le loyer des personnes déplacées par des expropriations municipales et qui doivent ainsi défrayer le coût de deux loyers en même temps, l'exécutif de Québec a décidé de compenser aussi pour le coût du déménagement occasionné par l'expropriation.

La mesure s'applique surtout pour l'instant aux résidants du secteur où doit être érigée place St-Cyrille, projet de $40,000,000 ou de $20,000,000 (on ne le sait plus très bien) ainsi qu'aux personnes demeurant du côté sud du boulevard St-Cyrille, entre Bourlamaque et des Erables.

Un montant fixe a été décidé par l'exécutif de la ville pour compenser les frais de déménagement. Il s'agit d'une somme de $40 qui sera versée sur demande à ceux qui sont forcés de quitter les lieux expropriés.

On sait qu'il y a un mois, l'exécutif avait pris la décision de verser le montant du loyer où l'expropriation intervient, pour la période où les occupants se sont trouvés un autre logis.

A la suite de cette décision, deux des personnes délogées ont envoyé à la ville des comptes de $268 et de $265 pour frais de déménagement, comprenant série d'articles qui devaient être laissées sur place, tel que prélart, etc.

Leurs comptes avaient été refusés par l'exécutif qui a préféré établir un montant fixe affecté au déménagement en lui-même et non pas aux frais connexes.

Par J.J.

EDITORIAL

La Reine à la table des négociations

Les fonctionnaires et l'Etat du Québec auront-ils le temps de faire le tour de leurs désaccords et de les résorber avant que sonne l'heure "H" ? M. Marcel Pépin se le demande et nous le rejoignons dans son interrogation. Menées mollement pendant des mois, les négociations ont accéléré l'allure, au point d'occuper maintenant les soirées, mais la besogne à abattre demeure considérable. Tout autant qu'un affrontement syndical, les négociations sont devenues depuis le début de la semaine une course contre la montre, dont le gouvernement sera tenté de s'extraire par sa pirouette favorite, l'injonction.

Par cette procédure au maniement si délicat, toujours invoquée à la dernière minute, au moment où il est si facile de provoquer l'exaspération, le gouvernement refile à d'autres des décisions qu'il n'a pas su prendre dans le passé. Que la grève des fonctionnaires constitue une véritable calamité, comme l'a dit M. René Lévesque, on s'en doute, mais alors, que vaut l'octroi d'une liberté dont on supprime l'exercice ? Quels sont, en fait, les services publics qu'on ne saurait suspendre ? Les hôpitaux ? Certes. L'enseignement, surtout à certaines époques ? Sans doute, puisque la Commission des relations de travail vient d'interdire toute grève pour le SPEQ d'ici juillet. L'électricité ? Même chose. Reposons donc la question : pourquoi a-t-on voulu se donner les gants blancs en octroyant un droit de grève dont on se refuse à accepter l'exercice ?

Au plan politique, ou plutôt au plan strictement électoral, il était peut-être normal qu'un gouvernement donne le moteur et demande aux juges de rationner l'essence. La rentabilité de cette méthode ne m'apparaît pourtant pas évidente. Ce n'est tout de même pas devant la résidence du juge Dorion que les membres du SPEQ sont allés manifester leur dégoût, mais bien devant le Parlement. Si le gouvernement recourt à l'injonction dans le cas des fonctionnaires, la quiétude qui disparaîtra ne sera pas celle du juge signataire de l'injonction . . .

Sincère ou opportuniste, le gouvernement a édicté une loi approximative dont il craint aujourd'hui de subir les conséquences. Au plan pratique, l'imprécision de la loi est telle, ainsi que le soulignait hier M. Jean-Marc Léger, qu'elle complique les pourparlers connexes. En effet, pendant que l'énervement et la fébrilité envahissent des négociations qui se déroulent contre la montre, il faut que les deux parties, avec des spécialistes qui seraient plus utiles autour de la table des négociations, poursuivent un débat parallèle et tout aussi harassant pour définir les "services essentiels".

Sans entrer dans le dédale des demandes et des diverses propositions — il ne nous appartient pas, par incompétence autant que par respect pour les parties en cause de nous substituer aux négociateurs—, bornons-nous à souligner que la convention devra éliminer des non-sens d'une étonnante persistance. Citons, à titre d'exemple, le temps supplémentaire que, dans presque tous les emplois, on rémunérait moins cher que le temps normal !

Ces négociations prennent un relief considérable pour peu qu'on les situe dans la revalorisation de la fonction publique qui s'effectue depuis quelque temps. Cet accroissement dans le prestige des fonctionnaires s'est accompagné, comme l'a souligné telle session de l'Institut canadien des Affaires publiques, d'une forte baisse dans le rôle du député. La croissante complexité de notre législation et la cohésion que manifestent les fonctionnaires entraîneront — à moins que les députés se syndiquent eux-mêmes ! — une accélération de notre évolution. En germe tout au moins, les présentes négociations confirment donc le déplacement des lignes de force qu'on pouvait déceler. Conscient sans aucun doute de cette montée de la fonction publique, le pouvoir politique se montre, et c'est compréhensible, d'une extrême prudence dans ses concessions. En revanche, il est d'autant plus incompréhensible qu'il se soit préparé si tardivement à cet affrontement.

Depuis l'époque du célèbre "La Reine ne négocie pas avec ses sujets", nous avons parcouru un long chemin. La Reine mène présentement des négociations avec ses sujets, mais de là à dire qu'elle s'y est préparée . . .

Laurent Laplante

derrière les faits | les institutions

Qu'est-ce que le Conseil privé ?

par Jean-Charles BONENFANT

On a tellement parlé ces derniers temps du Conseil privé et du secret que doivent garder ses membres qu'il est peut-être bon de rappeler ce qu'est au Canada cet organisme qui semble omniprésent mais qui en réalité n'exerce comme tel aucune activité.

EN GRANDE-BRETAGNE

Précisons d'abord que lorsqu'on emploie l'expression "Conseil privé", on peut fort bien référer au Conseil privé de Grande-Bretagne, un organisme qui compte environ 375 membres qui ont droit au titre de "Très honorable". On y trouve les membres du cabinet actuel, les membres des anciens cabinets et un certain nombre de personnes qui y ont été appelées à titre honorifique. C'est ainsi que généralement les premiers ministres du Canada en font partie. Le Conseil privé n'exerce pas de pouvoirs si ce n'est par l'entremise de comités dont les deux plus importants sont le cabinet et le comité judiciaire du Conseil privé qui, jusqu'en 1949, nous servait de tribunal suprême d'appel. C'est d'ailleurs le plus souvent ce comité qu'on désigne sous le nom de Conseil privé. Dieu sait si on l'a maudit dans le Québec à la suite de la décision qu'il a rendue en 1927 à propos du Labrador !

Signalons en passant qu'il existe pour l'Irlande du Nord un Conseil privé spécial.

AU CANADA

Le Conseil privé du Canada est un organisme analogue à celui de la Grande-Bretagne et il existe en vertu de l'article 11 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui se lit comme suit :

"Il existera pour assister et conseiller le Gouverneur général dans le gouvernement du Canada, un Conseil appelé Conseil privé de la Reine au Canada. Les personnes qui en feront partie seront choisies et nommées par le Gouverneur général, et elles prêteront le serment de conseillers privés. Le Gouverneur général pourra, à l'occasion, révoquer les membres du Conseil privé".

Les premiers membres du Conseil privé du Canada furent les membres du premier cabinet de John A. Macdonald et dans les instructions qu'il reçut en 1867, le Gouverneur général fut prié de nommer un président au Conseil privé. Plus tard, on confondit assez souvent dans la même personne le poste de premier ministre et celui de président du Conseil privé, mais il y a quelques années on est revenu à un titulaire distinct pour chaque fonction. La présidence du Conseil privé n'est importante qu'en théorie, mais on peut la valoriser en confiant toutes sortes de tâches au ministre qui l'occupe.

Pendant longtemps, le Conseil privé du Canada ne s'est développé que par des nominations au Cabinet, mais on prit bientôt l'habitude d'y appeler quelques personnages à titre honorifique. C'est ainsi que le duc de Windsor y entra en 1927, lord Alexander, en 1952. En 1953, le premier ministre M. Saint-Laurent y fit même entrer le chef de l'Opposition, M. George A. Drew. En 1957, on y accueillit le prince Philippe, le duc d'Edimbourg. Récemment, on a honoré de cette façon l'ancien président du Sénat, M. Maurice Bourget.

Le Conseil privé est donc un corps plutôt théorique et assez cosmopolite qui d'ailleurs dans l'histoire ne s'est réuni qu'à quelques reprises, en 1952, par exemple pour entendre la proclamation de l'accession au trône de la reine Elizabeth II. L'appartenance au Conseil privé crée cependant entre ses membres certains liens qu'on a rappelés récemment. En y entrant, on prête un serment qui oblige en particulier à garder le secret sur toute question discutée en Conseil privé et à n'en révéler quoi que ce soit à une autre personne, sauf à un autre membre du Conseil privé. En réalité, c'est le secret du cabinet, car le Conseil privé ne compte aujourd'hui que pour autant qu'il se manifeste par son comité le plus important qui est le cabinet actuel, ne violerait pas son serment de discrétion s'il se confiait à un autre conseiller privé, membre d'un ancien cabinet. Le secret des délibérations du cabinet n'est pas tant assuré par le serment que par des conventions. Sans ce secret, de franches discussions seraient impossibles au Cabinet, et la solidarité ministérielle ne pourrait pas subsister longtemps.

On peut cependant être libéré du secret du Cabinet ou mieux du Conseil privé par le Gouverneur général, en réalité par le premier ministre qui fait agir le premier. On a l'habitude de le faire lorsqu'un ministre doit expliquer les circonstances de sa sortie du cabinet. Ce fut le cas, en 1944, lors de la démission de M. Ralston, si bien que ce dernier put déclarer à la Chambre des Communes le 29 novembre 1944 : "Ce qui s'est passé au Conseil privé a été passablement mis à jour dans le présent débat, et surtout dans le discours que prononçait, l'autre soir, le premier ministre. La Chambre et la population ont appris à peu près tout ce qui s'est passé à nos délibérations. Ce qui est permis au premier ministre du Canada devrait, il en conviendra certainement, être également permis à un humble ancien ministre".

Tout cela peut sembler bien désuet et bien poussiéreux, mais, malgré tout, l'existence d'un Conseil privé en dehors du cabinet correspond à une nécessité, la nécessité d'un vaste club qui englobe ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui l'ont exercé, un club où l'on respecte certaines règles malgré des passions politiques. Mais encore faut-il qu'on les respecte !

VOTRE OPINION VOTRE OPINION VOTRE OPINION

La réforme liturgique

M. le Rédacteur,

On nous a toujours appris que l'Eglise catholique était universelle et que contrairement aux nombreuses sectes protestantes, que vous assistiez à la messe à Québec, à New York ou à Rome, c'était partout les mêmes prières et les mêmes chants. Malheureusement cela ya devenir un peu plus gênant aujourd'hui de nous enseigner la même chose et il n'est plus nécessaire d'aller bien loin pour se rendre compte que nous ne sommes pas si catholiques que ça. Assistez à la messe dans certaines paroisses et vous entendrez du latin tout au long de la messe. Dans d'autres, en français du commencement à la fin. Ailleurs, une partie en français et l'autre en latin. De plus dans certaines paroisses, l'on chante la messe de l'assemblée, dans d'autre, la messe du Père Martel, ailleurs, celle de Dom Mercure, et combien d'autres. C'est curieux comme la réforme liturgique a suscité de nombreux talents de compositeurs. Espérons que le soldat Lebrun n'aura pas envie d'en composer une lui aussi . . .

Quand on pense que l'on demande aux fidèles de chanter à la messe ! Je me demande un peu comment vont faire ceux qui déménagent tous les ans . . . S'il y en a un qui réussit à apprendre tout ça, on aura bien raison de dire que "Lui y connait ça". Même nos vieux cantiques populaires sont remplacés par des psaumes de la Bible de Jérusalem comme ceux-ci par exemple : Clameur qui secoue le désert, qui secoue le désert de Cladès; clameur qui tord les térébinthes, le Seigneur dépouille les futaies"; ou encore. "On s'en va, on s'en va pleurant : On porte la semence; on s'envient, on s'en vient, en chantant, on rapporte les gerbes". C'était peut être bien touchant au temps de Moïse, mais franchement aujourd'hui...

Dans quelque temps, on dira aussi : "Notre Père qui es aux cieux, que ton règne vienne", etc . . . C'est curieux il me semble qu'il a toujours été de mise de dire vous à ses parents, aux religieux ou aux personnes plus âgées, et à plus forte raison au Bon Dieu. On parlait peut-être Joual, mais on était plus poli. Me voyez-vous dire à mon curé : "Veux-tu me donner un reçu de charité ?" Je crois que l'on a bien raison de chanter plusieurs fois durant la messe "Seigneur, prends pitié".

Emile SIMARD,
Québec

Un éventuel gros atout pour le port de Québec

Le port de Québec verra-t-il, dans un avenir plus ou moins rapproché, arriver et s'arrêter devant le Cap Diamant des cargos dont la capacité de transport s'échelonnerait entre 85,000 et 150,000 tonnes, voire 200.000 tonnes ? C'est ce que souhaite ardemment le Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec métropolitain. Ce dernier fonde ses espoirs sur les tendances actuelles de la navigation océanique et formule, en prévision de l'éventuelle venue chez nous de ces géants des mers, un voeu auquel l'on pourra, souhaitons-le, donner bientôt suite.

Il s'agit du creusage à 45 pieds de profondeur, à marée basse, du chenal du Cap-Brûlé, situé au nord-est de l'Ile d'Orléans. M. Albert Boulet, nouveau président du B.I.C.Q.M., en faisait mention dans une récente causerie. De son côté, en juillet 1965, M. Yves Poisson, directeur général adjoint du même organisme, insistait sur ce point dans un mémoire préparé pour le Bureau et plaidant auprès d'Ottawa, relativement aux silos du port de Québec.

De ces deux exposés, il ressort ceci : On a mis en chantier, ici et là, d'immenses navires qui pourront, en un sens, transporter du pétrole, pour ensuite, au retour, prendre à leur bord des cargaisons complètes de blé. Ces géants des mers pourraient venir à Québec, à une condition : C'est que, sur une distance d'environ 11 milles, soit draguée à une profondeur de 45 pieds, la passe dite du Cap-Brûlé. Le Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec métropolitain s'est attelé à la tâche de faire des démarches pour l'obtention dudit creusage. Il a entrepris et poursuivra cette année même, aux dires de M. Boulet, *"une étude plus fouillée et plus technique de cette question"*. Il espère *"ainsi pouvoir vaincre les dernières résistances à la réalisation de ce projet majeur"*.".

Majeur, de fait, pareil projet qui *"ferait de nouveau de Québec un terminus maritime"*. Comment ne pas souhaiter que débouchent un jour, sur des résultats concrets, les études et démarches du B.I.C.Q.M. ? Puissent avant longtemps les Québécois souhaiter la bienvenue aux cargos de 85,000, 100,000, 150,000 et 200,000 tonnes !

Odilon ARTEAU

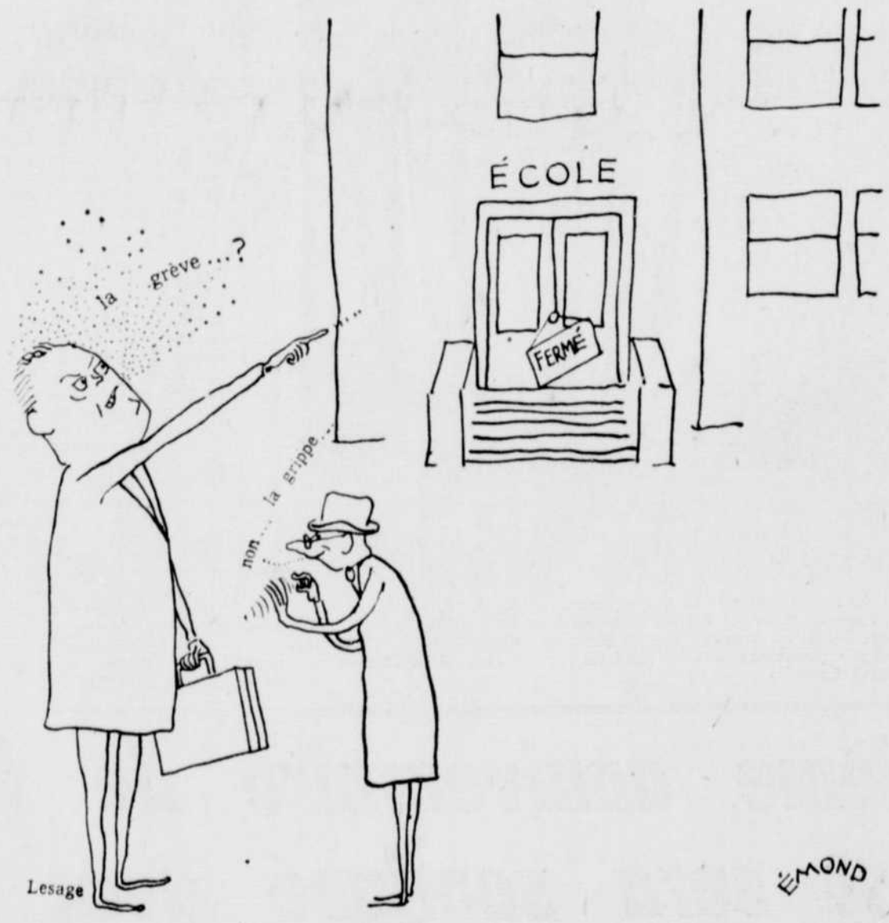

Le choix d'un sénateur

Texte d'une résolution adoptée par les membres du Conseil général de l'Association canadienne-française au cours de l'Assemblée régulière du 5 mars 1966.

"Les membres du Conseil général de l'Association Canadienne-française de l'Alberta réunis en Assemblée plénière le 5 mars 1966, ont pris connaissance de la nomination récente au Sénat canadien d'un successeur à l'honorable Aristide Blais décédé.

Le Conseil général déplore le fait que le nouveau sénateur ne soit pas de langue française pour les raisons suivantes :

1— L'Association Canadienne-française de l'Alberta avait communiqué, en plus d'une circonstance, avec le Très Honorable Premier Ministre et lui avait demandé de respecter la tradition qui exige un représentant de langue française à la Chambre Haute pour chacune des provinces de l'Ouest.

2— Dans l'esprit de la constitution canadienne, les deux races fondatrices sont partenaires égaux dans la Constitution, non seulement dans le Québec mais dans toutes les provinces du Canada.

3— L'une des importantes fonctions du Sénat canadien est la protection des groupes minoritaires contre l'imposition des désirs d'une majorité et cela ne peut s'accomplir sans représentation.

4— L'unité du Canada exige que les Canadiens de langue française maintiennent leur influence partout au pays et surtout à la Chambre Haute.

5— Un bon nombre de citoyens albertains de langue française sont éminemment qualifiés pour siéger au Sénat.

En conséquence, le Conseil général décide de faire connaître au Premier Ministre son amer désappointement, et le prie de remédier à la situation le plus tôt possible.

Il est également décidé de donner à cette requête la plus grande publicité dans toutes les provinces dans le but d'obtenir l'appui de tous les groupes et individus influents qui partagent cette opinion."

La voix des jeunes

Le réveil des Normaliens

par **Gilles Dubé,**
directeur régional de la F.N.Q., Québec

Renfermé, individualiste, apathique et désintéressé de sa conscience sociale d'une part, ignoré, sous-estimé, voire même méprisé d'autre part par "l'élite intellectuelle" du monde étudiant, le milieu normalien est enfin sorti de sa léthargie ! Depuis trois ans, la FEDERATION DES NORMALIENS DU QUEBEC a entrepris de "sonner le réveil" chez ses membres. Et elle y a réussi, à l'étonnement même de ses dirigeants et au grand ébahissement des associations similaires d'autres milieux étudiants.

Après avoir axé sa politique sur l'INFORMATION et la STRUCTURATION interne, la Fédération, notre Fédération, dirige cette année son action d'après deux thèmes bien précis : DEMOCRATISATION et SOCIALISATION. Et pour venir concrétiser ces principes, les réalisations pratiques ne manquent pas.

Au niveau provincial, et dans chacune des huit régions, il fut décidé de créer quatre comités en vue de répondre aux besoins les plus immédiats du milieu normalien. Tout d'abord, comme tout mouvement qui se respecte, il nous fallait un **JOURNAL**. Le **F.N.Q.** distribué aux 13,000 normaliens de la province, présente régulièrement la politique de la Fédération, informe les autres milieux de nos réalisations et de nos revendications tout en permettant à tous de faire connaitre leurs opinions. Un **COMITE TECHNIQUE** fut chargé de visiter les Associations locales, d'en créer où elles n'existent pas encore, de trouver des moyens pour intégrer le plus possible, chez les normaliens, la cogestion et l'auto-discipline dans leur vie de tous les jours. Comme le normalien n'est pas simplement un "élève" mais bien un "élève-maitre", il fallait un autre comité pour diriger notre ligne de conduite dans le domaine professionnel. Ce rôle, accordé au **COMITE DE PEDAGOGIE-EDUCATION**, vient de se réaliser pleinement par la tenue d'une Semaine de l'Education, à l'échelle provinciale et régionale, et dont le thème portait sur "L'HUMANISME et L'EDUCATION". Ce comité prépare actuellement un mémoire sur la formation des maitres, mémoire qui sera présenté au ministère de l'Education, après avoir été soumis à l'Assemblée générale du prochain congrès annuel, qui se tiendra à l'Ecole normale Laval de Québec, les 1, 2, 3 et 4 avril prochain. Enfin, pour permettre aux normaliens de développer leur personnalité et mettre en valeur les talents individuels, on confia à un **COMITE ARTISTIQUE** le soin d'organiser des activités à portée sociale et culturelle. Entre autres, mentionnons le "Concours littéraire" auquel 259 participants et participantes se sont inscrits, et dont les résultats seront publiés bientôt.

Par l'entremise de leur fédération, les normaliens font aussi partie d'une centrale syndicale professionnelle : La Corporation des Instituteurs et Institutrices Catholiques (C.I.C.). Un comité conjoint étudie présentement quel sera la valeur du statut particulier du normalien au sein de la Corporation.

Distribuée aux normaliens membres de la F.N.Q., une carte d'identité spéciale leur permet d'obtenir des réductions assez appréciables dans divers magasins. A l'heure actuelle, 45 établissements commerciaux de toutes sortes, dans la ville de Québec, ont accepté de nous accorder de telles réductions. Et ça continue !

Le triple accent syndical, professionnel et social de la politique normalienne permet aux membres de la F.N.Q. de se tenir à la fine pointe de l'évolution, non seulement dans le monde étudiant, mais sur tous les autres plans qui intéressent si gravement le monde de l'éducation. Les écoles normales vivent à l'heure présente une époque-charnière pour leur avenir. Les normaliens le savent et c'est parfois avec grande justesse qu'ils manifestent leurs appréhensions devant les réactions d'un ministère qui cherche encore la panacée à ses problèmes complexes, et devant un public trop mal informé des impasses dans lesquelles luttent professeurs et étudiants.

La F.N.Q. ne prétend pas être une panacée. Non. Elle vise avant tout à faire prendre conscience aux normaliens de leur entité collective. Ni plus bêtes, ni meilleurs que les étudiants d'autres milieux, les normaliens représentent un groupement assez fort pour faire valoir ses opinions et exiger que l'on respecte ses droits. Prête à faire front commun avec d'autres Associations pour tenter de solutionner certains problèmes qui présentent un facteur commun chez tous, la F.N.Q. doit cependant mener d'une façon prudente mais ferme, une politique bien précise afin de sauvegarder ce qui revient de droit au statut particulier de l'"élève-maitre".

Et d'ailleurs, les traits particuliers de cette ligne de conduite que nous tenons, les normaliens eux-mêmes, de tous les milieux de la province, en ont reconnu le bien-fondé. De 3,000 membres qu'elle groupait en mai dernier, la F.N.Q. en compte actuellement 7,000, soit un peu plus de la moitié de toute la population normalienne du Québec. Des comités régionaux bien structurés, des rencontres fréquentes avec les dirigeants provinciaux, un système d'information efficace, un dialogue franc et ouvert ont permis cette expansion rapide, expansion qui se continue sans cesse. L'individualisme et l'obstructionnisme n'ont jamais rien apporté de positif. Tous le savent. Si, à cause de certains malentendus ou même de certains conflits de personnalités, l'on a vu dans la F.N.Q. un organisme qui veut faire "bande à part", c'est tout simplement que les normaliens se sont réveillés. Ils ont pris conscience de leurs propres problèmes et ont entrepris de les cerner, d'y apporter des solutions.

Cette façon d'agir est d'ailleurs l'une des plus grandes formes de collaboration que nous puissions fournir au syndicalisme étudiant en général. Si le secteur normalien se structure, progresse, élève son niveau, indirectement, tout le milieu étudiant du Québec en profitera. QU'IL LE VEUILLE OU NON, pour la simple raison que "travailler sur des éducateurs, c'est travailler sur des multiplicateurs".

Assises nationales des Equipes Seréna en avril

Sainte-Thérèse (C.C.C.) — Les équipes Seréna des provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick tiendront leurs assises nationales samedi le 23 avril 1966, dans les murs du Séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville.

Premiers artisans de l'enseignement de la méthode sympto-thermique dans la province de Québec en 1955, Gilles et Rita Breault, de Lachine, assisteront à cette importante journée d'étude comme couple-président et secrétaire-général du Centre de Liaison des équipes Seréna.

La journée d'étude sera présidée par le couple Raymond et Marie-Paule Doyle, de Hull, qui assure la vice-présidence du mouvement.

Plus de 500 personnes assisteront à cette rencontre au niveau national, en plus de représentants de l'Etat du Connecticut, aux Etats-Unis, où la méthode sympto - thermique comme moyen de régulariser les naissances reçoit également une large diffusion grâce au travail du premier sexologue canadien-français, le docteur Claude Lanctôt, de Boston.

Le groupe Seréna compte plus de 260 moniteurs officiels et moniteurs en formation répartis dans trois provinces du Canada en plus de nombreux conseillers spirituels, et du groupe médical qui s'intéresse au problème de la régulation des naissances et assure de SERENA des bases scientifiques solides.

Le mouvement Seréna accepte la régulation des naissances comme une valeur profondément humaine. Et la méthode sympto thermique qu'il enseigne repose sur un aspect très particulier : la fécondité RESPONSABLE du couple où la conscience chrétienne y trouve l'occasion de jouer son rôle. Par ailleurs, la dignité, l'autonomie et les droits de la personne humaine sont respectés.

Le programme de la journée comporte l'exposé d'un couple-moniteur sur "L'Experience de SERENA en milieu défavorisé", le témoignage de trois couples-moniteurs sur "L'Expérience de Seréna auprès des fiancés", un travail des participants répartis dans une quinzaine de commissions, une allocution d'un invité de marque au cours de la soirée, l'exposé d'un conseiller médical sur le thème "Accord charnel" et celui de l'aumônier national, M. l'abbé René Viau, de Saint-Jérôme, sur la "Morale Conjugale: valeurs à promouvoir".

DEUX EDUCATRICES DE GRANDE CLASSE

Au temps de Marie de l'Incarnation, première éducatrice de Québec et fondatrice des Ursulines, et de Mère Bourgeoys, première éducatrice de Montréal et fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, une éducation ferme et douce, qui dispense les connaissances rudimentaires, est celle qui convient aux premiers Canadiens. Avec patience, ces femmes merveilleuses éveillent, épanouissent le cœur, l'esprit et l'âme de leurs élèves. PASTEUR recommandera plus tard : *Ne cherchez pas à éviter à vos enfants les difficultés de la vie; apprenez-leur à les surmonter.* C'est justement ce qu'ont fait les pionnières de l'éducation chez nous. Elles ont formé des chrétiennes et des mères de famille selon les exigences de la société du temps. Elles ont compris avant lui cette parole de GERSON : *La où l'amour fait défaut, à quoi sert l'instruction ?*

Les jeunes Canadiens, à la naissance de notre pays, ont tenu Mère Bourgeoys et Marie de l'Incarnation en très haute estime et leur ont gardé leur affection longtemps après le mariage. Ce témoignage constitue le meilleur certificat de compétence qui soit.

Les catholiques suisses et la lutte contre la famine en Inde

Lucerne (C.C.C.) — La Conférence des évêques de Suisse et le Conseil de fondation de l'Action de Carême ont décidé de contribuer à la lutte contre la famine en Inde par un don de 250,000 dollars.

Cette somme, versée immédiatement, sera prélevée du montant de l'Action de Carême 1966.

Ce don constitue une réponse à l'appel angoissé de Paul VI, demandant de généreux sacrifices afin de préserver l'Inde d'une catastrophe aux conséquences imprévisibles. Cette initiative a été prise après entente avec l'Union suisse de Caritas.

Bien que le résultat du sacrifice de Carême de cette année ne soit pas encore connu, il importait d'agir rapidement. Cette mesure constituera certainement une stimulant aux efforts entrepris dans les paroisses. Cette décision de l'Action de Carême veut également être un encouragement pour les paroisses et les particuliers à faire un geste généreux en faveur de ceux qui souffrent de la faim en Inde.

M. l'abbé Lucien Labelle à Rome

Montréal (C.C.C.) — Le directeur de l'Office Catholique national des Techniques de diffusion, M. l'abbé Lucien Labelle, a quitté Montréal pour Rome, où il assiste cette semaine à la réunion des consulteurs de la Commission pontificale des moyens de communication sociale.

La réunion se tien du 21 au 28 mars et elle a pour but d'étudier le projet d'Instruction pastorale que la Commission pontificale doit publier.

Un autre Canadien, M. l'abbé Jean-Marie Poitevin, p.m.é., est également au nombre des consulteurs de la Commission pontificale.

La loi espagnole sur la presse

Madrid (C.C.C.) — Le journal madrilène "Ya" écrit, au sujet de l'approbation par les Cortès de la nouvelle loi sur la presse, présentée par M. Manuel Fraga Iribarne, ministre de l'information et du tourisme: "Nous espérons que l'administration se maintiendra dans la ligne d'équilibre, de bon sens et de pondération que demande la situation actuelle du pays".

"On trouve dans cette loi, ajoute le journal, plus de liberté de mouvement qu'on ne le pense, bien qu'il reste des secteurs qui demandent une bonne part de sagesse".

Les catholiques dans la vie politique

Rome (C.C.C.) — La présence "autonome et responsable" des catholiques dans la vie politique est non seulement légitime mais indispensable tant que le communisme restera égal à lui-même.

C'est ce qu'écrit dans "L'Osservatore della Dominica" M. Federico Alessandrini, en relevant les polémiques que suscitent en Italie comme dans d'autres pays, la participation des partis et mouvements d'inspiration catholique à l'activité politique.

Après avoir fait ressortir que si les régions communistes proclament que la religion est une "affaire privée", pour les partis communistes il n'en est pas ainsi car ils se sont donné pour tâche d'éliminer par la persuation le "préjugé religieux", l'auteur conclut:

"Lorsque la protection des libertés fondamentales serait assurée par des formations politiques, au besoin "laïques", il pourrait se faire qu'une présence unitaire des catholiques ne serait plus nécessaire, mais même alors un témoignage chrétien, libre, pour une société plus équitable, serait nécessaire dans les activités ayant un contenu temporel, comme disait Jean XXIII. Et cela n'est pas de l'"intégralisme"."

En 1965

L'activité du Saint-Siège

Rome (C.C.C.) — Mgr Angelo Dell'Acqua, substitut de la Secrétairerie d'Etat, a présenté au Pape le volume sur les activités du Saint-Siège en 1965.

Le volume, élaboré par Mgr Moretti, de la Secrétairerie d'Etat, qui assistait à l'audience, comporte pour la première fois un index alphabétique et analytique sur les différents sujets en rapport avec les événements relatés.

Des photographies illustrent les rencontres du Pape sous leurs différents aspects officiels, oecuménique, pastoral, familial.

Paquet

• ST-ROCH • PLACE LAURIER

TOUT POUR ACCUEILLIR PAQUES EN BEAUTE

Paletot imperméable

50% Fortrel et 50% Avril

Le fameux paletot imperméable avant-garde Croydon traité au Scotchgard qui le rend à l'épreuve des taches et de l'eau. Des plus facile d'entretien, lavable et conservant sa belle apparence soignée et irréprochable. Coupe nouvelle à manches semi-raglan et quatre boutons dissimulés. Tailles 34 à 46 dans le beige, gris, noir et bleu.

35.00

Paletot Croydon

Imperméable 100% coton

Un modèle très pratique, de style classique pour le jeune homme. Modèle ceinturé à double croisure. Coupe ample permettant entière liberté de mouvement, assurant tout le confort recherché dans un bon vêtement. Choix de beige foncé et de bleu. Tailles 34 à 40.

29.99

Imperméable Croydon

popeline de coton

Imperméablilisé. Une ligne à prix populaire de même style que le précédent à manche semi-raglan pour plus d'aisance. Pratique par mauvais temps comme par le beau temps. Offre l'avantage d'un manteau de bonne coupe et d'apparence impeccable en plus de son imperméabilisation. Dans le beige seulement. Entièrement doublé. 34 à 44.

19.99

Paquet, confection pour hommes, rez-de-chaussée.

AUSSI EN VENTE A PLACE LAURIER.

STATIONNEMENT GRATUIT DE 2 HEURES AVEC TOUT ACHAT DE 2.00 OU PLUS. REC LAMEZ VOTRE TIMBRE A NOTRE COMPTOIR BELL AU REZ-DE-CHAUSSEE.

Nouvelles de la banlieue

Evaluation de $17,252,985 à Ville Les Saules

L'évaluation municipale à Ville Les Saules a augmenté de près de $6 millions, après homologation du rôle cette semaine par le conseil municipal. De $11,-379,225 qu'elle était l'an dernier, l'évaluation est passée à $17,252,985, soit une augmentation de $5,-873,760. Cette augmentation est due certes à la hausse de la construction continuellement à la hausse dans cette municipalité mais aussi du fait que l'évaluation jusqu'ici à 75% de la valeur réelle est passée à près de 100% de la valeur réelle.

Avec le nouveau rôle, l'évaluation imposable dans la ville s'élève à $15,276,365. Elle était de $10,480,040 sous l'ancien rôle. Il s'agit d'une augmentation de $4,796,325.

Pour les biens non imposables, l'évaluation a plus que doublé. De $899,185 qu'elle était l'an dernier, elle a monté à $1,976,620, soit une augmentation de $1,077,435.

UN SURPLUS FINANCIER A LORETTEVILLE

La municipalité de Loretteville a terminé son dernier exercice financier avec un surplus de $22,192. C'est ce que révèle le rapport déposé par les auditeurs de la cité lors de la dernière assemblée régulière du conseil municipal.

En 1965, les revenus de la municipalité se sont élevés à $641,877, alors que les dépenses encourues se sont chiffrées à $619,685, pour laisser un surplus brut de $25,604. Cependant ce surplus a été diminué de quelque $3,000., par suite du déficit qu'a entraîné à la municipalité l'exploitation de l'aqueduc municipal. A la suite de ce déficit qui fut de $3,412, le surplus net s'élève donc à $22,192.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE ST-FOY: AUX CONTRIBUABLES DE SE PRONONCER

Le 31 mars prochain les propriétaires de Ste-Foy auront à se prononcer sur le règlement municipal 1081 décrétant l'érection d'une bibliothèque de $350,000 dans la cité, et autorisant pour ce faire un emprunt d'environ $217,000.

C'est ce qu'a décidé le conseil de Ste-Foy lors de sa dernière séance régulière. On se souvient que lors de la séance du 8 mars dernier les édiles avaient décidé, sous prétexte que les restrictions de crédits affectent la cité dans ses travaux de construction ,de différer l'engagement des ingénieurs qui auraient assuré dans un avenir rapproché l'érection de la bibliothèque municipale, un projet du centenaire subventionné par les deux gouvernements, et dont le coût de réalisation pour la ville avait été fixé à $200,000.

Or, lors de la dernière séance le maire Noël Carter a expliqué que les membres du conseil, avec l'approbation des corps intermédiaires de la ville, ont décidé, après études des dépenses capitales devant être effectuées à même les prévisions budgétaires de l'année en cours, de différer à la fin de 1966 l'exécution de travaux d'aqueduc de $400,000., près de la côte de Cap-Rouge, pour ainsi permettre la construction dès cette année de la bibliothèque municipale.

Aucun échange Pearson-Lesage

Des nouvelles ont rapporté cette semaine que M. Lester B. Pearson aurait déclaré à Ottawa avoir reçu du Québec un document qu'il n'avait pas encore lu mais qu'il présumait être les amendements que le Québec réclamerait à la formule Fulton-Favreau.

Le chef de l'opposition M. Daniel Johnson a questionné le premier ministre Jean Lesage à ce sujet hier.

Le premier ministre s'est empressé de répondre qu'il n'avait eu avec M. Pearson aucun échange de correspondance au sujet de la formule FF, sauf les lettres déjà déposées en Chambre.

FAITS DIVERS

Elle ne peut survivre à ses brûlures

Mlle Thérèse St-Pierre, 40 ans, qui avait été transformée en une véritable torche humaine, mardi après-midi, lors d'un incendie dans sa demeure du 258 de la rue St-Joseph, à Lauzon n'a pu survivre aux brûlures qu'elle s'était infligée.

Mlle St-Pierre est décédée, au début de la soirée hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis où elle était sur une surveillance compiète depuis son transport par la maison Gauthier. Un porte-parole de l'hôpital a dit que ses brûlures devaient être atroces.

Un enfant qui jouait avec des allumettes

Selon le premier rapport du lieutenant-investigateur Benoit Lafrance, du Commissariat des incendies de la ville de Québec, c'est un enfant qui jouait avec des allumettes ou un briquet dans un lit du troisième plancher qui a causé l'incendie qui a détruit une vieille maison de bois acculée au pied de la falaise sur la rue Champlain, au cours de l'avant-midi, hier.

La mère de famille a dit aux enquêteurs que vers 8 h. 30, son jeune bambin était venu lui dire que le lit était en feu, à l'étage supérieur. Elle monta pour se rendre compte par elle-même, mais les flammes s'attaquaient déjà aux murs de la chambre.

On sait qu'une vingtaine de personnes ont été jetées dans la rue, à la suite de cet incendie. Au rez-de-chaussée résidait la famille Gérard Voiselle; au second plancher vivaient les familles Allen Eagean et Louis Gagné. Un total de 16 personnes abritait cet étage.

X X X

Un jeu qui nécessite la sortie des sapeurs

Le feu qui a endommagé un logement du 620, de la 7e Rue, à Limoilou, au début de l'après-midi, a été allumé par deux jeunes garçons de 10 et 11 ans qui jouaient avec des boîtes de carton et des allumettes.

C'est un voisin qui a eu vent de l'affaire et qui a téléphoné à la Centrale de police. Il a dit avoir entendu comme un bruit de vitre cassée.

Les deux garçons ont pris la fuite lorsqu'ils ont entendu venir. L'un d'eux a toutefois été attrapé, et un voisin qui prend soin de la maison lui a servi une magistrale râclée. Les sapeurs n'ont mis que quelques minutes pour maîtriser la situation.

Visitez la grande **EXPOSITION D'AUTOMOBILES 1966**

à la Place Fleurs de Lys

DU 24 MARS AU 2 AVRIL

PLACE FLEUR DE LYS

VOYEZ DE PRES LES VOITURES QUE VOUS ADMIREZ SUR LA ROUTE

SALON de L'AUTO "66" (PRINTEMPS 66)

FORD - FALCON
FAIRLANE
THUNDERBIRD
MUSTANG

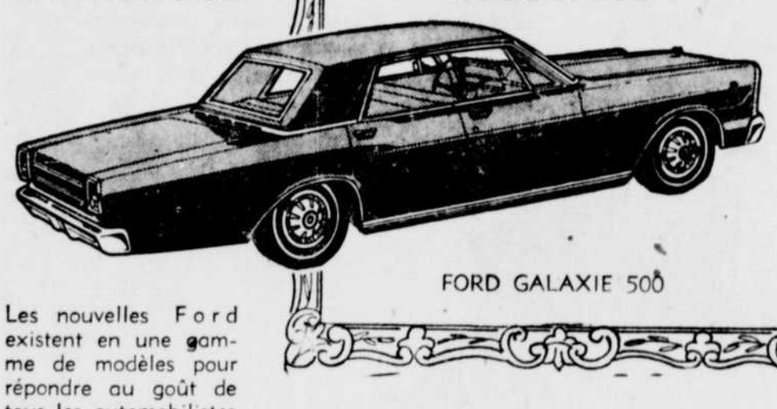

FORD GALAXIE 500

Les nouvelles Ford existent en une gamme de modèles pour répondre au goût de tous les automobilistes et aux besoins de toutes les familles.

CHAMPLAIN AUTO•FORD INC.

777 BOUL. CHAREST O. QUÉBEC / 681-0611

Les concessionnaires autorisés d'automobiles du Québec Métropolitain ont fait groupe pour présenter à la population les toutes nouvelles créations des grands manufacturiers pour 1966.

Qu'y-a-t-il de nouveau dans les voitures 1966? comment sont les moteurs, les finis intérieur ?

Qu'offre-t-on de plus dans le domaine de la sécurité ? Voilà autant de questions auxquelles vous pourrez avoir les réponses en parcourant cette exposition. Le retour du printemps ne manque jamais de susciter un intérêt accru pour les nouvelles voitures et cette exposition est l'occasion toute désignée pour bien vous renseigner et vous documenter sur

L'Automobile 1966

PLACE FLEUR DE LYS

SALON DE L'AUTO '66 du 24 mars au 4 avril

A notre kiosque, voyez les

SUPERBES VOITURES RAMBLER

Toujours plus belles — toujours meilleures.

PAVILLON RAMBLER INC.

2025 boulevard Charest O., Ste-Foy

Tél. : 681-4631

PLACE FLEUR DE LYS SALON DE L'AUTO '66 DU 24 MARS AU 4 AVRIL

OLDSMOBILE
CHEVROLET
CHEVELLE
CORVETTE
CORVAIR
ENVOY

Nous serons heureux de vous accueillir à notre kiosque et de vous fournir tous les renseignements désirés.

ROGER BARRÉ
AUTOMOBILES LTEE
1095 de la Canardière — 529-3331

PLACE FLEUR DE LYS

VOYEZ LA PLUS SPORTIVE DES VOITURES SPORT au SALON DE L'AUTO "66 – DU 24 MARS AU 4 AVRIL

MG

La voiture sport la plus populaire au monde

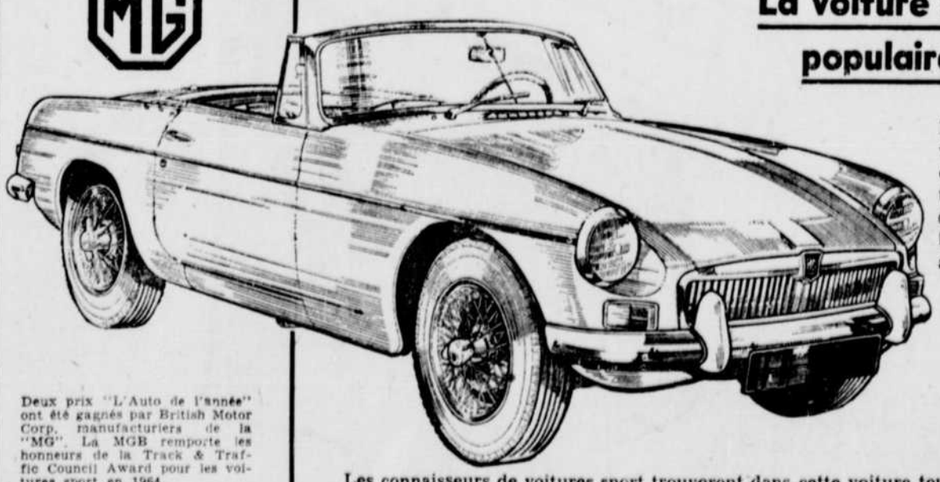

La voiture sport qui se vend le plus... qui offre plus de perfectionnements dans le domaine de l'automobile. Souple, puissante, agréable à conduire.

Construite par: BRITISH MOTOR CORP. les plus anciens manufacturiers de voitures sport.

Deux prix "L'Auto de l'année" ont été gagnés par British Motor Corp. manufacturiers de la "MG". La MGB remporte les honneurs de la Track & Traffic Council Award pour les voitures sport en 1964.

Les connaisseurs de voitures sport trouveront dans cette voiture tout ce qu'ils désirent.

Voyez la MGB à notre kiosque à la Place Fleur de Lys.

GARAGE O. GOSSELIN INC.

185, Avenue St-Sacrement, Québec 8 — Tél.: 681-0525

Aussi en montre : Huit modèles différents — Austin 1100 et 1800, Austin Mini, Mini-Cooper, Austin A-60 Cambridge, Austin Healey, Sprite Mk III, MG Midget.

PLACE FLEUR DE LYS du 24 mars au 4 avril SALON DE L'AUTO "66

CARETTE AUTOMOBILES LTÉE

2060 Boul. Charest-Ouest — Tél. : 681-7371

vous invite à voir et à examiner les

VOITURES RENAULT

60 ANNEES DE PROGRES 1906 - 1966

La Renault 10 Major pour 1966, fabriquée au Canada. Elle a tous les avantages de la Renault 8 qui fut nommée voiture de l'année. Elle est cependant plus longue, plus élancée, plus luxueuse. Fabriquée ici-même, au Québec, elle est conçue pour s'accommoder des pires intempéries et des plus mauvais chemins.

Faites-lui faire un bout "d'essai" aujourd'hui même!

Maintenant fabriquée au Québec

ST-PASCAL AUTO LTEE

1265, de la Canardière, Québec — Tél. : 529-0628

MAISONNEUVE AUTOMOBILES ENR.

136, Maisonneuve, Québec — Tél. : 529-8135

EMPLOYÉS DE LA PROVINCE EN BLOC AU ROC CE SOIR

LE RAPPORT DE VOS NÉGOCIATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

VOUS SERA PRÉSENTÉ
CE SOIR À 8hrs AU

PATRO ROC AMADOUR

VOTRE AVENIR EN DÉPEND

SOYEZ-Y TOUS

EN BLOC AU ROC

À VOUS DE DÉCIDER

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC (CSN)

Inventaire avant la supression de la Régie des Loyers (la FTQ)

MONTREAL — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, s'en est sévèrement pris au leader ministériel du Conseil législatif, M. George Marler, pour avoir mis en doute la nécessité de la Régie des loyers.

"M. Marler raisonne en notaire, dit-il, quand il invoque l'abondance de logements pour justifier l'abandon de la loi permettant la conciliation entre locataires et propriétaires. Quand bien même on multiplierait la construction des garçonnières luxueuses, ce n'est pas ça qui fournit aux familles nombreuses l'habitation à loyers modiques dont elles continuent d'avoir besoin."

Le porte-parole de la FTQ a déclaré que sa centrale n'acceptera jamais la suppression de la Régie des loyers sans que l'on ait au préalable effectué un inventaire sérieux des logements disponibles et fait la preuve que les familles dans le besoin peuvent se reloger convenablement à des prix abordables dans le cas où leur propriétaire actuel hausserait leur loyer.

● **CONCERT — La chorale de l'Université Laval, sous la direction de Mlle Chantale Masson, donnera, jeudi le 31 mars 1966, un concert de chant chorale en l'auditorium du Palais Montcalm à 8.30 p.m. Ce concert comportera l'interprétation de pièces classiques: Jubilate Deo Omnis Terra de Gabrieli, Plange quasi Virgo de M. A. Ingenieri, de chants de la Renaissance: Français: Tourdilon, La fille du Labouroux, Le Bateau qui s'endort. Ce n'est là qu'un aperçu du répertoire varié et qui saura plaire au public québécois auquel une invitation est lancée.**

la peinture qui dure

National

en SPÉCIAL

4 produits de grande renommée

EN VENTE (pour un temps limité) CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES NATIONAL.

QUEBEC

J.-A. BROCHU, 230 rue Durocher
G. MAGNAN, 302, Montmartre
QUINCAILLERIE DUROCHER, 548 rue Durocher
QUINCAILLERIE J.-M. JOBIN, 761 ouest, St-Vallier
MARCHE STE-THERESE (S.P.) 639 rue Ste-Thérèse
MADEAU & JOLIN, 85, De Gaspé
MAURICE JOLIN, (S.P.) 1198, 4e Avenue
TRUDEL & FRERES, (S.P.) 745, Sutherland
HENRI CARRIER, 458, 1ère Avenue
EPICERIE DU COIN, 1304, Ozanam
EPICERIE GAUMOND, 4665, 1ère Avenue
LIONEL GINGRAS, 154, ave Lamontagne
HEBERT INC., 397, de la Canardière
JOS. LAHOUD INC., 297, de la Couronne
MARCHE ST-ALBERT, 117, des Peupliers
FERLAND & FERLAND, 445, boul. Pierre Bertrand
PAUL GAGNE, 94, Turcotte
HONORE PARENT, 164 ave Pronix

COMTE QUEBEC

JOS. BELANGER, 1, St-Bonaventure, Charlesbourg
MAGASIN COOP., 7370, 3ième Ave O., Charlesbourg
EMILE LORTIE, (S.P.) 280, ave Seigneuriale, Beauport
A. ROBITAILLE, 81, boul. Pie XII, Beauport
ROLAND BOISSONNEAULT, St-Emile, Québec
OSCAR FALARDEAU, 303, boul. l'Ormière, Neufchâtel
PHYDIME MAUGER, 500, boul. Bastien Neufchatel
QUINCAILLERIE GODBOUT, 374, boul. l'Ormière, Neufchâtel
SUPER MARCHE DURAND, 2950 ouest, St-Vallier, Ville Les Saules
ROSARIO PAQUET, 1419, rue St-Paul, Ancienne-Lorette
EDGAR RHEAUME, Lac St-Charles, Québec
HENRI VAILLANCOURT, Boul. Pie IX, Val St-Michel

LEVIS

PAUL BERNIER, 42, rue St-Laurent, Lévis
CARRIER & CARRIER, 575, rue Commerciale, St-David
HENRI TRUDELLE, 12, rue Principale, St-Romuald
SUPER MARCHE OLIVIER, 1155, Commerciale, St-Romuald
ROGER BEAUDOIN, Lauzon
YVES DORVAL, 140, rue St-Joseph, Lauzon
DENIS FORTIER, St-Etienne
LAMONTAGNE & FILS, St-Nicolas Village
RAYMOND LEFEBVRE, 16, rue Ste-Hélène Breakeyville
MAGASIN COOP., St-Rédempteur
NOLIN & CANTIN, 1307, 12eme Rue, Charny

MONTMORENCY

P.-A. LECLERC, St-Tite des Caps, Montmorency

STE-ANNE DE BEAUPRE

EMMANUEL GRAVEL, 9820, ave Royale

CHARLEVOIX

C.-J. BOUCHARD, Pointe au Pic
ARTHUR DECHESNE, Cap à L'Aigle
PHILIPPE DUFOUR, Iles aux Coudres
Mme CLEMENT FORTIN, St-Urbain
GILBERT SIMARD, Baie St-Paul
AUGUSTE RACINE, Pte Rivière St-François
LIONEL SIMARD, Baie St-Paul
AURELE TREMBLAY, St-Fidèle
J.-A. TREMBLAY & FILS, Les Eboulements
MAURICE TREMBLAY, St-Hilarion

BELLECHASSE

GERARD AUBIN, St-Damien, Bellechasse
ALPHONSE FOURNIER & FILS, Honfleur, Bellechasse
SAUVEUR GARANT, St-Lazare, Bellechasse
P.-E. LANGLOIS, Armagh, Bellechasse
RODOLPHE MAHEUX, St-Magloire, Bellechasse
GERARD MENARD, St-Magloire, Bellechasse

GEORGES MERCIER, Ste-Sabine, Bellechasse
AIME ROY, St-Philémon
ALBERT ROY, St-Nérée
SOC. COOP. AGRICOLE, Armagh Station
TURCOTTE & FILS, Beaumont, Bellechasse

DORCHESTER

EUSTACHE ALLEN, Ste-Aurélie, Dorchester
GEORGES BLAIS, St-Isidore
NAPOLEON BRETON, St-Bernard, Dorchester
HENRI CHABOT, St-Cyprien
H. DROUIN & FILS, Frampton, Dorchester
J.-E. GAGNE, St-Odilon
G.-I. GODBOUT ENR., St-Malachie
ROGER LAFLAMME, St-Luc
ANDRE LANGEVIN, Ste-Germaine
MAGASIN COOP. ETCHEMIN, Lac Etchemin, Dorchester
MAGASIN COOP., Ste-Justine
ALFRED ROY INC., Ste-Marguerite
IRENEE ROY, St-Prosper
ROBERT ROYER, Ste-Henédine
FRANCIS TURCOTTE, Ste-Germaine
NAP.-DENIS VEILLEUX, St-Benjamin

KAMOURASKA

HENRI BERUBE, St-Joseph
JOSEPH CARON, St-Pascal
J.-ALEXANDRE DOLBEC, St-Alexandre
GERARD LABOISSONNIERE, St-Onésime
MAGASIN COOP. L'ACTIVE, St-Denis
J.-P. MICHAUD ENR., Kamouraska
ROLAND MICHAUD, Rue Hébert, St-Pascal
J.-G. MORNEAU, Ste-Hélène
ROLAND & FRERE, St-Pacôme

L'ISLET

J.-E. BOURGAULT, St-Adalbert
J.-T. CARON ENRG., Tourville
LAURENT-A. CARON, St-Marcel
MAG. COOP. LA VICTOIRE, St-Damase

ROLAND DION, St-Roch des Aulnaies
LA PAIX COOP., St-Jean Port Joli
LE FOYER COOP., Ste-Louise

LOTBINIERE

LEONARD AUBERT, St-Gilles
LEOPOLD BERNIER, St-Edouard
PHILIPPE BOLDUC, Val Alain
GAUDIAS BRETON, St-Sylvestre
VICTORIEN DAIGLE, Villeroy
SAMUEL LAFLEUR, St-Antoine de Tilly
BERNARD LAFOND, Parisville
J.-M. LEMAY, Joly
MAGASIN COOP., Ste-Agathe
JOS. NADEAU, Ste-Croix
GERARD NORMAND, St-Agapit
WILFRID TURGEON, St-Narcisse

MONTMAGNY

ALBERT BERNARD, Ste-Apolline
NAPOLEON CAOUETTE, Ste-Lucie
RAYMOND DUVAL, St-Juste-Bretonnière
LABRECQUE & FILS, Rue St-Ignace
ROBERT LAVERDIERE, Lac Frontière
MAGASIN COOP., St-Paul

PORTNEUF

ROSARIO HOUDE, Grondines
EMILE DENIS, St-Raymond
J.-J. DUBOIS, Rivière-à-Pierre
DENIS FILTEAU LTEE, St-Ubald
JOCELYN FORTIN, Cap Santé
FORTUNAT FRENETTE, Donnacona
SYLVIO FRENETTE ENR., Portneuf Station
JOACHIM GAUTHIER, St-Marc des Carrières
J.-B. HAMELIN, Lac Aux Sables
AURELIEN LANGLOIS, Ste-Christine
MARCHE LAURENTIEN, N.-D. des Anges
GERARD MARCOTTE, St-Basile
CLAUDE MOISAN, St-Augustin
ALBERT ROBITAILLE, Pont-Rouge

Lauréats du concours de connaissances agricoles

Le concours de connaissances agricoles du Salon National de l'Agriculture a été possible grâce à la coopération des ministères provincial et fédéral de l'Agriculture et de dix-sept commanditaires qui ont remis chacun $100, soit un total de $1,700. Dans chaque secteur de ce concours, il y a remise d'un trophée et de deux chèques de $25. Les lauréats du dernier Salon dans chacun des différents secteurs sont:

1 — L'Aide provinciale à l'Agriculture — gracieuseté: Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec: Mme Pierre Arbour, St-Ambroise (Joliette); M. Olivier Garon, St-Hyacinthe; M. Clément Favreau, Ste-Christine (Bagot).

2 — L'Aide fédéral à l'Agriculture — gracieuseté: Ministère de l'Agriculture, Ottawa: M. Gilles Bonin, Lanoraie; Mlle Jeanne Chatillon, Repentigny; M. André Hillion, Berthier.

3 — Productions agricoles — gracieuseté: Cie Internationale de Papier du Canada: M. Michel Bellerive, St-Elie-de-Caxton (St-Maurice); M. Abel Richard, St-Basile (Portneuf); M. Serge Delisle, Ecole d'Agriculture, Nicolet.

4 — Amendements et engrais chimiques — gracieuseté: Agricultural Chemicals Ltd: M. Florent Thuot, St-Alexis (Montcalm); M. Gaétan Ménard, Ecole d'Agriculture, Ste-Martine; M. William Tremblay, St-Ours (Richelieu).

5 — L'Aviculture — gracieuseté: Comité des Industries Avicoles du Québec: M. Germain L'Etoile, Ste-Christine (Bagot); M. Remi Leclerc, Cap-de-la-Madeleine; M. Raymond Joly, L'Annonciation (Labelle).

6 — Les conserves alimentaires — gracieuseté: Aliments Clark Limitée: M. Aimé Charron, St-Constant (Laprairie); Mme Roger Petit, Beloeil; M. Raymond Carpentier, Montréal.

7 — La Coopération — gracieuseté — Coopérative Fédérée de Québec: M. Gaston Jutras, Ecole d'Agriculture, Nicolet; M. Gaston Blais, Ecole d'Agriculture, Ste-Martine; M. André Prince, Ecole d'Agriculture, Nicolet.

8 — L'électrification rurale — gracieuseté: Hydro-Québec (Service de promotion rurale): M. Roch Boisvert, Lavaltrie; M. Joseph Gendron, Montmagny; M. Raymond Grondin, Montréal.

9 — L'enseignement agricole — gracieuseté: Imperial Oil Limited: M. Alain Couture, Sherrington; M. Charles Poissonnier, De Beaujeu (Soulanges); M. Yves Valois, Ecole d'Agriculture, St-Barthélémy.

10 — L'épargne — gracieuseté: Fédération des Caisses Populaires: Mme Roland Mailhot, St-Alexis (Montcalm); M. Lucien Forest, St-Ambroise (Joliette); M. Benoît Lafontaine, St-Paul de Chester (Arthabaska).

11 — L'industrie animale — gracieuseté: Canada Packers Limited: M. Jean-Pierre Veilleux, St-Augustin d'Alma (Lac St-Jean); M. Robert Léveillé, St-Marc (Verchères); M. Pierre Durocher, Varennes.

12 — Le lait — gracieuseté: Les Producteurs de Lait Nature de Montréal: Mme Georges Richer, St-Benoît (Deux-Montagnes); M. Claude Bellerive, Ecole d'Agriculture, St-Barthélémy; M. Paul Mailhot, St-Alexis (Montcalm).

13 — L'industrie laitière — gracieuseté: Coopérative agricole de Granby: M. Réjean Vallée, Rivière-des-Prairies; M. Camille Lussier, St-Simon (Bagot); M. Michel Lemire, Ecole d'Agriculture, Nicolet.

14 — La mécanisation agricole — gracieuseté: Standard Paper Box, Montréal: M. André Bossé, La Pocatière; M. Dyanis Thibodeau, St-Blaise (St-Jean); M. Roger Courteau, Ecole d'Agriculture, La Pérade.

15 — Les pâturages — gracieuseté: Canadian Industries Ltd., Montréal: M. Guy Grégoire, St-Ambroise (Joliette); M. Hubert Ménard, Beauharnois; M. Robert Barbeau, Montréal.

16 — La sylviculture — gracieuseté: Association forestière québécoise: M. Gérard Bilodeau, Ste-Rosalie (Bagot); M. Sumphorn Manodhan, Ecole d'Agriculture, Ste-Martine; M. Jean-Pierre Morin, Ecole d'Agriculture, Brigham.

17 — Le tabac — gracieuseté: Imperial Tobacco, Montréal: M. Réjean Legault, Ecole d'Agriculture, Ste-Martine; M. Léo St-Arnault, Manic 2 (Saguenay); M. Gilles Picard, Barraute (Abitibi).

La remise de ces prix aura lieu au Jardin botanique de Montréal, dimanche le 17 avril, à 2 hres 30 p.m.

Pêche au doré à l'année longue

Contrairement à ce qui a été spécifié dans un précédent communiqué de presse, il n'y a pas de changement cette année quant aux dates de la pêche au doré dans la baie de Missisquoi. La pêche à cette espèce sportive demeure donc ouverte à l'année longue à cet endroit.

● **Le capitaine Camille Blais, 29 ans, de Québec s'envolera lundi prochain à destination de l'Indochine où il servira pendant un an sur la Commission Internationale de Trève. Le capitaine Blais a suivi son cours d'officier à l'Académie militaire royale de St-Jean ainsi qu'à l'Académie militaire de Kingston. Il fut affecté au 3e bataillon du Royal 22e Régiment en 1961 (unité anti-char). Au printemps 1965 il partit pour l'Europe où il servit avec le 2e bataillon de son régiment en Allemagne de l'Ouest. Le capitaine Blais est breveté parachutiste et excelle dans les sports d'hiver surtout le hockey.**

La FNQ se retirerait

Le conseil d'administration de la FNQ, lors de sa réunion des 17 et 18 mars a accepté à l'unanimité une proposition à l'effet que la FNQ se retire de l'UGEQ. Cette proposition sera présentée au congrès de la FNQ qui se tiendra à l'Ecole normale Laval du 1er au 4 avril.

Cette proposition fait suite à une critique du rapport sur "La Restructuration du milieu étudiant" et à un rapport alternatif du conseil d'administration qui s'est basé sur une année de participation de la FNQ à l'UGEQ.

Ce rapport alternatif et la proposition du conseil d'administration seront exposés et expliqués aux normaliens lors des assemblées régionales qui vont se tenir avant le congrès; des membres de l'exécutif de la FNQ assisteront à chacune de ces assemblées. Aussitôt que le dit rapport sera disponible, nous le ferons parvenir à toutes les associations normaliennes.

On tient à souligner que l'exécutif de l'UGEQ connaît la proposition de retrait et la façon dont l'exécutif de la FNQ entend agir dans cette affaire. Conscients de la gravité du problème, les deux exécutifs ont accepté de négocier le congrès de la FNQ sur les causes du litige.

"Nous assurons les normaliens qu'ils auront la possibilité de prendre position à leur congrès sur les relations FNQ — UGEQ dans les termes qu'ils jugeront les meilleurs, ou d'adopter le retrait dans une impossibilité d'entente. A cet effet, nous leur communiquerons tous les détails relatifs à l'évolution de la situation", déclare l'exécutif de la FNQ dans un communiqué remis à la presse.

Assemblée de la Caisse d'établissement de l'UCC du Saguenay

L'assemblée générale annuelle de la Caisse d'Etablissement de l'U.C.C. du Saguenay, aura lieu à Jonquière, lundi, le 28 mars prochain. Elle se tiendra à la salle St-Dominique et débutera à 10 heures de l'avant-midi.

Les activités de la Caisse d'Etablissement ont été très nombreuses au cours de 1965. L'actif a augmenté considérablement pour atteindre $1,800,000.00 à la fin de l'année. La Caisse d'Etablissement qui présentera son douzième rapport annuel, a déjà consenti des prêts pour un montant total de $2,600,000.00. Son encours était de 7 millions et demi en certificats d'épargne en vigueur à la fin de 1965.

Les membres de cette institution sont donc tous convoqués à la salle St-Dominique de Jonquière pour lundi le 28 mars prochain.

Nouvelles séries de cours de sécurité routière offerts gratuitement au public

Le ministre des Transports et des Communications du Québec, Mme Claire Kirkland-Casgrain annonce que les cours de sécurité routière qui avaient été tenus l'an dernier dans une trentaine de villes à travers la province, seront poursuivies cette année, simultanément à Québec et Montréal.

Une innovation cette année consiste à tenir ces cours de perfectionnement en conduite automobile en deux jours au lieu de trois. Il s'agit de deux cours offerts gratuitement au public en deux séries dans les principales paroisses du Québec Métropolitain. Le public peut les suivre en deux après-midi ou en deux soirées consécutives, à son choix.

Les cours de l'après-midi sont présentés à 2 h. 30 et répétés en soirée le même jour à 8 heures pour la commodité des personnes, (spécialement les hommes) qui travaillent le jour.

Chaque série de cours se termine en fin d'après-midi ou de soirée du second cours, (le deuxième jour) par un examen écrit sur ce qu'on a enseigné aux conducteurs. Le succès de cet examen permet aux conducteurs qui ont suivi les cours, de recevoir une attestation signée par le ministre des Transports et Communications qui souligne le sens des responsabilités des personnes qui les ont suivi.

1er cours: 1er jour à 2 h. 30 et 8 h. p.m.: 1.—Exposé sur les buts de ces cours. 2.—Etat physique du conducteur; 3.—Conduite préventive et autoroute; 4.—Film: tactiques préventives; 5.—Code de la route — Le piéton; 6.—Forum; 7.—Film: l'alcool et la route.

2e cours: 2e jour à 2 h. 30 et 8 h. p.m.: 1.—Explication de l'épreuve au volant; 2.—Film: maniaque au volant; 3.—Signalisation; 4.—Film: signaux routiers; 5.—Forum; 6—Epreuve écrite.

Les films ont tous été tournés récemment, de sorte que les problèmes et les situations sont bien celles des conducteurs du Québec d'aujourd'hui. D'autre part, les forums permettront aux personnes présentes de poser toutes les questions qu'elles voudront, aux officiers du Ministère des Transports spécialement sur les lieux pour les renseigner.

La première série de cours sera présentée au Centre Durocher, lundi et mardi les 28 et 29 mars à 2 h. 30 et à 8 h. p.m.

La deuxième série de cours sera présentée à Ste-Foy, à l'Ecole supérieure des Filles, 1088, Route de l'Eglise, Ste-Foy, les mercredi et jeudi 30 et 31 mars aux mêmes heures.

La troisième à Beauport, à l'Académie Ste-Marie, 10, rue de l'Académie dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Nativité, les 4 et 5 avril, toujours aux mêmes heures.

La quatrième dans la paroisse St-Charles de Limoilou, au Centre récréatif à 108, 4e Rue, les 13 et 14 avril.

La cinquième dans la paroisse St-Sacrement, à l'Ecole St-Sasrement au 1430, Chemin Ste-Foy, les 18 et 19 avril.

Une douzaine d'autres séries de cours suivront ces dates jusqu'au début de juin inclusivement.

On sait que 90% des accidents de la route qui affligent la Belle Province et gaspillent bien des vies, sont imputables à des défaillances humaines. Ce pourcentage peut donc être diminué sensiblement par une meilleure collaboration de tous les conducteurs, démontreront leur bonne volonté en suivant ces cliniques de perfectionnement en conduite automobile que leur offre gratuitement le ministre des Transports et des Communications du Québec, pour une deuxième année consécutive.

Cette initiative qui fait appel au sens civique de tous les conducteurs est d'une telle importance, que Mme Kirkland-Casgrain elle-même, qui s'est rendue dans plusieurs villes de la province l'an dernier à cet effet, inaugurera elle-même lundi à Montréal la première série de cours et clôturera à Québec, mardi soir, la première série du Grand Québec.

Le baron Lowenfeld présentera les bijoux de Braque

Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, annonce la tenue de visites-conférences au Musée du Québec, à l'occasion de l'exposition des "Bijoux de Braque", qui a débuté le 23 mars et se terminera le 18 avril.

Tous les jours, à seize heures, le baron de Lowenfeld présente lui-même la prestigieuse collection de bijoux qu'il a réalisée en étroite collaboration avec Georges Braque.

Le baron se fait un plaisir de rencontrer les visiteurs et de leur donner tous les renseignements désirés au sujet des sources d'inspirations qui sont à l'origine de la création des joyaux. Il sera ainsi plus facile d'apprécier l'oeuvre et de découvrir leur vraie beauté, celle que l'on retrouve au delà des matières précieuses.

des modèles pour

COLLEGE ET CARRIERE.....

quoi donc peut vous offrir le daim "café discothèque"? vous mener partout . . .

PLACE FLEUR DE LYS 524-7407

Une menace de sécession plane sur l'avenir politique de la Nigéria

NDLR. — Une menace de sécession plane sur l'avenir politique de la Nigéria, qui a accédé à l'indépendance il y a un peu plus de cinq ans. Les élections générales qui se sont déroulées il y a 13 mois ont plongé le pays dans une situation cahotique. Cependant, le premier ministre Balewa et le président Azikiwe ont mis au point un compromis en vertu duquel un gouvernement de coalition a été formé. Le journaliste Joseph MacSween, de la Presse Canadienne, décrit dans cet article le climat politique de la Nigéria.

Par Joseph MACSWEEN

LAGOS. — (P. C.) — La Nigéria, ce géant viril parmi les pays africains, n'est que trop familière avec ce mot si explosif très répandu au Canada : sécession.

Ironiquement, l'expansion rapide de l'industrie pétrolière — rêve de tout pays africain jeune et sous-développé — est l'un des principaux facteurs qui pourraient alimenter les flammes de la division.

Cependant, tout en concédant qu'il y aurait lieu d'apporter des réformes à la structure fédérale, les observateurs expérimentés insistent sur le fait que la Nigéria n'a accédé à l'indépendance depuis cinq ans et demi à peine.

Avec une population de 55,000,000 d'habitants — le pays le plus peuplé d'Afrique et le 10e en importance au monde — il n'était que naturel de prévoir que des problèmes allaient surgir parmi les nombreuses tribus, les différents groupes techniques et culturels établis généralement dans des régions différentes.

L'impression générale qui se dégage d'un séjour en Nigéria c'est que le pays connaît une grande vitalité, on y note un mélange fantastique de l'ancien et du moderne et un penchant prononcé pour le système de libre entreprise. Les investissements occidentaux sont imposants, notamment les capitaux américains. Au nombre des principales entreprises canadiennes, figurent les industrie d'aluminium et de la chaussure.

Désastre évité

A cause de son étendue et de sa voix modérée dans les affaires internationales, la Nigéria est considérée comme un chef de file naturel de l'Afrique comparativement à des pays de moindre importance qui font toutefois plus de tapage, comme le Ghana par exemple. Ces deux voisins de l'Afrique occidentale ont pris la tête de la marche vers l'indépendance parmi les pays du Commonwealth du continent africain.

La Nigéria compte un grand nombre de leaders politiques expérimentés et bien éduqués, mais le pays est aux prises avec des problèmes de régionalisme qui sont venus bien près de provoquer la rupture de la fédération, laquelle a d'ailleurs été fortement ébranlée lors des élections de décembre 1964.

M. Douglas G. Anglin, un Canadien qui est vice-chancelier de la nouvelle Université de la Zambie et qui est en outre une autorité des questions africaines, attribue aux deux principaux dirigeants du pays, le premier ministre sir Balewa et le président constitutionnel Nnamdi Azikiwe, le mérite d'avoir évité un désastre.

"Ni l'un ni l'autre n'avait véritablement carte blanche, mais ensemble ils sont parvenus à sauvegarder l'unité en laquelle ils croient passionnément", a écrit le professeur Anglin dans le Journal international de l'Institut canadien des affaires internationales, en parlant de MM. Balewa et Azikiwe, qui ne partagent pas les mêmes opinions politiques.

"Les deux ont reconnu que la Nigéria peut être gouverné uniquement par une coalition. Il n'est pas exagéré de dire qu'à l'heure actuelle, la survie de la démocratie nigérienne est entre leurs mains."

La Nigéria, dont la superficie équivaut à celle de la province d'Ontario, comprend au sud des forêts luxuriantes et des régions semi-désertes au nord. Le pays est peuplé par trois principaux groupes de population sans compter une multitude de minorités. Politiquement, le pays est divisé en quatre régions : le Nord, l'Ouest, le Midouest et l'Est, chaque province possédant son propre gouvernement.

Plus de la moitié de la population — les tribus Fulani et Hausa — vit dans le Nord, sous la férule d'émirs musulmans aussi puissants que conservateurs, dont le véhicule politique est le Congrès populaire du Nord, principal parti des coalitions depuis l'indépendance. Le Nord englobe plus de la moitié du territoire nigérien.

Les trois régions méridionales, modérées sur le plan politique et chrétiennes ou païennes sur le plan religieux, sont habitées principalement par l'agressive tribu Ibos dans la partie Est et la tribu Yorubas politiquement active dans la région occidentale. Les dirigeants ont souvent accusé leurs collègues du Nord d'avoir une mentalité féodale.

Elections turbulentes

Contrairement à la plupart des pays africains, la Nigéria a conservé le système à partis multiples. Mais les partis sont organisés sur des bases ethniques ou tribales, ce qui favorise la tendance à un gouvernement à parti unique dans chaque province et à une domination du Nord dans la politique fédérale en raison d'une supériorité numérique. Ce n'est que dans la région occidentale que cette tendance ne se manifeste pas. Pas moins de 10 personnes ont connu une mort violente lors d'un récent scrutin régional, ce qui donne une idée de la tension qui existe.

Les premières élections générales depuis l'accession de la Nigéria à l'indépendance, tenues en décembre 1964, ont pratiquement jeté le pays dans le chaos. Par suite d'un règne de terreur dans chaque région.

La campagne fut menée par deux associations électorales nationales, la Grande alliance progressive unie, dirigée par le Dr M. I. Okpara, premier ministre de la province orientale, et l'Alliance nationale nigérienne, dirigée par sir Ahmadu Bello, premier ministre de la région du Nord.

D'aucuns considèrent sir Ahmadu, sardauna — sultan — de Sokoto, comme l'homme le plus puissant de la Nigéria plutôt que sir Abubakar, qui était autrefois le deuxième violon dans la région septentrionale après le sardauna.

A tout événement, les deux alliances ont introduit pour la première fois quelque chose comme un système bipartisan, mais des accusations de trahison ont été lancées de toutes parts durant la campagne électorale, le barrage, le plus nourri tant dirigé contre les forces du Nord.

"J'ose prédire que l'expérience que le Congo a connue ne sera qu'un jeu d'enfant s'il nous arrive à notre tour de jouer un rôle aussi tragique", a déclaré M. Azikiwe au cours de la campagne.

La région orientale a éventuellement boycotté les élections et il y eut des menaces de sécession formulées par la province orientale à qui la nouvelle industrie pétrolière confère une puissance économique appréciable.

MM. Azikiwe et Balewa sont parvenus à se mettre d'accord sur une formule de compromis qui comporte de "petites élections" prévues pour le mois de mars et une coalition dominée par le parti du Nord, comme ce fut le cas durant les cinq premières années d'indépendance.

Demain : Les voyages par "Mammy Wagon" sont hasardeux, mais les Nigériens en raffolent.

● **ARMEMENT LOURD — Munster, Allemagne (Photocable UPI) — Les Allemands ont à leur disposition, en fait d'armement, un nouveau char d'assaut de 24 tonnes qui peut se déplacer rapidement. Ce tank de reconnaissance est considéré comme le plus perfectionné au monde. Ce char est muni d'un canon de 90 milimètres et peut filer à plus de cinquante milles à l'heure. Ce tank peut traverser un cours d'eau grâce à un système d'air comprimé. Les Allemands fabriquent cet engin pour l'exportation. La photo montre le tank en question à côté d'un tank américain M.-48.**

Arguments des sud-africains dans leur politique raciale

NDLR — Les Sud-Africains offrent une multitude de raisons pour défendre leur politique d'apartheid. Le journaliste Joseph MacSween, de la Presse Canadienne, fait un examen de ces arguments.

Par Joseph MacSween

LE CAP (P. C.) — Les Sud-Africains disposent d'une multitude d'arguments pour justifier à leurs propres yeux leur politique raciale controversée. Ces raisons sont reliées à l'importance du pays comme bastion de l'Ouest — dont les porte-parole déplorent si souvent les agissements du gouvernement Nationaliste du premier ministre Hendrik Verwoerd.

"Sans nous, il n'y aurait aucun rempart entre l'Europe et le Pôle Sud lorsque débutera la lutte contre le communisme", est l'un des arguments concernant la défense.

"C'est le seul Etat esclavagiste de l'histoire où les esclaves se battent pour entrer et non pour sortir", affirme le banquier Jan Marais en discutant la situation politico-économique. "Plus de 1,000,000 d'immigrants noirs sont entrés illégalement et ils refusent de partir."

Pour ce qui est de l'aspect purement économique, un professeur a énuméré les divers moyens adoptés par l'Afrique du Sud pour prospérer en dépit des critiques mondiales et il a cité les paroles de feu le premier ministre, le feld maréchal Jan Christian Smuts : "Chaque fois que je désespère de l'Afrique du Sud, il y a toujours quelque chose qui surgit du sol" — diamants, or, houille et plusieurs autres minéraux.

Les Afrikaners de descendance hollandaise sont considérés comme les adversaires les plus résolus du nationalisme noir, mais les immigrants blancs arrivent au rythme de 30,000 par année.

LES AFRICAINS DOMPTES

On peut s'attendre à ce que des immigrants venus du Kenya et de la Rhodésie soient antinoirs mais ceux qui arrivent de G.-B. et des autres pays européens ne tardent pas à réaliser les avantages de l'apartheid ou du développement racial séparé.

"Je n'ai aucune raison de croire que des Anglais, des Américains ou des Canadiens agiraient autrement que les Afrikanders s'ils étaient à notre place", de dire un des directeurs de l'Institut des relations raciales de l'Afrique du Sud.

La prospérité économique et la tranquillité relative en ont convaincu plus d'un qu'en face de l'agitation qui se produit dans les autres parties du continent africain, une solution durable a été trouvée dans ce bastion de l'homme blanc où le climat est merveilleux.

Mais le porte-parole de l'Institut des relations raciales — rappelant le massacre de Sherpeville en 1960 et les sévères verdicts des procès pour trahison — a fait cette réflexion :

"C'est simplement que les Africains ont été domptés". Puis il a signalé que la résistance et la répression suivent une tendance et qu'on passe actuellement par une période d'accalmie.

L'amiral H. H. Bierman, chef d'état major de la base navale de Simmonstown a tourné au ridicule la suggestion voulant que les importantes installations militaires de l'Afrique du Sud ont pour but de réprimer une révolte possible plutôt que de repousser un éventuel ennemi venant de l'extérieur. La marine de l'Afrique du Sud, forte de 30 navires de guerre, a été mise sur pied principalement dans le but de faire la lutte aux sous-marins.

Le pays fait depuis quelques années des efforts considérables pour combattre la mauvaise publicité et la Fondation sud-africaine, dirigée par sir Francis de Guingand, joue un rôle de premier plan dans ce domaine.

LE CANAL DE SUEZ

Sir Francis a récemment écrit : "Advenant que l'utilisation du canal de Suez soit interdit à l'Ouest et que Aden soit perdu ou si les Etats africains contrôlés par les communistes et les pays non-engagés interdisaient aux compagnies aériennes occidentales de survoler leurs territoires, les ports et les aéroports de l'Afrique du Sud seraient vitals à l'alliance anti-communiste".

Dans un passage qui n'était certes pas destiné à plaire aux Etats gouvernés par les Africains, sir Francis explique que les richesses naturelles de l'Afrique du Sud sont protégées par les suprémacistes blancs de la Rhodésie ainsi que ceux de la Mozambique et de l'Angola, deux colonies portugaises.

LA PHILOSOPHIE DE L'APARTHEID

"Parfois je souhaiterais que le mot apartheid n'ait jamais été inventé parce qu'il vient obscurcir le véritable problème", m'a confié un journaliste afrikander.

"Le noyau du Parti nationaliste ne consiste pas en un certain système ou en certaines lois mais dans la détermination absolue de la population blanche de demeurer maître de sa propre destinée.

JOIGNEZ-VOUS A LA FOULE QUI CELEBRE CE

3e Anniversaire

POUR VOTRE CONFORT, VOTRE CENTRE COMMERCIAL PREFERE EST MAINTENANT

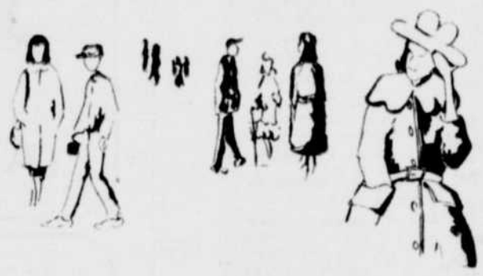

COUVERT ET DECORE

ATMOSPHÈRE VRAIMENT QUÉBECOISE

MAGNIFIQUE ET VASTE

NOUVEAUX CONCEPTS D'ELEGANCE

FRAIS ENDROITS DE REPOS

MERVEILLEUX JARDIN INTERIEUR

DES VENTES!
DES ATTRACTIONS!
DES CONCOURS!

Commençant demain matin dès 9h.30 pour se terminer samedi le 2 avril.

10 merveilleux jours pour fêter notre 3e ANNIVERSAIRE! Et nous voulons le rappeler "avec des fleurs". C'est tout comme si Aladin avait frotté sa lampe magique, que... Presto! Subito!... un flot majestueux de couleurs semble s'éparpiller ici en autant de fleurs, d'arbres et d'arbustes, créant cette délicieuse atmosphère d'un perpétuel printemps.

Vous apprécierez cette touche vieillotte des lanternes stylisées, tordues de fer forgé, ce coin "petit village", les bancs publics pour votre confort, et cette fontaine, superbe et féerique. Venez-y voir!... Prenez part activement aux manifestations d'ouverture, et à toutes celles du mois qui suivront. Suivez les nombreuses annonces que font paraître les marchands de Place Fleur de Lys. VENEZ voir... VENEZ magasiner... Nous vous attendons!

CONCOURS $100.00 L'HEURE

LE LAPIN DE PAQUES Sera là!

VISITEZ NOTRE SALON D'AUTOS OUVERT TOUS LES SOIRS

NOTRE CONCOURS "ROUE DE FORTUNE" SE CONTINUE

JEUDIS et VENDREDIS soir, les 24, 25, 31 mars et 1er AVRIL à 7, 8 et 9 h. SAMEDIS les 26 MARS et 2 AVRIL à 3, 4 et 5 h.

Voici ce que vous devez faire : demandez vos coupons de participation chez n'importe quel marchand de votre centre d'achats à raison d'un coupon pour chaque dollar d'achat. Remplissez-les et déposez-les dans le baril à cet effet, placé près de la fontaine. Un nombre d'autant plus considérable de coupons accroîtra vos chances. M. Poc Prou de CHRC sera présent lors des tirages et les gagnants pourront également recevoir leur dû par chèques. Il ne sera pas nécessaire que vous soyez dans le centre commercial même pour gagner. Vous pouvez miser sur vos chances jusqu'au 2 avril!

Les jeudis - vendredis 24, 25, 31 MARS ET 1er AVRIL de 2 à 9 h. p.m., ainsi que les samedis 26 MARS et 2 AVRIL de 2 h. à 5 h. p.m.

A la demande générale, le traditionnel visiteur de Place Fleur de Lys, le lapin de Pâques sera de retour. Le populaire lapin pascal donnera des sucreries à tous les enfants.

Une sélection de 106 des plus belles voitures de l'année!

Plusieurs dépositaires de voitures à Québec sont venus nous prêter leur concours pour ces festivités de notre 3e anniversaire. De JEUDI le 24 MARS à LUNDI le 4 AVRIL, vous pourrez admirer le plus grand déploiement d'automobiles encore jamais vu à Québec.

JUSQU'A $100 PEUVENT VOUS ETRE REMIS SUR VOS ACHATS! JEUDIS et VENDREDIS soir, les 24, 25, 31 mars et 1 avril prochains de 5 à 7 h. p.m. ainsi que SAMEDIS, les 26 MARS et 2 AVRIL de 1h. à 3h.

Elle tourne, tourne... tourne. Quand s'arrêtera-t-elle? Personne ne le sait. Présentez une preuve d'achat au préposé à la roue. Après l'avoir estampé, il vous retournera votre bon. Vous courez alors la chance de vous voir rembourser le montant de votre achat, jusqu'à concurrence de $100 ou de recevoir de la crème glacée Mont Blanc, des cigarettes Peter Jackson, un bon d'achat de $2 de Credico, 1 carton de Seven-Up ou des croustilles Humpty Dumpty. Souvenez-vous, le concours ne sera en vigueur que durant ces deux fins de semaine de notre 3e ANNIVERSAIRE.

là où il fait bon...

PLACE FLEUR DE LYS

BOUL. HAMEL PRES DU PARC DE L'EXPOSITION

se rencontrer !

HEURES D'AFFAIRES: MARDI, JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30 - LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI JUSQU'A 5 H. 30

Derniers duels des 4 "Grands"

MONTREAL —

Chez lui : Leafs, Bruins, Hawks.
Sur la route : Toronto, Boston, Détroit.

CHICAGO —

Chez lui : Bruins
Sur la route : Détroit, Montreal, Boston (2).

TORONTO —

Chez lui : Canadien, Wings, Rangers.
Sur la route : Détroit, Montréal, New York, Boston.

DETROIT —

Chez lui : Leafs, Hawks, Rangers.
Sur la route : Toronto.

L'Action a décroché ses "trois étoiles"

Le 4 avril, quand débutera la publication de la série d'articles relatant la vie sportive de Willie Mays, "l'Action" accomplira un tour du chapeau et pourra se vanter de ses "trois étoiles" en étant le seul quotidien de Québec à présenter à ses lecteurs une trilogie de super-vedettes.

Durant l'hiver qui s'achève, la chronique de Gordie Howe a en effet paru trois fois la semaine et, quand la saison du hockey prendra fin, les leçons de Jack Nicklaus réapparaitront au même rythme. Ces athlètes sont incontestablement deux des plus grandes étoiles du sport majeur nord-américain, tout comme le "bombardier noir" de San Francisco, le géant des Giants.

Tous les trois vont ainsi à tour de rôle donner plus de "punch" aux pages sportives de "l'Action" diffusant leurs écrits en grande exclusivité. Les articles sur Willie Mays seront particulièrement appréciés par les commentaires directs et les récits d'anecdotes très piquantes que pas un amateur de baseball ne devrait manquer de lire, selon Jean Pouliot qui se charge actuellement de la traduction des longs textes.

En souplesse...

● **Si le Canada obtient les Jeux Olympiques d'Hiver de 1972, ils auront lieu à Banff entre le jeudi 17 février et le dimanche 27 février inclus. Les organisateurs se proposent d'intégrer au programme des manifestations sportives une compétition hors-concours de curling et un dog derby. Les "mushers" de Québec et surtout Alfred Abel feront bien d'en prendre note . . .**

● **La direction du Colisée remettra à la disposition des patineurs la glace de l'amphithéâtre sportif québécois, à partir de dimanche soir prochain, puisque les As seront à l'extérieur. De plus, comme ils voyageront beaucoup durant le mois d'avril, le Colisée sera souvent disponible pour le patinage. Le temps n'est donc pas encore venu de remiser ses "lames" . . .**

● **Une autre série de combats de boxe amateur sera présentée dimanche prochain, au gymnase Georges Drouin, à partir de 2.15 hres, au 865 rue de la Reine. Dix batailles doivent garnir le programme. Toutes seront plus équilibrées que le duel torontois entre Cassius Clay et George Chuvalo . . .**

● **Deux dynamisque Québécois qui aiment avoir du vent dans les voiles, vont participer au Rallye Shell 400. Richard Drouin et Jacques Beaudet vont en effet piloter une "Renault" dans cette longue épreuve d'endurance et d'habileté, avec l'espoir de faire une entrée triomphale dans la cité de Champlain le 6 mai. Après cette randonnée terrestre, ils prendront la barre, du "Chinouk", un rapide voilier actuellement au sec près du Quebec Yatch Club . . .**

● **Une autre saison cycliste approche et promet d'être très active en dépit de la mort du Tour du St-Laurent. Dès dimanche prochain, une première sortie s'effectuera vers le Lac St-Charles. L'une des courses d'entrainement doit par ailleurs se dérouler le long d'une voie jusqu'alors peu fréquentée par les "forçats de la route", celle longeant la rive sud en direction de Lotbinière . . .**

● **Un skieur français qui s'affirme de plus en plus porte un nom qui est déjà très répandu et très populaire au Canada français. Il s'appelle en effet Georges Maudit. De quoi rendre perplexes ses cousins d'Amérique . . .**

● **L'une de nos récentes critiques s'est avérée constructive car la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens a décidé d'engager au plus vite un spécialiste en relations extérieures et en publicité. Voir l'annonce en bas de la page 12. Il ne reste plus que 324 jours avant le début des Jeux . . .**

● **Monique Langlais a assisté aux championnats internationaux de ski alpin disputés en fin de semaine dernière à Stowe, une station d'hiver qu'elle connait bien et où elle est très connue, car l'athlète québécoise a enseigné longtemps le ski à cet endroit. Nous l'avons d'ailleurs aperçue alors qu'elle aidait un traceur de piste à planter les fanions pour la seconde manche du slalom spécial masculin. Monique Langlais a déjà remporté le championnat alpin de Stowe, quand elle valait Lucille Wheeler . . .**

● **Les As entreprendront un épuisant voyage en fin de semaine. Voici comment ils se rendront successivement à Baltimore et Toronto : Départ vendredi en train de Québec. Arrêts à Montréal et New York avant d'atteindre le port du Maryland dans l'après-midi de samedi. Après la partie contre les Clippers, trois heures d'autobus pour regagner New York où ils s'envoleront dimanche matin en direction de Toronto. Peu après la joute au Gardens, Geoffrion et ses joueurs monteront dans le train devant les ramener à Montréal au cours de la nuit et c'est au milieu de la journée de lundi qu'ils seront de retour à Québec; Distance totale parcourue en quatre jours : 2,200 milles (avec deux rencontres dans les jambes . . .)**

● **Immédiatement après la dernière épreuve féminine de Stowe qu'elles avaient complétement dominée, les skieuses françaises ne commentèrent pas leur performance mais la course cycliste Paris-Nice dont les résultats venaient de leur être communiqués par le radio-reporter parisien accompagnant les skieurs français aux Etats-Unis. Il s'était fait installer un téléphone dans la montagne pour transmettre des "bip" en direct, ce qui lui permit en retour d'obtenir de fraiches nouvelles concernant les principaux événements sportifs européens survenus au cours du dernier dimanche de l'hiver . . .**

● **C'est de cette façon que l'instructeur de l'équipe féminine française, Jean Béranger, reçut des nouvelles de sa bien-aimée, Christine Goitschel. Il était alors au sommet du Mont Mansfield et on lui relaya par walkie-talkie un message personnel. Il a ainsi appris que la jambe blessée de Christine avait été déplâtrée la veille, ce qui réjouit également sa soeur Marielle . . .**

● **Pour une rare fois de la saison, les As étaient au grand complet sur la glace du Colisée, hier matin, lors de la séance d'entrainement du club local. Gary Bauman fut le plus surveillé et son comportement s'est avéré très rassurant . . .**

● **André Pomerleau a rejoint l'équipe canadienne de ski à Sun Valley où Dave Jacobs lui a promis de l'engager dans la compétition internationale de la prochaine fin de semaine. Son ami Lionel Bourgault l'a sagement conseillé et nul doute que la friction de Stowe est un incident déjà oublié . . .**

● **Si les fonctionnaires déclenchent leur grève incessamment, et qu'elle se prolonge plusieurs jours, l'ouverture des courses à Richelieu prévue pour mardi prochain risque d'être retardée car le pari-mutuel nécessite la présence de contrôleurs du gouvernement. L'hippodrome de Québec bénéficie d'une marge de sécurité car c'est seulement le 1er mai qu'aura lieu le premier départ de 1966. D'ici là . . .**

Les Wings ont gagné de justesse au Garden

Avec Hank Bassen dans les buts

NEW YORK (PA) Le 29e but de Gordie Howe cette saison a procuré hier soir, un gain de 2-1 aux Red Wings de Détroit sur les Rangers de New York.

Les vainqueurs se sont ainsi approchés à un point du Toronto, installé en troisième position de la ligue Nationale de hockey.

Un lancer de Bert Marshall qui a dévié sur la jambe de Howe a pris en défaut Cesare Maniago qui a brillé avec 38 arrêts en comparaison des 25 effectués par Hank Bassen, des Wings.

Jim Neilson avait donné une avance de 1-0 aux locaux alors qu'il restait 2 1-2 minutes de jeu dans le premier engagement.

Les Rangers n'ont pu profiter d'un avantage numérique pendant six minutes au début de la deuxième reprise.

La recrue Bob Wall a égalé les chances à mi-chemin dans le match en acceptant les passes de Howe et Alex Delvecchio à sa sortie du pénitencier.

C'était le quatrième revers successif des Hawks et le quatrième gain des Red Wings au cours de leurs cinq dernières parties.

Première période

1—New York, Neilson (4) (Nevin, Hillman) 7.42
Punitions : Brown 5.45, Fleming, Wall 8.41, Hillman 14.44, Hillman 18.23.

Deuxième période

2—Détroit, Wall (1) (Howe, Delvecchio) 10.47
Punitions : MacDonald 1.55, Howe 5.36, Wall 8.14, Marshall 11.03.

Troisième période

3—Détroit, Howe (29) (B. Marshall, Prentice) 7.27
Punitions : Brown 10.22, Howell 12.10.

Lancers :

Détroit	14	11	15	— 40
New York	12	8	6	— 26

Assistance : 10,002.

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Hull, Chi	53	40	93
Mikita, Chi	27	47	74
Howe, Det	29	44	73
Rousseau, Mtl	28	43	71
Béliveau, Mtl	26	45	71
Ullman, Det	29	40	69
Delvecchio, Det	29	38	67
Nevin, N.Y.	28	33	61

Suspension de deux joutes pour Douglas

MONTREAL PC — La direction de la ligue Nationale de hockey a fait savoir hier soir que le joueur de défense Kent Douglas, des Maple Leafs de Toronto, avait été suspendu pour deux matches en raison de sa participation à une bagarre aux Gardens de Toronto samedi dernier.

KENT DOUGLAS

Lors d'une bataille avec Doug Mohns, du Chicago, il a poussé et tenté de frapper le juge de lignes John D'Amico.

Douglas a alors écopé d'une mineure, majeure, mauvaise conduite et d'une punition de match, ce qui lui a attiré automatiquement des amendes de $25 et $50.

Ron Andrews, publicitaire de la ligue, a précisé que Douglas n'avait pas écopé d'autres amendes en plus de sa suspension.

Douglas ne pourra donc participer aux matches des Leafs contre les Canadiens ce soir et contre Detroit samedi soir et ne recevra aucun salaire pendant cette période.

Douglas en était à sa deuxième suspension en moins d'un an.

Il avait été suspendu pour une partie pour avoir frappé Dave Balon, des Canadiens, avec son bâton lors des semi-finales la saison dernière.

Andrews a précisé que le président Clarence Campbell avait annoncé sa décision à Toronto après avoir rencontré Douglas et les directeurs des Leafs.

Victoires faciles de Hershey et Pittsburgh

VICTOIRES FACI — 12 SPO

HERSHEY (PA) — Wayne Rivers et Myron Stankiewicz ont compté à deux reprises chacun hier soir en conduisant les Bears de Hershey à un gain de 8-3 sur les Indiens de Springfield dans la ligue Américaine de hockey, ce qui a assuré aux locaux la 2e position dans la section Est du circuit.

Randy Miller, Brian Smith et Jerry Foley ont d'abord donné une avance de 3-0 aux visiteurs, mais les locaux ont répliqué avec quatre buts dans l'intervalle de 12 minutes, y compris ceux de Rivers et un de Stankiewicz, et Gene Ubriaco.

Stankiewicz, Pete Conacher, Roger Dejordy et Bruce Cline ont ajouté quatre autres buts au profit des locaux dans le dernier engagement.

Première période

1—Springfield, Miller (Locas, Ménard) 1.28
2—Springfield, Smith (Anderson, Amadio) 7.24
Punitions : Dufour 6.54, Yanosik 9.40, Plager 18.12.

Deuxième période

3—Springfield, Foley (Plager, Sweeney) 0.23
4—Hershey, Stankiewicz (Conacher, Nykoluk) 1.53
5—Hershey, Rivers (Ubriaco, Gilbert) 5.34
6—Hershey, Rivers (Dornhoefer, Gilbert) 9.45
7—Hershey, Ubriaco (Rivers) 13.25
Punitions : Amadio 8.07, Roife 16.44.

Troisième période

8—Hershey, Conacher (Stankiewicz, Nykoluk) 2.35
9—Hershey, Dejordy (Hamilton, Dornhoefer) 10.49
10—Hershey, Cline (Nykoluk) 14.19
11—Hershey, Stankiewicz (Yanosik, Nykoluk) 16.24
Punitions : Polano 13.35, Amadio 17.47.

Arrêts

Ramsay	7	12	11	— 30
Dufour	13	8	6	— 27

Assistance : 4,453.

A PITTSBURGH

PITTSBURGH (PA) — La défense recrue Jim Cardiff a fourni trois aides hier soir en conduisant les Hornets de Pittsburgh à un gain de 5-2 sur les Barons de Cleveland dans la ligue Américaine de hockey.

Larry Zeidel a d'abord donné un avantage de 1-0 aux visiteurs dès la première minute de jeu, mais Bob McCord a égalé les chances à 14:26, puis Ron Attwell a de nouveau redonné l'avance aux visiteurs, mais Billy Harris a égalé encore les chances avant la fin de la reprise.

Terry Gray a réussi le but victorieux alors que André Pronovost, Murray Hall et Ted Hampson complétaient le total des locaux.

Première période

1—Cleveland, Zeidel (Courcy, Szura) 0.35
3—Pittsburgh, McCord (Pronovost, Hall) 14.26
3—Cleveland, Attwell (F. Glover, Zeidel) 15.05
4—Pittsburgh, B. Harris (Beaudin, Cardiff) 18.51
Punitions : Lanyon, majeure 3.11, Marcon 12.05.

Deuxième période

5—Pittsburgh, Gray (B. Harris) 19.04
6—Pittsburgh, Pronovost (Hall, Gray) 19.31
Punitions : Marcon 3.03, F. Glover 6.34, Cunningham 15.08, Zeidel 18.27.

Troisième période

7—Pittsburgh, Hall (Cardiff, Gray) 9.09
8—Pittsburgh, Hampson (Cunningham, Cardiff) 16.39
Punitions : Zeidel et Hall 0.40.

Arrêts

Binkley	14	7	8	— 29
Champoux	9	9	15	— 33

Assistance : 3,407.

Succès déjà assuré du tournoi "Marcel Bonin"

De nombreuses inscriptions parviennent aux organisateurs des tournois Pee-Wee et bantam qui se dérouleront pour le Pee-Wee du 30 mars au 3 avril et pour le bantam du 7 au 10 avril prochain. Les cadres sont pratiquement remplis pour les deux sections et l'on note la venue de clubs de Québec, Alexandrie Ontario, Beaupré, Sherbrooke, Chibougamou, Pont-Rouge Grand-Mère, Gatineau, Shawinigan, Trois-Rivières, Verdun, les Optimistes de Joliette, pour ne nommer que ceux-là.

Le président des tournois le Docteur Robert Quenneville ainsi que Marcel Bonin, ancien joueur du Canadien, dont les deux tournois portent son noms, sont enchantés de la venue de ces clubs des quatre coins de la province et le service de la Récréation est à faire les derniers préparatifs afin de couronner de succès cet événement d'envergure.

Le comité du logement qui a été confié à l'Association des Pompiers de Joliette est très actif et les citoyens donnent leurs noms afin d'héberger nos visiteurs.

Les dernières parties à chaque soir ne commenceront jamais après neuf heures p.m. afin de permettre aux jeunes joueurs de profiter d'un repos bien mérité. Chaque club ne jouera pas plus d'une partie chaque jour.

De nombreux trophées don de la Joliette Steel "Abex Division" et de la boutique de sport "L'Igloo" seront offerts aux plus méritants. Les amateurs de hockey devraient dès maintenant réserver les dates du 30 mars au 3 avril et du 7 au 10 avril afin de se rendre à Joliette voir évoluer ces jeunes venant de toutes les parties de la province.

L'avantage de la glace est un facteur dominant

QUESTION : Puisqu'il ne reste qu'une couple de semaines avant le début des séries Stanley, pouvez-vous nous dire si vous avez une préférence sur le club que vous aimez rencontrer en première ronde ?

REPONSE : De temps à autre quand le sujet du détail vient sur le tapis au vestiaire des joueurs, ou quand nous en discutons à un meeting du club, j'ai coutume de dire que je me soucie peu du club que nous rencontrerons d'abord, en autant que nous avons les deux premières parties sur notre glace.

Cela veut dire qu'il nous faudrait finir premiers ou deuxièmes. Je préfère le premier rang évidemment, mais de la façon dont vont les choses, nous allons avoir de la misère à nous hisser même au troisième rang. Comme le premier club affronte le troisième, et que le second joue contre le quatrième, ça veut dire qu'il peut encore arriver que nous jouions contre Chicago.

Pendant plusieurs années, nous avions réellement le numéro du Chicago. Nous les battions régulièrement en première ronde du détail. Mais l'an dernier, alors que nous avons remporté le championnat de la saison, nous avons eu l'avantage des deux premières joutes, et ils nous ont battus quand même. Ils avaient découvert un petit secret. Ils se sont mis à tout bousculer pour se frayer un chemin par-dessus nous. Mais la loi des moyennes joue en notre faveur à l'heure actuelle.

Même s'ils nous ont battus régulièrement cette saison, plus souvent en fait que tout autre club de la ligue, je crois que j'aimerais les rencontrer d'abord.

Mais il y a des surprises. Je me rappelle l'année où nous avions un de nos clubs formidables. En fait, c'est l'année où je me suis marié. Nous avions eu le numéro du Boston toute la saison. Nous avions battu les Bruins 7-1, 7-0 et 5-0, entre autres. Et à la première partie du détail, nous les écrasions 7 à 1. Mais les bzaux jours étaient finis, excepté pour une autre victoire à Detroit, car ils nous éliminèrent.

Ainsi un club peut changer, changer pour le mieux. Je crois que nous allons trouver une formule qui rendra la série très intéressante.

Gordie HOWE

HIER

Ligue Américaine
Springfield 3, Hershey 8
Cleveland 2, Pittsburgh 6

Ligue Nationale
Détroit 2, New York 1

Ligue Junior A d'Ontario semi-finale 4 de 7
Oshawa 3, Montréal 2 (Oshawa mène 2-1)
Kitchener 2, Marlboros 4 (Marlboros mènent 2-1)

Tournoi pee-wee provincial
Dynamiques Shaw.-Sud 3, Lévis 0

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Toronto à Montréal
Chicago à Boston

Ligue Junior A du Québec finale 4 de 7
Thetford à Shawinigan (série égale 3-3)

Tournoi bantam provincial
St-Philip. vs Citadelles (Q.) 7.45 h.
Pont-Rouge vs Dominos N.-D. 9h.

LES CLASSEMENTS
LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	64	43	18	3	297	193	89
Hershey	62	32	25	5	229	190	69
Springfield	66	27	37	2	186	222	56
Baltimore	64	24	38	2	179	219	50
Providence	62	18	41	3	160	258	39

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	62	41	17	4	252	184	86
Pittsburgh	64	34	29	1	206	195	69
Cleveland	65	33	31	1	211	200	67
Buffalo	63	27	33	4	184	201	57

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	64	36	20	8	216	163	80
Chicago	65	36	22	7	229	169	79
Toronto	63	31	23	9	190	173	71
Détroit	66	30	26	10	211	195	70
New York	66	18	38	10	187	284	46
Boston	64	18	40	6	159	259	42

Lévis tombe en 3e ronde

Trois-Rivières (Spéciale) — Les Aiglons de Lévis ont été éliminés en troisième ronde du tournoi provincial pee-wee qui s'est continué hier soir à Trois-Rivières. Loin d'afficher la tenue qui leur avait valu la victoire dans les deux premières rondes, les Lévisiens ont été incapables d'organiser une attaque consistante et ont été blanchis 3-0 par les Dynamiques de Shawinigan-Sud.

Deux autres équipes du diocèse de Québec évolueront ce soir. Les Citadelles de Québec disputeront leur premier match du tournoi à 7h.45 en jouant contre le St-Philippe. Puis à 9 heures, le Pont-Rouge affrontera les Dominos de Notre-Dame en 3e ronde.

Quant aux trois équipes de catégorie "A", elles ne débuteront qu'en fin de semaine, les Castors et les Lions jouant vendredi soir et le Ste-Foy samedi matin.

Décision maintenue

MONTE CARLO (AFP) — Le tribunal d'appel de l'Automobile Club de Monaco, réuni sous la présidence de M. Jean-Charles Rey, a confirmé la décision rendue le 20 janvier dernier par la commission sportive du 35e rallye de Monte Carlo. En conséquence, la décision mettant hors de course certains équipages, dont les quatre premiers au classement général, est confirmée.

Le tribunal d'appel a suivi ainsi la décision des commissaires du rallye qui avaient éliminé certains équipages pour avoir utilisé un éclairage non conforme au règlement.

M. Jean-Charles Rey, président du tribunal d'appel, a déclaré: "Nous avons posé la question suivante à la firme BMC: "Vos voitures étaient-elles strictement de série, dans les faits aussi bien que dans l'esprit ?", car la véritable question était là. Les représentants de cette firme n'ont pu répondre par l'affirmative, car leur système d'éclairage sur les voitures engagées au rallye n'était pas celui des clients".

Les équipages de la "BMC" peuvent encore faire appel auprès de la fédération internationale automobile qui tranchera en dernier ressort. Dans ce cas, la décision finale peut rester en suspens plusieurs mois.

BASEBALL

HOUSTON (P.A.) — Les Astros de Houston ont dévoilé samedi leur nouveau champ intérieur, un tapis en nylon synthétique qui ressemble à du papier crêpé et semble avantager les frappeurs.

Les Dodgers de Los Angeles l'ont étrainé samedi soir en remportant au compte de 8-3 leur premier match hors concours de la saison.

Par contre, les Dodgers ont commis deux erreurs quand la balle a rebondi rapidement sur la nouvelle surface du champ intérieur.

On a installé cette nouvelle matière l'an dernier aux endroits où le gazon avait manqué sous le toit et on avait prévu qu'elle causerait des difficultés aux joueurs d'intérieur.

D'ailleurs, les joueurs d'intérieur des deux équipes étaient unanimes à dire que la balle faisait des bonds rapides et capricieux en se dirigeant vers eux. Aussi, ils en concluent que cette nouvelle surface avantagera beaucoup les frappeurs, surtout sur des coups retenus.

IL Y A DU printemps DANS L'AIR
LA BOCK DE DOW EST DE RETOUR!

LE PRINTEMPS...
Saison à la fois vive et douce...
riche d'arômes...
saison de promesses...
saison qui apporte
une saveur nouvelle

La Bock de Dow...
la première bière de type bock
jamais brassée au Québec.

BIÈRE bock DE DOW
LA TRADITIONNELLE BIÈRE DU PRINTEMPS

UNE SPÉCIALITÉ DE DOW LES MAITRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

Le Canada retablit sa suprématie au curling

VANCOUVER PC — Ron Northcott, du Canada, a remporté son cinquième match consécutif dans le championnat international de curling hier tandis que le Dr Joe Zbacnik restait sur ses talons avec une quatrième victoire.

Le Canadien a vaincu le Suisse Paul Kundert 11-8 et l'Américain le Norvégien Nils Weidemann 15-3.

Le Canada, avec une fiche de 5-0, et les Etats-Unis, avec un record de 4-1, s'affrontaient dans la soirée.

Dans l'autre match en sixième ronde, l'Ecossais Chuck Hay a écrasé le Français Jean Sulpice 16-8. Le Suédois Lars Dracke était inactif.

Au cours de la 5e ronde en matinée, le Canada et la France avaient poursuivi leur route en direction opposée.

En effet, tandis que Northcott remportait son quatrième gain consécutif en triomphant du Norvégien Nils Weidemann 11-5, Sulpice subissait son cinquième revers de suite, soit un revers de 15-6 aux mains du Suédois Lars Dracke.

Entre-temps, le Dr Joe Zbacnik, des Etats-Unis, triomphait du Suisse Paul Kundert 13-5 tandis que l'Ecossais Chuck Hay était inactif.

Il semble que les Américains et les Canadiens décideront du premier rang dans le dernier match du tournoi à la ronde en soirée. On sait que les quatre premières équipes se disputeront ensuite le championnat dans une série éliminatoire jeudi.

Tournoi mixte

FORT WILLIAM PC — Le Nord de l'Ontario était la seule équipe invincible hier après la sixième ronde du tournoi national de curling mixte.

Bill Tetley, de Port-Arthur, a vaincu le Nouveau-Brunswick 13-4.

Le champion de 1964, Ernie Boushy, du Manitoba, qui avait subi la défaite en cinquième ronde, est revenu à la charge en triomphant de la Saskatchewan 7-4. Il occupe le deuxième rang avec quatre gains, deux de moins que Tetley.

Le champion actuel, Lee Green, de Calgary, Alberta, occupait le troisième rang grâce à un gain de 11-3 sur Doug Bell, de Charlottetown, I.P.E., 11-3, et ne compte quatre gains, soit un de plus que Glen Harper, de Duncan, C.-B., et Len Halichak, de Goose Bay, T.-N. Halichak a encaissé deux revers et Harper, trois.

Harper a écrasé Art Lobel, de Lachute, Québec, 12-4 tandis que Halichak supplantait Herb MacNeil, de Sydney, N.-E. 8-6 dans cette 6e ronde.

La Saskatchewan partage le 6e rang avec l'I.P.E. avec une fiche de 2-3.

La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunskick présentent des fiches de 2-4 tandis que le Québec et l'Ontario occupent le dernier rang avec des records identiques de 1-4.

5e ronde

En cinquième ronde, le Nord de l'Ontario avait triomphé de l'Alberta 8-5; le Manitoba avait subi son premier revers au compte de 9-7 devant l'Ile-du-Prince-Erouard; l'Ontario avait enregistré son premier gain en cinq parties en l'emportant 10-6 sur Terre-Neuve; le Nouveau-Brunswick avait vaincu la Colombie-Britannique 11-5 et la Saskatchewan avait supplanté la Nouvelle-Ecosse 6-5.

● Ce n'est pas une guerre civile, mais simplement une manifestation d'amateurs de soccer au Caire, en Egypte, après un but discuté. La police a dû se servir de gaz lacrymogène pour disperser les 40,000 spectateurs qui sautèrent sur le terrain. (Photo-câble UPI)

Oshawa triomphe encore au Forum

MONTREAL (PC) — Le deuxième but de Danny O'Shea dans le match, au début de la troisième période hier soir, a procuré un gain de 3-2 aux Generals d'Oshawa sur les Canadiens juniors de Montréal, ce qui leur a permis de prendre une avance de 2-1 dans leur série semi-finale, 4 de 7, de la ligue Junior A de l'Ontario.

Bobby Orr a complété le total des vainqueurs avec un lancer frappé de 40 pieds.

Christian Bordeleau a réussi les deux buts des Canadiens.

Première période

1—Montréal, Bordeleau (Pleau, Savard) 13.04
2—Oshawa, B. Orr (Little) 19.18
Punitions : Roberts 1.40, Hayes 4.48, Côté 10.02, Vadnais 11.02, 17.19.

Deuxième période

3—Montréal, Bordeleau (Ferguson, Liesemer) 3.11
4—Oshawa, O'Shea (Cashman, Beverley) ... 14.24
Punitions : Lemaire 13.28 Sanford 17.29, Lapalme 19.35.

Troisième période

5—Oshawa, O'Shea (B. Orr) ... 3.19
Punitions : O'Shea 10.30, White 14.37, Dussiaume 17.41.

Lancers :

Oshawa	6	12	20	— 38
Montréal	6	9	22	— 37

Assistance : 6,002.

Tournoi mineur diocésain

Sillery chez les mosquitos et Patro Roc Amadour chez les bantams, se sont qualifiés pour la série finale de leur catégorie respective, au 5ième tournoi de hockey mineur de la Fédération de Québec en remportant la victoire dans des parties disputées hier, à l'Arena du Parc Victoria.

Chez les mosquitos, Sillery est sorti victorieux d'un excitant duel en l'emportant par le compte de 2 à 1 sur Pont Rouge. Claude Godbout avait envoyé Sillery en avant avec un but compté vers le milieu du premier engagement mais Pierre Leclerc nivela le compte avant la fin de la période. Raynald Rémillard a marqué le but de la victoire à la période finale alors qu'il n'y avait plus que 5 secondes à jouer avant la fin du temps régulier dans cette troisième période.

Par cette victoire, Sillery a atteint la série finale de la catégorie mosquito et rencontrera maintenant les Cyclones de Gaston Bidégaré de l'Ecole de Hockey de l'O.T.J. de Québec dans une joute à finir qui sera présentée samedi matin à 9:00 heures.

Dans la joute de la catégorie bantam, Patro Roc Amadour a blanchi Ville Les Saules par le compte de 5 à 0 pour remporter le titre du Québec Métropolitain et le droit de passer dans la finale bantam du tournoi. Cette série finale bantam sera présentée samedi à midi et trente.

Pierre Dion a été en vedette pour les vainqueurs en marquant 2 buts pendant que ses co-équipiers Jean-Pierre Hallé, Gilles Duclos et Martin Lemieux marquaient les autres buts. Michel Robichaud a effectué du bon travail dans les filets du Patro Roc Amadour pour se mériter son blanchissage.

Ce soir, dans la catégorie bantam, à l'Arena du Parc Victoria, l'équipe Victoria de l'O.T.-J. de Québec rencontrera Beaupré dans une joute de quart-de-finale qui débutera à 7 heures.

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

ECKERT ET LA PROVINCIALE

C'est avec enthousiasme que les gouverneurs de la ligue Provinciale de baseball ont appris que le nouveau commissaire, William Eckert, suivrait de près leurs activités. Le président Yvon Ellyson a vu à faire connaître sa ligue auprès des autorités du baseball majeur et il ne faudrait pas se surprendre de les voir se tourner de notre côté dans un avenir rapproché.

Même si la télévision apporte des revenus fantastiques aux propriétaires de clubs majeurs, elle a concouru à l'extermination progressive du baseball professionnel mineur, source d'approvisionnement des pros. On en est rendu à piger la majorité des joueurs dans des ligues de collèges et à leur faire suivre des entrainements spéciaux dans les ligues "instructionnelles" d'hiver en Floride ou en Arizona.

La Province de Québec, où la télévision de baseball majeur se résume encore à la partie de la semaine, peut offrir un champ d'action intéressant. Si les villes de la Provinciale pouvaient attirer des assistances de l'ordre de 40,000 personnes avec un calendrier de 48 joutes (24 locales), les clubs majeurs pourraient devenir intéressés à y installer des clubs-fermes dans un circuit qui disputerait un calendrier de 120 joutes, avec une possibilité de 75,000 ou 100,000 spectateurs à chaque endroit.

Déjà à l'heure actuelle, il n'y a pas tellement de différence entre ce que gagne un joueur américain dans le circuit provincial actuel (environ $60. par semaine) et le salaire de base de la classe "A" ($350. par mois). D'ailleurs, du temps des Braves, l'assistance n'a jamais été plus basse que 80,000 par saison avec un sommet de 200,000 l'année de Frank McCormick. Le seul problème est de savoir si plusieurs villes de la province peuvent en faire autant.

Ce serait non seulement une attraction solide à Québec, mais un chemin normal pour l'ascension des joueurs locaux qui, depuis le tour de force de Georges Maranda, reviennent de Floride plus vite qu'ils n'y sont descendus.

DILEMME POUR DRYSDALE

Il est bien connu que Don Drysdale fait la grève depuis près d'un mois déjà, avec son jumeau Sandy Koufax, pour obtenir sa moitié d'un million de dollars en trois ans.

Ce qui est moins connu c'est que les chefs syndicaux du AFL-CIO font piqueter son restaurant à Van Nuys, Californie, parce que ses employés demandent un contrat et des bénéfices marginaux de 18 cents l'heure. Drysdale leur a fait savoir qu'ils perdaient leur temps.

Est-ce que Drysdale attend après son demi-million pour donner les 18 cents à ses employés ou est-ce que Walter O'Malley attend qu'il donne le premier l'exemple ? That is the question.

LA PATROUILLE DE SKI

C'est un fait remarquable dans tous les sports que ceux qui l'ont réellement aimé cherchent par la suite à en faire profiter les autres. Certains joueurs de hockey deviennent bénévolement instructeurs de jeunes dans leur milieu ou demeurent attachés à leur sport comme organisateurs ou même arbitres.

Dans le ski, une équipe formidable d'anciens skieurs se dévoue à la formation de la Société des Cour populaires de ski, alors que d'autres reviennent inlassablement au pied des côtes pour servir d'officiels dans les compétitions.

A ces groupes, il faut ajouter la patrouille canadienne de ski, dont les membres voient à la sécurité des pentes de Stoneham et du Château du Lac : le Québec ski-secours accomplit d'ailleurs une tâche identique dans les autres centres régionaux. Outre le transport des blessés, le rôle de ces aides bénévoles en est surtout un de prévention en signalant les endroits dangereux, en faisant faire les enneigements nécessaires sur les parties dénudées d'une piste.

La récompense est minime : le droit de faire du ski gratuitement. Mais la satisfaction est grande de se rendre utile à ses semblables. Ceux qui sont intéressés peuvent se rapporter à Stoneham samedi matin.

Ils pourront peut-être pratiquer les premiers soins dès l'après-midi, puisqu'il y aura concours entre les membres de la Galerie Sportive.

LE COMBAT AU PATRO ?

Il est possible que le combat Clay - Chuvalo soit présenté en circuit fermé à Québec. Les mordus de la boxe veulent voir ce qui va s'y passer, les sceptiques sont intéressés à savoir de quelle façon Clay va s'y prendre pour "prêter" son championnat à Chuvalo pendant les 18 mois de son service militaire.

Le seul obstacle pour le promoteur Allen Mitchell est que des centaines d'amateurs de boxe sont également des amateurs de hockey qui suivront la joute Providence - As ce soir-là. Il contournerait l'obstacle en présentant la télédiffusion du match au Patro Roc-Amadour, juste à côté du Colisée, et en demandant aux As d'avancer leur match à 7.30 hres, ce qui demeure une demande très acceptable.

Les sportifs n'auraient même pas à déplacer leur voiture, la laissant en stationnement au Colisée, car c'est une marche de 500 pieds du Colisée au Patro.

L'ANECDOTE DU JOUR

Appelé à parler après Phil Watson qui avait pris 42 minutes pour présenter ses 18 joueurs, Jack Riley s'écria : "Je suis très heureux que Phil ne soit pas un coach de football avec 30 joueurs et 10 réservistes, car je n'aurais pas eu mon tour ce soir".

ICI ET LA

Tous les joueurs du Thetford, et non pas seulement Roger Pelletier, devront frapper autant à Shawinigan que chez eux, s'ils entendent remporter la 7e joute ce soir. — Réponse à G. D., de Charny : Gary Bauman sera envoyé dans une joute aussitôt que les As prendront quelques points d'avance, peut-être en fin de semaine ou ici contre Providence. — Les pompiers de Québec se rendront à Sherbrooke samedi pour faire un maître contre les pompiers de l'endroit après un match nul de 2-2 à Québec.

Drysdale affirme que Bavasi s'en tient à sa 1ère offre

LOS ANGELES PA — La seule offre des Dodgers de Los Angeles aux lanceurs grévistes Don Drysdale et Sandy Koufax cette année fut $85,000 et $100,000 respectivement, a révélé, hier Drysdale.

"Les Dodgers me demandent d'accepter une augmentation de $10,000, mais ils m'ont déjà donné une plus grosse augmentation lorsque nous n'avons pas remporté le championnat ni la série mondiale", a ajouté Drysdale.

Son épouse a déclaré: "Nous sommes terriblement troublés". Elle doute que son mari lance pour les Dodgers en 1966.

Wiliams Hayes, avocat conseil des lanceurs, avait déclaré que la meilleure offre des Dodgers était $95,000 à Drysdale et $105,000 à Koufax.

Mais Drysdale a dit:

"Hayes nous a mal compris et je lui ai dit hier soir. Les Dodgers n'ont offert aucune alternative. Les Giants ont parlé avec Juan Marichal et les Reds, avec Jim Maloney, si bien que les Dodgers devraient s'entendre avec nous".

Ginger Drysdale a révélé que les Dodgers avaient opposé les deux lanceurs l'un à l'autre lors de leurs négociations de salaires dans le passé.

"Chaque année, le gérant général Buzzie Bavasi les a opposé l'un à l'autre afin de les embaucher. Comment aimeriez vous combattre votre meilleur ami pour obtenir une augmentation? Un jour, les deux gars se sont demandé mutuellement: "N'es-tu pas fatigué de tout cela?"

Elle a ajouté: "Je crois que, après un stage de 10 ou 11 ans avec l'équipe et une période de 13 ou 14 ans de service, Don a droit à une considération. Toutefois, Maury Wills prend tout à coup autant de valeur que Don aux yeux de la direction".

On sait que Wills a accepté environ $75,000 la semaine dernière.

Selon les rumeurs publiées, les lanceurs auraient demandé $1,000,000 sur une période de trois ans. Ils n'ont pas précisé eux-mêmes leurs demandes, mais se sont dit prêts à discuter.

"Ce qui m'agace c'est de constater qu'on ne semble pas avoir besoin de nous", a ajouté Mme Drysdale. "La semaine dernière, Bavasi nous a envoyé quelques mots: "N'ai pas changé mon offre du tout. Nous vous manquons et souhaitons que vous soyez ici, car la température est magnifique".

"Il aurait été aussi bien d'économiser le papier".

Marlboros en avant

TORONTO (PC) — Les Malboros de Toronto ont profité des deux punitions infligées au Kitchener hier soir pour l'emporter 4-2 en prenant une avance de 2-1 dans leur série semi-finale, 4 de 7, de la ligue Junior A de l'Ontario.

Wayne Carleton, Mike Corrigan, avec deux buts, et Doug Dunville ont réussi les points des locaux tandis que Bill Hway et Jack McCreary marquaient ceux des visiteurs.

Les Malboros ont affiché un avantage de 43-29 dans les lancers.

Première période

1—Toronto, Carleton (Dunville, McKenny) 7.59
2—Kitchener, Hway (Jones, Tkaczuk) 9.04
3—Toronto, Corrigan (Osborne, Keon) 10.40
4—Toronto, Corrigan (McKenny, Osborne) 15.16
Punitions : Hway 7.38, Meehan, Legge, majeures 12.2), Gratton 14.04, Park 15.36, S. Kannageisser 18.37.

Deuxième période

5—Toronto, Dunville (McKenny, Keon) 0.38
6—Kitchener, McCreary (Luce, Feier) 13.49
Punitions : McKenny 0.52, Glennie 5.14, S. Kannageisser 9.21, McCreary 19.58.

Troisième période

Aucun but
Punitions : Caffery 1.35, Barber 6.25, Osborne 17.08.

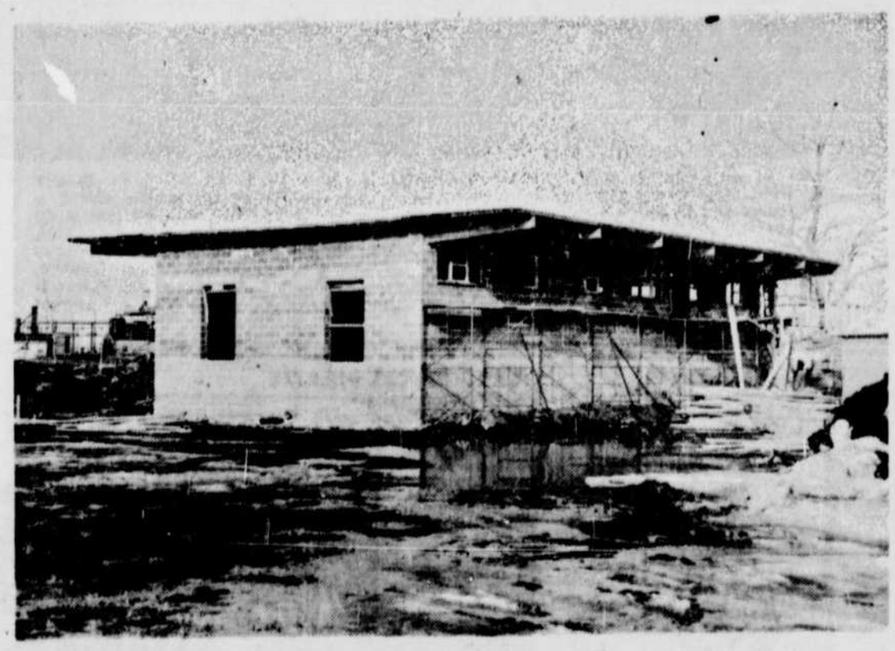

● La construction du nouveau chalet du club de tennis Victoria se poursuit et sera probablement achevée d'ici quelques semaines. L'aménagement des courts risque toutefois de retardé, à cause de l'humidité excessive du sol. Voici au moins une promesse des autorités municipales qui se concrétise. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Quilles à l'Action

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PG	Pins	Pts
1—André Parent	45	43272	62
2—Raymond Robitaille	44	42982	60
3—Jacques Bélanger	41	43454	57
4—Alfred Métivier	45	43532	56
5—Gilles Pelletier	38	42288	50
6—Charles Picard	35	42978	49
7—Adélard Auclair	36	42453	47
8—Paul Marcoux	26	41116	34
9—Jean-Louis Giroux	25	41063	33
10—Gérard Lamontagne	22	41023	28

CLASSEMENT INDIVIDUEL

Hommes

	Pins	Moy.
1—Jean-Marie Côté	8866	147.46
2—Raymond Robitaille	9248	146.50
3—Gilles Pelletier	9006	142.60
4—André Parent	9433	142.58
5—Jacques Martineau	10087	140.7
6—Charles Picard	7956	139.33
7—Jean-Yves Ruel	7817	137.8
9—Emile Dionne	9254	132.20
8—Paul Marcoux	9823	136.31
10—Jacques Bélanger	9259	132.19

Femmes

	Pins	Moy.
1—Mme Marcel Lapointe	7699	111.40
2—Mlle Marguerite Caron	6962	110.32
3—Mme Alfred Métivier	5491	101.37
4—Mlle Denise Coulombe	6700	101.34
5—Mme Jean-Marie Côt	6669	101.3

RECORDS DE LA SEMAINE

Plus haut simple masculin
Jean-Marie Côté 199
Plus haut simple féminin
Mme Marcel Lapointe 145
Plus haut triple masculin
Jean-Yves Ruel 455
Plus haut triple féminin
Mme Marcel Lapointe 413

RECORDS DE LA SAISON

Plus haut simple masculin
M. Roméo Robert 241
Plus haut simple féminin
Mme Marcel Lapointe 186
Plus haut triple masculin
Jacques Martineau 567
Plus haut triple féminin
Mme Marcel Lapointe 417

SAMEDI 26 Mars — Salle Limoilou
25e PROGRAMME

Gilles Pelletier vs Charles Picard
Gér. Lamontagne vs Ray. Robitaille
Adélard Auclair vs Paul Marcoux
Alfred Métivier vs Jacques Bélanger
André Parent vs Jean-Louis Giroux.

Tournoi par équipes

Sous la direction de M. Guy Bolduc, gérant de la salle de quilles Champion, aussi bien connu dans le domaine des quilles, et en collaboration de M. Jean Duval agent et organisateur de promotions à la radio et télévision, le premier tournoi d'amateurs par équipes vient d'être lancé.

Il est à noter que c'est le premier tournoi de ce genre (par équipes) à être organisé.

Chaque salle de quilles à travers la Province peut envoyer une ou plusieurs équipes qu'elle formera avec ses meilleurs amateurs de quilles.

Chaque équipe est composée de 5 quilleurs, dont 3 hommes et 2 dames. Seuls les quilleurs ou quilleuses n'ayant jamais participé à une émission télévisée peuvent s'inscrire à ce tournoi d'amateurs par équipes télévisé.

L'équipe gagnante se verra attribuer la jolie somme de $2,000. en argent, tandis que la seconde équipe recevra $1,250. en argent puis la troisième équipe recevra $500. De plus, à la dernière partie télévisée, $250 en argent sera versé à l'équipe gagnante.

La date limite d'inscription à ce tournoi d'amateurs par équipe télévisée est le 26 mars 1966 à 10 hres p.m.

La qualification des équipes se fera à la salle Champion Lane, 100 Boul. Taschereau, Greenfield Park du 27 mars au 2 avril 1966. La ronde finale du Tournoi sera télédiffusée le 9 avril 1966 à CFCM-TV.

Pour plus d'information au sujet de ce tournoi d'amateurs par équipes télévisé, on doit communiquer avec M. Guy Bolduc à la salle Champion, ou par téléphone au no 671-5577.

Ligue de quilles Jeunesse Limoilou

MEILLEURES MOYENNES

Jean-Guy Mvrand	163.2
Wilfrid Pageau	156.70
Yvon Gosselin	158.17
Michel Baril	155.71
René Bilodeau	155.64
André Cardinal	154.1

CLASSEMENT DES EQUIPES

	Pts
J. B. Bédard	71
Vita Lava	61
Patrick Delisle	54
P. H. Tremblay	53
Pharmacie A. Gosselin	53
Restaurant L'Oasis	45
J.-M. Gosselin	43
Paul Debaumont	34

Un sweepstake payant pour douze Canadiens

Par la Presse Canadienne

Les 12 Canadiens qui détenaient des billets de sweepstakes sur les trois premiers chevaux ont gagné une somme globale de $1,500,000. De plus, 265 autres Canadiens ont été chanceux avec des billets sur les autres chevaux participant à la course. Ils se sont mérité, chacun $1,323 pour une somme totale de $350,595. Les Canadiens ont donc remporté $1,400,595 avec le sweepstake irlandais.

MM. Harry Barons et William A. Smith, qui avaient acheté un billet à parts égales se partageront $150,000. M. Barons est gérant de la production de génie à la compagnie Fahralloy Canada, à Orillia. M. Smith est ingénieur.

M. John Schuster, machiniste de 47 ans, de Toronto, dont le salaire est de $88 par semaine a gagné $30,000.

M. Jacques Ratelle, de Montréal, a gagné $150,000. M. Ratelle, père de cinq enfants, est un débosseur au salaire de $100 par semaine.

M. George Christie, de Toronto, gagne $60,000. M. Tom Walker, employé de l'usine de l'American Motors Rambler, à Brampton, Ontario, gagne $150,000. M. Alfred J. Cross, de Windsor, Ontario, employé au département de l'outillage de la Chrysler à Detroit, gagne $60,000.

Mme Munro J. Nimmo, de Calgary, remporte $150,000. Son mari, un ingénieur civil de 42 ans, avait acheté un billet à son nom.

M. Dennis Erlksen, de Taber, Alberta, est aussi un gagnant de $150,000. Il est âgé de 25 ans, et arpenteur pour le ministère provincial de l'Agriculture.

M. C. H. Dickinson, de Vancouver, gagne $60,000. Les personnes suivantes ont décroché chacune des prix de $30,000: M. Finkbeiner, de Veteran Alberta; M. D. A. Cameron ,de Moncton, N.-B.; M. Derek Hickton, de Vancouver.

Ron Clarke 3e

SYDNEY (AFP) — Le coureur américain Jim Grelle a remporté un 2,000 mètres, au cours de meeting international d'athlétisme qui s'est déroulé hier à Sydney, dans le temps de 5'07"4 devant Lauris Toogood et le champion australien Ron Clarke.

Fullmer battu

NEW YORK (AFP) — Jose Gonzales, un boxeur d'origine porto-ricaine, est devenu champion des Etats-Unis des poids moyens en battant le tenant du titre, l'Américain Don Fullmer, nettement aux points en 12 reprises vendredi soir au Madison Square Garden de New York.

TILDEN
rent-a-car
Nouveaux modèles 1966
à louer
AUCUNE COMPLICATION — BAS PRIX — GAZOLINE GRATUITE — DEPOT LEGER
ROMPRE & FRERE
DRIVE YOURSELF LTEE
1030, RUE ST-JEAN Tél.: 529-9978

Tout le monde
peut porter les chaussures du Dr Scholl...à vrai dire, tout le monde devrait le faire!

Certaines personnes s'imaginent que les chaussures du Dr Scholl sont faites uniquement pour ceux qui ont des difficultés avec leurs pieds. Loin de là! Le vaste choix de modèles de chaussures du Dr Scholl vous permet au contraire *d'éviter* que vos pieds ne vous causent des ennuis. Voici pourquoi:

★ ELLES SONT CONÇUES PAR DES SPÉCIALISTES
★ ELLES OFFRENT UNE VASTE GAMME DE POINTURES
★ ELLES ASSURENT AUX PIEDS UN CONFORT PARFAIT

Marchez confortablement, dans d'élégantes chaussures. Rendez visite cette semaine au magasin du Dr Scholl pour le confort des pieds.

Un nom célèbre dans le monde entier pour le confort des pieds

MAGASIN DU Dr Scholl POUR LE CONFORT DU PIED
495, boul. Charest, est — Québec — Tél. : 525-7949

● Les skieuses françaises qui viennent de se distinguer à Stowe, dans le Vermont, ont prouvé une nouvelle fois qu'elles sont "dans l'vent" en se faisant remarquer par les casquettes très colorées qui ne quittèrent pas leur tête durant les compétitions. On aperçoit sur cette photo, dans l'ordre habituel, Annie Famose, Marielle Goitschel et la skieuse américaine Wendy Allen qui s'affirme de plus en plus. (Téléphoto UPI)

Les skieurs français vont-ils se distinguer aussi à Sun Valley ?

SUN VALLEY, Idaho AFP — Une victoire générale de l'équipe de France de ski alpin, masculine et féminine, est attendue dans la Coupe des Nations, qui sera disputée de vendredi à dimanche à Sun Valley, Idaho, avec la participation, outre celle des Français, des Autrichiens, des Suisses, des Américains et des Canadiens.

Après la façon dont les skieurs et skieuses français surclassèrent leurs adversaires la semaine dernière à Stowe dans les championnats internationaux des Etats-Unis, en slaloms spéciaux et géants, et en raison du manque actuel de forme qu'affichent les Autrichiens, on ne pense pas que les Américains ou les Suisses, même si ces derniers triomphent encore en descente, puissent inquiéter les Français.

L'an dernier, lors de la première édition de l'épreuve qui eut lieu à Vail, dans le Colorado, les Autrichiens avaient largement dominé les épreuves masculinès et avaient remporté le trophée par équipes avec la très confortable avance de 102 points sur les Français, 194 contre 92, les Américains ayant pris la troisième et dernière place avec 55 points. Les Suisses n'y participaient pas, ni les Canadiens.

Français

Pour le match masculin par équipes de cinq skieurs, les Français, dont le principal souci sera de bien figurer en descente, aligneront Jean-Claude Killy, Guy Périllat, Léo Lacroix, qui disputèrent l'épreuve l'an dernier, et Georges Maudit et Jules Melquiond, qui remplaceront Michel Arpin et Pierre Stamos.

Killy et Périllat, comme ils l'ont fait de façon éclatante à Stowe, doivent dominer les slaloms alors qu'en descente, les Tricolores compteront surtout sur Léo Lacroix.

Les Autrichiens, qui chercheront à se réhabiliter de leur lourde défaite subie la semaine dernière dans l'Etat du Vermont présenteront Karl Schranz, Egon Zimmermann, Hugo Nindl, Heini Messner et Werner Bleiner.

Karl Schranz, qui paraît le moins fatigué de l'équipe, portera tous les espoirs autrichiens, car il est peu probable qu'Heini Messner renouvelle son succès de 1965 en descente et sa place de deuxième en spécial.

Autres

Dans le camp suisse, on cherchera à renouveller le succès de Stowe en descente avec Peter Rohr ou Edmund Bruggmann et de mieux se comporter en slaloms avec Jacob Tischhauser, Willy Favre et Jean-Daniel Daetwyler. L'objectif pour les Suisses sera la seconde place, derrière la France.

Enfin, chez les Américains, qui ne peuvent apparemment compter que sur Jim Heuga et, éventuellement sur Bill Kidd s'il est plus chanceux qu'à Stowe, l'optimisme ne règne pas. L'entraineur national Bob Beattie a révélé qu'il se déclarerait satisfait si les Etats-Unis évitaient, comme l'an dernier, de terminer à la dernière place, ce qu'ils doivent pourtant envisager. Bil Maroit, Dennis McCoy et Walt Falk compléteront l'équipe.

Au Relais

Samedi le 26 mars, aura lieu dans la pente No. 1 du centre de ski "Le Relais" un combiné "Slalom" et "Descente".

Ce concours est ouvert à tous les membres du club de Ski Union Commerciale (Experts ou débutants). Le premier départ se fera à 1 heure. Les inscriptions peuvent se faire en téléphonant à Wellie Falardeau 842-3421 ou bien à Mando Langlois 523-5653.

La remise des prix se fera au chalet du club de ski Union Commerciale après le concours.

Renouveau printanier du cyclisme québécois

C'est dimanche prochain, le 27 mars que s'ouvrira la saison cycliste de Québec par une série de 6 courses d'entraînement dites "du Printemps". Déjà une animation intense règne chez les coureurs qui, quotidiennement, préparent les différentes courses selon leur méthode personnelle. Sur les routes, on remarque avec une assiduité étonnante, les Garon, Landry, Drapeau, ainsi que de nombreux jeunes coureurs qui sont anxieux de se faire valoir.

Qui aura l'honneur de remporter la première course du printemps ? La première course, Québec - Lac St-Charles, d'une distance de 25 milles, partira à 10 heures du matin face à la maison de retraites de Jésus-Ouvrier, à Québec-Ouest, sur le boulevard Wilfrid Hamel. Elle réunira les coureurs de toutes les catégories : senior, junior et interscolaire. Cette année, un trophée sera remis au vainqueur de chaque classe, et des prix seront remis aux six premiers de chaque catégorie.

Voici la liste des 6 courses du Printemps :

Mars 27 — Québec - Lac St-Charles, départ 10 hres a.m. (senior, junior, interscolaire) 25 milles;

Avril 3 — Petit Tour de l'Ile d'Orléans, 30 milles;

Avril 10 — St-Romuald - St-Lambert, 45 milles;

Avril 17 — Québec - Ste-Catherine, 45 milles;

Avril 24 — Pont de Québec - Lotbinière, senior, 60 milles, junior 40 milles;

Mai 1 — Québec - Barrières du Parc National, senior, 30 milles; Québec - St-Adolphe, junior 20 milles; (ces deux courses s'effectueront contre la montre).

Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens Inc.

PUBLICITAIRE SPORTIF

ET

AGENT DES RELATIONS EXTERIEURES

Demandé pour une année :

(Avril 1966 à Avril 1967)

POSITION : Le titulaire, sous direction d'un comité local, devra s'occuper de la publicité en général ainsi que de la publication d'articles de presse, de bulletins, de brochures publicitaires relatifs aux sports.

Egalement devra voir aux relations extérieures de l'organisation à travers le Canada.

EXIGENCE : Etre bilingue et savoir écrire le français et l'anglais parfaitement.

Avoir de l'imagination dans le domaine de la publicité et être agressif.

SALAIRE : Selon les qualifications.

Faire parvenir avant le 8 avril par écrit sa candidature à :

CASIER POSTAL 245, HAUTE VILLE, QUEBEC.

Chuvalo n'aura pas un rival fuyant devant lui

Le gérant de Cassius Clay le promet

TORONTO PC — Cassius Clay ne reculera pas devant George Chuvalo lors de leur match de 15 rounds ici le 29 mars.

"Mon boxeur ne reculera pas et il échangera les coups avec lui", a déclaré, hier, son gérant Angelo Dundee.

Ce sera un changement pour le champion canadien qui a été humilié par la stratégie d'Ernie Terrell, qui a reculé constamment en l'emportant sur le Torontois récemment alors qu'il a conservé son titre, version de la WBA.

Terrell avait un avantage de cinq pouces dans la portée et Clay n'en aura une que de 1 1-2 pouce.

Clay est toutefois plus rapide que Terrell et il se servira de son agilité pour tenter d'envoyer le Canadien au tapis pour la première fois.

"Il n'en reste pas moins que Chuvalo pourra nous causer des difficultés en raison de sa force, car il s'attaquera au corps", a ajouté Dundee.

Chuvalo

Selon ses performances passées, Chuvalo sera probablement celui qui connaîtra des difficultés. Le Canadien de 29 ans, classé 9e aspirant par le Ring et 10e par la WBA, présente une piètre fiche contre des boxeurs de première classe et, dans ses 13 matches depuis janvier 1964, il n'a rencontré que quatre rivaux classés.

Sa meilleur tenue contre des boxeurs de premier plan fut celle affichée contre Doug Jones, qu'il a mis K.O. en 11 rounds. Par contre, il a perdu des décisions aux mains de Zora Folley, Floyd Patterson et Terrell. De plus, il a divisé les honneurs avec deux boxeurs inconnus au cours de ses deux derniers matches, dont un revers en 10 reprises aux mains d'Eduardo Corletti.

Chuvalo présente une fiche de 34 victoires et deux matches nuls en 47 combats professionnels, y compris 27 K.O. enregistrés pour la plupart aux dépens de boxeurs inconnus.

Par contre, Clay compte 22 gains, dont 18 par K.O., et n'a jamais connu la défaite. Son dernier triomphe facile remonte à janvier 1963 quand il a mis Charlie Powell K.O. en trois rounds. Depuis, il a remporté une décision en 10 rounds aux dépens de Jones et a mis K.O. Henry Cooper en 5 reprises, Sonny Liston en 7 et en 1 puis Patterson en 12.

Louis

Joe Louis, ancien champion mondial des poids lourds qui a quitté le camp de Clay et sera dans le coin de Chuvalo mardi à 10h.30 p.m., admet que le Canadien semble lent à réagir et a perdu plusieurs chances de profiter de ses avantages. Il croit toutefois pouvoir enseigner à Chuvalo des choses qui l'aideront contre Clay.

"Il a peut-être découvert quelque chose qui aidera Chuvalo, a admis Dundee, mais j'ignore ce que c'est. De toute façon, je ne crois pas que Chuvalo puisse avoir un meilleur homme dans son coin que Louis." Dundee a prétendu ignorer les raisons qui ont poussé Louis à quitter le camp de son protégé. "Il doit avoir des raisons personnelles", a-t-il conclu.

Chuvalo ne manquera pas de conseillers dans son coin, car, en plus de Louis, il pourra compter sur son gérant Irv Ungerman et ses entraineurs Ted McWorther, Izzy Klein et Whitey Bimstein.

"J'espère qu'il y aura place pour Chuvalo dans ce coin", a déclaré Dundee.

Un Clay transformé a trouvé le calme parmi les Canadiens

TORONTO (PC) — un Cassius Clay très calme a parlé sans passion hier du Vietnam, de ses croyances religieuses, de ses ambitions et de son match avec George Chuvalo mardi soir prochain.

"J'ai reçu de nombreuses lettres à la suite de mes déclarations au sujet du Vietnam. On m'y traitait de lâche sans laisser d'adresse, ce qui m'a fait bien rire".

Clay ne peu voir la différence entre ses opinions et ceux de certains sénateurs, qui s'opposent également à l'intervention américaine au Vietnam.

Clay aime ordinairement à se vanter de ses prouesses dans l'arène, mais il a affiché un grand calme depuis son arrivée à Toronto vendredi dernier. Il a expliqué ainsi son attitude :

"Les Canadiens ont eu la gentillesse de m'accepter même si j'affronte un des leurs. Les gens sont gentils et me traitent mieux que je ne l'ai jamais été et ce n'est pas un milieu pour mes prédictions".

Il a également expliqué ses sautes d'humeur en raison des critiques que lui rapporte sa religion de musulman noir, d'autant plus qu'il se prétend mieux traité à l'étranger qu'aux Etats-Unis.

MATCH NON TITULAIRE

Selon Merv McKenzie, commissaire athlétique de l'Ontario, le match Chuvalo-Clay "n'est pas un match titulaire". McKenzie a déclaré devant un comité parlementaire hier qu'il ne saurait exister qu'un seul champion et "Ernie Terrell est notre champion".

"Si Chuvalo bat Clay, les gens qui reconnaissent ce dernier comme champion, devront reconnaitre Chuvalo", a dit McKenzie.

Il faudra alors présenter un autre match entre Chuvalo et Terrell afin de déterminer un nouveau champion selon la WBA, dont nous sommes membres depuis plusieurs années.

Témoignage défavorable

MILWAUKEE (PC) — Une déclaration du président des Braves a été lue par les avocats de la défense hier, lors de la poursuite antitrust de l'Etat du Wisconsin contre le baseball.

John McHale y discutait l'assistance des Braves tant sur la route qu'à domicile au cours de la période où il a dirigé l'équipe à partir de 1959. Il a précisé que l'assistance à l'étranger avait oujours dépassé celle aux joutes locales, car les Braves ont toujours été une grande attraction sur la route.

McHale a touefois signalé plusieurs prévisions inquiétantes, tel l'achat ds billets de saison inutilisés, "ce qui laissait prévoir des difficultés dans la vente de ces billets la saison suivante".

McHale a précisé que l'assistance locale des Braves était passée de 26.1 pour cent du total de la ligue Nationale à seulement 4 pour cent.

McHale a ajouté que les Braves avaient toujours considérée mauvaise auprès du public la discussion de leur bail avec le Milwaukee County Stadium. Selon lui, le comité s'est servi de cette discussion pour des fins politiques quand les termes du bail ont été révélés.

Le procès, qui se déroule devant le juge Elmer Roller, en est à sa quatrième semaine.

L'Etat prétend que le déménagement des Braves à Atlanta et le refus de la LN d'accorder à Milwaukee une nouvelle franchise constituaient un boycott de la cité comme ville des majeures.

Epreuve de recrutement de la Patrouille Canadienne de Ski

L'organisation de la Patrouille Canadienne de Ski fut fondée en 1939 par le Dr. Douglas Frith. Son objet est essentiellement d'avoir d'habiles skieurs entraînés en secourisme dans le plus de Centres de Ski possible pour prévenir les accidents de ski, ainsi que pour secourir et assister les skieurs blessés. Aujourd'hui l'OPCS compte plus de 2,000 membres à travers le Canada.

Vu l'essor grandissant du ski, la Patrouille invite les skieurs de la Région intéressés à joindre ses rangs pour les saisons futures en venant participer samedi, 26 mars, à une épreuve de ski au Centre de Ski Stoneham. L'inscription se fera samedi Au Centre de Ski même, entre 9:30 et 11:00 a.m. On n'exige pas une habileté exceptionnelle, mais simplement un bon contrôle en ski.

Cette épreuve est une des trois que doit passer l'aspirant patrouilleur pour devenir membre de l'Organisation. Les deux autres épreuves comprennent un examen théorique et pratique de premiers soins et de sauvetage.

Dans une autre optique, soirée récréative aura lieu au Québec Winter Club, situé sur la Rue Laurier, vendredi, 25 mars à 9:00 p.m. au profit de l'OPCS. La Patrouille, possédant une charte fédérale, est une corporation à but non lucratif dont les membres sont bénévoles et ne retirent aucun salaire. C'est pourquoi les profits de cette soirée, faciliteront l'achat de l'équipement de premiers soins et de sauvetage nécessaire pour continuer et même améliorer le bon service que l'Organisation fournit au public.

● Les dirigeants de la Patrouille Canadienne de Ski ont été les hôtes de Robert Poirier, aux Voûtes Jean Talon, à l'occasion d'une conférence de presse visant à stimuler le recrutement des secouristes pour renforcir la patrouille sur les pentes de Stoneham et du Château du Lac Beauport. On aperçoit de gauche à droite : MM. Lorne Mulroney, président du Quebec Ski Patrol: Robert Poirier, gérant des promotions de la brasserie DOW; Georges Parent, officier d'entrainement; Robert Laporte, vice-président et Jacques Laliberté, propagandiste de l'association locale des Patrouilleurs de ski. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Concours fermé du club-Ecole St-Castin

Lors du concours fermé du Club-Ecole de ski St-Castin, qui a eu lieu dimanche le 20 mars dernier, 23 participants ont pris le départ dans six classes différentes.

Christine Kandic (classe compétitrices) a eu le meilleur temps de la journée soit 30.4.

	Temps
Classe VETERANS	
Gaby Pleau-Fortin	36.5
Classe LA DIRECTION	
Thérèse Paré	38.8
Yolande Brissette	39.2
Lise Genest	42.0
Thérèse Sirois	42.6
Antoinette Laverdière	45.4
Gertrude Lapierre	49.4
Madeleine Simard	49.8
Classe ENFANTS de 9 à 12 ans	
Francine Mainguy	44.1
Diane Mainguy	56.1
Classe ENFANTS de 7 à 8 ans	
Louise Fortin	40.1
Marie-Josée Bergeron	101.8
Classe SKI DE RECREATION	
Madeleine Fiset	36.1
Lauraine Giroux	38.
Murielle Robitaille	45.6
Antoinette Plamondon	55.0
Classe COMPETITRICES	
Christine Kandic	30.4
Andrée Martineau	31.0
Michèle Giguère	32.8
Diane Lemelin	33.8
Esther Fortier	38.8
Malia Janssens Vander Sande	39.4
Tina Fortier	47.6

NEW YORK — Bobby Bartels, 151, de New York, a gagné par décision sur Hugo Figueroa, 146, du Chili, en 8 rounds.

HOUSTON, Texas — Cleveland Williams, 212 de Houston, a gagné par décision sur Mel Turnbow, 238, de Paterson, N.J., en 10 rounds.

MIAMI, Floride — Levi Forte, 197, de Miami, a gagné par décision sur Chip Johnson, 185, de Naples, Floride, en 10 rounds.

LEWISTON, Me — Levan Roundtree, 175, de New York, a knockouté Sonny Moore,170, de Hicksville, N.Y., en 4 rounds.

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Gamble, Roc	40	44	84
Mortson, Qué	27	54	81
Courcy, Cle	26	55	81
Pappin, Roc	33	44	77
Hicks, Qué	31	46	77
LaBossière, Qué	29	46	75
Ehman, Roc	34	40	74
Walton, Roc	28	44	72
Melnyk, Buf	14	57	71
Blackburn, Qué	31	39	70
Szura, Cle	40	30	70

Football

TORONTO (PC) — Jackie Parker ne saura peut-être pas avant le mois de mai s'il portera les couleurs des Argos de Toronto, de la Conférence de football de l'Est, en 1966. Il a subi lundi une deuxième intervention chirurgicale au genou à la suite d'une blessure subie en octobre dernier.

MOTS CROISES

PROBLEME No 56

HORIZONTAL

1—Renard des régions arctiques — Oiseau artificiel qu'on place en haut d'une perche comme cible.
2—De peu de valeur — Enlever de force.
3—Divisé en trois — Chose exquise (Fig.) — Mode de transport.
4—Espèce d'aconit des montagnes — Incendie.
5—Conjonction — Punir avec rigueur — Chef-lieu de c. (Deux Sèvres).
6—Verso, revers — Délicat — Divers ou contenant des parties diverses.
7—Château de la vallée de la Loire — Ce qui frappe l'ouie — Etui de métal.
8—Préfixe — Résistance à une attaque — Sans mélange.
9—Note de la gamme — Cou — Vin de palmier et de cocotier.
10—Enveloppe du grain dans l'épi — Chef-lieu d'arr. (Vaucluse) — Partie de la charrue.
11—Prénom féminin — Tête — Interjection.
12—Maigre, décharné — Ligne d'un dessin qui n'est pas ombrée.
13—Liquide — Allure en général — Paysagiste hollandais né à Amsterdam.
14—Constellation de la zone équatoriale — Oiseau du genre chouette.
15—Répugnance extrême, dégoût — Vigoureux.

VERTICAL

1—Faire entrer quelqu'un — Prénom féminin.
2—Cheval sans force, sans vigueur (Fam).
3—Opinion, sentiment — Division du compas — Prénom masculin.
4—Bois pour soutenir les tonneaux — Dévidoir.
5—Pronom personnel — Navire (poés.) — Plante voisine du haricot — Charpente du corps.
6—Bassin de fontaine antique en forme de barque — Triage.
7—Jeune élève en peinture — Composition musicale à trois parties.
8—Couvrir de pain émietté — Genre de poissons — Chef-lieu de c. (Mayenne).
9—Partie d'un cours d'eau vers lequel descend le courant — Taffetas rayé à carreaux.
10—Conifère — Petit biscuit rond fait avec des amandes et du sucre.
11—Conjugaison — Archipel danois au nord de l'Ecosse — Trinitrotoluène — Note de la gamme.
12—Parchemin très fin — Sans valeur.
13—Vendu — Trace du pied sur le sol — Pronom démonstratif.
14—Espace de temps que dure une chose.
15—Le même (latin) — Surface extérieure d'un solide.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 55

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	A	P	E	G	A	L	C	O	E	P	I	T		
2	E	A	U	E	D	I	R	E	H	A	L	E			
3	T	A	P	E	L	A	C	E	T	E	R				
4	R	I	E	S	E	L	I	R	E	T	E				
5	I	N	M	I	N	E	L	I	T	E	K				
6	R	P	A	T	E	R	N	E	N	E	A				
7	T	O	S	E	O	S	T	E	A	M	E				
8	S	U	S	E	A	C	T	I	F	B	I	E	N		
9	A	R	E	B	H	O	M	M	A	R	S				
10	R	F	P	A	R	G	E	R	V	S	E	R			
11	S	L	E	R	O	T	E	O	L	E	F	A			
12	E	T	C	O	L	I	N	M	E	S	U	R			
13	R	O	S	E	R	I	T	E	B	E	T	E			
14	R	I	O	N	T	O	L	E	O	N	T	I			
15	E	T	R	E	S	N	S	T	R	A	S	S	E		

LES ECHECS

UNE PARTIE MOUVEMENTEE

La partie suivante, jouée au cours du dernier tournoi du carnaval n'a pas été retenue pour le concours de la meilleure partie, à cause de quelques imprécisions, mais ce fut sans doute la plus mouvementée du tournoi et mérite d'être publiée pour cette raison.

Blancs : D.M. Lapenna (Montréal, 2½-2½); Noirs : Marcel Dion (Québec, 3½-1½); Ouverture : Ruy-Lopez.

1 é4, é5; 2 Cf3, Cç6; 3 Fb5, a6; 4 Fa4, Cf6; 5 0-0, Fç5; 6 ç3, b5; 7 Fç2, 0-0; 8 d4, éxd4; 9 çxd4, Fa7; 10 é5, Cd5; 11 Fxh7†, Rh8; 12 Cg5, g6; 13 Df3, Cxd4; 14 Dh3, d6; 15 é6, Cé2†; 16 Rh1, Cf4; 17 Fxf4, Cxf4; 18 Dh6, Dxg5; 19 Dxf8†, Rxh7†; 20 Dxf7†, Rh8; 21 Dé8†, Rh7; 22 Dç6, Tb8; 23 Dxç7†, Rh6; 24 g3, Fb7; 25 f3, Dd5; 26 Dç3, Tç8; 27 Db3, Dxf3†; 28 Abandonne. Si 28 Txf3, Tç1 et mat au coup suivant. N.230366

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Les fabricants des produits pharmaceutiques

Pour la modification de la loi fédérale des brevets d'inventions

Par Jean Martel

L'Association des Fabricants du Québec des Produits Pharmaceutiques a recommandé, hier, d'apporter des modifications à la Loi fédérale des brevets sur les inventions de façon à briser le monopole que représentent les brevets. Elle a suggéré, entre autres, de raccourcir le délai des brevets qui est actuellement de 17 ans.

Cette recommandation est contenue dans un mémoire que l'Association des Fabricants du Québec des Produits Pharmaceutiques a soumis au comité de la législature chargé d'étudier l'assurance-maladie.

Selon le secrétaire de l'organisme, M. Pépin, la loi des brevets, telle qu'elle est aujourd'hui, entraîne une hausse des produits pharmaceutiques, tandis que, si toutes les drogues étaient soumises à une concurrence véritable, elles se vendraient à un prix raisonnable et accessible à la majorité des citoyens.

L'Association représente une quinzaine de compagnies ayant leur siège social dans la province de Québec et appartenant à des Canadiens. Elles ont un chiffre d'affaires équivalant 30 pour cent de celui de toutes les entreprises pharmaceutiques situées au Québec.

Elle a recommandé aussi que la liberté du choix du médicament par le médecin soit sauvegardée et que le pharmacien soit tenu de remettre au client le médicament prescrit.

Laboratoires

L'Association des Propriétaires de Laboratoires Médicaux Privés du Québec, qui a présenté aussi un mémoire au comité de la législature, a soutenu que les laboratoires médicaux privés jouaient un rôle essentiel dans le système actuel de la médecine. Le travail de ces laboratoires n'est pas en concurrence avec ceux des hôpitaux, mais les complète plutôt puisqu'ils fournissent un service rapide de diagnostique aux patients qui ne sont pas assez malades pour être hospitalisés.

Pénurie de pharmaciens

L'Association des Pharmaciens Indépendants a soutenu, hier, devant le comité de la législature qu'il existait une pénurie de pharmaciens dans la province de Québec. Il faudrait 500 pharmaciens de plus aujourd'hui même et qu'il en faudrait 1000 de plus lorsque le régime d'assurance-maladie serait établi.

En outre, elle a dit que 3€ pour cent des prescriptions remplies par les pharmaciens en 1964 étaient déficitaires, en ce sens qu'elles coûtaient plus cher aux pharmaciens que le prix qu'ils en retiraient.

Impossible de reprendre le débat sur Québec Téléphone

Par Roger Bruneau

L'Assemblée législative a maintenu par un vote de 56 contre 23 hier, une décision du président Guy LeChasseur qui a statué qu'on ne pouvait discuter en Chambre d'un sujet déjà inscrit à l'ordre du jour soit en l'occurrence un projet de loi.

Le chef de l'opposition, par plusieurs questions a voulu connaître certains détails entourant la transaction de la compagnie Québec-Téléphone et une firme américaine Anglo Canadian Telephone. Les ministériels ont objecté qu'un projet de loi était déjà inscrit au feuilleton et qu'on ne pouvait discuter de cette affaire en dehors de l'étude du bill. M. Johnson a soutenu de son côté, qu'il était nécessaire qu'on pose des questions et qu'on obtienne des réponses pour connaître certains détails qui serviront aux débats durant l'étude du projet de loi, lorsque ce dernier sera appelé à l'ordre du jour.

Le président, M. LeChasseur, a donné raison à la partie ministérielle dans ce domaine, car les règlements indiquent qu'on ne peut tenir de débat sur un sujet déjà inscrit au feuilleton, à moins que ce sujet ne soit lui-même soumis à la discussion.

M. Johnson en a appelé de la décision du président avec la conséquence mentionnée au début de cette nouvelle.

Symboliquement, M. Johnson en avait auparavant appelé à cinq ou six reprises de la décision du président. En effet à chaque question que posait le chef de l'opposition sur cette affaire, le président la déclarait irrecevable et M. Johnson en appelait de la décision, mais sans exiger le vote. Pour éviter une perte de temps, M. Johnson consentait à ce qu'on enregistre qu'il en a appelé et qu'il présumait avoir été battu au vote.

M. WAGNER

Tournant ensuite ses flèches vers le ministre de la Justice, M. Johnson lui demanda en quoi avait consisté son intervention relativement à une enquête qui aurait été faite à la demande du premier ministre en relation avec la décision de la Régie des services publics.

Le ministre ayant refusé de commenter sur le sujet, M. Johnson s'est écrié: "Je voudrais savoir si on vit dans un Etat policier, si on est rendu là ou non!".

Le comité des régies siégera plus tard

Le premier ministre Jean Lesage a indiqué hier que le comité des régies gouvernementales à caractère commercial et industriel, ne pourra siéger avant les vacances de Pâques.

Le chef de l'opposition voulait savoir hier à quel moment ce comité pourrait siéger pour étudier les activités de la Régie des alcools.

M. Lesage a indiqué que tout le temps des députés était réservé cette semaine. Par ailleurs, la semaine prochaine, le premier ministre doit prendre tout le temps disponible qu'il pourra pour préparer son discours sur le budget qu'il doit prononcer le 31 mars. Il est impensable, dit-il, que le comité siège en l'absence du ministre des Finances qui est le principal intéressé.

$13,700,000 pour réaliser un 2e pont à Québec

par Serge GAGNON

Le ministère québecois des Travaux publics dépense ra $13,700,000 au cours de l'année 1966 pour la réalisation d'un deuxième pont dans la cité de Québec.

C'est du moins la partie du budget que le ministère entend consacrer à ce projet dont le coût total sera de $35 millions.

Ces chiffres ont été dévoilés hier par le ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre, lors d'une séance du comité de la Législature chargé d'étudier les crédits alloués à ce ministère.

Me Loubier

M. Gabriel Loubier, député de Bellechasse à l'Assemblée législative, s'en est pris au gouvernement hier et particulièrement au ministre des Travaux publics, parce que, selon lui, ce ministère n'a pas envisagé d'autres solutions au problème de la circulation entre la rive nord et la rive sud, telles qu'un tunnel ou un pont reliant l'Ile d'Orléans à Beaumont. "Le gouvernement s'est compromis avec un pont parallèle alors qu'on aurait pu étudier d'autres solutions", a dit M. Loubier.

Pour sa part, le ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre, a laissé entendre que son ministère recueillait des données en vue de résoudre ce problème de la circulation.

Revenant à la charge, le député de Bellechasse a blâmé le ministre pour avoir délaissé la solution du tunnel entre Québec et Lévis, ce qui, selon lui, aurait été rentable et aurait favorisé de nombreuses régions de la province.

Me Johnson prend la défense du gouvernement et de l'opposition

Par Rober Bruneau

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a pris hier la défense du gouvernement et de l'opposition, au Comité de la Loi électorale.

Souvent dit-il, on accuse le gouvernement et l'opposition de vouloir perpétuer le mythe de la "vache sacrée" en ne conservant que deux partis politiques dans le Québec et en empêchant les nouveaux partis de se faire valoir, surtout en ce qui concerne l'application de la Loi électorale.

Ce n'est pas exact, a dit M. Johnson. Le parti de l'Opposition officielle a la responsabilité de voir à ce que l'on respecte les droits de tout le monde pour assurer un vote libre. Aussi, on a tort de prétendre que l'opposition ne représente que le parti de l'opposition, l'Union Nationale.

L'opposition ,dit-il, a intérêt à ce que le public vote le plus possible en faveur des partis qui ne sont pas le parti au pouvoir comme le parti au pouvoir tente d'obtenir le plus de votes pour lui et le moins possible pour les partis de l'opposition.

M. Johnson est d'avis que la Loi actuelle protège suffisamment l'honnêteté du vote.

Par ailleurs, il serait inadmissible, dit-il, que le gouvernement rembourse une partie des dépenses électorales de tous ceux qui décideraient du jour au lendemain de se déclarer candidat. Si on permettait une telle chose, dit-il, on aurait des listes interminables de frais à rembourser.

● M. Pierre Laporte s'adressant aux membres du club de Réforme, à Québec. Le ministre des Affaires municipales a été présenté par M. Jacques Riverin, candidat libéral dans le comté de Chicoutimi aux prochaines élections provinciales. C'est M. Julien Côté, candidat libéral dans le comté de Montmagny qui l'a remercié. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Le rythme du regroupement des municipalités doit aller en s'accentuant

par Claude GRAVEL

M. Pierre Laporte a réaffirmé hier soir que le rythme du regroupement des municipalités du Québec doit aller en s'accentuant. "Nous avons la conviction raisonnée, après des études sérieuses, que le bien commun de la province réclame un regroupement des forces", a dit le ministre.

M. Laporte a laissé entendre que le gouvernement allait continuer le dialogue avec les municipalités qu'il désirera éventuellement voir s'annexer ou se fusionner. Mais, a-t-il signifié, "lorsque ces moyens seront épuisés, il va falloir prendre les décisions qui répondront à la conviction que l'on se fait du bien commun".

Le ministre des Affaires municipales s'est dit heureux de constater la façon avec laquelle plusieurs municipalités de la province ont utilisé le Bill 13, dit loi des fusions volontaires. M. Laporte a rappelé que quelque 150 autres municipalités du Québec se préparent à se prévaloir des droits que leur donne le bill.

Le ministre parlait alors devant les membres du club de Réforme, à Québec.

Education

Soulignant les réalisations du gouvernement depuis 1960, le conférencier a notamment déclaré: "Nous avons la conviction que le plus beau cadeau que nous ferons à la génération qui va nous suivre, c'est l'équipement d'éducation que nous sommes en train de mettre sur pied".

Et, a lancé le leader du gouvernement à l'Assemblée législative, "qu'on ne pense pas qu'on va aller dans la prochaine campagne électorale avec un complexe d'infériorité vis-à-vis ce que nous avons fait en éducation".

M. Laporte a affirmé que le nouveau système d'éducation donnera la chance à tous les citoyens de s'instruire. Parlant plus précisément de la jeunesse du Québec, le ministre s'est dit d'avis que "les jeunes sont infiniment plus éveillés aux problèmes politiques que nous l'étions à leur âge". Selon lui, l'implantation de la télévision et le développement des moyens généraux d'éducation font que les jeunes "vieillissent plus vite".

Le conférencier a par ailleurs déclaré qu'il est important pour son parti de compter sur "une relève", qui viendra éventuellement de la jeunesse, "si nous voulons que demain soit aussi beau qu'aujourd'hui dans la province de Québec".

Libéralisme

M. Laporte s'est, durant la majeure partie de son discours, employé à définir les qualités que l'on doit attendre d'un partisan libéral. Il a insisté sur les notions de liberté et d'égalité de chances, sur l'esprit réformiste et progressiste, facteurs qui, son avis, font qu'un homme est un libéral sincère.

Le ministre a dit que le libéral doit reconnaître l'égalité de tous devant la loi, du plus faible comme du plus démuni, et qu'il ne doit pas partir de notions longtemps admises et qui disent qu'il "y aura toujours des pauvres parmi nous", ou que les "hommes sont nés inégaux", cela "pour se justifier de ne rien faire".

Le conférencier a défini le libéralisme comme "la promotion de la liberté humaine dans toute la mesure du possible, en respectant les normes nécessaires à la réalisation du bien commun".

M. Laporte a signalé que, dans ce qu'il a appelé la deuxième étape du gouvernement, il deviendra plus difficile de croire à la liberté ("la critique est pénible à accepter"), de croire à l'égalité des chances ("les amis sont là") et de croire au progrès ("il serait si bon de se reposer pendant quelque temps").

Me Wagner ne se laisse pas entraîner dans les dédales du cas Munsinger

Par Roger BRUNEAU

Le ministre de la Justice, Me Claude Wagner a déclaré hier en Chambre, qu'il n'avait pas l'intention de se laisser entraîner par le chef de l'opposition dans ce qu'on pourrait appeler les dédales de l'affaire Munsinger.

Le sujet fut touché en Chambre par le chef de l'opposition qui voulait savoir s'il y avait quelque chose de fondé dans une nouvelle voulant que cinq ou six personnes de Montréal aient été appréhendées par la police de la métropole et détenues pendant plusieurs heures pour être questionnées au sujet des allées et venues de Mlle Gerda Munsinger dans le passé.

Le premier ministre Jean Lesage a reproché à M. Johnson de traiter de cette question; il dit avonr entendu le chef de l'opposition déclarer à la télévision, qu'il ne parlait jamais de ce sujet en Chambre.

Le ministre de la Justice dit qu'il n'a pas l'intention de faire de commentaires sur l'affaire.

"Je n'ai rien à ajouter. Je ne connais rien des agissements de gens qui pourraient être les amis du chef de l'opposition", a déclaré ironiquement le ministre.

M. Johnson a vigoureusement répliqué à cette déclaration du ministre. "Un autre qui vient utiliser la justice pour des fins politiques", a-t-il dit.

Des crédits intérimaires de $373,392,449 approuvés

Par Roger BRUNEAU

L'Assemblée législative a approuvé hier le bill 30 accordant au gouvernement des crédits intérimaires de l'ordre de $373,392,449 pour subvenir à ses diverses charges et dépenses d'ici à ce que le budget général de l'année 1966-67 soit approuvé par les Chambres.

Ce montant comprend une somme globale de $321,301,783 ce qui représente le un-sixième du montant de chacun des différents articles à voter au budget.

Il comprend aussi un sixième additionnel pour le ministère des Affaires municipales, pour les subventions aux municipalités dans le cadre des travaux d'hiver. Ce montant de $2,191,666 s'ajoutera à des disponibilités de $2,100,000 autorisées le 28 février dernier.

Des crédits de deux-sixièmes supplémentaires sont accordés au ministère de l'Agriculture aux fins de l'Office de crédit agricole, soit un montant de $600,000.

Le ministère de l'Education pourra aussi utiliser un-sixième supplémentaire pour les subventions aux commissions scolaires, soit un montant de $49,299,000.

L'opposition n'a posé aucune objection à l'adoption de ces crédits intérimaires, mais s'est réservé le droit d'en discuter lorsqu'on étudiera les crédits en comité ou en Chambre.

M. Bellemare parle du mauvais service par rail

Par Roger BRUNEAU

L'Assemblée législative a approuvé à l'unanimité hier, une motion du député de Champlain, M. Maurice Bellemare, recommandant que des démarches soient faites afin que la compagnie de chemin de fer le train passagers de nuit entre Québec et Montréal, du moins pour la période de l'Expositon universelle.

La motion sera maintenant adressée officiellement au ministre de l'Industrie et dounistre de l'Industrie et du Commerce l'invitant à rencontrer les autorités de la compagnie pour tenter d'obtenir le rétablissement du service mentionné.

Le député de Champlain a évoqué plusieurs arguments à l'appui de sa motion hier.

M. Bellemare a déploré le le mauvais service que les compagnies de chemin de fer ont donné aux passagers dans le Québec depuis quelques années. Si le Québec veut développer une industrie secondaire comme l'Ontario, il lui faut nécessairement la collaboration des chemins de fer.

Par ailleurs, le député a souligné que l'an dernier, la compagnie Pacifique Canadien a réalisé des profits nets de $41,500,000. Dans de telles circonstances, il est inadmissible qu'on ne rétablisse pas un service utilitaire à plusieurs points de vue, y compris le point de vue touristique, commercial, etc.

Le moins que la compagnie pourrait faire, dit le député, c'est d'attacher quelques wagons passagers à un convoi de fret qui fait déjà le trajet entre la Vieille Capitale et la métropole, la nuit.

Il y a plusieurs années que le député réclame le rétablissement du service passagers entre Québec et Montréal.

Fonctionnaires traités en citoyens libres

M. Pierre Laporte a dit hier soir que le gouvernement avait traité ses fonctionnaires comme des "citoyens libres et normaux" en leur accordant le droit de grève, et qu'il était maintenant prêt à prendre ses responsabilités et à "aller jusqu'au bout de son raisonnement quoique cela lui coûte".

Le ministre des Affaires municipales parlait devant les membres du club de Réforme, à Québec. Il expliquait alors qu'un véritable libéral ne doit pas craindre les changements et les transformations dans la structure sociale.

M .Laporte a dit qu'un libéral doit être prêt à être un avant-gardiste et même à proposer des "choses qui peuvent paraître impopulaires".

Eau médicinale gazeuse aromatisée au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade. Exigez-la de votre pharmacien.
Agent général pour le Canada: J.-Alfred Dulmet, Montréal.

AVANT D'ACHETER, APPRENEZ LA VÉRITÉ SUR LE DIAMANT
TEL.: 524-4848
J.-R. MASSICOTTE
MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER
239 Est, BOUL. CHAREST, QUÉBEC
à la Gare Centrale d'Autobus

SPÉCIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMÉTRISTE
LENTILLES CORNÉENNES
1115, rue ST-JEAN, Québec — 522-2516

ARTICLES ET ÉQUIPEMENT POUR LE SPORT
SERVICE ET QUALITÉ SONT NOTRE PUBLICITÉ
GUY MASSICOTTE Sports Inc.
915 est, rue ST-VALLIER, Québec — 529-4956

Docteur
REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMÉTRISTE
363 de la Couronne
au carré Jacques-Cartier
TEL.: 524-2413
Jour 9h. a.m. à 5h. 30 p.m.
Le samedi de 9 à 12h.30
Le soir sur rendez-vous
● Examen de la vue
● Rééducation visuelle
● Choix de lunettes

conditions et prix spéciaux pour FABRIQUES ET INSTITUTIONS
● TAPIS ●
TUILES - LINOLEUMS
CORLON - VINYLE -
LIEGE - CAOUTCHOUC
ER E. FILS
ÉMILIEN ROCHETTE
550 est, rue St-Vallier, 529-4164

Profitez des DERNIERS JOURS de VENTE
avant-inventaire
APPAREILS et ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES
Escomptes allant jusqu'à 50%
Au Royaume de la CAMERA INC.
359 Boul. Charest Est — Québec

● C'est sous le haut patronage de M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles, que s'ouvrait hier soir, au Musée du Québec, la 20ième Expositoin des Bijoux de Braque, réalisés par le Baron Heger de Lowenfeld. Ces bijoux splendides sont faits d'or et de pierres précieuses à partir de quelques oeuvres du grand peintre Braque. En montre depuis 1963, cette exposition obtient un succès sans équivoque dans toutes les villes où elle est présentée. On reconnait sur la photo M. Guy Viau, directeur du Musée; le Baron Heger de Lowenfeld; et le sous-ministre M. Guy Frégault. L'exposition se terminera le 18 avril. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Alminex	550	470	465	465
A Led	385100	29	27½	29
Anchor	100	12	12½	12½
Asamera	2575	260	255	255
Banff	1000	17¼	16⅞	17
Bralsa	500	69	69	69
Calvert	6525	30	30	30
C S Pete	20650	320	305	310
C Delhi	200	285	285	285
C Delhi w	100	80	80	80
C Ex Gas	521	400	385	385
C Gridoil	1850	495	385	385
C High	10000	73	68	70
C Homestad	7083	259	225	255
C L I Pete	2090	25	25	25
Cdn Sup O	320	21¼	21¼	21¼
Cent Del	775	11⅞	11½	11½
Charter O	102	410	410	410
Chieftn	10900	950	860	950
C West P	1000	158	156	156
Dev Pal	200	200	200	200
Dome Pete	10	16¼	16¼	16¼
Dynam	20185	400	385	390
Fargo	3033	310	305	305
French Pt	1380	13⅜	13	13
Gt C Oilsds	400	12¼	12½	12¼
Int Heli	10500	168	164	164
Midcon	4500	58	57	58
Mill C	69863	229	215	221
Nat Pete	800	248	248	248
N Cont	1600	34	34	34
N Davies	1000	22	22	22
N America n	2200	46	46	46
N Davies	1000	22	22	22
N C Oils	2600	415	405	405
Northld	500	9½	9½	9½
Numac	3600	142	138	141
Numac wt	300	36	35	35
Okalta	9350	25	22½	25
Permo	45600	33½	31	33
Petrol	1200	69	69	69
Place G	37680	234	222	226
Ponder	2200	52	50	50
Prairie Oil	500	330	330	330
Prov G	21900	276	260	260
Ranger	1500	211	210	210
Scurry Rn	1775	22	21½	21⅝
Spoon	166300	107	102	107
Triad Oil	5804	235	230	230
Union Oil	1050	26⅜	26½	26⅜
U Canso	766	330	325	330
vandoo	18500	10	9	10
Wespac	7000	20	18	20
Wesburne	1600	120	116	116
W Decalta	3200	395	385	390
W Decalt w	2000	212	212	212

Total des ventes: 4,931,000.

MINES				
Acad Uran	2000	5½	5½	5½
Accra	6500	18½	17	17½
Acme	17800	34	32	32½
Advocate	416	450	435	435
Aetna Inv	1700	132	132	132
Agnico	2000	135	135	135
All Pitch	2200	17	17	17
Am Larder	1000	27	27	27
Ang Am	14400	120	105	120
Ang Rouyn	5300	245	240	240
Ang U Dev	6800	74	72	73
Ansil	9072	14	12½	13½
Area	4500	95	91	94
Armore	4700	25	24½	25
A Arcadia	5500	28	27	28
A Ar B w	15000	½	½	½
Argosy	2	25	25	25
Atl C Cop	1100	147	147	147
Bankeno	17600	107	103	105
Bankfield	27000	17	16	16½
Barnat	2500	61	60	60
Bary Expl	1000	27	27	27
Baska	12500	15	13	13
B Duq	3450	20	18	20
Belleterre	1500	29	27½	27½
Bethlm	1761	645	635	640
Bidcop	14000	8	7	8
Big Nama	1700	48	48	48
Bl Gay	14000	14½	12½	14½
Bl Hawk	8200	105	102	103
Bralorne	933	375	370	375
Br Reef	17600	25	23	23
Brunswick	3155	14⅛	14	14
Bounty Ex	992	28	21	28
Bunker H	5000	31	31	31
Cadamet	2600	9	9	9
Cam Mine	6050	21	20	21
Camflo	6800	350	350	350
Camp Chib	5800	800	770	770
Camp R L	550	18⅞	18⅞	18⅞
C Tung	40100	265	256	263
C Dyno	500	165	165	165
C Faraday	1280	315	315	315
C jamieso	1500	138	135	136
C Keeley	11500	12½	12	12
C Lencourt	1125	17½	17½	17½
C Maiart	2000	12	11	11
Candor	18000	14	14	14
Can fer	1000	90	90	90
Cantre	8000	39	37	37
Captain	7000	20	19	19
Cassiar	500	15¼	15½	15¾
Cent Pat	3600	190	186	186
Chest	11000	22	21	21
Chib Kay	2000	21½	20	21½
Chib M	10000	55	51	51
Chimo	6300	147	142	147
Coch Will	2000	475	460	460
Coin L	10000	54	51	51
Comb Met	2666	24½	23½	23½
Coniagas	1400	82	82	82
Conlaur	500	28	26	26
Conigo	8000	23	20	23
Con Key	1000	10	10	10
C Shaw	67747	86	75	79
C Bell	11000	15	10	10
Cons Brew	1500	24½	24	24
C Callinan	500	12	12	12
Co nGillies	500	6	6	6
C Hall	413060	150	115	150
C Marben	1750	530	515	515
C Mogul	8840	340	325	325
C Morrison	7150	192	185	185
C Mosher	700	102	102	102
Con Negus	9500	15½	15	15
C Nich	26500	16½	16	16
C Rambler	2375	250	245	245
C Rep P	18500	16	15	15
Conwest	2235	800	790	790
Cop Corp	8	71	75	94
Cop Fields	3450	145	138	140
Cop M	14500	14	13½	14
Coulée	163200	55	47	51
Courvan	250	20	20	20
Cowich	3800	88	87	87
Craigmnt	2675	11¾	11¾	11¾
Cestland	3200	27	27	27
Crowpat	11000	10	9½	10
Daering	7000	15½	14½	14½
D'Aragon	1000	16½	16½	16½
Deer Horn	3500	35	35	35
D'Elda	693291	154	114	121
Delhi Pac	1025	17	17	17
Denison	1877	41¼	40¾	40½
Dickson	600	495	490	495
Discovery	830	210	202	202
Donw	100	39	39	39
Donal	36750	20	16	16
Dunraine	3166	39	39	39
Duvan	10000	19	17	17
East Sull	1810	865	845	845
F West T	2000	12	12	12
F Mar	4370	400	390	400
F Orenada	500	30	30	30
Francoeur	1000	10	10	10
Frobex	953	96	96	96
Genex	1300	39	37	38
Gnt Maset	1000	105	105	105
Giant Yk	650	12½	12½	12½
Glacier	5000	12	11½	11½
Glenn Exp	4000	15	13	13
Goldray	2000	52	52	52
Goldrim	7360	34	33	34
Gortdrm	2700	285	270	275
Cradore M	200	48	48	48
Granisle	580	445	440	440
Granduc	900	395	390	390
Grandrov	3500	22	21½	21½
Green Pnt	14140	116	111	115
Gulf L	2000	9	9	9
Gunnar	2740	202	195	199
Hallnor	100	275	275	275
Hasaga	1000	15	15	15
Hastings	400	230	228	228
Headway	73200	23	21	22
Heatth	500	7	7	7
High Bl	600	725	715	720
Hollinger	810	24½	23⅜	23⅜
Huds Bay	3615	82	81	81¼
Hydra E x	1220	23	23	23
Int Bibis	13400	105	99	105
I Kenville	1000	23½	23½	23½
Irish Cop	3000	23	22½	23
Iro nBay	300	255	255	255
Iso	900	175	171	175
Jaye Exp	2500	20	19½	19½
Jelex	14600	36½	28	35
Joliet	9500	29½	28	28
Jonsmith	13500	23	21½	21½
Joutel	8000	105	100	105
Jowsey	589	65	65	65
Kerr Add	2870	16½	15¾	15¾
K Anacon	2433	232	221	224
Kirk Mi n	3000	11½	11½	11½
Kopa n	3500	14	14	14
Lab Min	670	31½	31½	31½
L Dufault	5134	12⅛	11½	11⅝
Lakehead	2500	30	29½	29½
L Osu	8000	15	14	15
L Shore	7400	290	250	288
Lat Am	20000	10½	10	10
Leitch	11500	500	480	485
Liberian	6	17	16⅜	17
L L L	26400	182	180	181
Lorado	1200	115	115	115
Louvict	45700	39½	38	39½
Macassa	200	245	245	245
Medon	18350	60	57	57
Madsen	5500	201	198	199
Malartic	5103	73	70	73
Man Bar	6580	24½	24	24
Marchant	4000	215	210	210
Marcon	3000	9	8½	8½
Martin	2000	52	50	52
Matatch	2500	10½	10½	10½
Mattgmi	3890	16½	15⅞	16
Maybrun	6050	18	18	18
Mc Intyre	100	92	92	92
M Adam	10200	94	90	90
Mc Ken	6000	9½	9½	9½
Mc Wat	14000	70	67	67
Mentor	2000	63	63	63
Merrill	5400	104	102	103
Meta Ura n	8500	12	10½	12
Metal Min	224	160	160	160
Midrim	21100	47	44	47
Min Ore	11000	11½	11	11
Moneta	700	91	91	91
Multi	22808	284	265	275
N Exp	10500	16	15½	15½
Nealon	7000	10	10	10
New Bid	7800	6	5½	5½
New Cal	5500	63	60	60
N Conex w	300	360	350	350
N Goldvue	1000	6½	6½	6½
N Harri	2250	13½	12	12
N Hosco	9100	233	230	230
N Kelore	9000	10	10	10
Newlund	37500	24½	22	22
N Myla	20000	23½	22½	22½
Newnor	4500	11	10	10
N Que Ragi	1000	595	580	595
N Sen	16200	19	71½	19
Nick Rim	7000	14	13	13
Nisto	15000	17½	16½	16½
Nor Aeme	3000	15	14½	14½
Norbeau	200	135	135	135
Norgold	8000	15	15	15
Norlartic	2000	8	8	8
Norle x	19100	19	18	18
Normetal	900	440	430	430
Norpax	27500	15	14	14½
N Bordu	9000	11	11	11
N Coldstrm	100	85	85	85
N Rank	8600	43½	41½	42
N Rock	3100	35	34	35
Northcal	4500	35	33	35
North Exp	1000	95	95	95
N Gate	11475	790	750	755
Nudul	50	10	10	10
Obaska	1100	13	13	13
O'Brien	2750	145	130	145
Opemiska	1880	980	970	975
Orchan	2225	440	420	425
Osisko	2000	40	39	40
Pamour	100	185	185	185
Param	11500	12	12	12
Patino	1801	11½	11½	11½
Pax Int	6520	34	32	33
Pce Exp	14700	28	25	26
Peerless	9000	12	10½	10½
Pine Point	722	60¼	59	59
Placer	100	26½	26½	26½
Pore Pay	5699	15½	14	14
Preston	415	11⅜	11¼	11⅜
Probe M	1500	34	34	34
Purdex	2500	14	13	14
Q M I	400	250	250	250
Que Chib	0400	15	14½	14½
Que Lith	1000	315	315	315
Q Man	32300	39	35	38
Q Mattgmi	1500	16	15	16
Quemont	725	10⅝	10½	10½
Quonto	7000	9	8½	8½
Radior	24650	104	95	98
Rayrock	1200	137	135	137
Ri oAlgom	4953	20⅜	19¾	19¾
Rix Athab	2000	30	29	29
Rockwin	5500	68	65	65
Roman	2125	800	775	775
Rowan C n	2000	6½	6	6½
Ryanr	90500	25	22	24
Salem	1133	18	18	18
San Ant	2100	16	16	16
Sarimco	2000	21	21	21
Satel	25200	25	23½	23½
Sherritt	4210	565	555	560
Sigma	5	540	540	540
Sil Eureka	200	175	175	175
Silverfids	600	330	325	330
Silmaq	12050	40	38	38
Sil Mille	5500	20	19	19
Sil St	19100	150	140	148
Siscoe	1600	234	225	234
Stanrck	200	170	170	170
Starratt	7000	4½	4½	4½
Steep R	1350	645	625	630
Sud Cont	4600	28	26	27
Sullivan	1600	570	560	560
Sunburst	2140	12	12	12
Teck Corp	1040	580	580	580
Territory	2500	14	13	13
Texmont	2000	118	118	118
Texore	1000	34	34	34
Tex Sol	4500	32½	32	32
Tombill	2600	130	127	130
Torbrit	100	94	94	94
Tormont	7000	15½	15	15
Towag	1000	14	14	14
Tribag	40700	139	130	132
Trin Chib	4500	10	9½	9½
Tuidra	625	80	80	80
U Mining	2000	26½	26½	26½
U Asbestos	1900	390	310	310
U Buffad	19400	55	54	54
U C L Mine	4000	21	20	21
Un Keno	241	495	485	495
Utd Porc	3500	15	14	15
Urban	25250	21	19½	21
vespar	1000	27	27	27
violam	5555	395	390	395
Wasamac	500	134	130	132
W Beaver	1000	16	16	16
West Mine	1000	565	560	560
W Surf I	2000	12	11½	11½
White Star	4500	36	33	35
Wilco	113100	64	50	52
Willroy	2600	175	173	175
Winch	7000	6	6	6
Windfall	6500	36	33	35
Win Eld	1800	25	23	23
Wr H	14400	140	110	139
Yale	19600	20	19	19
Yk Bear	100	175	175	175
Young H G	2000	6	6	6
Yukon C	86930	130	96	124
zenmac	7205	33	32½	32½
zulapa	15500	24	23	23

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Belle Phone	5	55⅞	55¾	55⅞
Clairtone	200	8	8	8
Falcon	80	101	101	101
Moore	7	80	80	80
Union Acc	200	400	400	400
Cent Del	100	12½	12½	12½
Chib M	2000	58	58	58
Con Shaw	1100	90	85	90
Cowichan	100	112	112	112
Crestland	500	31	31	31
Deerhorn	2000	41	41	41
Daering	2000	41	41	41
Daering	200	15	15	15
Dynamic	2550	465	430	430
Denison	100	41¾	41¼	41¼
Discovery	300	225	225	225
Gulch	2000	9½	9½	9½
L Dufault	270	12	12	12
Macassa	300	275	275	275
Multi M	500	320	285	285
Malartic	500	75	75	75
N Rank	1500	46	46	46
Norpax	1000	17	17	17
N Hosco	100	232	232	232
Opemiska	1700	985	975	975
Patino	100	11½	11½	11½
Place 5	3500	275	233	233
Pamour	300	180	180	180
Siscoe	200	245	245	245
Steep Rock	300	630	630	630
Spooner	7100	112	107	112
Wright H	900	156	156	156
Yk Bear	100	185	185	185

TITRES LES PLUS ACTIFS
de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
Wainw	72780	360	270	310	—30
Jock C	13260	490	460	470	—20
Walkrs	13026	33½	33½	33⅝	+ ⅛
Mass F	7552	30⅝	29⅝	30⅜	+ ⅛
Abitibi	7183	12⅝	12½	12⅝	— ⅛
PETROLES					
A Led	385100	29	27½	29	
Spoonr	166300	107	102	107	+ 5
Mill C	69863	229	215	221	— 2
Permo	45600	33½	31	33	+ ½
Place	37680	234	222	226	— 7
MINES					
D'Eld	693291	154	11 4	121	—16
C Hall	413060	150	115	150	+31
Coulée	163200	55	47	51	— 4
Wilco	113160	64	50	52	— 8
Ryanor	90500	25	22	24	+ 3

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1450	12⅜	12½	12⅜
Algoma	360	65¼	64⅝	64⅝
Alyliance	1375	270	260	265
Alumin	2743	38½	38⅛	38¼
Alumin pr	75	43½	43⅛	43½
Angt 2.65 pr	50	51	51	51
Angt 2.90 pr	50	50	50	50
Asbestos	650	22	22	22
Atl Sug	175	29	29	29
Bank Mont	675	60½	60¼	60¼
Bank N S	245	69½	68⅝	68⅝
Banq C N	304	64⅝	64½	64½
Bq Deparqn	1115	15½	15	15
Banq P C	260	47¼	46½	47⅛
Bell Phone	2262	56	55⅝	55⅝
Bowater	371	8⅜	8⅜	8⅜
Brazil	350	9⅜	9⅜	9⅜
B A Oil	725	31¼	30⅜	30¾
B C Phone	300	74	73¼	74
Brince s	43630	5½	5	5⅜
C A E	570	10⅝	10½	10⅝
Cal Pow	1410	26½	26	26
Can Cem	300	42⅝	42	42
C Dom Sug	105	23	23	23
Can Iro n	2980	24	23½	23⅝
Can Malt	100	21⅝	21⅜	21⅜
Cdn Brew	2000	7⅞	7⅞	7⅞
C Brew B pr	75	48⅜	48⅜	48⅜
C Br Alum A	550	18	18	18
C Imp Bk C	200	63¾	63¼	63⅝
C I L	625	18⅛	18¼	18¼
C I Pow	110	27	27	27
C Marconi	200	7	7	7
C P R	8136	62½	61¾	61⅝
C P R pr	400	8⅝	8⅝	8⅝
Cdn P Fina	406	12¾	12	12
Cent Dis	250	11⅜	11¼	11⅜
Chemcell	1450	13¾	13½	13⅜
Col Cell	100	7	7	7
Con M S	1720	43¾	43½	43⅝
Con Paper	355	39¼	39	39
Cr Coal A	50	25	25	25
Crush Int	100	15	15	15
Denison	300	41	41	41
Dist Seag	560	37⅝	37½	37½
D Bridge	2500	25½	25½	25½
D Glass	425	15	15	15
D Lime	200	290	290	290
Dosco	600	12⅞	12⅞	12⅞
D Stores	250	22¾	22⅝	22⅝
Dom Text	1025	35	34½	34⅝
Dom Tar	400	18½	18⅜	18⅜
Fargo Oil	5900	2	15-16	2⅛
Gord Can	70	14 1½	14 0½	14 0½
Giant Yl	2300	12⅞	12½	12¾
Goldfield	100800	2⅞	2⅝	2⅞
Fraser	1000	28	28	28
G L Paper	75	25⅝	25⅝	25⅝
Hawk Sid	155	5½	5½	5½
Hud Bay	185	82½	81	81
H B C	800	15⅝	15⅝	15⅝
Imp Oil	1955	52½	52½	52⅝
Imp Tob	475	14⅝	14⅝	14¾
Imp Tob pr	300	5⅜	5⅜	5⅜
Ind Accep	1075	21	21	21
Int Nickel	1180	102¼	101⅝	101⅝
Int Util	1000	30½	30½	30½
Int Ut 1.32 p	300	32⅝	32⅝	32⅝
Inv Grp A	150	14¼	14¼	14⅜
Laur FFin	800	8⅝	8⅝	8⅝
Loblaw B	600	11	10⅞	11
Mass F rt	126637	91	81	89
MB and PR	150	27½	27½	27½
Mass P	2343	30¼	30	30¼
Mitch R A	200	12½	12½	12½
Moison A	100	32	31½	31½
Molson B	45	23¾	32¾	32½
Mont Lloco	200	14½	14½	14½
Moore Corp	260	80½	80	80½
Mussens	100	9½	9½	9½
Nfld Light	300	10⅜	10⅜	10⅜
Noranda	850	50½	50¼	50½
Nor Cal G	50	32	32	32
N S LP	170	37½	37¼	37¼
Ocean Fish	300	12½	12½	12½
Ont Steel	500	38⅛	38½	38½
Pac Pete	950	11⅛	11⅜	11⅜
Phillips C	100	32	32	32
Pow Corp	604	12⅞	12¾	12¾
Price Br	405	45⅜	45½	45½
Phil C rts	615	180	180	180
Q N Gas	883	13⅜	13¼	13⅜
Que Phone	750	25	24	24
Reitman	200	13¼	12½	13¼
Rothmans	610	28¼	28	28½
Royal Bank	352	74	73½	74
St L Cem A	1000	34	34	34
Salada F	850	9⅜	9⅜	9⅜
Shedi Can	720	21	20⅝	20⅞
Shell In P	50	27	27	27
Shop Save	100	15	15	15
Sicard	300	5⅝	5⅝	5⅝
Simpsons	1075	27¾	27½	27⅝
Sogemine	268	12	12	12
Southa m	50	400	40	40
Steel Can	1771	25⅜	25½	25⅛
Steinbg A	550	24¼	23¾	23¾
Tor Dom	175	61½	61½	61½
T Fin A	575	10⅝	10⅜	10⅜
Tr C Corp	650	8⅝	8⅝	8⅝
Tr Can P L	450	35⅝	35½	35⅝
Tr Mt PL	150	17½	17½	17½
Un Carbide	100	26⅝	26⅜	26⅝
Union Oil	100	26½	26½	26½
vian	200	11½	11½	11½
Walk G W	345	33½	33⅝	33½
K Coast Tr	2875	26⅝	26⅝	26¾
Weston A	350	21	21½	21½
zellers	105	26	26	26
zellers pr	50	46⅝	46⅝	46⅝

Canadienne

Agassiz	10000	31	28	28
Ajax	10000	11	11	11
Alscope	900	168	161	161
Alsof	7000	10	10	10
Amg B Bel	3000	22	22	22
Anthonian	6000	14	14	14
Arno	500	5	5	5
Baker	2000	7	7	7
Band Ore	5000	23	20	23
Barvallée	4000	5½	5½	5½
Bateman	2300	7	6½	7
Beauce	2000	6½	6½	6½
Beld C wts	400	500	300	300
Black Rk	100	103	103	103
Black Riv	4500	22	20½	20½
Blue Bon	1175	340	330	330
Bruce Pre	5000	12½	12	12
Bruneau	1000	24	24	24
Burnt Hill	18000	40½	38	38
C Interurban	100	290	290	290
Castle O	500	30	30	30
Cessland	750	550	540	545
Chemaloy	6500	126	122	126
Chipman	6000	18½	18	18
Coastal M	1000	22	22	22
Commodore	1800	150	140	150
Caminga	2000	15	15	15
C Canora	500	23	23	23
C Manitoba	1000	38	38	38
C Monpas	2000	7	7	7
C New Pac	4500	67	64	64
C virginia	500	35	35	35
Copstrm	2000	9½	9	9⅛
Couvrette A	300	6	5⅞	5⅞
Cr Bridge	6500	36	34	34
Crusade	4000	26	24½	26½
Dauphin	11000	17	17	17
Devils El	2500	27½	26	27½
Delta Elect	200	205	205	205
Dolsan	16600	38	37	37
D Explorer	2500	15½	15	15½
D Lease	7000	25½	25	25
Dumont	16100	35	33	34
East Sull	1800	855	850	850
E ventures	1500	23	23	23
Emp Oil	20500	8½	8	8
Equity Ex	131875	85	73	77
Fab	500	22	22	22
Fano	1000	7	7	7
Fontana	2000	7	7	7
Ft Reliance	1000	48	48	48
Fox Lake	2500	22	21½	21½
Frigistors	100	50	50	50
Furlong	400	5¼	5⅛	5⅛
Furlong W	375	125	125	125
Futurity	15300	108	100	103
Freedman	2000	9½	9½	9½
Freedman	200	9½	9¼	9¼
Garney	1000	75	75	75
Glen Lake	1400	135	132	134
Gr W Ms	2500	165	155	160
Gui Por Ur	500	27	27	27
Inspiration	2760	185	180	180
Int Atl Dev	4400	95	90	95
Int Dredge	5500	15½	15	15⅝
James Bay	11000	23½	22	22
Jockey	500	475	475	475
Jubilée	7700	270	258	265
Keltic	6500	24½	23½	23½
Kiena	1000	48½	48½	48½
Kodiak P	2050	310	290	310
Laduboro	2000	65	65	65
Lingside	1000	5½	5½	5½
Louanna	8000	19½	18½	19
M Hygrade	13000	9	9	9
Matatch Cd	1100

Au procès de Dupuis la GRC est accusée pour la seconde fois de détenir illégalement des documents

Emploi que l'accusé aurait fait des $10,000

SHERBROOKE (P.C.) — Il semble qu'une carte extrêmement importante soit en train de se jouer dans le procès de l'ex-député de Saint-Jean et ex-ministre d'Etat Yvon Dupuis.

La poursuite s'applique depuis mardi à faire la preuve de l'emploi que le prévenu aurait fait des $10,000 qu'il est accusé d'avoir reçu en 1961 de Roch Deslauriers. Après s'être attardé sur des détails secondaires, Me Jean Bienvenue, procureur de la Couronne, a réussi mercredi à verser au dossier de la cause des documents se rapportant à deux compagnies auxquelles Dupuis était relié directement ou indirectement.

Ces deux compagnies portent les noms de "Science Atlas Univers Limitée" et "Audio-Science Incorporée". Bien que cinq témoins aient été appelés à déposer au sujet des documents en cause, il est encore impossible de saisir quelle sera leur portée dans la preuve, mais l'énergie que la défense à mis à s'opposer à leur production aussi bien que la laborieuse persévérance de la poursuite indiquent qu'il s'agit d'un élément essentiel de la preuve.

Les témoignages rendus jusqu'en fin d'après-midi mercredi avaient principalement trait à la saisie des documents des deux compagnies et à leur identification.

Nouveaux éléments

L'audience de mercredi après-midi a quand même permis d'apprendre les éléments suivants :

— Dupuis, jusqu'en octobre 1963, était président de la compagnie "Science Atlas Univers" fondée le 24 mars 1961;

— Le 12 avril 1961, soit moins d'un mois avant la date où il est censé avoir touché un pot-de-vin de $10,000, il s'était engagé à souscrire un capital de $10,000;

— Sa femme, Roberte Langevin, était vice-présidente de la compagnie et Jacques Beauregard en était le secrétaire-trésorier. Il a déjà été question d'un nommé Beauregard au moment où la Couronne a fait état d'appels téléphoniques logés du bureau de M. Dupuis en mai 1961.

Quant à la compagnie "Audio-Science", dont plusieurs administrateurs faisaient également partie de "Science Atlas Univers", il a été révélé que le 23 avril 1964 une résolution avait été adoptée autorisant ces administrateurs à garantir paiement de toute dette de "science Atlas Univers".

En contre-interrogatoire, Me Paul Martineau s'est assuré auprès de Me André Villeneuve, dans l'étude duquel les documents ont été saisis en septembre 1965, que rien dans ces derniers n'indiquait que les $10,000 que Dupuis s'était engagé à souscrire avaient été payés. Cependant, un document produit quelques minutes plus tard par un représentant de la Banque Canadienne nationale, succursale du 1134 rue Laurier à Montréal, devait révéler que le capital autorisé de la compagnie était de $75,000, son capital souscrit de $25,000 et son capital versé de $33,000 en date du 18 octobre 1961.

SHERBROOKE. — (P. C.) — Pour la deuxième fois depuis le début du procès de Yvon Dupuis, la défense a accusé, mercredi matin, la Gendarmerie royale, de détenir illégalement des document de perquisition.

L'incident est survenu lorsque la poursuite qui tente de démontrer quel usage Dupuis aurait fait des $10,000 qu'il est accusé d'avoir reçu du chiro Roch Deslauriers, a invité l'inspecteur Joseph Gorman a venir témoigner sur des documents saisi dans une étude légale.

L'inspecteur Gorman a dit que le 14 septembre 1965, muni d'un mandat de perquisition, il s'était rendu à l'étude légale Villeneuve, Pigeon, Chaloux et Clément à Montréal, et y avait saisis dans une étude légale, tant à deux compagnies dans lesquelles M. Dupuis a des intérêts; Science Atlas Univers, et Audio-science Inc.

Me Paul Martineau, procureur de l'accusé, a fait objection, niant au témoin la compétence de produire des documents qui, a-t-il dit, sont illégalement en sa possession.

Me Martineau a précisé, comme il l'avait au sujet de documents bancaires saisis par la RCMP, que les effets saisis en vertu de mandats de perquisition doivent au terme de la loi être mis à la disposition de la Cour.

Il a également été fait question, à nouveau, de deuà dépôts que M. Dupuis aurait fait dans son compte à la banque Impériale de Commerce de St-Jean, les 9 et 12 mai 1961, au montants de $200 et $300. M. Jean-Luc Fortin, commis délégué par le gérant de cette banque, a déclaré qu'il n'avait pu trouver les bordereaux se rapportant à ces dépôts. Il a précisé que ces deux documents n'étaient pas dans le dossier que le gérant, M. Jessop, lui avait remis en le déléguant. Me Bienvenu a expliqué que M. Jessop s'était fait remplacer devant la Cour parce qu'il ne pouvait parler français.

Remise faite en tranches de $5,000

Un véritable coup de théâtre a marqué mercredi soir le procès d'Yvon Dupuis.

Alors que tout indiquait que jusqu'à maintenant les $10,000 que l'ex-député de St-Jean est accusé d'avoir reçu de son concitoyen Roch Deslauriers lui avaient été versés le 9 mai 1961 à son bureau d'Ottawa, il est soudainement apparu que la poursuite entend démontrer que la remise a été faite en deux tranches de $5,000, l'une à St-Jean et l'autre à Ottawa.

Le procès a pris cet aspect tout à fait inattendu lorsque la poursuite a établi au moyen de documents bancaires que des dépôts extrêmement urgents ont été versés les 8 et 10 mai 1961 à un compte de banque auquel Dupuis était directement intéressé.

M. Yves Lemay, assistant comptable à la Banque Canadienne Nationale, succursale de la rue Laurier à Montréal, a attesté que le 8 mai 1961, un dépôt de $4,750 avait été versé au compte de la compagnie "Science Atlas Univers". Il avait été établi plus tôt que Dupuis était président de cette compagnie. Muni du bordereau de dépôt, M. Lemay a précisé que le dépôt se composait de cinq billets de $50 et de 45 billets de $100.

On se rappellera que selon les témoignages antérieurs, Deslauriers, pressé par Dupuis, était parvenu à se procurer une première tranche de $5,000 vers l'heure du diner le lundi 8 mai. Or, le gérant de banque de Deslauriers était venu témoigner que celui-ci avait touché ces $5,000 en billets de $50 et de $100.

Interrogé par la poursuite, M. Lemay a dit qu'aussitôt le dépôt de $4,750 versé au compte de "Science Atlas Univers" le 8 mai, des chèques s'élevant à $4,695 en avaient immédiatement été tirés pour payer des traites en suspens depuis quelques jours.

La Couronne, si elle n'avait pas laissé prévoir le virement d'hier soir, n'en avait pas moins préparé avec soin ce coup de théâtre. Me Jean Bienvenue avait notamment fait souligner au témoin les détails suivants : Dupuis avait l'habitude de demeurer à St-Jean le lundi et ne partait pour Ottawa qu'en fin d'après-midi; 2) Dupuis n'avait pas compté l'argent au moment de la remise que Deslauriers prétend lui avoir faite à son bureau le 9 mai; 3) Lors de cette visite, Deslauriers avait quitté Dupuis après l'heure de fermeture des banques.

Le bill 16 n'a pas augmenté la capacité d'agir, au point de vue légal, de la femme mariée en communauté de biens

par Lucie PLANTE

"Pour la femme mariée en communauté de biens, les modifications apportées par le bill 16 n'ont pas augmenté sa capacité d'agir au point de vue légal" .

Voilà ce qu'a déclaré le notaire Cyrille Delage, hier soir, devant les membres de l'Association des Préposés au Crédit, lors de leur souper mensuel, au restaurant Lafayette.

Il a cependant fait remarquer qu'à l'égard de certains biens qui lui sont propres et qui ne font pas partie de la communauté de biens, elle peut: vendre seule ces biens qui lui sont propres; placer ses deniers personnels et donner seule quittance lorsqu'elle est payée mais non donnée; acquérir seule des biens mobiliers et immobiliers à la condition qu'elle le fasse de ses deniers; louer les immeubles qui lui appartiennent pour une période n'excédant pas neuf ans et enfin, nantir les biens meubles qu'elle détient, sauf s'il s'agit de fonds de commerce. Mais, "la femme commune en biens" ne peut pas, sans le consentement de son mari, vendre, aliéner ou hypothéquer mêmes ses immeubles personnels.

Le conférencier a précisé que l'époux peut obtenir que sa femme soit privée des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi sur ses biens propres en s'adressant à la Cour Supérieure à cet effet.

LA FEMME SEPAREE DE BIENS

Quant à la femme mariée sous le régime de la séparation de biens, c'est maintenant la liberté la plus absolue de contracter sans l'intervention du mari. "Mais dans le cas d'un emprunt d'une somme d'argent, il faudra exiger la production du contrat de mariage et que celui-ci stipule explicitement la séparation de biens car quoique très rare, il existe encore des contrats de mariage avec la communauté de biens, "a souligné M. Delage. Et le défaut d'enregistrement du contrat n'annule en rien la séparation de biens mais ne peut que rendre inefficaces certaines donations qui y sont faites.

M. Delage a recommandé, en terminant, une extrême prudence dans les relations commerciales avec la femme mariée. Selon lui, toute personne qui prétend être mariée sous le régime de la séparation de biens doit produire son contrat de mariage ou la copie du jugement prononçant la séparation de biens. Et dans le cas de communauté de biens, la signature du mari paraît absolument essentielle, sauf pour les dépenses normales d'entretien de la famille.

Maître Jean Sirois, également conférencier invité à cette assemblée mensuelle, a parlé de la capacité du mineur à contracter. Il avait divisé son exposé en trois catégories: capacité du mineur pur et simple, capacité du mineur émancipé par le mariage ou par la Cour, et capacité du mineur commerçant.

M. Sirois a affirmé que le co-contractant doit connaître l'âge précis de la personne avec qui il contracte. Il lui suffit d'exiger un acte d'état civil, une copie de l'acte de naissance. C'est l'unique moyen d'acquérir une certitude. "Toutefois, a-t-il dit, si le co-contractant a négligé cette source d'information, le mineur aura droit alors à la préférence de l'annulabilité".

A son avis, il est indéniable que celui qui contracte ou qui fait une transaction avec un mineur non émancipé prend une chance énorme. Car dans bien des cas, celui-ci peut lui opposer lésion.

MINEUR EMANCIPE

Un mineur devient émancipé de plein droit par le mariage ou encore s'il demande son émancipation à la Cour. Les seuls actes que ce dernier peut faire seul consistent généralement en tous les actes de pure administration, c'est-à-dire administration courante. Par exemple: acte conservatoire, bail de 9 ans ou moins, réparation d'immeubles à même ses revenus, réception de revenus, exploitation de terre, vente de récolte, paiement de ses dettes, recouvrement de ses créances, disposition de son mobilier, réception d'un capital mobilier et donation de quittance pour en faire emploi. Et pour le surplus de ces actes, le mineur émancipé a besoin de l'assistance de son curateur et suivant en plus l'autorisation de la justice. Sans oublier quelquefois l'avis du conseil de famille si l'emprunt est considérable. "S'il agit seul, il jouit d'un recours en nullité pour cause de lésion", a poursuivi le conférencier.

Et quant au mineur commerçant, il peut plaider seul, signer des billets, transiger, consentir un contrat de société, faire cession de ses biens, être mis en faillite, aliéner et hypothéquer ses immeubles pour les fins de son commerce. Pour les actes ne se rapportant pas à son commerce, le mineur commerçant est soumis aux lois ordinaires de son état.

La CSN représentera les employés de la cie "Autobus Lemelin Ltée"

Le Syndicat des Employés du Transport Provincial (CSN), par un vote de 88 pour cent, vient d'être reconnu le représentant des salariés des Autobus Lemelin Ltée (Transport Provincial).

Ce groupe de salariés était auparavant représenté par la Fraternité Canadienne des Cheminots, Employés des Transports et autres Ouvriers, Local 294, depuis 1950.

Au moment de la requête d'accréditation du Syndicat de la C.S.N. au Conseil Canadien des Relations Ouvrières, même si la Fraternité ne comptait aucun membre, puisque tous avaient démissionné, le dit Conseil Canadien ordonne un vote parmi les employés afin de savoir quelle union devrait représenter les salariés.

C'est à la suite du résultat de ce vote que la C.S.N. a été reconnue pour représenter les salariés lors des négociations du prochain contrat de travail.

Ils ne mettront pas leur menace de grève à exécution

MONTREAL. (P.C.) — Quelque 8,400 employés des usines de la Dominion Textile à Drummondville, Montmorency, Magog et à Sherbrooke ont décidé de ne pas donner suite à leur menace de grève après la nomination d'un conciliateur qui aura pour tâche d'enquêter sur ce conflit ouvrier.

On espère qu'une entente sera conclue entre employeur et employés d'ici 15 jours et qu'une convention collective pourra être signée pour remplacer le contrat ayant expiré le 15 février.

L'usine de Drummondville a fermé ses portes après que la compagnie eut accusé ses employés de ralentir délibérément le travail. Les employés de leur côté ont allégué qu'ils étaient victimes d'un "lock-out". Ils sont retournés au travail en attendant le résultat de l'enquête du conciliateur, M. Harold Lande.

Les employés de la Dominion Textile réclament des hausses de salaires de 40 cents d'heure ainsi que des améliorations de leur bénéfices marginaux.

Nous sommes la plus remarquable famille de Tigres au pays!

Décapotable Sport Fury
Empattement de 119 pouces

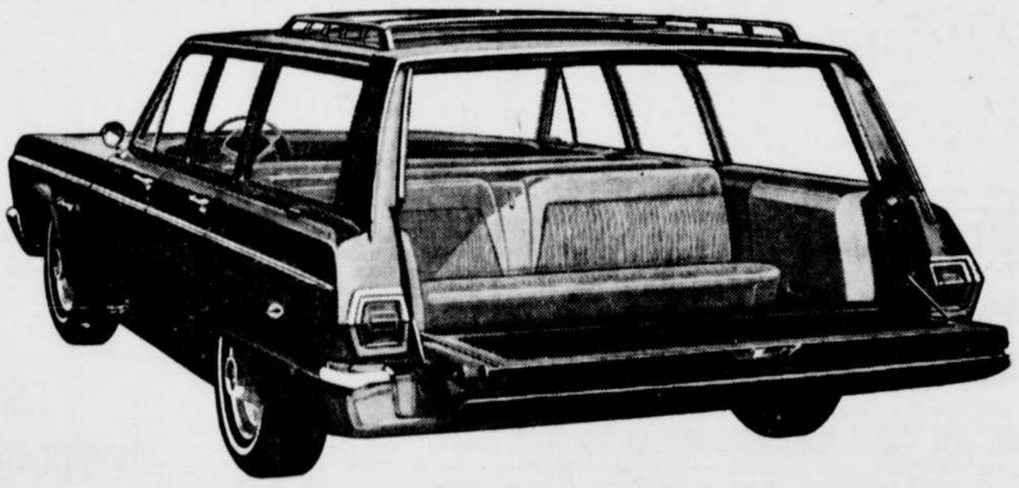

Station-wagon Fury II à 9 places
Empattement de 121 pouces

La Fury qui fait fureur

Passez de belles vacances avec les plus belles Plymouth jamais construites! Cet été, deux grandes séries de décapotables élégantes et invitantes, en plus de stations-wagons spacieuses et pratiques vous offrent un choix parmi les Fury qui font fureur ou les nouvelles Belvedere "qui bougent"! Chaque modèle comprend comme équipement standard la plus grande gamme d'accessoires qui contribuera aux plaisirs de vos vacances. Chacune de ces voitures est un achat formidable! Alors, faites vos plans de vacances en comptant sur une décapotable ou une station-wagon de la série Belvedere ou Fury. Comme dirait le tigre Plymouth . . . c'est la série la plus gr-rr-rr-randiose au pays! Allez-y gaiement en Plymouth! Une Plymouth vous attend chez votre vendeur Plymouth actuellement!

Station-wagon Belvedere II à 6 places
Empattement de 117 pouces

La nouvelle Belvedere qui bouge

Décapotable Satellite
Empattement de 116 pouces

C'est un Tigre sur toute la ligne

Plymouth

Fury VIP
Fury I. II. III. Sport Fury
Belvedere I. II. Satellite
GARANTIE DE 5 ANS—50,000 MILLES
DU ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

CHRYSLER CANADA LTD.

Universal Auto Limitée
777, Première Avenue,
Québec 3 — Qué.

Armand Fournier Automobiles Inc.
Rond-Point,
Lévis — Qué.

Champoux Automobiles Inc.
2615, Boul. Charest, ouest
Ste-Foy — Qué.

AUTOS USAGÉES de Qualité

● Ci-dessus, de gauche à droite, on aperçoit M. André Carette, distributeur de la Renault, et M. Pierre Le Godec, vice-président et directeur général des Automobiles Renault Canada Ltée. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Lancement de la nouvelle Renault à traction avant

Renault Canada a fait hier après-midi le lancement d'une voiture radicalement nouvelle, la Renault 16 à traction avant et à moteur à l'avant.

La "Renault 16" s'est déjà mérité deux fois la mention de "Voiture de l'année", remportant en Suède et aux Pays-Bas des prix décernés par des experts à l'échelle mondiale qui ont vanté sa tenue de route exceptionnelle, sa construction soignée et le style de sa carosserie.

C'est une voiture de luxe à cinq ou six places, à arrière plongeant, offrant le maximum d'espace pour les passagers et les bagages. Sa suspension indépendante aux quatre roues, alliée à des freins à disques à l'avant et à tambours à l'arrière, lui assure une tenue de route particulièrement stable et des arrêts précis, en ligne droite sans déperdition de puissance.

Son moteur en aluminium est entièrement nouveau. Ses quatre cylindres développent 63 CV à 5,000 R.P.M. Le refroidissement se fait par un système scellé. La transmission est à quatre vitesses entièrement synchronisées.

Six fenêtres asurent une visibilité enveloppante. De plus, la "Renault 16" est à la fois pratique et luxueuse. Les sièges sont réglables pour le conducteur et le passager avant et la logeabilité de la voiture est comparable à celle d'une wagonnette.

Pour le moment, la "Renault 16" est importée de France. Selon M. Pierre Le Godec, vice-président et directeur-général de Renault Canada, on étudie la possibilité de la fabriquer à l'établissement de Soma à Saint-Bruno.

Violentes protestations contre une déclaration de M. Gaston Binette

BAIE-COMEAU (P.C.) — M. Lucien Poulin, président du Syndicat national de la construction CSN, s'est élevé, aujourd'hui, contre une déclaration faite par le ministre des Richesses naturelles, la semaine dernière à l'Assemblée législative, concernant un conflit ouvrier sur des chantiers de l'Hydro-Québec, au nord de Baie-Comeau.

Commentant un arrêt subit de travail de la part de quelque 800 ouvriers d'un chantier de la rivière aux Outardes, M. Gaston Binette avait déclaré que trois ou quatre fiers à bras, dont deux Algériens, étaient responsables du conflit.

Le ministre avait dit que ceux-ci avaient tenté de se faire justice eux-mêmes en expulsant un contremaitre du chantier.

L'incident est survenu le 11 mars et l'arrêt de travail se poursuit depuis lors.

Quelque 175 travailleurs d'un chantier voisin de la rivière Manicouagan ont débrayé, mardi, pour appuyer leurs collègues.

Contrairement à ce qu'a affirmé le ministre, déclare M. Poulin dans un communiqué remis à la presse, le contremaitre Raymond Dion n'a pas été mis à la porte par trois ou quatre fiers-à-bras dont deux Algériens.

Ce sont, dit-il, les quelque 100 travailleurs dans le secteur de M. Dion qui ont demandé à ce dernier, à cause de sa conduite intolérable vis-à-vis des employés, de se retirer et de ne plus se présenter.

Afin d'assurer, déclare M. Poulin, que le contremaitre n'ait pas à se rendre à pied à la barrière, deux employés se sont offerts pour reconduire M. Poulin en véhicule-moteur. Ce sont ces deux employés et un troisième que les autorités ont mis à la porte, en se basant sur de "fausses informations", dit le communiqué.

C'est le congédiement de ces trois hommes qui a provoqué l'arrêt de travail.

Le communiqué souligne que les trois travailleurs en question sont M. Elzéar Savard, opérateur de grue mobile, M. Marcel Lévesque, conducteur de camion de service, et M. Paul-Emile Jean, conducteur de camion de cour.

"Ce sont des Canadiens français et les qualifier de fier-à-bras comme le fait le ministre sous le couvert de son immunité parlementaire est une provocation.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AST-66-11042
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 12 avril 1966

FOURNITURE DE "COUPE-CIRCUIT"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m., à l'endroit suivant :

DIRECTION DES CONTRATS
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de huit mille dollars ($8,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 22 mars 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AME-66-11041
pour 10h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 5 avril 1966

FOURNITURE DE "LUMINAIRES INCANDESCENTS".

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, 22 mars 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AST-66-11040
pour 10h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 5 avril 1966

FOURNITURE "D'ISOLATEURS EN PORCELAINE"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, 22 mars 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ALS-66-11043
pour 10h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 12 avril 1966

FOURNITURE DE "REGULATEURS DE TENSION"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de six mille dollars ($6,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, 22 mars 1966.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GMY-66-11048
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 12 avril 1966

FOURNITURE DE "POTEAUX EN CEDRE DE L'OUEST"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 à 4 h. 45 p.m., à l'endroit suivant :

DIRECTION DES CONTRATS
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P. Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 22 mars 1966.

Palais de justice

Par ROBERT GIROUX

Trois hommes ont subi leur procès, hier, devant S.H. le juge Albert Dumontier, sous l'accusation d'avoir causé des lésions corporelles à un groupe de cinq bûcherons, sur la rue des Roches, à Québec, au cours de la nuit du 9 au 10 mars.

La preuve de la Couronne semble avoir démontré que, ce soir-là, une douzaine d'individus étaient descendus de deux automobiles, à proximité de la voiture des cinq bûcherons, et qu'ils s'étaient attaqués à ceux-ci ensuite sans raison valable.

Les trois accusés dans cette affaire sont Gaëtan Simard, journalier de 22 ans, du 1,173 de la Canardière; André Légaré, plombier de 21 ans, du 894, 3e Rue et Jacques Gagnon, journalier de 21 ans, du 2,228 rue Migneault, Québec.

Tous trois sont accusés d'avoir, dans la nuit du 9 au 10 mars, causé des lésions corporelles à Jacques Landry, Raymond Landry, Edmond Dionne, Claude Levesque et Cyrille Pelletier, de jeunes journaliers du comté de Kamouraska.

"L'incident" s'est produit, selon le témoignage des victimes, vers 11h.30 du soir. Les bûcherons arrivaient en auto à Québec, de l'Abitibi où ils avaient travaillé. Leur intention était de continuer jusque chez eux, dans le comté de Kamouraska.

A Québec, leur véhicule s'est immobilisé devant le No 1,798 rue des Roches, où demeurait Françoise, soeur d'Edmond Dionne, propriétaire de l'auto.

Ce dernier ainsi que son ami Raymond Landry sortirent du véhicule afin d'aller saluer, l'un sa soeur, l'autre son amie.

Cinq ou six minutes plus tard, deux automobiles vinrent stationner, l'une derrière le véhicule encore occupé par trois bûcherons et l'autre, devant celui-ci.

Une douzaine d'individus sortirent des véhicules et s'approchèrent de l'auto en stationnement.

"Si vous sortez pas, vous allez mourir", a dit une voix.

Immédiatement, les assaillants ouvrirent les quatre portes de l'auto et se mirent à molester les trois occupants, essayant avec succès de les frapper au visage ou en d'autres parties de leur corps et tentant infructueusement de les sortir du véhicule.

Un seul jeune homme, âgé de 18 ans, occupait la banquette avant. En arrière, deux autres bûcherons de 21 et 22 ans.

L'un se fit casser quatre dents et tous les autres subirent des blessures plus ou moins graves.

Une couple de témoins racontèrent que leurs agresseurs se remplaçaient à l'entrée des portes de l'automobile qu'ils occupaient pour leur asséner des coups ou tenter de le faire, après avoir ouvert eux-mêmes les portières.

Les deux hommes qui sortirent de la maison qu'occupait Mlle Dionne, après s'être aperçus qu'il se passait quelque chose dehors, furent également assaillis par des agresseurs.

Quelques instants plus tard, Mlle Dionne sortait de la maison. Apercevant Gaétan Simard, qui tentait de frapper son frère, déjà blessé, elle le supplia de ne pas l'assaillir de nouveau.

A ce moment, le groupe se dispersa et les suspects montèrent dans les deux autos stationnées à proximité et se sauvèrent.

Un certain nombre des présumés coupables fut retrouvé dans une automobile, à proximité du restaurant Baladin, à un demi-mille du lieu de l'attaque.

Les occupants de l'auto furent mis sous arrêt et incarcérés.

M. G. Binette ne veut pas lancer une polémique

Le ministre des Richesses naturelles, M. Gaston Binette a déclaré hier à l'Assemblée législative qu'il n'a pas l'intention d'engager une polémique et encore moins de négocier sur la place publique, relativement au conflit ouvrier qui affecte les chantiers de l'Hydro-Québec aux rivières Manicouagan et Outardes.

Le ministre sait que le ministère du Travail a été saisi du problème et qu'un conciliateur du ministère du Travail, M. Lafleur, rencontrera les parties ce matin, à Montréal.

"Cette situation ne se règlera pas, à mon avis, à coups de déclarations. Je n'ai donc nullement l'intention d'engager une polémique avec qui que ce soit sur le sujet."

Le ministre a confiance, en se basant sur la bonne foi des parties en présence, que ce "wild-cat" se réglera sous peu dans la justice et l'équité pour le bien-être de tous ceux qui sont impliqués.

Le ministre avait avoué quelques minutes plus tôt, alors qu'il répondait à des questions du chef de l'opposition, que le conflit ouvrier s'était étendu aux chantiers de "Outardes 4" et de "Manic Un".

1,500 omnipraticiens au Québec

Par Roger Bruneau

Le ministre de la Santé, M. Eric Kierans, a révélé en Chambre hier, qu'il y a présentement environ 1,500 omnipraticiens dans le Québec, dont 600 dans la seule région de Montréal, comparativement à 3,200 médecins spécialistes. Il s'agit-là, a-t-il dit, d'un déséquilibre qui sera sans doute corrigé par la signature d'une entente entre le gouvernement et ces deux professions.

Le ministre a fait cette déclaration pendant qu'on étudiait en comité plénier de la Chambre, le bill 21 instituant un régime d'assistance-médicale pour les assistés sociaux et ratifiant l'entente intervenue entre le gouvernement et les professions médicales.

SUGGESTION

Le chef de l'opposition a repris une suggestion faite la veille par le député de Montréal St-Jacques. Il voudrait que le projet de loi soit amendé pour qu'un homme bénéficiant de l'assistance-maladie alors qu'il est en chômage, puisse continuer à profiter de la loi au moins 30 jours après avoir trouvé de l'emploi. M. Johnson explique qu'un homme qui commence à travailler après une longue période de chômage a souvent des dettes et de nombreuses obligations à rencontrer. Pour cet homme, il serait humain, a-t-il dit, de continuer à lui fournir les soins médicaux gratuitement pendant un mois encore.

SYNDICALISME

M. Johnson trouve que la rédaction d'un article de la loi semble un peu large et que pris littéralement, cet article vide de tout son contenu la loi médicale et les pouvoirs accordés au bureau provincial de médecine. C'est une question de rédaction, et non une question de principe.

APRES-DEMAIN, AU THEATRE CAPITOL

Après un mois de succès à Montréal, le Théâtre du Rideau Vert présentera, après demain, au Théâtre Capitol, la comédie de Feydeau qui a connu un grand succès à Montréal : "CHAT EN POCHE". On pourra y applaudir Mmes Germaine Giroux, Luce Guilbeault, Hélène Rollan, MM. Gaëtan Labrèche, André Cailloux, Jean Faubert, André Montmorency, Edouard Wooley. C'est dans une mise en scène de Gérard Poirier, des décors de Guy Rajotte et des costumes de François Barbeau. Vous avez donc rendez-vous au Théâtre Capitol, samedi en matinée et soirée.

Projet de loi bientôt

Pour éliminer la concurrence entre autobus réguliers et autobus scolaires

Par Jean Martel

Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et Communications, a dit hier que le gouvernement amenderait probablement la loi de façon à éliminer la concurrence entre les autobus servant au transport régulier et les autobus scolaires. Elle a ajouté que ce problème devait être étudié avec le ministère de l'Education parce que celui-ci verse des subventions aux commissions scolaires pour le transport des élèves.

Telle a été la réponse que Mme Kirkland-Casgrain a donnée à l'Association des Propriétaires d'Autobus du Québec qui était venue lui présenter un mémoire et qui se plaignait des dommages financiers que les autobus scolaires causent aux compagnies faisant le transfert régulier des voyageurs.

Le mémoire de l'Association a été remis par le président, M. Henri Drolet, des Autobus A. Drolet Ltée de Québec, et par le secrétaire, M. Paul Noreau, de Québec.

En outre, l'Association a protesté contre le fait que des voitures portant une plaque d'immatriculation de "taxi" transportent plus de sept personnes à la fois, ce qui est défendu par la loi des véhicules ainsi immatriculés. Les taxis, en effet, ne peuvent avoir à leur bord plus de sept passagers à la fois.

Le ministre des Transports et Communications a répondu qu'elle partageait le point de vue de l'Association et qu'il fallait refuser la plaque de "taxi" aux autos véhiculant plus de sept personnes à la fois. Cependant, elle a ajouté que la loi était difficile à appliquer, ce qui expliquait bien des abus commis dans ce domaine.

Transports des écoliers

Dans le cas du transport des écoliers des cités et villes ou des régions métropolitaines déjà desservies par un service régulier d'autobus, l'Association recommande que les commissions scolaires devraient être tenues de transiger avec la compagnie qui y exploite un service de transport en commun. L'entente qui serait signée serait soumise à l'approbation du ministère de l'Education et devrait être conforme aux taux de la Régie des Transports.

L'Association déclare aussi que cette année, à la suite d'un amendement apporté à la loi des subventions scolaires, le problème du transport des écoliers se soulève avec plus d'acuité et a créé un vif sentiment d'inquiétude au sein de l'industrie de l'autobus.

BOURSES DU CENTENAIRE OFFERTES PAR LA SOCIÉTÉ DOMINION TEXTILE

Vingt-quatre bourses universitaires
12 en 1966 / 12 en 1967

Afin de marquer le Centenaire du Canada de manière utile et constructive, la Dominion Textile financera douze bourses d'études universitaires cette année et douze l'an prochain.

Ces bourses sont offertes aux membres des familles des employés et des citoyens des régions voisines des villes où des usines de la Société sont établies.

Les candidats sont libres de choisir l'université où ils désirent s'inscrire; les cours de commerce, de génie, de sciences, de sciences sociales et de sciences politiques et économiques auront la préférence.

Le choix des gagnants sera confié à un comité de sélection composé d'éducateurs expérimentés d'universités de la province de Québec. Ce comité, et non la Société, déterminera également le montant de chaque bourse, qui s'établira de $400 à $1,200 par année.

Si l'étudiant ou l'étudiante se classe de façon satisfaisante, la bourse sera renouvelée d'année en année, jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat ou d'une licence (quatre ou cinq ans).

On tiendra compte du caractère et de l'enthousiasme du candidat, qui devra évidemment satisfaire aux exigences académiques de l'université choisie. Le comité tiendra enfin compte de la situation financière de l'étudiant ainsi que des autres formes d'aide dont il dispose.

On peut obtenir le prospectus relatif à ce programme en s'adressant aux directeurs d'écoles supérieures et de collèges classiques ou au bureau de l'usine la plus proche de la Dominion Textile, ou encore en écrivant directement au Comité Autonome de sélection, Bourses d'études du Centenaire, La Société Dominion Textile, case postale 955, station B, Montréal 2, P. Qué.

LA SOCIÉTÉ DOMINION TEXTILE

Tex-made

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Par ici pour la mode...

Prenez la ROUTE '66 vers l'élégance !

C'est le printemps !... La saison exaltante, qui clame haut la joie de vivre, tant pour les petits que pour les grands ! Eve n'est jamais la dernière à souscrire au renouveau de toutes choses et ouvre sur les modes nouvelles un oeil déraisonnable et coquet ! De quel chapeau nouveau, de quel costume élégant, de quelle robe primesautière saluera-t-elle ce nouvel avril ? Qu'elle tourne seulement ces pages illustrées et bavardes et elle saura où arrêter son choix quant à l'élégance dernier cri de son mari, de ses petits, de sa maison et d'elle-même à qui raisonnablement, il lui arrive ...parfois, de penser en tout dernier lieu !

● La grande vogue est aux tricots faits à la main. Et ils n'ont jamais été aussi variés que maintenant. Sur notre photo, à gauche, un gilet en laine d'Acrilan, sans manches et dont le haut est crocheté à la la main. A droite, l'influence française se retrouve dans cette veste en tricot garnie d'une bordure au crochet.

Vivez charmante.

● Accordez votre garde-robe à votre silhouette

Ce n'est pas tout que de choisir une toilette pour le printemps. Il faut aussi savoir l'adapter à votre personnalité et à votre silhouette. Voici donc quelques points de repère pour le choix d'une tenue de jour et du soir.

ACCORDEZ VOTRE GARDE-ROBE A VOTRE SILHOUETTE

VOTRE TENUE DE JOUR

Si vous êtes du groupe **"buste court-jambes longues"**, choisissez une robe-sweater à longue patte de boutonnage vertical, ceinturée souplement aux hanches. C'est un bon trompe-l'oeil : long boutonnage du corsage, taille descendue, tous ces détails allongent le haut.

Si vous êtes **petite**, adoptez un tailleur menu, à jupe légèrement évasée, en jersey noir, éclairé d'un tricot blanc. Choisissez ce dernier à col roulé, ça allonge. Portez des bas et des souliers beiges.

Les personnes à la silhouette **"buste mince-hanches fortes"**, apprécieront le deux-pièces de lainage à blouse souple sur jupe évasée. Un grand col blanc piqué d'une fleur attire l'attention sur le haut. La jupe de ligne A a la propriété d'escamoter.

Pour celles qui ont **"buste fort-hanches minces"**, l'ensemble corsage foncé et jupe claire est plein d'avantages. Choisissez une veste fine à épaules raglan et une jupe quadrillée à plis melons.

Si vous êtes cataloguée parmi les **"bustes long-jambes courtes"**, portez un tailleur à veste courte ouvert sur une blouse à plastron et à poignets de teinte contrastante, avec jupe biaisée à 5 laizes. Accompagnez le tout d'une écharpe de mousseline bicolore. Ayez les jambes discrètes : chaussures et bas beige.

Etes-vous **rondelette ?** L'unicolore est la solution... pourquoi pas un bleu lavande lumineux et amincissant ? Veste bord à bord sur un tricot à col roulé, sur une jupe légèrement évasée, presque droite.

La femme **grande** peut se ceinturer, se permettre des mélanges de couleurs, par exemple : pull rouge gaufré, jupe à plis ronds, béret et écharpe en lainage écossais.

A celle qui est **maigre**, conviennent les gros tissus, les gros plis, les tricots superposés, les bas à torsade, une large ceinture.

LE SOIR

C'est le moment d'ajouter un peu de fantaisie à votre style du jour. **Grande**, vous pouvez oser les grands effets : blouse d'organza noir à manches volantées, accompagnées d'une ceinture de cuir verni noir, sur une jupe en lainage moucheté noir et blanc.

Si vous avez **le "buste mince et les hanches fortes"**, adoptez la robe droite de ligne A, à ourlet perlé sous une veste genre cardigan à manches longues, tout gansé de perles. La veste, qui descend à 3 ou 4 pouces sous la taille, camoufle juste ce qu'il faut.

Rondelette, les fourreaux noirs légèrement évasés sont faits pour vous. Choisissez-les en crêpe de laine et portez un gros noeud de taffetas à l'encolure ras du cou.

Si vous avez le **"buste fort et les hanches minces"**, recherchez les robes en encolure en U, avec fermeture au milieu du devant.

Maigre ? A vous les contrastes, l'ampleur. Remplacez les décolletés par des blousants, des demi-transparences : mousseline sur pongée ou double mousseline. Portez des bordures contrastantes à l'encolure, aux manches, à l'ourlet et aux pans de votre ceinture.

Pour vous, au **"buste long et aux jambes courtes"**, choisissez une robe mince à effet de taille haute et portez des escarpins de la couleur des jambes.

Si vous êtes du type **"buste court et jambes longues"**, allongez le buste et réduisez les jambes par un corsage long à rayures verticales et une jupe plissée bas sur les hanches. Au col, portez une écharpe en mousseline.

A vous, **petite**, le genre blazer et jupe droite en rayé vertical sur une blouse en soie garnie d'un col et d'une fleur. Ne portez pas de coiffure haute ni de grands talons.

I. F.

● La silhouette du printemps préconise le torse long, tout aussi bien pour le soir que pour le jour. Ce deux-pièces est taillé dans un brocart de soie imprimé de chrysanthèmes : une inspiration japonaise. La jupe est circulaire. La veste longue et boutonnée à l'avant arbore un joli décolleté.

● Un trois-pièces adorable, aussi bien pour la ville que pour les croisières. Choisissez une jolie surblouse taupe ou bleu nuit et, quand vous enlèverez votre veste, vous serez vêtue d'un deux-pièces très chic. Taillée dans le même tricot blanc que la jupe, la veste de longueur trois-quarts est agrémentée de quatre poches rabattues à la Chanel et d'une ceinture surpiquée. Une piqûre l'ourle entièrement. Cette veste peut se porter séparément. Il s'agit donc d'un ensemble très pratique.

Voici de jolies petites sandales blanches ou dans les chaudes couleurs de la Jamaïque. Les courroies sur le dessus du pied sont garnies de perles et de pierres.

la vogue est à SINGER*

la vente tire à sa fin

La grande Vente du printemps Singer se termine bientot. Mais durant quelques jours encore, vous pouvez économiser en choisissant parmi le vaste assortiment de produits Singer.

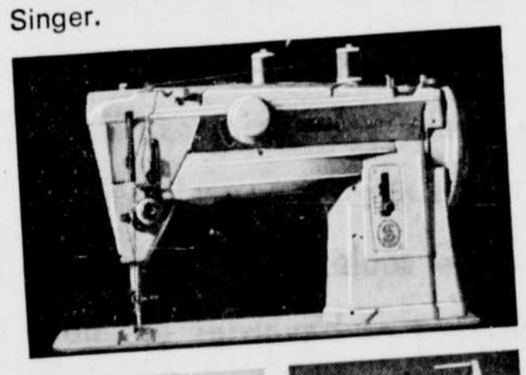

MACHINE AUTOMATIQUE À AIGUILLE INCLINÉE ET POINT ZIGZAG!

La machine à coudre Slant-O-Matic* exécute le point de chainette, une exclusivité, le point ordinaire et de nombreux points de fantaisie. Tableau et cadran de réglage des points. Modèle 411: Offre aubaine comprenant console (Modèle 386) ou mallette (Modèle 547).

$50.00 DE RABAIS

Aussi peu que $10. par mois.

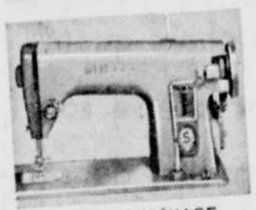

POUR JEUNE MÉNAGE CONSOLE COMPRISE

Exécute les coutures droites, le reprisage, le rapiéçage, la couture en marche arrière. Modèle 227: le prix de vente comprend le meuble de style console, Modèle 386.

$99

Ord. $149.95. ÉCONOMISEZ $50!

REPAREZ MANCHES ET PANTALONS

Machine à coudre Slant-o-Matic* à point zigzag, convertible, à bras libre, modèle 631, automatique. Créez ou réparez à votre gré, des housses jusqu'aux robes dernier cri! Point chainette, pour surfilage. Offre spéciale, mallette comprise (Modèle 536).

$35 DE RABAIS

Aussi peu que $12 par mois

MACHINE À ÉCRIRE PORTATIVE "PROFESSIONNELLE"*

Modèle T-62F Singer, offrant toutes les caractéristiques et le rendement de la machine à écrire de bureau moderne. Clavier de 88 caractères. Tabulateur, réglage à 1, 1½ et 2 interlignes. Garantie de 5 ans. Mallette de forme carénée.

112.88

Ord. $129.95. Aussi peu que $5 par mois.

POLISSEUR À PLANCHERS AVEC GARANTIE

Magnifique appareil double usage qui épargne le temps et l'argent. Le Polisseur à Planchers Singer P-1-F polit les parquets et leur donne un lustre étincelant. Brosses de haute qualité, indéformables.

26.88

Ord. $29.95

TOUTES LES LAMPES SONT GARANTIES POUR UN AN!

Téléviseur portatif Singer de 19", support gratis. Modèle SPR166 portatif, de forme compacte, avec antenne dipole qui assure une réception parfaite en tous lieux. Transformateur d'une puissance de 18,000 volts, pour une image claire et nette. Garantie d'un an sur toutes les lampes. Service intégral de 90 jours.

$188

Ord. $215.

STÉRÉO PORTATIF À TRANSISTORS

8 transistors, rendement stéréo panoramique avec distance de 8 pieds entre les haut-parleurs. Tête de lecture pivotante en céramique, avec pointe de saphir. Alimenté par piles, fonctionne en tous lieux — poids de 8 livres seulement. Modèle HE 2202.

49.88

Ord. $59.95. ÉPARGNEZ $10.

Généreuse allocation d'échange sur toutes les machines à coudre. Recourez au crédit. Aucun versement initial sur les achats de plus de $50. Chaque produit est appuyé par la garantie et le service Singer, de grande renommée.

CERCLES SINGER

1027, 3e AVENUE, LIMOILOU — TEL.: 522-7397
324 EST, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC — TEL.: 522-8129
847 RUE ST-JEAN, QUEBEC — TEL.: 525-6141
75 COTE DU PASSAGE, LEVIS — TEL.: 837-4181

*Marque déposée de La Compagnie Singer du Canada Limitée ou des compagnies associées

Paquet

Venez rencontrer
MADAME ANITA PINEAULT
dessinatrice de chapeaux
le 24 mars de 6h.30 p.m. à 9h.00 p.m.
le 25 mars de 11h.00 a.m. à 5h.00 p.m. et 6h.30 à 9h.00 p.m.

Venez voir la magnifique collection de Madame Pineault. Les styles nouveaux et ravissants qu'elle préconise pour le printemps '66. Madame Pineault experte en la matière sera à même de vous conseiller sur le port du chapeau et de vous conseiller pour votre nouvelle garde-robe printanière.

Paquet, chapeaux, 2e étage.

Anita Pineault

Aussi TIRAGE
d'un chapeau Anita Pineault d'une valeur de 22.98

Mme Pineault se fera un plaisir de vous remettre un coupon de participation à notre rayon des chapeaux pour dames, 2e étage.

Des chapeaux souples et pratiques, s'adaptant à l'horaire de la femme moderne

MONTREAL. — (P. C.) — Un modeliste de Montréal, a conçu sa nouvelle collection de chapeaux pour des femmes à l'esprit jeune, quel que soit leur âge.

A son avis, le chapeau excentrique a une vie éphémère, et, d'autre part, le modèle trop sévère exige, pour être mis en valeur, d'être porté par une femme aux traits classiques.

Comme compromis, il présente des formes pratiques et suffisamment souples pour s'adapter à l'horaire de la femme moderne. C'est ainsi que le chapeau tailleur comporte souvent une calotte drapée, ou un bord réalisé dans un tissu imprimé.

La collection comprend aussi le casque d'astronaute à calotte haute et visière de plastique, le casque de légionnaire découpé à angles droits à l'avant, pour descendre sur la nuque, de même que la toque de jockey dans une nouvelle version.

Le turban s'enroule au point de dissimuler complètement la chevelure, et, grâce à des noeuds s'ajustant à volonté et à des calottes au drapé flou ce modèle peut s'adapter à toutes les têtes.

CHAPEAU A LA JAMES BOND

Pour accompagner le costume trotteur, le chapelier a réalisé un chapeau mou à la James Bond, dans un tissu quadrillé marine et violet, et un autre modèle à bord rabattu immortalisé par Greta Garbo.

On voit aussi plusieurs chapeaux en quadrillé noir et blanc, munis de lunettes-soleil fixées dans des ganses de chaque côté de la tête. Les modèles canotier et breton reviennent souvent dans la collection.

Une large couronne est posée sur un foulard de soie fleurie tenant lieu de calotte et les deux peuvent se porter séparément. Un autre breton, par une juxtaposition de rayures et imprimé à pastilles, donne l'effet op art, les pois pointillant la calotte et le bord extérieur et les rayures zébrant le bord intérieur.

POUR LA PLUIE

Les élégantes sortiront sous les averses printanières, coiffées de casques, cloches, bérets, toques à visières, réalisés en vinyle luisant ou en popeline imperméabilisée. Certains chapeaux de pluie s'accompagnent de guêtres ou sont assortis à des manteaux.

Plusieurs autres modèles en soie ou cachemire sont offerts avec des cravates assorties, et les chapeaux en tricot de coton sont présentés avec des corsages de même tissu.

● (Cette photo démontre un volumineux profil à rebord, accentué d'une boucle).

● Le op-art occupe une place de choix, même dans les chapeaux. Celui-ci est en paille recouvert d'un tissu à pois.

● Le contraste du noir et du blanc a toujours été très élégant. Ce turban en organdi blanc, drapé à la couronne le prouve très bien.

● Cette combinaison de feuilles et de gardenias est très originale et elle donne une allure très féminine.

Les gants demeurent coquets et seyants

Quant la mode se joue de nous comme des pantins, que les jupes raccourcissent à une allure alarmante, que les tissus sont étourdissants et les styles ahurissants, les gants demeurent coquets et seyants à la garde-robe féminine.

Selon une spécialiste de la ganterie, les styles printaniers n'occupent pas les manchettes. Les changements sont subtils; on accentue davantage l'utilité laver-et-porter que le style lui-même.

Pour le printemps, le gant concentre son attention dans le détail. On inaugure pour la saison qui vient, l'insertion de texture à effet dentelle sur un tissu résistant et solide, l'addition de boucles de même couleur ou l'addition de boutons, souvent perlés, pour accentuer le poignet ou le rebord. En surcroit des trois longueurs traditionnelles au poignet, 8 boutons ou 12 boutons, certaines compagnies mettent sur le marché un gant un peu plus long que le gant au poignet, une nuance plus courte que le gant 8 boutons, un soupçon plus long que le gant de longueur habituelle 12 boutons.

L'assortiment de couleurs pour le printemps et l'été comprend plusieurs couleurs vivantes et attrayantes — un rouge cerise éclatant, un vert châtoyant et un jaune vif. Les tendances préliminaires du marché démontrent que la femme canadienne est conservatrice dans ses goûts; elle continue d'ignorer les couleurs excitantes et demeure fidèle au bleu marin, blanc et toute la gamme des bruns, à partir des tons de sable au brun chocolat foncé. Les deux couleurs acceptées d'emblée au printemps sont le turquoise pâle et un rose pâle délicat.

Sans nule doute, les gants d'aujourd'hui, de coton, de nylon et de cuir sont lavables mais l'opinion courante de laver ceux-ci dans la lessiveuse avec des salopettes de fiston ou les bas de papa, est erronée. Pour obtenir des meilleurs résulats et une plus longue durée, les fabricants de réputation nous recommandent de laver nos gants à la main et séparément.

Paquet

TOUT POUR ACCUEILLIR PAQUES EN BEAUTE

En couleurs, en raffinement et en nouveautés !

Les quatres tailleurs que nous vous présentons sont d'une élégance particulièrement féminine et toute nouvelle malgré le classique des coupes parfaitement soignées. Les couleurs et les tissus rajeunissent les classiques de la mode pour en faire d'adorables nouveautés que vous porterez encore et encore avec fierté et joie.

a) En chic worsted de laine fini crepe, un tailleur pour demi-taille d'allure jeune et nouvelle. Jupe et veste de coupe toute droite. Dans le jade, bleu, marine, noir, café et beige. 14½ à 22½ 65.00

b) Un frais tailleur en petit point de coupe rajeunie. Nouvelle longueur de la jaquette écourtée et jupe droite. Il est disponible en rose, aqua, bleu, beige, marine et café. 8 à 16 ans. 59.99 (aussi en vente à Place Laurier)

c) Tailleur en crêpe de laine dont les carreaux soulignent la coupe toute nouvelle et d'une élégance classique de très bon goût. Dans le blanc et marine, blanc et or. Tailles 7 à 15. 69.99

d) Classique printanier garni de guipure au collet et aux manches. Jupe droite et jaquette à pointe de hanche. Dans le marine, corail, jade, noir, beige et café, tailles 8 à 18 ans. 69.99 (aussi en vente à Place Laurier)

Paquet, manteaux, 2e étage.

HEURES D'AFFAIRES A ST-ROCH : TOUS LES JOURS DE 9H A 5H 30 P.M. EXCEPTE LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS JUSQU'A 9H 30 P.M. A PLACE LAURIER : TOUS LES JOURS DE 9H 30 A.M. A 5H 30 P.M. EXCEPTE LES MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS JUSQU'A 9H 30 P.M.

Le cuir en maître pour le printemps

• ALLURE DECIDEE — La pointe carrée illustre une autre tendance de la nouvelle mode du printemps '66, genre "tout-aller". A gauche, modèle en suède brun, bout carré, élégante garniture de veau beige. A droite, le cuir grenu et le cuir antique bleu paon se combinent dans ce soulier campé sur talon bloc, garniture et noeud de cuir verni noir.

Les nouveaux souliers de printemps feront porter le cuir en maître. Cependant les styles souples, amenuisants et découpés rendront délicieuse sa téméraire présence dans les chaussures toute mode.

Au cours des dernières saisons, nous avons vu se dessiner cette caractéristique hautement féminine chez le soulier rappellent les industries du cuir. Aujourd'hui, avec les cuirs ultra-légers et très charmants, les dessinateurs de souliers offrent une collection qui étonne. Les textures de tout type de cuir sont utilisées avec fraîcheur et avec un art provocant — tant chez les cuirs doux, grenus, suédés et brossés que chez les cuirs vernis et cirés, bosselés et imprimés. Puisque les souliers de cuir fléchissent avec le pied, respirent avec le pied et se moulent aux pieds, leur confort n'a de pareil que leur beauté.

Voici un sobre aperçu des souliers à silhouette dégagée et "décortiquée" que le printemps 1966 engage dans sa ronde de souliers pour pieds actifs :

Sandales de cuir 9 à 5 — Vous savez où vous en êtes (mieux, où vous allez) quand vous débutez votre journée chaussée de sandales légères. Aucun soulier n'égalera la sandale, ce printemps-ci — elles nous arrivent par centaines de nuances, de modèles et de variétés de cuir. Portez-la aérée avec ses larges comme ses minuscules courroies dans ses teintes sportives de néon, ou dégagée côté cuir, dans la ligne araignée qui s'ajuste bien d'un talon crêpe. Vous trouverez des sandales à bouts fermés et à courroie arrière, et des sandales à bout ouvert et à talon fermé; des sandales toute occasion qui font un peu plus soulier qu'une semelle de cuir soutenue par une courroie ou deux; des souliers bas dits "petites filles" volés à ces jours de classe ensoleillés.

Maintenant chez elle a la ville comme dans les banlieues et dans les coins les plus reculés, la sandale de cuir ciré s'affirme dans une apparence de fait à la main. Dessinés dans le but de créer une catégorie différente de souliers de loisirs, ces beaux souliers et ces belles sandales à talons bas apportent de la nouveauté sur les grands boulevards encore qu'avec leurs douzaines de variations ils donné par la courroie — Les courneuve.

Un heureux printemps domi-nent à tout le pays une mode roies de tout acabit parent la chaussure printanière. Elles sont larges, minces, fendues en "T" ou en "Y" comme l'os de chance; les courroies s'ajustent à la cambrure ou un peu au-dessous, même que reviennent sur le tapis les courroies emprisonnant la cheville. Nouvelles sont ces courroies qui courent de l'empeigne ou du talon pour revenir au côté intérieur. Les nouveaux modèles de souliers à courroie peuvent laisser à jour les côtés du pied — ou le talon, grâce à la courroie arrière — ou peuvent être complètement fermés à l'exception de la région du cou-de-pied où la courroie est mise en relief. Au compte de l'ornementation, il y a des boutons, des noeuds, des rubans élasticisés, des perforations, des soufflets et des courroies de couleurs combinées ou de cuirs contrastants.

Beauté à dos nu. — Dans vos nouvelles mules, vous tournez le talon tout en faisant admirer vos pimpantes pointes. Créés à partir de cuirs doux, vernis, suédés ou d'autres textures de cuir, ces trésors démunis de talons sont fabriqués autant pour le port sur la rue que dans la maison. Il y a une note comique dans cette mule de cuir ombragé et brossé au laçage noir, à la pointe populaire ronde et au talon moyen dit bloc — et aussi dans cette mule à courroie "T" d'un cuir doux à nuances foncées qui cache ses soufflets. Les souliers de cuir verni ou suédé sont enjolivés de noeuds et de boucles à l'heure de la réception.

Regard sur l'escarpin — Bien que les sandales et les souliers à bride arrière sont de grands favoris, l'escarpin est loin d'être désuet. Il étincelle avec richesse dans de pâles cuirs doux, dans des vernis brillants, des suédés pastels et les bosselés ensoleillés. La silhouette simple des nouveaux escarpins favorise la mise à jour désirée, pendant que perchés sur des talons de formats et de hauteurs diverses, ils font aimer leurs pointes arrondies. Les attrape-l'oeil ont des motifs à la Mondrian, du piqué, des échancrures en coeur, des noeuds — avec un attrait spécial pour les boucles de cuir, en os, en acier découpé, en argent, et quoi d'autres. Quel que soit le modèle choisi, chaque pas de printemps en sera un bercé par d'obéissantes semelles de cuir.

Tout lacé —Le cuir tiendra dans votre armoire à chaussures par les liens qui les enlacent . . . une manière de dire qu'un assortiment de lacets, de rubans et d'autres galons pareront vos plus jolis souliers de marche, plats ou sport. Que vos souliers de marche portent le laçage "ghillie", qu'ils soient de style enveloppe ou brogue, vous les verrez avec des détails attachants. Quelque chose de neuf et de tous les jours dans ce genre de soulier c'est un soulier blanc et marine à talon bas créé dans un cuir grenu qui arbore un joli ruban intelligent.

Quand les sans-attache paradent, les mocassins de cuir, les botillons et les souliers plats se montrent en spectacle dans une variété de détails très vivants. Parmi ceux-ci, nommons les fermoirs-éclair et les boucles géantes, les garnitures frangées, les langues voyantes et les thèmes deux cuirs ou deux tons. Les cuirs les plus populaires dans la catégorie des tout-aller sont grenus, brossés, cirés ou doux. Des doublures de cuir antifriction et très léger protègent contre toute incommodité ou les accrocs aux bas.

Les cuirs oiseaux de nuit — Afin d'ajouter une certaine splendeur à vos réceptions d'après cinq heures, hôtesses et jeunes mondaines, chaussez les souliers de cuirs scintillant. La richesse des cuirs lustrés, suédés, vernis, doux et bosselés rehausse astucieusement les sandales ouvrées et les escarpins ajourés. Le cuir se présente exquisement nu ou enjolivé de noeuds délicats, de boucles (en pierrerie ou en filigrane) ou d'effets drapés. Vous serez parfaitement bien dans n'importe quel soulier de soirée à talon mi-haut et fin ou à talons hauts, réservant le port du talon le moins élancé, bas ou courbé, pour la maison. La ligne de la pointe, ici comme ailleurs, continue à demeurer en toute rondeur pour donner l'effet d'un contour généralement plus doux et plus plein.

Souliers de printemps — soyez de teinte douce — L'appel des nuances chez le soulier de printemps en est un qui se murmure. Les nuances de cuir sont douces et d'un charme voluptueux. Parfois quelques teintes chaudes font choc. Les neutres "décolorés" sont beaux fondamentalement. D'importance sur la scène du soulier, c'est le grand échantillonnage des beiges, des bruns blancs intermédiaires et des bruns — à partir des beiges dansants jusqu'aux sombres couleurs de daim. Le blanc crémeux se gagnera plusieurs admiratrices et le blanc pur s'alliera au noir, au marine et au brun. Fortes et accentuées sont les couleurs "rajah" : le rose, le turquoise, le vert et l'orange. Pour créer en double la surexcitation des couleurs, les souliers de printemps enfanteront les ravissantes combinaisons de rose et de vert, de jaune et d'orange, de violet et de rose.

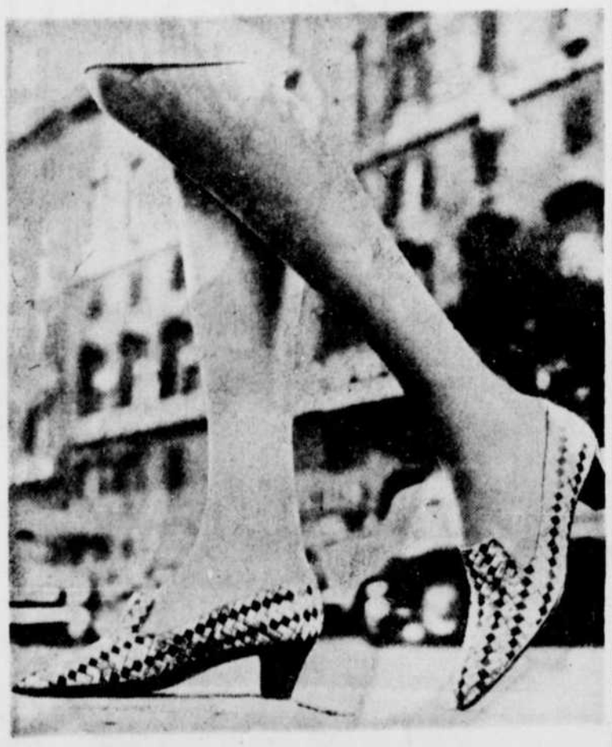

• GALITZINE DE ROME a choisi ce trotteur tout simple imprimé Arlequin dans des tons de noir sur brun et beige. Talon moyen et languette qui protège le cou-de-pied.

Des souliers pour les robes romanesques

Les nouvelles jupes virevoltantes de 1966 réclament des chaussures apropriées, et les derniers modèles sortis avec leurs pointes discrètes ou arrondies et leurs talons aux formes élégantes, ne se contentent pas de faire valoir les jupes plus amples : elles sont également agréables au pied.

L'escarpin ouvert est revenu cette année avec des lanières incrustées ou en T, des noeuds, des découpes. Il est réalisé dans des tissus aussi bien que dans des cuirs fins. Bon nombre des modèles de la collection Lotus sont l'oeuvre des élèves du Collège Royal des Beaux-Arts à Kensington (Londres). L'un d'entre eux est en box-calf blanc pour la plus grande partie de l'empeigne, la partie arrière et le talon; les espaces intermédiaires sont en daim noir en arabesques. Le talon cintré, relativement bas, s'avance dans la direction de la pointe. Une autre chaussure a une lanière en T délicatement texturé; le daim et le box-calf s'y mêlent harmonieusement. Plusieurs des créations ouvertes ont également des lanières. Il ne fait aucun doute que le daim est à nouveau en vogue, quoique l'une des chaussures les plus attrayantes de la collection Lotus soit en cuir verni noir, bleu ou coquillage, avec une pointe discrète et un talon de forme nouvelle.

Si les dessinateurs refusèrent, au premier abord, de combiner de hauts talons aux bouts arrondis de cette saison, les petits talons ne sont pas pour 1965 une règle absolue; et l'on trouve de nombreux modèles arrondis à talons hauts ou moyens, fins mais néanmoins capables de bien soutenir le pied. Les couleurs ont également changé. Le noir, le marron et le vert mousse sont bien moins fréquents que le bleu, le rose, le beige et le jaune, dans des tons soigneusement sélectionnés pour s'harmoniser avec les nouveaux tissus.

Le pantalon extensible n'est plus à la mode

Il y a quelque temps, les pantalons sport ne semblaient être faits que pour les femmes élancées. Mais l'usage de tissus élastiques et l'attention particulière apportée à leurs coupes font qu'il y a maintenant des pantalons sport pour toutes les silhouettes car ils sont disponibles en différentes grandeurs.

Le pantalon très extensible moulant la silhouette jusqu'à la cheville n'est plus à la mode. Maintenant les pantalons sport extensibles accordent une apparence soignée et n'épouse plus la silhouette comme par le passé.

Les costumes pantalons sport obtiennent de plus en plus de popularité. Les pantalons en forme de cloche seront encore à la mode ce printemps. Pour les températures plus chaudes, il y aura le modèle serré aux hanches, bas à la taille et s'ajustant juste au-dessous du buste.

• Les carreaux dominent ce printemps, sous toutes les formes, dans toutes les couleurs et tous les sens possibles. Notre photo illustre justement un deux-pièces de fin lainage on ne peut plus féminin dont le corsage est taillé en diagonale, alors que l'empiècement et la jupe font contraste. Soulignons que l'empiècement et les manches sont tout d'une pièce. La veste est portée sur une blouse dont la boucle agrémente le col.

Recherchez les pantalons sport portant l'étiquette "Permanent Press". Cela signifie que ces pantalons ont été traités scientifiquement afin de garder leurs plis jusqu'aux chevilles et que rien ne peut les altérer.

C'est facile d'obtenir une silhouette parfaite avec des pantalons sport. Le secret est de choisir les vêtements de base appropriés.

Pour les tailles qui n'ont pas besoin de beaucoup de support pour obtenir une ligne lisse, il y a sur le marché plusieurs gaines-culottes légères faites de nylon ou de spandex accordant cette ligne désirée tout en procurant un confort parfait.

Toutefois plusieurs femmes ont besoin de contrôle à l'abdomen pour être à leur avantage avec des pantalons sport. Pour ces dames, il y a plusieurs gaines-culottes avec des pièces renforcissantes à l'avant qui amenuisent l'abdomen et procurent cette apparence de jeunesse.

Lorsque vous désirez acheter des gaines-culottes pour être portées sous des pantalons sport, recherchez celles dont les coutures sont à plat. Les nouveaux vêtements de base sont faits de façon à ce que les coutures soient invisibles même avec les pantalons les plus étroits.

Les gaines-culottes sont disponibles en différentes longueurs de jambes. Pour plusieurs femmes, la culotte courte est tout ce dont elles ont besoin. Mais pour celles qui désirent plus de contrôle aux cuisses, une gaine-culotte à jambes longues procure une belle apparence. Les gaines-culottes ont besoin d'être ajustées avec soin afin que la longueur des jambes puisse être vérifiée autant pour le confort et l'apparence que pour le contrôle.

Pour celles qui vont passer leurs vacances dans le Sud, les shorts ont une apparence plus soignée lorsqu'ils sont portés avec une légère gaine-culotte contrôlante.

Pour celles qui croient avoir besoin de plus de contrôle, il y a aussi des culottes pour être portées sous les costumes de bain. Les plus nouvelles sur le marché sont de couleur chair.

CHARLES A
Giguère
CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE

Collection printanière très complète

Complétez votre toilette printanière à notre magasin. Voyez aussi notre magnifique choix de sacs à main.

189 EST, RUE ST-JOSEPH — 524-2040

P. & M. Boucher Inc.
de la collection du printemps de Harvey Woods

Nous vous présentons un ravissant peignoir avec chemise de nuit en coton et térylène, léger et infroissable, que vous porterez avec autant de plaisir en voyage ou à la maison.

CHEMISE DE NUIT
qui plaira particulièrement à la jeune.
9.98

PEIGNOIR et CHEMISE
de nuit - P.M.G. Ensemble
19.98

Que ce soit pour renouveler sa garde-robe ou préparer un trousseau, l'élégante appréciera sûrement la variété et la qualité de la fine lingerie que nous lui offrons.

La jolie robe ou tailleur que vous choisirez pour le printemps n'aura de valeur que par un vêtement de corseterie bien ajusté au préalable. Une visite à notre magasin est donc essentielle avant tout autre achat.

P. & M. Boucher Inc.
Les spécialistes de la lingerie féminine
1024, RUE ST-JEAN - TEL.: 525-6785
STATIONNEMENT GRATUIT
sur le terrain Tilden à l'arrière de notre magasin

Les yeux de maman...!

Les vôtres brilleront de joie, futures petites mamans en admirant notre magnifique collection de robes de maternité.

Elles rehausseront votre beauté durant ces merveilleux mois !

Rien n'est trop beau pour une maman !

Grace
prêts-à-porter pour futurs mères

PLACE LAURIER
694 RUE ST-JEAN
545 BOUL. CHAREST

Les vétérans de l'élégance et du bon goût n'ont pensé qu'aux adolescentes

● **Une toute nouvelle sortie de bain en vinyl jaune et noir. Le maillot de bain qui l'accompagne prend la forme d'une petite robe de ligne A, à taille empire, enjolivée de poches sur le bas de la jupe.**

Nous restons perplexes après avoir vu les collections parisiennes. Non pas parce que les grands noms de la mode comme Dior, Balmain et même Molyneux ont fait place à la jupe ridiculement courte . . . mais parce que ces vétérans de l'élégance et du bon goût semblent eux aussi avoir uniquement pensé à habiller les adolescentes. Pas une seule d'entre-nous ne tient à avoir l'air d'une matrone, mais nous ne voulons pas non plus être déguisées en gamines.

Le fourreau semble avoir pris la vedette dans toutes les collections que nous présente Paris : le fourreau dans toute sa banalité. Les robes de Courrèges, même si elles étaient résolument courtes, avaient au moins le charme de la ligne trapèze, ce qui leur donnait un évasé assez élégant. Le fourreau 1966, celui que l'on retrouve partout, est droit. Si droit, qu'on doit parfois, pour permettre à celle qui le porte de s'asseoir (ou de marcher), le cranter sur le côté ou devant, mais surtout jamais en arrière. Les jupes trapèzes de Courrèges avaient au moins la bonne grâce, elles, de ne jamais remonter.

On voit bien l'une ou l'autre jupe plissée, mais si écourtée qu'elle vous donne l'air d'une écolière en passe de se voir interdire l'entrée de la classe pour impudeur, parce qu'elle montre ses jambes jusqu'à mi-cuisse. Si c'est l'écolière cependant que la plupart des modèles nous rappellent, est-ce à elle que pensait Guy Laroche, quand il a créé ce qu'il appelle "la jeune fille sexy" ?

Quoiqu'on ait pu dire de la jeune fille habillée par Courrèges, on n'a jamais pu la traiter de "sexy", même lorsqu'on aperçoit son estomac. La jeune fille 1966, quant à elle, est provocante malgré sa poitrine plate et ses hanches d'éphèbe, et c'est là toute la différence. Ses avantages féminins effacés, elle n'en réussit pas moins à aguicher par d'innombrables artifices : sous-vêtements invisibles (ou complètement absents, si l'on en croit la rumeur qui circulait le jour de la présentation de collection dans le salon Cardin), découpes révélatrices là où on les attend le moins, ventres nus, robes aux profondes emmanchures carrées.

C'est ce côté clownesque de la haute couture qui nous surprend le plus. Qu'il se rencontre dans les boutiques spécialisées dans le prêt à porter pour vacances, soit. Mais la femme du monde qui a les moyens de fréquenter les grandes maisons de Paris n'appartient généralement pas à la classe "jeune fille sexy". Alors comment s'habillera-t-elle ?

Bien qu'étourdis par le choc de toutes ces nouveautés, peut-être pourrons-nous trouver dans toutes ces collections le petit quelque chose qui convient à toutes ou tout au moins déceler la tendance qui va permettre d'être à la page sans recourir à des solutions extrêmes. Commençons d'abord par le manteau qui se doit d'être 9/10, 7/8, ou 3/4. Plus court que la jupe, qui s'arrête au genou, c'est un truc de couturier, un trompe-l'oeil pour raccourcir. On obtient le même effet en ajoutant au bas de la jupe un faux ourlet de couleur contrastante — de préférence plus foncée.

Dior lance une toute nouvelle ligne pour les manteaux, changement radical et bienvenu qui nous éloigne du sac étroit dont Chanel raffolait depuis quelques années. Ils ont souvent une haute encolure, non sans élégance, qui conserve ce trait particulier à Courrèges : une coupe carrée. Les cols se tiennent raides et droits et suivant l'encolure prennent volontiers une allure un peu cubique. Ces manteaux sont enveloppants, croisés, font des effets de plastron et fréquemment sont montés sur empiècements.

Le tailleur s'allège. Peu ou pas de chemisiers, qu'ils soient portés à l'intérieur ou à l'extérieur de la jupe, mais une formule pratique : le fourreau, sur lequel on porte une veste courte et droite ou un manteau trois-quart.

Les accessoires nous ramènent ou domaine des adolescentes. Les chaussures, à talons plats, sont en cuir vernis; les gants sont courts, vraiment courts, et se ferment au poignet par un bouton, les sacs sont petits et carrés. Les souliers de cuir vernis, brillants, blancs, rouges ou de tons pastels seront le point saillant de la mode de printemps. Cette brillance se retrouvera d'ailleurs partout des pieds à la tête. Les coiffures seront petites et soignées, pour accompagner le fourreau court, le crépage est complètement démodé. Le maquillage aura lui aussi cette allure luisante et bien frottée.

Les toiles glacées, les tissus de laine peignée au fini satin, tiennent la vedette, ainsi que les gabardines. Les lainages anglais prennent alors la première place et les créations des tissages du Yorkshire donnent une qualité et une tenue bien nécessaire à tous ces modèles un peu étriqués. Un tissu qui fait fureur, une flanelle réversible brillante, nous vient de l'ouest de l'Angleterre.

Nous laisserons le mot de la fin à la vicomtesse de Maublanc, belle-soeur d'Elisabeth Arden et directrice de son salon à Paris. "Tout brille cette année", affirme-t-elle péremptoire, "les tissus, les cheveux, le maquillage. Pour être chic il faut briller".

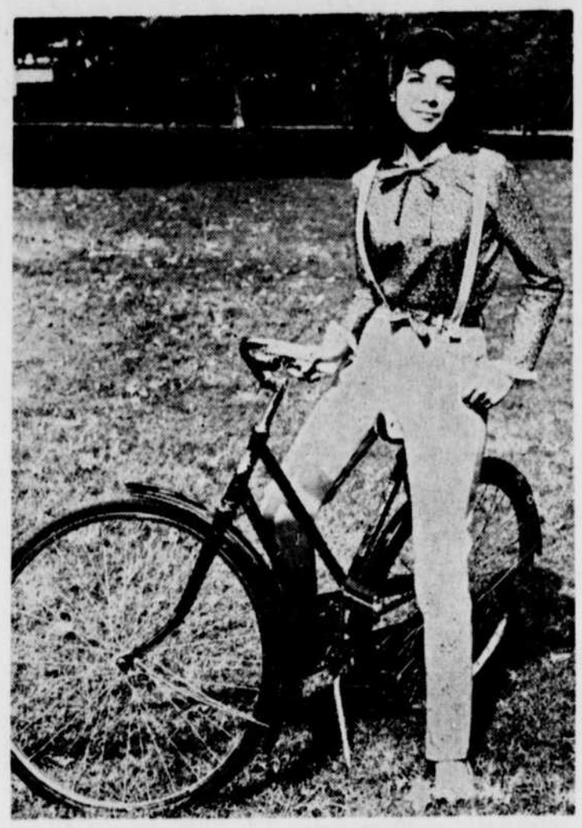

● **Les adolescentes aiment bien ces nouveaux pantalons en denim, tellement féminins. On les trouve dans les teintes de beige, rose et turquoise. La blouse à imprimé calicot, donne un très bel effet.**

Les caractéristiques qui font la mode printemps-été

La mode printanière et estivale vous propose, mesdames, mille petits détails dont sûrement plusieurs sauront vous plaire. Par exemple: la jaquette; l'allure armée-marine; le veston ou pantalon de chemi-not; la botte qui entre sous le pantalon droit qu'accompagne une jaquette de la même couleur et du même tissu; la robe princesse qui se dégage bas sur la hanche; les robes de mousseline unie ou imprimée à manches longues; le pantalon sur les hanches, souvent avec ceinture; les maillots de bain rayés et en denim avec boucles et piqures; des culottes bouffantes en imprimés polynésiens et tahitiens (en général de couleur vive avec blanc); des pantalons de peintre; des tuniques diaphanes; des robes grand-mère en calicos imprimés; les petits sarraux de plage; les jupes-culottes pleine longueur pour les soirées chez soi ou ailleurs; les pantalons plus larges taillés dans des tissus flous appelés pajamas. Et enfin, le short français qui, sur la côte d'Azur, semble en passe de détrôner le bikini.

VIVE LA NOUVEAUTE

Qu'y a-t-il de nouveau? Ce n'est pas l'imagination des couturiers qui manque! Ils nous proposent comme nouveautés des cols roulés sur des robes sans manches; les pantalons Fred Astaire; l'allure tennis dans tout; les sarraux-bikinis ;des robes, jupes-culottes et pyjamas avec ouverture au diaphragme; des maillots de bain en tricot de velours aux couleurs divines; des lunettes grand-mère pour les jeunes; de longues robes du soir imprimées; des manches très détaillées ou éliminées complètement; les riches couleurs vert bouteille, vin, marine; des manteaux de vinyl aussi bien pour la plage et le sport que le soir; des robes dégagées avec insistance sur les empiècements.

SEVERITE ET DOUCEUR

Comme on le voit, deux allures dominent: l'allure sévère (Courrèges et Ungara) et l'allure douce ou "Mod" influencée par l'époque de nos grand-mères. On retrouve dans cette dernière veine les ruchés, la dentelle, la taille empire.

Soulignons le style conservateur des manteaux, la grande vogue des imperméables toutes couleurs et les jupes de costume plissées. La jupe droite n'est plus interessante, semble-t-il!

Et sans doute verrons-nous bientôt — puisque Paris vient de le décréter — des épaules très accentuées (quelques-unes avec épaulettes) . . . et des vêtements d'inspiration mexicaine. Cette influence fait partie de l'allure primitive tant recherchée. On la découvre spécialement dans le sarrau mexicain à pointes "poncho" pour la naïade qui sort de l'eau, la robe de mariée, les riches dentelles et broderies.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9:30 p.m.

Seulement chez H.R. . .

ÉLÉGANCE SOUS LA PLUIE

. . démontrée de façon magistrale par ce manteau de pluie en chatoyant velours coupé qui est non seulement hydrofuge, mais qui résiste aux faux-plis. Or, beige, noir, bleu royal ou jade; tailles 6 à 20, **$59.95.** Salon du Manteau, au deuxième.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Egalement au Centre d'Achat, Place Ste-Foy

Station. gratuit, 1 h., nouveau garage Frontenac, 47, St-Louis

● **MAILLOT DE BAIN POUR VACANCES SUR UNE ILE — La garde-robe pour des vacances sur une ile commence surtout par des maillots de bain, tel ce tout nouveau modèle intitulé : "Viva Maria". Ce maillot deux-pièces est taillé dans un imprimé très riche. Un joli sombrero de paille l'accompagne.**

Nous sommes en avance...
ne soyez pas en retard !

Nous vous proposons la silhouette de la femme élégante... Celle que vous souhaiterez avoir, quelle que soit l'heure ou la circonstance.

a) Flatteur à la ligne, l'ensemble monochrome associe robe et manteau ou robe et veste.

b) Le tailleur veut parfois des revers blanc sur bleu marine mais lance également toutes les teintes pastel dans la ronde printanière. Le tissu "poil de chameau" triomphe sur toute la ligne, innovant toujours, quant à la fantaisie, sans délaisser la ligne conventionnelle qui nous est plus familière.

c) L'imperméable tend de plus en plus vers le tout-aller. Caprices et féminité lui réussissent !

d) La kyrielle des robes va de la sobriété raffinée au grand luxe : enluminées de fleurs, les robes proposent la limette, l'ivoire, le sable de mer, le marine, le rose éclatant.

e) Dans les vêtements sport féminins, pantalons et tricots, jupes et blouses chantent les vacances prochaines !

Le nouveau rejoint toujours l'élégance chez

H. Thivierge

LE COSTUMIER

461 EST, ST-JOSEPH – QUÉBEC – TÉL. : 525-9461

Pour les manteaux de printemps

La vogue est au style d'allure redingote à double revers

NEW YORK (PC) — Il y a cinq ans, on lançait la mode du manteau à silhouette effilée, une vogue qui persiste encore bien que menacée de disparaître.

Déjà, au printemps 1960, on préconisait ce style qui fut adopté l'année suivante, remplaçant le manteau plus ample avec manches courtes, depuis la ligne d'épaules tombante.

Originale, une maison new yorkaise qui donne le ton pour les styles de manteaux, présentait plusieurs variantes en 1960 et ces vêtements montraient une silhouette amincie. Au printemps 1961, les manches fixées à la ligne d'épaules eurent pour effet de réduire encore l'apparence des manteaux.

Dans les nouvelles collections 1966, la silhouette du manteau est pratiquement la même, mais les détails diffèrent alors que les manches sont plus longues, et les petits cols offrent un contraste avec les encolures évasées des manteaux en 1961.

Pour le printemps, la vogue est au style d'allure redingote à double revers, et la jupe courte apporte une silhouette différente. Alors qu'en 1961, la couleur-mode était le rose, cette année on utilise une gamme de couleurs, dont le vert, les tons de beige et une nuance marine un peu plus pâle.

NOUVELLES SILHOUETTES

Toutefois, on prévoit un changement de style, et deux nouvelles silhouettes ont fait leur apparition dans plusieurs collections printanières.

Un manteau à large emmanchure est conçu pour accompagner le costume tailleur, donnant une ampleur au corsage, alors que le second modèle, à l'inverse, montre une silhouette, étroite à la ligne d'épaules, et qui s'évase en descendant vers l'ourlet.

Lors des présentations du groupe des couturiers de New York, des manteaux à ligne volumineuse, souvent avec manches raglan, faisaient partie des collections Monte-Sano et Prumana, de même que celle d'Originala. Tout indique que cette silhouette serait en vogue probablement à l'automne.

L'an dernier, le tailleur se suffisait à lui-même, alors que maintenant la mode est à l'ensemble comprenant la robe se portant avec le manteau ou la veste, ou le trois-pièces.

Parfois, la robe et le manteau formant ensemble, sont de différentes couleurs, notamment un manteau de lainage marine sur une robe de soie rouge, création de Ben Reig.

Hannah Troy offre un manteau de ton doré et une robe de fin lainage ceinturée d'un lien de cuir exactement de la même nuance.

Parfois, les dessins imprimés sur les tissus permettent de combiner l'ensemble comme celui que propose Davidow, dont un manteau quadrillé à manches raglan, se glissant sur un costume deux-pièces également quadrillé dans les tons vert lime.

Larry Aldrich suggère un manteau à boutonnage du haut en bas, recouvrant une jupe droite de nuance pêche, qui s'accompagne d'une blouse en jersey marine.

TISSUS REVERSIBLES

Plusieurs manteaux sont réalisés en tissus réversibles, combinant deux couleurs ou un dessin à carreaux en contraste, l'étoffe sans motifs imprimés.

Lors du défilé de mode présenté récemment à Montréal par l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, on avait demandé aux rédactrices de mode de voter dans diverses catégories en vue d'une remise de prix.

Le manteau primé, de la maison Originala de Toronto, est réalisé dans un lainage de nuance crème, de silhouette légèrement ajustée, avec un détail couture au dos.

Dans cette collection, on notait aussi deux manteaux à boutonnage de côté, présenté par les maisons Joshar et Montroy, de Montréal. Le premier modèle de nuance bleu pâle, comporte une couture descendant en biais de l'encolure qui rejoint le boutonnage de côté, et l'autre manteau coupé en lainage vert, est bordé de piqûres.

● Ce prêt-à-porter nous vient d'un grand couturier Alberto Fabiani. Le corsage est légèrement cintré et le manteau s'évase peu à peu. Il est à double-boutonnage et les manches donnent un effet de largeur aux épaules.

● ENSEMBLES TOUTES OCCASIONS — La mode actuelle tend beaucoup vers les ensembles costumes et manteaux. Les teintes en vogue : cognac, vert et bleu. Ils sont recommandés parce qu'ils peuvent aussi se porter séparément. Le manteau s'assortit très bien à d'autres robes ou costumes.

Les souliers et vêtements d'hommes doivent s'harmoniser

Les hommes s'occupent maintenant beaucoup plus de la mode et naturellement cela comprend aussi les chaussures.

La couleur est un facteur important dans le nouvel essor de la chaussure masculine. Il y a dix ans, environ 80% des souliers masculins étaient de couleur noire. Aujourd'hui, ces chiffres ont drôlement changé; souliers noirs et souliers bruns, du foncé au pâle, se partagent les ventes moitié moitié.

D'après le Centre d'Information de l'Industrie Canadienne de la Chassure, la population masculine est bel et bien prise au jeu d'une garde-robe assortie. De plus en plus, l'homme qui fait l'acquisition d'un complet pense davantage à renouveler ses souliers. Il se rend de plus en plus compte que ce qu'il chausse doit être en harmonie avec son complet.

La collection du printemps '66 présente une infinie variété de chaussures d'hommes. Le thème "la chaussure appropriée à chaque occasion" y est sûrement à l'honneur. En général, les souliers sont plus légers de poids et d'apparence. On décrit les bouts de souliers comme étant "carrés", "carrés arrondis" ou "en croissants élargis". Quant à la couleur, le plus grand intérêt se porte sur les bruns de teintes vives — quelques-uns aux finis tirant sur le vert — et dans les souliers de loisirs, les teintes prédominantes sont: sable, gris, taupe et quelques verts loden. Les cuirs au fini lustré mènent le bal dans le soulier de toilette, tandis que les cuirs texturés à grain du plus fin au plus robuste sont utilisés pour les genres sports. Le suède connait un renouveau d'intérêt.

L'homme bien mis apporte autant d'attention à ses souliers qu'à tout autre article vestimentaire. Tout comme un chapeau, soigneusement choisi doit toujours se conformer à la couleur et au style du vêtement qu'on porte, ainsi faut-il que la chaussure s'accorde avec l'ensemble de la tenue — noir ou cordovan avec du bleu, du gris, ou certains olivâtres, et brun avec brun, ou divers tons d'olive, ou quelques gris. On ne porte jamais des souliers bruns avec un complet noir.

Le style des chaussures doit se fondre harmonieusement au reste du vêtement. Les souliers de toilette ont généralement des semelles allant du mince au médium, très peu de garniture et de perforation, et des motifs plus simples et plus délicats. Les souliers de loisirs, espadrilles et semelles crêpées sont merveilleux pour la détente. Pour des raisons d'hygiène, aussi bien que pour prolonger la durée des chaussures, on doit les porter à tour de rôle — c'est-à-dire changer tous les jours et même deux fois, matin et soir.

Quelle portion de cheville peut-on laisser voir entre le bord du pantalon et le soulier? Autant d'hommes, autant de réponses. Toutefois, la mode contemporaine du pantalon avec ou sans revers, fait cette mise au point — le bas du pantalon doit s'arrêter juste au-dessus du cou-de-pied, tomber en ligne droite, sans toucher le talon. Normalement ¼ de pouce de jeu devrait être suffisant pour ne pas nuire quand on se tient debout.

● SENSATIONNEL : Veste sport à 3 boutons, aux épaules naturelles, dans un audacieux quadrillé Glen. Hautes fentes latérales, 2 poches à rabat et pochette à tickets. Les accessoires: une pochette en soie noire unie, une cravate en tricot noir et une chemise en tissu Oxford bleu à pointes boutonnées.

● Toutes les naïdes porteront cet été, au sortir de l'eau, un sarrau pour couvrir leur maillot de bain. Celui-ci est d'inspiration mexicaine.

● RAFFINEMENT DES SOULIERS DE LOISIRS — Les suèdes seront en vogue dans la chaussure d'homme au printemps et à l'été, et c'est dans cette sorte de cuir que vous trouverez le plus de couleur. Cet oxford lacé à cinq oeillets, a une couture au centre de l'empeigne; il est fait de souple suède de teinte moka. A droite, sans-attache illustrant deux finis de cuir et deux couleurs — cuir grenu brun et cuir lisse noir. Une garniture dentelée rehausse la combinaison des deux cuirs. Ces deux modèles possèdent des bouts carrés légèrement arrondis.

Les femmes ne redoutent plus les jours de pluie lorsqu'il s'agit de porter cet imperméable en vinyl blanc enjolivé de bandes noires. Le chapeau noir en même tissu, les bas texturés et les petites bottes complètent "l'allure totale".

● Lors de la présentation de souliers printemps-été, tenue à Francfort, on y remarquait ces bottes trouées. Elles s'associent très bien aux toutes dernières créations de robes de Paris. Les manufacturiers allemands affirment qu'elles font partie de la mode op-art et ils les appellent" demi-bottes de cuir".

Terreau et Racine LTEE

Département des cadeaux

ATTENTION SPECIALE AUX COUPLES

qui ont l'intention de se fiancer à l'occasion de Pâques.

Avant de faire votre choix, venez voir notre assortiment

● Dû aux achats considérables qui ont été faits à l'exposition du bijou, tenue à Toronto, fin février,

nous sommes en mesure de vous offrir

A DES PRIX VRAIMENT EXTRAORDINAIRES votre ensemble de BAGUE et JONC

Nous avons également des prix formidables dans les

BAGUES DE TOUS GENRES POUR DAMES ET MESSIEURS
BOUTONS DE MANCHETTES
BRACELETS-COLLIERS etc., etc.

VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT ADJACENT AU MAGASIN

Terreau et Racine LTÉE

196 RUE ST-PAUL — TEL. : 692-0220

Pour être à la page, portez la TENUE PARFAITE: à chaque manteau, une robe

C'est le printemps qui nous invite aux modèles jeunes et aux ensembles qui donnent le chic et l'élégance.

Voici les nouvelles versions-mode que vous porterez à la ville ou que vous aimerez pour un voyage. **A.** En tweed Shetland blanc avec ceinture et col marine. Robe sans manche deux tons. 5 à 13 ans. **$79.95 B.** En tweed de laine, modèle semi-ajusté avec empattement. Robe à petits carreaux. 5 à 13 ans. **$79.95 C.** Tweed Shetland, modèle à double croisé. Col Chelsea de couleur contrastante. Blanc et vert. Robe blanche sans manche. 5 à 13 ans. **$69.95 D.** En lainage avec col pied-de-poule. Poches attachées. Robe junior. Bleu marine ou beige. 6 à 14 ans. **$39.95** 3e ETAGE ET PLACE LAURIER. COMMANDES ACCEPTEES. TEL.: 529-7351.

Songez à entreposer vos fourrures

Des maintenant, songez à assurer et entreposer vos fourrures dans une voûte ultra-moderne. Nous ferons aussi le nettoyage, le lustrage et la réparation.

Le Syndicat DE QUÉBEC

Avis aux participantes du Concours de la mariée: Se présenter avec vos factures pour obtenir un coupon de participation au concours de la mariée. Déposez ensuite votre facture pour l'attribution de l'automobile.

Un endroit approprié pour exposer les collections

● Au fur et à mesure de l'approche du Centenaire du Canada, la fierté de l'héritage se reflète dans les maisons. La vaisselle qui exhale l'histoire sera bien à sa place dans ce vaisselier colonial.

On voyage de plus en plus de nos jours, non seulement pour voir les autres pays du continent nord-américain, mais aussi les autres parties du monde. C'est ce fait qui a contribué pour une grande part à faire de nous une race de collectionneurs. Or tout collectionneur rêve d'un endroit dans la maison où sa collection sera mise en valeur.

Voilà pourquoi la grande préoccupation actuelle des fabricants est de créer des meubles spécialement conçus à l'intention des collections, lesquelles deviennent alors partie intégrante de la décoration intérieure.

De plus se fait resentir un besoin général de surface de rangement pour ce qui a trait à la table, par exemple : vaisselle, linge et argenterie.

Et puis un retour à la tradition en ce qui concerne la table, la tendance qui se réaffirme à prendre les repas dans une salle à manger de style rustique ou autre ont redonné vie au vaisselier et au buffet "gallois", au cabinet et aux meubles à tiroirs, commodes, chiffonniers... Même les meubles de cuisine n'ont plus cet aspect froid caractéristiques des installations d'hôpitaux, mais recommencent, enfin, à ressembler à du mobilier véritable, et sont souvent munis de portes vitrées. Le retour à la cuisine de dimension familiale a amené celui du buffet "gallois" et du buffet de coin sur lesquels on peut disposer de jolies assiettes, des étains ou bien des cuivres, ou encore une collection de poupées venant de tous les pays du monde.

L'effort a été spécialement porté sur certains points comme la protection contre la poussière; les tablettes intérieures sont amovibles et faites en verre, ou en bois et verre; l'éclairage intérieur est étudié de façon à mettre en valeur le mieux possible objets de porcelaine ou de verre coloré.

L'influence du style colonial s'est fait ressentir dans la reintroduction récente du buffet "gallois" qui a pris là des proportions colossales, avec ses tiroirs où l'on peut ranger linge, argenterie, et tout ce qui est nécessaire à une tablée de dix personnes; on peut remarquer aussi l'apparition d'un vaisselier où la vaisselle se trouve bien abritée de la poussière, de style "Brome Country".

On trouve chez certains fabricants un modèle de coffre d'inspiration italienne et méditerranéenne — le plus grand mesure 59" x 13" x 44" et il a le devant orné de "pointes de diamant en verre"; l'interieur est garni de tablettes de bois et verre qui sont illuminées grâce à un dispositif d'éclairage indirect. Toujours d'inspiration italienne, une armoire surmontée d'un fronton triangulaire, aménagée en bar; ou encore, chez un autre fabricant, une curieuse armoire hexagonale, pièce figurant parmi sa collection de style méditerranéen.

Gros buffets et armoires massives tiennent une place importante dans le renouveau rustique en ameublement. Ce style néo-rustique s'inspire des meubles sud-européens : français, espagnols, italiens et suisses, et les proportions énormes de la plupart d'entre eux assurent une grande surface de rangement.

Une autre collection de meubles, d'inspiration orientale mais moderne, cette fois, comprend un vaisselier en teck et noyer, muni de poignées en forme de heurtoirs sur ferrures représentant des papillons. Le fond du vaisselier est agrémenté d'une carapace de tortue et de lames d'or.

● La mode d'été préconise une allure de fraicheur. Tout comme cette petite robe d'allure marin dont le corsage à encolure en V peut être rouge ou marine et la jupe blanche.

● Les tricots italiens obtiennent une grande popularité ce printemps. Cette robe blanche est très élégante à cause de sa courte veste de teinte marine, qui donne boucle sur boucle, parement sur parement.

● BEATRICE PINES, dont le nom est devenu synonyme de sport nautique, au Canada, sait adapter ses créations à tous les âges et à tous les styles de silhouettes. Elle nous présente ici une robe patio et un maillot. Le maillot, à encolure ras du cou en avant, est en lycra imprimé aux mêmes couleurs que la robe patio, qui est en banlon de style empire.

L'ameublement moderne s'oriente vers plus de "chaleur"

Les fabricants de meubles d'aujourd'hui, tout en restant fidèles au courant traditionnel, ne se désintéressent pas pour autant du "Moderne Contemporain", style qui rallie de nombreux adeptes parmi la clientèle : le Moderne répond aux besoins des nouveaux mariés qui recherchent à la fois ligne abordante et prix abordables.

Le meuble est en train de se métamorphoser et de s'embellir par rapport aux années précédentes : non seulement les fabricants de meubles canadiens visent à une plus grande perfection de ligne, de proportions, d'échelle et de coloris, mais ils modifient leurs formes du tout au tout.

C'en est fini du meuble rectiligne (on a longtemps assimulé la ligne droite à l'esprit du style moderne): on a recours désormais à la ligne courbe; le charme, dorénavant l'allié du meuble moderne, se trouve dans la douceur de ses courbes moulées et dans le confort moelleux de ses sièges qui invitent à la détente, quand ce n'est pas à la nonchalance !

L'ameublement moderne d'aujourd'hui fait attribuer l'épithète de DOUILLET, tant est grand le contraste qu'il présente avec la froide raideur qui était de mise les années passées : qualificatif sans doute suscité par le nombre, et par les perfectionnements apportés grâce aux matériaux nouveaux de tapisserie et de rembourrage, comme le Dacron; des dossiers et des bras aux courbes étudiées invitent (au sens littéral du mot) à s'asseoir. On note un retour aux ornements utilisés naguère en tapisserie : garnitures, glands . . . Le meuble composé d'éléments amovibles est toujours présent dans l'ameublement moderne, mais il a perdu de sa sécheresse, et évoque à présent l'idée de confort, autant que d'utilité.

Couleurs vives et tons soutenus prédominent dans les tissus d'ameublement. Semis de fleurs flamboyants, étoffes tissées à la main — multicolores ou unies — dans les coloris plus excitants que jamais, varient des rouges aux oranges en passant par les "Havanes", sans oublier les noirs ni la gamme étendue des verts. La tendance actuelle est au mélange et à l'assortiment des couleurs; un sofa recouvert d'un imprimé à fleurs audacieux de dessins et de coloris, sera mis en valeur par des fauteuils unis peut-être, mais en harmonie de tons avec l'imprimé; parfois aussi imprimés et unis se combinent sur le même siège . . . Hommage est rendu au bois qui a sa place dans la décoration d'aujourd'hui, sous la forme surtout de contreplaqué moulé qui se prête si complaisamment à toutes les fantaisies des courbes nouvelles que requièrent dossiers et bras de fauteuils ou de sofas; il se rehausse ou non d'un tissu d'ameublement.

Confort moelleux et profondeur sont désormais l'apanage de tous les sièges, chaises et fauteuils; les fauteuils à bascule se sont transformés, et les masses si volumineuses d'antan se sont métamorphosées en formes élégantes, gracieuses, presque ! . . . Certains fabricants vont jusqu'à puiser leur inspiration dans le domaine de l'automobile (sièges - bacquets des voitures de sport) .

Mais le tout dernier cri en la matière est sans contredit le style oriental dont l'influence se fait déjà sérieusement sentir. Les dessinateurs s'inspirent plus volontiers de la ligne japonaise (si gracieuse !) que de la ligne chinoise, plus rectiligne. Cette influence extrême - orientale est perceptible dans les meubles de rotin dont la ligne s'est épurée, dans la forme "Pagode" qu'on retrouve dans certains meubles, dans la complexité, enfin, des dessins dans le domaine de la Parquetterie et de la Ferronnerie. Le meuble moderne d'aujourd'hui, parce qu'il se rapproche en quelque sorte du meuble traditionnel, s'intègre aisément dans n'importe quel décor, soit classique, soit d'époque.

PEINTUREZ — TAPISSEZ

Embellissez - Décorez!

Superbe choix de

PAPIER TENTURE

POUR TOUTES LES PIECES DE VOTRE FOYER

Papier de grand luxe, papier régulier aux motifs des plus variés et dans les prix pour convenir à tous les budgets. Venez faire votre choix parmi les plus récentes nouveautés.

PEINTURE d'intérieur et d'extérieur

Peinture "Frais" en semi gloss ou au latex. Cilux, super lustre. Ciltone Satin Latex, etc. Ne vous contentez pas de peindre votre maison . . . peignez un chef-d'oeuvre avec les célèbres peintures C.I.L.

GAUTHIER

272 EST, RUE ST-JOSEPH — QUEBEC

TEL. : 524-4625

SPÉCIAL POUR 3 JOURS

APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS BÉLANGER

BON APPETIT

Cuisinière "BELANGER"

Table de travail abaissée 34½". Rebords chromés surélevés à 36 pouces.

Eléments monotubes contrôlés par commutateurs infinis. Four contrôlé par nouveau thermostat avec préchauffage exclusif à Bélanger.

Thermomètre à viande.

Prises de courant manuelle et contrôlée.

Porte amovible avec fenêtre perma-vue.

Tiroir-réchaud émaillé.

$279. avec échange

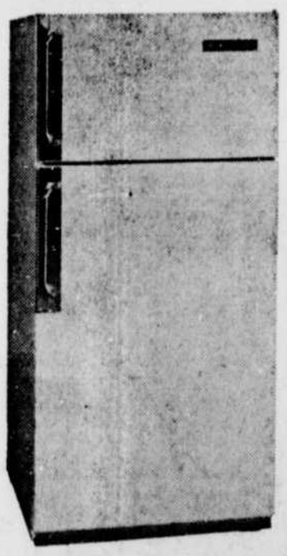

Réfrigérateur Bon Air

Sans givre. Deux zônes. Automatique. Système sans givre, ne nécessitant aucun dégivrage. Deux contrôles distincts de température : un dans le congélateur et un autre dans le réfrigérateur. Congélateur géant de 150 livres. Deux tiroirs à glace à démoulage automatique. Quatre tablettes dont trois ajustables. 24 niches à oeufs, plus un compartiment beurre-fromage et deux tablettes dans la porte. Deux légumiers et un compartiment à viande de 14 lbs en émail porcelaine.

$379.00 avec échange

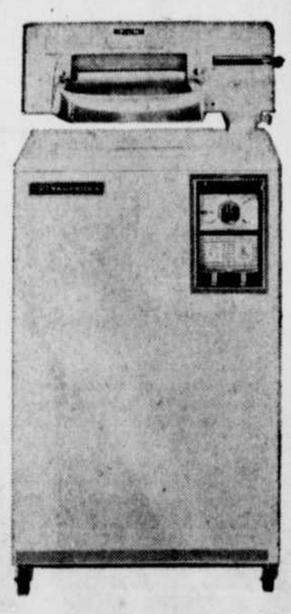

LESSIVEUSE BELANGER

Modèle carré. Moteur à deux vitesses. Panneau de contrôle encastré. Présélecteur de tension sur l'essoreuse. Filtre à mousse protégeant la pompe. Cuve émaillée de 9 lbs. Garantie de 5 ans sur toutes les parties mécaniques.

$169.00 avec échange

SERVICE GRATUIT UN AN INCLUS

- Entreposage gratuit
- Conditions faciles de paiement
- BELANGER finance son propre crédit

Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 h. 30

340 DU PONT

TEL.: 529-1301

Bélanger

● **Ces créations haute couture dans lesquelles on reconnait (de gauche à droite) un modèle Guy Douvier, un Dior et un Ted Lapidus utilisent avec élégance des lainages anglais. Le costume de tweed, de Douvier, créé pour la collection Maggy Rouff, est la toilette idéale pour accueillir les premiers beaux jours. Ce costume, que Douvier a baptisé "Picadilly", marie le bleu marine et le blanc dans un souple tissu de laine. Dior, qui a préféré un tweed anglais aux tons de bleus dégradés, nous présente un tailleur à vaste cardigan. La jupe est à plis plats, et l'ensemble se complète d'une blouse bleu marine qui reflète l'un des tons du tweed. L'allure très mode de cette création est accentuée par la coiffure parfaitement sobre et le minuscule bonnichon de paille rouge. A noter aussi les manches qui descendent jusqu'au poignet où elles rencontrent des gants blancs très courts, et pour compléter la ligne, les indispensables souliers légèrement carrés du bout, au talon cubain presque plat que préfère Dior. Lapidus a choisi un tissu un peu masculin dont le gris fer est relevé par une double rayure blanche donnant l'illusion du point de reprise. Parmi les célébrités qui ont assisté à la présentation de la collection Lapidus, Géraldine Chaplin ne passait pas inaperçue. Assise au premier rang, elle portait un ravissant costume rose de Lapidus. Des rubans blancs s'entrelaçaient dans ses cheveux.**

Comment prendre soin des meubles en teck

Les meubles en teck, de style danois contemporain tiennent de nos jours une grande place dans bien des maisons canadiennes: Le bel aspect naturel du teck, sa facilité d'entretien rehaussent encore les qualités de ces meubles et ils deviennent une nécessité pour les jeunes et ceux qui apprécient les beaux meubles.

Le teck vient de la Birmanie, de Java et d'Extrême-Orient. Il apparut tout d'abord en grande quantité dans la décade des années '30 avec un autre bois blond utilisé par les décorateurs suédois et finlandais. Les Danois commencèrent d'utiliser le teck immédiatement après la deuxième guerre mondiale, tant et si bien que les meubles en teck sont danois par définition. Il y a dans ce pays un grand nombre de fabricants qui font des meubles en teck extrêmement bien façonnés et très bien finis.

Le teck est solide, dur et huileux et ses couleurs vont du fauve au jaune et au brun foncé, avec souvent des veines plus claires. Son dessin est très prononcé. Pour que toute la beauté du grain puisse se voir et puisse être apprécié, le teck s'emploie d'une façon universelle sans mise en couleur, sans lague, et sans vernis. Le seul fini qu'il reçoit dans les usines est un enduit d'huile légère.

Le fini d'huile passé à la main sur les meubles de teck donne au bois une surface luisante et durable, ce qui réduit au minimum l'entretien et le nettoyage. Pour entretenir ce fini, l'époussetage devrait être fait avec une éponge ou un linge légèrement humide. Pour garder l'apparence "vivante" du teck, il devrait être recouvert d'une huile très liquide environ un fois par mois ou dès qu'il commence à devenir grisâtre. Il existe sur le marché un certain nombre "d'huiles pour teck" que l'on peut employer directement et votre marchand local pourra vous en vendre ou vous dire où vous pouvez vous en procurer. L'essence de citron peut aussi être recommandée pour le teck; il en est de même d'un mélange d'une partie d'huile de lin avec quatre parties de télébenthine. Cependant, à la longue, ce mélange pourrait arriver à donner à vos meubles une apparence luisante et laquée. N'employez jamais de poli ou de cire.

S'il arrive qu'un meuble soit rayé, ou que sa surface soit marquée par des objets chauds, le problème n'est pas grave lorsqu'il s'agit d'un meuble en teck. Tout ce qu'il y a à faire c'est de frotter légèrement la tache avec de la paille de fer jusqu'à ce qu'elle disparaisse et que la surface soit lisse; ensuite appliquez de l'huile de teck à la tache blanche résultant du frottage. Le bois reprend immédiatement sa couleur naturelle. Rappelez-vous toujours que vous devez frotter dans le sens du grain.

Même une marque profonde sur le dessus d'une table ou sur le bras d'une chaise peut être réparée. Un morceau de chiffon et un fer chaud, c'est tout ce dont vous avez besoin. Trempez simplement le chiffon dans l'eau, placez-le au-dessus de l'endroit endommagé, et repassez le chiffon, vous assurant toutefois de ne jamais toucher le bois avec le fer. La vapeur qui se formera fera dilater le bois et si la marque n'est pas trop profonde, l'endroit endommagé se soulèvera au niveau du reste de la surface. Une fois cette opération terminée, traitez l'endroit de la même manière que les rayures.

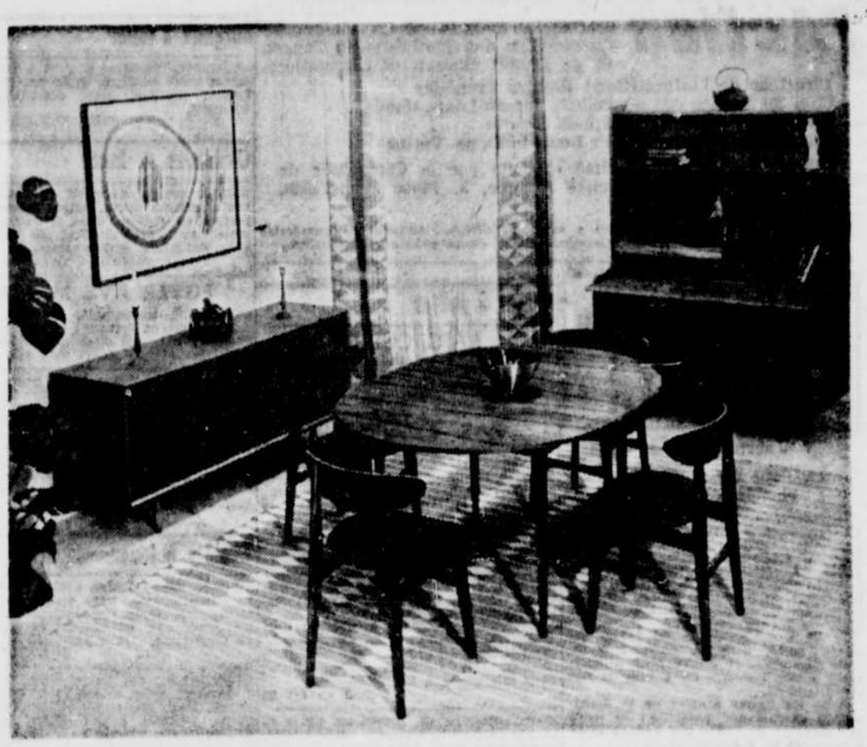

● **La simplicité et la beauté des meubles de teck font de cet ensemble le choix idéal pour la maitresse de maison canadienne. La simplicité de l'entretien du teck et l'absence de garnitures décoratives sont appréciées par ceux qui recherchent des meubles demandant un minimum d'entretien.**

Guide d'achat pour les tissus d'ameublement

Une dizaine de millions de verges carrées de tissu d'ameublement se vend tous les ans au Canada. A l'exception du tapis, le tissu d'ameublement représente dans votre maison l'item qui est soumis au traitement le plus rude. L'un et l'autre doivent être non seulement durables mais aussi conserver leur belle apparence.

L'achat de meubles capitonnés constitue une dépense importante. Les nouveaux tissus d'ameublement, quoique résistants et attrayants, présentent parfois à cause du peu d'informations fournies par le fabricant, certains problèmes quant à leur entretien ou utilisation par le consommateur.

L'ACC insiste pour obtenir du manufacturier une étiquette plus détaillée — composition du tissu, soins à lui apporter, méthode de nettoyage, etc. De toutes façons, avant d'acheter un tissu d'ameublement, il est bon de faire les vérifications suivantes :

● Texture du tissu — il ne doit pas être irritant. Vérifier l'envers; une couche de latex indique généralement un tissu de bonne qualité, un envers trop rigide peut cacher des défauts de construction.

● Tissage — le tissu doit être tissé serré et avoir du corps; il ne doit pas mousser aux frottements.

● Etiquetage — vérifier les informations fournies par le fabricant sur l'étiquette : traitement antimites, permanence des couleurs, résistance à l'humidité et aux taches. Conserver l'étiquette si celle-ci mentionne la méthode de nettoyage.

● Matériel de rembourrage et de doublure. Insister pour connaître les tissus employés — sont-ils préalablement rétrécis? Soignez vos meubles capitonnés.

● Employez pour les laver de la mousse obtenue en fouettant une solution composée d'eau et de détersif faible. Occasionnellement, confiez-les à un spécialiste de bonne réputation. Apprenez à connaitre les soins que nécessitent différents genres de taches causées par des liquides, solides, graisses, etc.

Pour limiter les dégâts, certaines taches demandent des soins professionnels.

L'ACC et les nettoyeurs professionnels vous conseillent d'obtenir avant l'achat une assurance écrite du marchand, quant aux méthodes de nettoyage, à la permanence des couleurs, au degré de rétrécissement. En attendant un étiquetage adéquat sur les tissus d'ameublement.

Un air de printemps dans votre maison !

Des plantes vertes, et plantes fleuries... Une symphonie de couleurs, Une harmonie de senteurs . . .

H.W. McKenna

FLEURISTES

1183 rue ST-JEAN — 522-6868

MUSIQUE GAIE COMME LE PRINTEMPS

HAMMOND

Les Orgues Hammond vous sont présentés DANS UN TRES GRAND CHOIX DE MODELES et voici LE DERNIER NE le modèle L-111

$1395.

Facilités de paiement
Démonstration sur demande en tout temps.

Modèle L-111 au fini acajou

Claviers: Deux claviers de 44 notes chacun.

Pédalier: Solidaire de 13 notes.

Contrôles de Régistrations: 17 tirettes comprenant 4 régistrations présélectionnées, une série de tirettes harmoniques pour chaque clavier et une tirette pour le pédalier.

Vibrato: Elle recrée en tout lieu l'effet de cathédrale.

Expression: La pédale d'expression contrôle les deux claviers et le pédalier. Une tablette permet de régler le volume général, doux ou normal.

L'amplificateur et les deux haut-parleurs diffusent les sons en même temps que l'effet de Réverbération.

Stationnement à nos frais au garage Côte du Palais

LA CIE Willis LIMITEE

1095 Rue ST-JEAN - QUEBEC - 524-3573

VENTE GIGANTESQUE DE MOBILIERS DE DINETTE

LA VENTE la plus extraordinaire jamais présentée par Robitaille! Nous liquidons la majeure partie de notre stock de mobiliers de dînette qui sont tous absolument neufs et de style moderne. Venez, comparez les prix, comparez la qualité... ce sont des valeurs imbattables!

Les 5 pièces
Régulier 129.00

$69

UN EXEMPLE DES AUBAINES OFFERTES:

MOBILIER DE DINETTE 5 pièces avec table en "Arborite" fini noyer et pattes au fini chromé (36" x 48" s'agrandissant à 60 pouces). Aussi quatre chaises avec couverture en Vinyl fleuri moderne renforcé de jersey. Excellente qualité de fabrication.

DES VALEURS FANTASTIQUES

DES PRIX AUSSI BAS QUE 29.95, 49.95, 59.00, etc.

COMPAREZ CES PRIX:

DINETTE	table et 2 chaises Rég. 46.50	29.95	DINETTE	6 chaises et berçante Rég. 149.00	109.00
DINETTE	table et 4 chaises Rég. 74.50	49.95	DINETTE	table et 4 chaises Rég. 149.00	114.00
DINETTE	table et 4 chaises Rég. 82.00	59.00	DINETTE	table et 4 chaises Rég. 174.00	129.00
DINETTE	table et 4 chaises Rég. 129.00	69.00	DINETTE	table et 4 chaises Rég. 169.00	129.00
DINETTE	table et 4 chaises Rég. 139.00	79.00	DINETTE	table et 4 chaises Rég. 196.00	139.00
DINETTE	table et 4 chaises Rég. 112.00	79.00	DINETTE	table et 4 chaises Rég. 199.00	149.00
DINETTE	table et 4 chaises Rég. 177.00	89.00	DINETTE	table et 4 chaises Rég. 214.00	159.00
DINETTE	table et 4 chaises Rég. 135.00	99.00	DINETTE	table et 4 chaises Rég. 235.00	169.00
DINETTE	table et 4 chaises Rég. 135.00	99.00	DINETTE	table et 6 chaises Rég. 316.00	185.00
				table et 6 chaises Rég. 299.00	219.00

C. ROBITAILLE INC. — 200 EST, ST JOSEPH — TEL.: 529-2141 — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER — OUVERT LE JEUDI ET LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9h.30

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny, Château-d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50
Ailleurs au Canada :
1 an, $13.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25
Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50; 3 mois, $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :
1 insection : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insections consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Animaux à vendre

BOYEZ FIERS de la condition de votre chien. Inscrivez-vous maintenant à l'école de dressage de la S.P.A. Pour informations, Tél.: 527-2473.
58086 22-6 (12 fs) 10

28 VACHES à vendre, clair de lest. St-Ephrem de Beauce. M. Léo-Paul HAMEL. Tél.: 163, le soir.
59120 23-3 (18 fs) 10

CHIHUAHUAS mexicains, adultes 3 livres, femelle 1 livre. S'adresser à 103, AVENUE STE-MARIE, MONTMAGNY. Tél.: 248-0809.
59140 24-3 (8 fs) 10

Appartements à louer

ST-SAUVEUR, 2 pièces avec salle de bain, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, poêle électrique, réfrigérateur et stationnement compris, entrée seule sur la rue, non meublé, $65.00 par mois. Tél.: le jour: 683-0781, après 6 heures 849-8633.
59094 22-3 (6 fs) 13

Argent à prêter

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. Les investissements Hypothécaire du Vergor Inc., 466, de la Couronne, 529-4982.
10-3 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
58368 28-2 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans, Ville et campagne, Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier 681-2802. Soir: 523-9620.
59143 24-3 (1 ms) 15

1ère et 2e HYPOTHEQUES. Québec, Lévis et banlieue. DEMERS, FORTIER, DEMERS, 41½ rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909.
58556 3-3 (mar.j.s. au 30-4) 15

PRETS sur HYPOTHEQUES

1ère et 2ième HYPOTHEQUE residentiel, commercial, industriel, spécialité Hôtel Motel, Québec et Banlieue, discrétion absolue, taux bancaire. SOCIETE IMMOBILIERE Québec Métropolitain. — 529-6047; soir, 524-6275.
58459 25-2 (1 ms) 15

Argent à prêter

PARTICULIER

PREMIERE et deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 681-4778.
10-3 (1 ms) 15

PAR TELEPHONE

PREMIERE, deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable, consentis, dans la même journée. I.H.D. Inc. — 529-4983.
10-3 (1 ms) 15

A vendre — Divers

FOIN A VENDRE à 13 BONAVENTURE Charlesbourg-Ouest. Pour information, Tél.: 623-4902.
58874 12-3 (12 fs) 21

MACHINE à tricoter des bas, lit pliant, matelas, table de cuisine, costume tailleur. Pour informations, Tél.: 623-0832.
24-3 (3 fs) 21

EQUIPEMENTS de boucheries neufs et usagés HOBART, Balance, hache-viande, trancheurs, scies, délicatisseur. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4934.
58538 3-3 (mar.j.s. au 31-3) 21

BALAYEUSES et polisseuses de toutes marques usagées à vendre en très bon ordre. Pour informations, Tél.: 842-1172.
58971 17-3 (12 fs) 21

COFFRE-FORT: Neuf et usagés; portes de voûtes. — MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
58362 24-2 (1 ms + 6 fs) 21

MANTEAU fourrure court en rat musqué teint vison, $25.00. Pour informations, s'adresser à Tél.: 656-9917.
59101 22-3 (12 fs) 21

REFRIGERATEURS usagés à partir de $35.00, garantie 30 jours. Aussi réparation de pièces. Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue, 523-7953.
59060 23-3 (1 ms, 6 fs) 21

SERIE d'anglais sur disques, neuf, à sacrifier. Aussi petites chaises de camping, prix du manufacturier. Pour informations, s'adresser le soir seulement à Tél.: 522-6291.
59135 23-3 (1 ms, 6 fs) 21

COMMODE 5 tiroirs, lit simple, matelas à ressorts, télévision 17 pouces, petit caniche, chat siamois. S'adresser à Tél.: 663-3848.
59122 23-3 (8 fs) 21

A VENDRE, robes pour dames, grandeurs 15-16 ans. Aussi encyclopédie anglaise, 21 volumes. S'adresser à Tél.: 526-0978.
23-3 (3 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, cartes postales anciennes, COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Valier Est, — Tél.: 525-6402.
58411 28-2 (1 ms + 6 fs) 21

CONTINUEZ les termes à $21.53 par mois pour ménage 20 morceaux encore en magasin. Vendrait en bloc ou séparement. Demandez GREGOIRE. Tél.: 524-9635 ou 529-9648.
21-2 (1ms) 6 fs 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Sinon appelez à: 663-3548.
58932 21-3 (1 ms + 6 fs) 21

RUPTURE ménage complet avec machine à coudre automatique, vendrait en bloc ou séparément. Visible à l'entrepôt, termes, à sacrifier avant départ de M. GREGOIRE. Tél.: 523-3789 ou 529-9648.
58979 17-3 (1 ms, 6 fs) 21

3 TABLES DE SNOKER à vendre. S'adresser à la Fabrique de la paroisse de NOTRE-DAME DE JACQUES-CARTIER, 150, St-Joseph est, Québec 2. — Tél.: 523-3934.
58988 18-3 (6 fs) 21

POUR APPRENTIS horlogers; outillage usagé, parfaite condition, aussi matériel pour réparations. Très bon marché. Visible sur appointement, écrire: 3443 des PLATANES, Québec 7. Tél.: 626-3835.
59012 18-3 (6 fs) 21

LOT de télévisions garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellentes condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
58768 11-3 (1 ms) 21

REPRISE FINANCE offerte pour balance de compte, payable $10 par mois, stéréos, tél viseurs, enregistreuses, machines à écrire, balayeuses, polisseuses, machines à coudre, de toutes sortes, sets de chambre, de salon, de cuisine, réfrigérateurs, poêles, laveuses, sécheuses, etc., 661-8434. Nous avons des voitures sur la route pour aller vous chercher et reconduire gratuitement et sans obligations.
58134 3-3 (1 ms) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $53.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.80, Laveuses $98.00 stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis, Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, télévisions $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
58839 11-3 (1 ms) 21

A BAS PRIX

COMPTOIRS d'arborite et équipement de restaurants à vendre. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec. Tél.: 529-1728.
58364 26-2 (1 ms) 21

ATTENTION - ATTENTION

POURQUOI donner votre vieux linge, venez le porter à 137, St-Paul, nous vous l'achèterons ou nous irons le chercher sur demande. Tél.: 529-3164.
58509 26-2 (1 ms) 21

ATTENTION COLPORTEURS

LINGE neuf et usagé, hommes, femmes et enfants, à très bas prix. Aucune offre raisonnable sur linge usagé n'est refusée. MAGASIN D'OCCASIONS, 137, St-Paul, Québec.
58366 28-2 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél. : 692-0317.
58726 11-3 (1 ms) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
Aussi pièces en mains

Beatty

43, Ave Bégin, Lévis
BUREAU J.-G. COUTURE
Téléphone — 837-5393
57821 29-1 (mar.j.s. au 29-3) 21

Bicycles

BICYCLETTES neuves modèle 1965 avec garantie, à prix réduit. S'adresser à M. PAUL TURCOTTE, 210, 13e rue. Tél.: 524-2650.
59136 23-3 (1 2fs) 28

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises, Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
58858 14-3 (1 ms) 35A.

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service Rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
58772 14-3 (1 ms) 35A.

Bureaux à louer

ARRIERE "Holliday Inn" 6 à 700 pieds carrés pour bureaux, 3150, rue HOCHELAGA, Ste-Foy. Jour: 656-9818; soir: 681-0807.
58930 16-3 (12 fs) 37

Chambres à louer

BELLE grande chambre avec eau courante, maison neuve, entrée privée, avec permis de cuisine, face à l'école Normale Laval, près du Boul. de l'Entente, 631, Baillargé, St-Sacrement.
58670 (4-3 (1 ms, 6 fs) 44

FOYER AVE MARIA

CHAMBRE confortable, lavabo, prix raisonnable. S'adresser: FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Québec.
58877 12-3 (12 fs) 44

CHARNY, chambre à louer, avec permis de cuisine, poêle et frigidaire. Informations, Tél.: 832-2618.
24-3 (3 fs) 44

DEUX CHAMBRES à louer, Ste-Foy, St-Thomas d'Aquin, pour homme, boudoir, cuisine, salle de bain commune, entrée privée, 5 minutes des autobus de la ville. 867, ROCHETTE. Tél.: 527-1475.
24-3 (3 fs) 44

Chalets à louer

VACANCES agréables, chalets à louer, à l'Ile-aux-Coudres, avec visites des sites historiques. Pour réservations immédiates s'adresser St-Bernard-sur-Mer, cté de Charlevoix. Tél.: 438-2302.
24-3 (3 fs) 50

STONEHAM, 1½ mille passé l'église, 4 chalets à louer, saison $300.00, semaine $40.00. Eau, électricité, rivière, autobus. Petite roulotte saison $150., semaine $20.00. Tél.: 623-2757.
24-3 (3 fs) 50

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B.

Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél.: Bureau 837-7124
58893 18-3 (j.v.s. au 14-5) 55

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif Clavigraphe OLYMPIA. Vente, service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
58367 28-2 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $7.60 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél. : 525-5158.
58361 24-2 (1 ms + 6 fs) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fournitures.
58891 17-3 (1 ms) 60

Commerce à louer

MAGASIN à louer, 2 grandes vitrines et 2 appartements, prix raisonnable. — Tél.: 523-3038.
24-3 (3 fs) 65

Commerce à louer ou à vendre

HOTEL à louer, comprenant 53 chambres, salle à manger, salle de spectacles et une grosse taverne. S'adresser à 359, rue Du Pont, Québec. 523-1532, direct du propriétaire.
58928 15-3 (12 fs) 65

Commerce à vendre

ATELIER de fer ornemental à vendre avec camion, machinerie, outillage. Cause: santé. Direct du propriétaire. Pour informations, Tél.: 626-3069, après 7 heures p.m.
58942 16-3 (12 fs) 66

HOTEL 53 chambres, salle à manger, 150 personnes, taverne, 100 personnes, le tout $25,000, comptant, balance facile, échange accepté. Tél.: 523-1532. 359, Du Pont, Québec.
48928 15-3 (12 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
58720 8-3 (1 ms) 66

DIRECT du propriétaire, épicerie boucherie licenciée, chiffre d'affaire $200,000., grand terrain de stationnement, magasin de 50 pieds de façade. Aussi 2 logements privés. Casier 1958, L'ACTION Québec.
59146 24-3 (15 fs) 66

EPICERIE à vendre, coin route 1 et route 5, autres revenus. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à L. Vallière, St-Etienne, cté de Lévis. Tél.: 832-4330.
59153 24-3 (j.v.s. au 16-4) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. Tél.: 681-6358.
58239 21-2 (1ms) + 6fs 66A.

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston, — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés. : 527-3375.
59062 24-3 (1 ms) 74

Divers

ACHETONS réfrigérateur usagé avec ou sans trouble. Pour informations. — Tél.: 626-4691 ou 681-2341.
58753 8-3 (1 ms, 6 fs) 75

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non Tél. : 663-3348.
58932 21-3 (1 ms, 6 fs) 75

Ecoles

CONVERSATION anglaise. Cours privés, semi-privés. Méthode directe réaliste et logique. Vous n'achetez rien. Notre seul but, faire converser le plus tôt possible. Tél.: 524-4726.
59021 19-3 (1 ms, 6 fs) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE 8e à 11e année, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
58560 3-3 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir: Ecole d'Electrolyse Onyx, 530 St-Jean, 524-8220 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
58578 2-3 (1 ms) 81

STENOTYPIE: Cours du Jour ou Cours du Soir. Méthode internationale enseignée par des professeurs qualifiés. Service d'aide de placement gratuit. Pour plus de renseignements: Ecrivez, téléphonez ou présentez-vous à: Ecole de Sténotypie de Québec, 67 Buade, Québec. — Tél.: 524-7619.
58892 17-3 (1 ms) 81 j.n.o.

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR. PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 8e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
58722 10-3 (1 ms) 81

Ecoles

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversion anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
58559 3-3 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, vérification à Philo II, Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
58537 1-3 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR et SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490.
59058 22-3 (1 ms) 81

Entrepôts à louer ou à vendre

ENTREPOT à louer, 460 Ouest Christophe Colomb, local 15 x 40, entrée "220", $30.00 par mois. Pour informations, Tél.: 623-0526 ou 522-0640.
58938 16-3 (12 fs) 85

Fourrures

REPARATION, transformation, le soir seulement. Pour informations; Tél.: 623-7049.
58986 21-3 (12 fs) 95

Femmes, filles demandées

FILLES demandées pour coudre. Pour informations se présenter à PERFECTION CORSET, 38 Champlain.
58574 2-3 (1 ms, 6 fs) 90

MADAME ! Carrière intéressante, carrière lucrative: faites votre salaire vous-même. S'adresser CASIER 1950, L'ACTION, Québec.
58540 1-3 (1 ms) 9 fs 90

VENDEUSES demandées pour sollicitation à domicile, bon revenu pour jeunes filles travailleuses, payées pendant l'entraînement. Pour appointement. — Tél.: 525-8489.
58829 11-3 (12 fs) 90

JEUNE FILLE demandée, ouvrage général de bureau, mentionner expérience, âge, salaire demandé et références. Ecrire 1956, L'ACTION, Québec.
59109 24-3 (6 fs) 90

SI VOUS VOULEZ TRAVAILLER à temps partiel, nous avons ce qu'il vous faut.

Téléphonez à la gérante AVON 523-7706

TERRITOIRES LIBRES: dans Basse-Ville, Sts-Martyrs, St-Sacrement, Stadacona, St-Paul-Apôtre.
24-3 (3 fs) 90

STUDIO GIRL DU CANADA

A besoin de dames ou jeunes filles pour vendre produits de beauté, Québec, banlieue et partout dans la province. Ecrire à : 1031 FOURNIER, Québec 10. Tél. : 653-0908.
59134 23-3 (26-3) 90

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation placement en foyer de pension ou en foyer de travail, rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame GHISLAINE REID-BROCHU ou ses assistantes, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.V. Tél.: 529-1751.
58532 1-3 (mar.j.s. au 31-3) 106B

Instruments de musique

Grande Réduction
ACHETEZ MAINTENANT
Chansons—Instruments de Musique—Comptant ou mise de côté
Crédit Populaire
Accordage et réparation de pianos
FRED TREMBLAY
448, 1ère Avenue - Tél.: 524-1090
58769 12-3 (mar.j.s. au 9-4) 115

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC

Orgues électriques Electrohome
Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc., d'accordéons
Spécialité: réparations de toute sortes.
Tél.: 525-8601
58552 3-3 (l.j.s. au 31-3) 115

Logements à louer

3780 CHEMIN STE-FOY, rez de chaussée, 4 pièces, non chauffé, $50., libre 1er mai. Tél.: 653-3979.
58990 18-3 (12 fs) 118

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 3 pièces plus salle de bain, chauffé, S'adresser à 1297 Aiguebelle.
58847 11-3 (12 fs) 118

4 PIECES plus salle de bain, eau chaude, entrée "220", pas chauffé. Pour informations, Tél.: 523-0825.
58983 17-3 (12 fs) 118

LOGEMENT 4 appartements à louer, 1er étage, $45. par mois. Libre le 10 avril. Tél.: 525-7279.
59055 19-3 (6 fs) 118

ST-PIE X 4½ pièces chauffé, entrée laveuse, sécheuse stationnement $88.00 2195 Vézina, appt 4. Tél.: 663-0497.
59068 16-3 (12 fs) 118

ST-PIE X, 4 appartements plus salle de bain, chauffé, $82.00 par mois. Pour informations, Tél.: 523-6537.
58900 15-3 (12 fs) 118

ST-RODRIGUE, 4 pièces plus salle de bain, chauffé, libre 1er avril. Pour informations. Tél.: 626-0422.
58841 11-3 (12 fs) 118

GIFFARD, 5 pièces, 1er plancher, chambre de bain, entrée laveuse et sécheuse, garage, libre le 1er mai, $90.00 par mois. S'adresser à Tél.: 661-6613.
59059 22-3 (12 fs) 118

QUARTIER ST-ROCH, paroisse Jacques-Cartier, grand 6 pièces non chauffé, entrée "220", libre 1er mai. Pour informations, Tél.: 523-6160.
58970 17-3 (12 fs) 118

LOGEMENT 4 pièces plus salle de bain. Pour informations, s'adresser à: 130, 83e Rue Est, Charlesbourg. — Tél.: 623-3362.
58939 16-3 (12 fs) 118

516 Rue Bayard, coin Christophe-Colomb, 4 pièces plus salle de bain, "220", 3e étage, $60.00 par mois. Tél.: 623-0526 ou 522-0640.
58937 16-3 (12 fs) 118

QUARTIER St-Jean-Baptiste, rue Scott, 5 et 6 pièces plus salle de bain, "220", chauffé. Pour informations, Tél.: 525-7537.
58472 25-2 (1 ms + 6 fs) 118

RUE FERLAND, logement non chauffé, 8 chambres, grande cuisine, chambre de bain. Bonnes références exigées. — Tél.: 527-8989.
59045 19-3 (6 fs) 118

ST-SAUVEUR, rue Hermine, 3 pièces plus salle de bain moderne, premier plancher, entrée "220", cave, galerie, cour, $55.00. S'adresser à 484 Hermine, Québec.
58940 16-3 (12 fs) 118

Logements à louer

LIMOILOU, La Canardière, logement de 4 pièces plus salle de bain, chauffé, $80.00 par mois. Libre avril, mai. Pour informations, Tél.: 523-9578.
59145 24-3 (12 fs) 118

LOGEMENT à 30 Seigneuriale, 3 pièces plus chambre de bain, garage, passage, escalier à l'intérieur, balcon. — Tél.: 663-6489.
24-3 (3 fs) 118

LOGEMENT à louer, 5 pièces, chauffé, à 157, St-Victor, Qué. 5. Pour informations, s'adresser à Tél.: 663-0450.
24-3 (3 fs) 118

1345 FRONTENAC, près église, autobus, 3 pièces, propre, balcon, eau chaude fournie, Adultes, stationnement fins de semaine et soir. Tél.: 683-7174.
59163 24-3 (12 fs) 118

ST-MALO, en face de l'église, 3 appartements ½ plus chambre de bain, entrée "220", plancher de bois dur. Conviendrait pour nouveaux mariés ou couple âgé. S'adresser à: 206, MARIE DE L'INCARNATION, appt 2. Demandez Marcel Bisson.
59132 24-3 (3 fs) 118

ST-PASCAL, 2 logements de 4 grandes pièces, salle de bain, chauffé, eau chaude, $80. Libre 1er mai. Tél.: 653-0831 de 9 à 10 heures 30 a.m., ou de 5 à 6 heures 30 p.m.
59129 24-3 (8 fs) 118

ST-FIDELE, logement à louer, 4 pièces, chauffé, $75.00 par mois. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-9012.
59125 23-3 (12 fs) 118

ST-ROCH, 3 pièces, non chauffé, $30. ST-ALBERT, 4 pièces, non chauffé, $35. Pour informations, s'adresser à Tél.: 529-0002.
59127 23-3 (12 fs) 118

92 ouest ST-JOSEPH, 3 pièces, chauffé, "220", $55. par mois. Pour informations, s'adresser le jour seulement à Tél.: 523-0162.
59133 23-3 (12 fs) 118

LOGEMENT à louer ST-JEAN-BAPTISTE, rue St-Olivier, 4 pièces plus salle de bain, dans maison appartements moderne, chauffé eau chaude année, propre. — Pour informations, Tél.: 525-5815.
58981 17-3 (12 fs) 118

AUX VERCHERES

30 STE-URSULE. 2 pièces meublé ou non, poêle, réfrigérateur, salle de bain, ascenseur, concierge, stationnement, épreuve du feu. Compagnie de FIDUCIE Nord Amérique. Tél.: 692-0673 et 663-6858, soir.
58569 2-3 (1 ms) 118

ATTENTION L'ELYSEE

$25, Myrand. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré: 2½, 5½ pièces. Pour visiter. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
58539 1-3 (1ms) 118

Logements meublés à louer

GIFFARD, 2½ pièces, moderne, douche, chauffé éclairé entrée seule, stationnement automobile. Libre mi-mars. Près Hôpital St-Michel-Archange, $70.00. — 2716 WILBROD. — S'adresser à Tél.: 663-3184.
58827 11-3 (12 fs) 118 E

Local à louer

GRAND LOCAL pour tout genre de commerce centre d'affaires. S'adresser à Tél.: 525-9910.
59028 19-3 (8 fs) 119 A

Maisons à louer

MAISON 3 chambres à coucher, garage, 2 salles de bain, boisé arrière, construction récente. Libre immédiatement. S'adresser à Tél.: 872-2077.
59137 23-3 (12 fs) 126

Magasins à louer

724 COTE D'ABRAHAM, local à louer ayant servi comme tabagie, conviendrait pour magasin de télévision, etc. S'adresser à: 710, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-2347.
58304 18-2 (1 ms + 6 fs) 123 A

Maison à vendre

ST-ETIENNE, maison à vendre au centre du village. S'adresser à 832-4077.
58989 18-3 (6 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
58212 19-2 (1 ms) 6 fs 127

DUBERGER, maison 5 pièces, abri d'autos, transport, directement du propriétaire. Tél.: 527-9923.
58920 15-3 (12 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
58894 19-3 (1 ms) 127

A VENDRE, une maison à deux logements à l'Anse St-Jean de Chicoutimi, au bord du Saguenay. S'adresser à Tél.: 661-4037.
22-3 (3 fs) 127

ST-PIE X, 2565, Pierre-Boucher, 3 logements, 1 de 6 pièces, 2 de 3 pièces, chauffé. S'adresser: 1297, AIGUEBELLE, St-François d'Assise.
58994 18-3 (12 fs) 127

A SACRIFIER, départ pour Montréal, bungalow 6 pièces, foyer, grand terrain, arbres, près église St-Louis de France, offre à discuter. S'adresser: propriétaire à Tél.: 653-2048.
59048 19-3 (12 fs) 127

STE-FOY, St-Louis de France, bungalow, 8 pièces, 1½ bain, foyer, abri d'auto. Sous-sol: chambre eau courante, salle d'étude, dépense froide, chambre cèdre. Piscine 15 x 30, cabanon 8 x 12. — Tél.: 653-2749.
58826 11-3 (12 fs) 127

LES SAULES, 8 pièces $12,500., chauffage air chaud, garage, entrée asphaltée 390, Mgr Garant. Tél.: 681-4056.
58969 17-3 (j.v.s, au 26-3) 127

ST-RODRIGUE, 461ème Rue est, près église et école, maison seule, 7 pièces et bain, libre à l'acheteur. Comptant requis : $1,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 est, St-Joseph, Québec. — Tél. : 523-5352.
58260 21-2 (1ms) + 6 fs 127

MAISON à vendre deux étages, avec garage, dans village St-Nicolas. S'adresser par téléphone à 832-2411.
24-3 (3 fs) 127

COURVILLE, maison à vendre, 2 logements, prix $18,000. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-4057.
59121 24-3 (6 fs) 127

STE-CATHERINE STATION, plain-pied, 5 pièces, salle de bain "220", terrain 100 x 100. Pour informations, Tél.: 837-2738.
59155 24-3 (4 fs) 127

COMPTANT $750.

JOLI "duplex" à Ville Les Saules dans nouveau développement, 2 grands 5 pièces, chauffage à l'eau chaude, possibilité sous-sol. ECRIRE à CASIER 1948 L'ACTION ou Tél.: 872-9746.
58481 25-2 (1 ms) 127

$74. PAR MOIS

BUNGALOW neuf 5 pièces, peu comptant, endroit idéal, BEAUVILLE CONSTRUCTION INC. Tél.: 529-0341.
58925 15-3 (1 ms) 127

TERRASSE ORLEANS COIN D'ORSAY

VILLENEUVE, Maison seule, 5 pièces, à vendre, boni fédéral inclus. Entreprises P.O. Gilbert Inc., Tél.: 623-9776.
58793 10-3 (1 ms) 127

RUE MOSELLE ORSAINVILLE

Maison seule, 5 pièces avec carport, à vendre ou à louer. Boni fédéral inclu. Entreprises P. O. Gilbert Inc. — Tél.: 623-9776.
58793 10-3 (1 ms) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec Tél.: 529-5582.
58554 3-3 (1 ms, 6 fs) 128

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. 2, 6 à 12 logements, ville et banlieu. Immeubles Belvedère Ltée, courtiers. Tel.: 681-6358.
58771 14-3 (1 ms, 6 fs) 128

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION MARCHAND, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock de printemps et d'été au prix du manufacturier. Patetots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
585557 3-3 (1 ms) MDSES SECHES

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph, est, Québec, P.Q.
58758 11-3 (1 ms) Mdses sèches

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles. 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. Tél. : 524-1480.
58725 10-3 (1 ms, 6 fs) 128

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes s

Aucune autorisation donnée à Marcotte

Ottawa (P.C.) — Le solliciteur général M. Lawrence Pennell, a fait savoir aux Communes qu'aucune autorisation n'avait été donnée à Georges Marcotte, connu sous le nom de Père Noël, d'accorder une etntrevue aux journalistes.

Répondant à une question de M. John Diefenbaker, chef de l'opposition, le ministre a dit que l'autorisation avait été donnée à des gens de visiter le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et de regarder les objets fabriqués par les détenus et que c'est au cours de cette visite qu'un journaliste a rencontré Georges Marcotte.

APRES-DEMAIN

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT

THEATRE CAPITOL

CHAT EN POCHE

Comédie de Feydeau

"Feydeau, un rire fou, fou . . . Un divertissement de classe." La Presse

"Un succès . . . Dans le sac !" La Patrie

"Pour une cure de rire, voir Feydeau." Métro-Express

"Malgré vous, vous êtes obligé de rire." Echo-Vedette

Location, Soir: $1.50, $2., $2.50, $3., $3.50 (loges)

Matinée: 75c, $1., $1.50, $2., $2.50 (loges). Commandes postales acceptées si accompagnées d'un mandat poste et une enveloppe retour affranchie.

A Québec aujourd'hui

Convocations

RICHELIEU STE-FOY —
dîner mixte au Grand Boulevard à 7h. 30 p.m. avec conférence de M. Lucius Laliberté "La situation du libraire au Québec".

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC —
dîner au Holiday Inn à 6h p.m. Conférencier M. Maurice Byé, économiste, "Les nouvelles formes de l'économie internationale".

CENTRE D'ETUDES NORDIQUES —
à l'amphithéâtre 2-A du pavillon des Sciences humaines à 8h p.m. Conférence de l'honorable René Lévesque, "Le Nord du Québec — perspectives".

JEUDIS PEDAGOGIQUES —
à 8h. 30 p.m. à l'amphithéâtre O-B du pavillon des Sciences humaines, M. Jean Brassard parlera des "Perspectives et défis de la formation universitaire des maitres".

Palais MONTCALM

Samedi 26 mars, 8h. 30 p.m.

Jean-Pierre FERLAND

Billets en vente au guichet $1.50 à $3.00

Activités féminines

CHEZ LES URSULINES — causerie du rév. Père A. Gérin-Lajoie, s.j. ce soir, à 8 heures p.m. Le conférencier parlera de "Place aux laïques dans la liturgie." Invitation spéciale aux amicalistes, parents et amis.

Arts

L'ESTOC —
"Le comportement des époux Bredburry" à 8h. 30 p.m.

MUSEE DU QUEBEC —
exposition des murales de Fernand Leduc et des "Bijoux de Braque".

GALERIE ZANETIN —
exposition des peintures de Sabine Poulin.
à la salle des promotions du

CENTRE CULTUREL DU SEMINAIRE —
Félix Leclerc à 8h. 30 p.m.
à la salle des promotions du Séminaire.

ACADEMIE DE QUEBEC —
table ronde sur le théâtre à 8h. 30 p.m. au petit théâtre.

CRO-MAGNON —
exposition des émaux sur cuivre de René Barbin de 7h. à 10h. p.m.

PALAIS MONTCALM —
concert de l'Orchestre Symphonique pour les étudiants à 7h. p.m.

Chinois orgueilleux

Le vieil empereur Ch'in Shi Huang Ti, qui entre autres a fait construire la formidable muraille de Chine, avait fait détruire tous les livres classiques et fait brûler vivants 460 professeurs et intellectuels, ne voulaient pas accepter l'idée que l'histoire du monde débutait avec lui.

Oiseau versatile

Des ornithologues ont pu observer un oiseau-moqueur qui en sept minutes a rendu 87 airs différents.

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

AR — ADULTES avec RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Ah ! si papa savait ça(A) à 7.30. Les fauves meurtriers (AR) à 9.00 hres.

CANARDIERE. — Je ne suis qu'une femme (AR) à 1.30, 4.40, 7.55. Angélique, marquise des anges (D) à 2.40, 6.00, 9.10. Continu de 1.30 à 11.00 hres. (13e semaine).

CAPITOL. — Goldfinger (version française) (AR) à 1.35, 4.05, 6.35 et 9.10. Continu de 1.00 à 11.00 hres. (5e semaine).

CARTIER. — Sujets courts à 1.00, 3.05, 4.55, 6.55, 9.00. Les amants (P) à 1.35, 3.30, 5.30, 7.30, 9.35. Fin à 11.05 hres. (4e semaine).

CINEAC. — Boccacio 70 (P) à 1.00, 4.47, 8.42. La jeune fille et l'amour (D) à 3.28 et 7.15. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Les temps sont durs pour les vampires (AR) à 1.00, 4.30, 7.50. Madame Sans-Gêne (D) à 2.50, 6.00 et 9.30 hres.

COMEDIE QUEBECOISE. — La déesse de l'amour (D) à 8.15. La revue Guilda 66 à 9.30 hres.

EMPIRE. — Le Corniaud (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (5e semaine).

IMPERIAL. — Les jeux de l'amour et de la guerre (D) à 1.00, 5.08, 9.16. La maison du diable (A) à 3.17, 7.25. Sujets courts à 2.54 et 7.02. Fin à 11.10 hres.

LAIRET. — Nouvelles, sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. L'amour à la chaine (D) à 1.12, 4.32, 7.52. Films à venir à 2.37, 5.57, 9.17. Coplan, agent secret FX-18 (D) à 2.43, 6.03, 9.23. Fin à 11.00.

LEVIS. — La conjuration des Borgia (AR) à7. 15. Les hommes ne pensent qu'à ça (AR) à 8.45. Les trois mousquetaire et demi (A) à 10.00 hres.

LIDO. — L'affaire de la station 3 (AA) à 7.30. L'aventurier du Kenya (AA) à 9.20 hres.

PARIS. — Actualités à 12.30, 8.15. Miss Pigalle (D) à 1.00, 4.45, 8.25. Les tontons flingueurs (A) à 2.30, 6.10 et 9.50 hres.

PIGALLE. — Actualités à 12.30, 8.15. Les tontons flingueurs (A) à 1.00, 4.45, 8.25. Miss Pigalle (D) à 2.55, 6.35 et 10.10 hres.

PRINCESSE. — Alphaville (A) à 1.17, 6.17. Le zinzin d'Hollywood (T) à 2.59, 7.59. Chérie recommençons (AR) à 4.29, 9.29. Sujets courts à 1.00, 6.00. Fin à 11.00 hres.

RIALTO. — F.B.I. enquête à Los Angeles (AR) à 12.40, 3.45, 6.38, 9.43. Nouvelles et annonces à 2.07, 8.05. Attaque du fort Grant (AA) à 2.19, 5.12, 8.17. Fin à 11.10 hres.

SILLERY. — Eté et fumée (AR) à 7.30. Le diable et les dix commandements (D) à 9.23. Fin à 11.15 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15. Matinées à 2.15, les mercredi, samedi et dimanche) (6e semaine).

STE-FOY (SALLE CHAMPLAIN) — Nouvelles et sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. L'amour à la chaine (D) à 1.12, 4.32, 7.52. Films à venir à 2.37, 5.57, 9.17. Coplan, agent secret FX-18 (D) à 2.43, 6.03, 9.23. Fin à 11.00 hres.

ST-ROMUALD. — Le monstre aux filles (A) à 7.30. Le baiser du vampire (A) à 9.05. Meurtre par procuration (AR) à 10.30.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 2 avril.

VICTORIA. — F.B.I. enquête à Los Angeles (AR) à 12.40, 3.45, 6.35, 9.40. Attaque du fort Grant (AA) à 2.15, 5.10, 8.05. Fin à 11.10 hres.

Vieux chrétiens

L'Ethiopie a une histoire catholique qui remonte à plus de 1,600 ans. Des missionnaires comptes étaient arrivés dans ce pays en l'an 330 avant Jésus-Christ.

Jeu dur

L'ancienne civilisation mexicaine des Mayas possédait des rencontres sportives de caractère religieux et les perdants de certains grands tournois étaient immédiatement exécutés pour soi-disant répondre aux désirs des dieux.

SERVICES SPÉCIAUX

Faites ENTREPOSER vos FOURRURES *dès maintenant*

JOS. ROBITAILLE Enr.

Marchand de Fourrure

700 Richelieu — 522-3288

58888 15-3 (1 ms) S.S.

DIAMANT GARANTIE

PLANS DE CREDIT

Epargnez de 20% à 50% au comptant

OMER ROUSSEAU

BIJOUTIER - IMPORTATEUR DIAMANTAIRE

802 ST-JOSEPH — QUEBEC

24-3 (1 fs) S.S.

Gardenia LTEE FLEURISTE

872, Côte d'Abraham — Québec 525-4853

58255 19-2 (s. au 30-4) S.S.

ENTREPOSAGE FOURRURES

Réparation manteaux sur ordre

ESTIMES GRATUITS - ECHANGES.

VAILLANCOURT & FRERE

246, des Oblats. Tél.: 524-3747

58887 15-3 (mar.j.s. au 12-5) S.S.

Communes plus gaies

Un député à l'Assemblée législative de l'Ontario a suggéré que le gouvernement emploie des pages de sexe féminin pour "apporter un petit quelque chose de spécial" aux réunions habituellement très sérieuses des députés.

Sa carrière exige un travail intense

La nouvelle championne mondiale de patinage artistique, Peggy Fleming, âgée de 17 ans, de Colorado Springs, au Colorado, dit que sa carrière a commencé comme amusement à l'âge de neuf ans, pour se transformer en un travail intense. Mlle Fleming doit suivre les cours d'été pour arriver à passer ses examens scolaires.

A 11 ans, elle gagnait sa première compétition de patinage et dès lors elle rêva d'atteindre au niveau olympique, une ambition qu'elle a réalisée en 1964. Elle continuera sa carrière jusqu'aux Jeux olympiques de 1968. Mais elle veut devenir jardinière d'enfants. Le genre d'enseignement dans une maternelle n'exige pas de longues heures de pratique quotidienne qui s'inscrivent actuellement à son horaire. Et Peggy aime beaucoup les petits enfants.

Un personnage attachant . . .

Jean-Pierre Ferland

Jean-Pierre Ferland est volubile et enthousiaste ces jours-ci au sujet du spectacle qu'il présentera au Palais Montcalm, pour un soir seulement, soit samedi le 26 mars prochain. Il vient de terminer les quatre dernières chansons qu'il avait sur le métier pour cette occasion, quatre "chansons-chocs" dans le meilleur style Ferland.

Etre chansonnier et à la fois vedette n'est pas chose courante et c'est pourtant le cas de Jean-Pierre Ferland. Sa conception du métier le rapproche beaucoup plus des auteurs-compositeurs européens que des chansonniers canadiens. Ses chansons ont une résonance qui atteint tous les publics. Ferland se veut avant tout un observateur, qui passe des remarques sur ce qu'il voit chaque jour. Il met des sentiments et des expériences personnelles dans ses compositions. C'est surtout au public de penser. C'est pourquoi il se met à son niveau, puisque le but premier d'un chansonnier, c'est de plaire à tout le monde.

Ferland est peut-être le personnage le plus attachant et le plus sincère du monde de la chanson. Il a des joies qui se rapprochent de celles de l'enfant. Il a conservé une possibilité d'émerveillement. Un rien l'amuse, un rien lui fait mal aussi. Sa sincérité, son enthousiasme passent la rampe et se communiquent à l'auditoire.

Accaparé par la télévision depuis de longs mois, Jean-Pierre Ferland revient à la scène. D'abord à Québec le 26 mars au Palais Montcalm, puis à Montréal, à la Place des Arts, jeudi le 31 mars.

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d. OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE

EDIFICE MARCEL MASSICOTTE

869 EST RUE ST-JOSEPH — 529-9642

AUJOURD'HUI

JEUDI

CANAL

9.30 A.M.
5—Music
9.58
5—Opening
10.00
5—Canadian Schools
11—Musique
10.30
5—Friendly Giant
10.45
5—Chez Hélène
10.58
11—Aujourd'hui à CBVT
11.00
4—Musique
5—Butternut Square
11—Télévision scolaire — Découvertes dans la forêt : le singe.
11.20
5—Across Canada
11.30
11—Long métrage — "Bagarre à Apache Wells" — Tous — Western, avec Ben Cooper, James Davis et Anna-Maria Alberghetti. Après quatre ans d'absence, Johnny revient au ranch de son père. Il découvre que ce dernier est en butte aux vexations d'un ancien employé qui s'est emparé de l'unique point d'eau de la région.
11.50
5—CBC-TV News
12.00 P.M.
4—Dessins animés
12.15
4—Horaire commenté
12.20
4—Nouvelles — Editorial — Météo — Sports
12.30
4—De tout, de tous
1.00
4—Palmarès
11—Téléjournal
1.05
11—Long métrage — "La fille de la Steppe" — Adultes, avec réserves —Drame, avec Hilde Krahl et Ernest von Klipstein.
1.25
4—Promotions Atlantiques
1.30
4—T V Bingo
2.00
4—Féminité
2.30
4—La sieste — "Milord L'Arsouille" — Adultes, avec réserves — Drame, avec Jean-Claude Pascal et Louis Seigner. Peu avant la chute de Louis-Philippe, Lord Seymour complote contre le régime. Soigné. Ensemble spectaculaire. Héros cynique et viveur.
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—To Tell The Truth
11—Femme d'aujourd'hui
3.25
5—Take Thirty
4.00
4—Capitaine Bonhomme
5—World in Contrast
11—Bobino
4.30
5—Razzle Dazzle
11—La boite à surprise
5.00
4—Télé-Popeye
5—Cartoons
11—Roquet, belles oreilles
5.30
4—Ici Interpol
5—Music Hop
11—Les croquignoles
5.55
4—Où ?

CANAL

6.00
4—Télé-Québec
5—Spring Edition
11—Jeunesse oblige Jean-Pierre Ferland
6.30
11—Téléjournal
6.35
5—Gilligan's Island
6.36
4—Nouvelles sportives
6.45
11—Supplément régional
6.46
4—Nouvelles
6.50
11—Rond-Point
6.58
4—Editorial
7.00
4—Sur demande avec Jean Coutu
5—Dean Martin
11—Aujourd'hui
7.30
4—Qui dit vrai ?
8.00
4—A la Catalogne
5—Alice In Wonderland
11—Tous pour un
8.30
4—Cinéma Kraft — "Action immédiate" — Adultes, avec réserves — Drame d'espionnage, avec Henri Vidal et Jacques Dacqmine. Un agent du Deuxième Bureau est chargé de récupérer une formule secrète. Dynamique.
11—Rocambole
9.00
5—I Dream of Jeannie
11—Sextant —
9.30
5—Telescope
11—Défis nouveaux
10.00
4—Adam ou Eve
5—The Saint
11—L'heure du concert — Orchester Symphonique de Montréal, dirigé par Charles Münch. Soliste: Marilyn Horne, soprano. "A quel giorno", extrait de "Semiramis" (Rossini); "Nuits d'été", poèmes pour soprano et orchestre, et "Chasse royale et orage", extrait des "Troyens" (Berlioz). De la grande salle de la Place des Arts, à Montréal.
10.30
4—Arrêtez-les !
11.00
4—Nouvelles — Editorial — Météo
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.14
4—Nouvelles sportives
5—Viewpoint
11.20
4—Où ?
5—Late Scores
11—Supplément régional
11.25
4—Heure exquise — "Après l'orage" — Adultes — Drame psychologique, avec René Dary et Suzy Prim.
5—Sign Off
11.26
11—Nouvelles sportives
11.31
11—Cinéma — "Double vie" —Adultes, avec réserves — Drame, avec Donald Colman et Signe Hasso. Un comédien s'identifie au personnage d'Othello et finit par se suicider. Tension dramatique soutenue. Thème morbide. Divorce. Crime et suicide.
1.00 A.M.
11—Fin des émissions
1.12
5—Fin des émissions

DEMAIN

VENDREDI

CANAL

9.00 A.M.
5—Music
9.58
5—Opening
10.00
5—Canadian Schools
10.30
5—Friendly Giant
11—Musique
10.45
5—Chez Hélène
11.00
4—Musique
5—Butternut Square
11.20
5—Across Canada
11.28
11—Aujourd'hui à CBVT
11.30
11—Long métrage — "La bergère et le ramoneur", dessins animés de Paul Grimault. Texte de Jacques Prévert et Paul Grimault, lu par Pierre Brasseur, Serge Reggiani et Anouk Aimé. Un méchant roi veut épouser une gentille bergère.
11.50
5—CBC-TV News
12.00 P.M.
4—Dessins animés
12.15
4—Horaire commenté
12.20
4—Nouvelles — Editorial — Météo — Sports
12.30
4—De tout, de tous
1.00
4—Palmarès
11—Téléjournal
1.05
11—Long métrage — "Allemagne, année zéro" — Adultes — Drame social, avec Edmund Meschke et Ernest Pittschau. Imbu de principes nazis, un enfant tue son père malade puis se suicide. Illustration émouvante des effets de la guerre. Valeur psychologique. Scènes pénibles.
1.25
4—Promotions Atlantiques
1.30
4—T.V. Bingo
2.00
4—Féminité
2.30
4—La sieste — "Minute, Papillon" — Adultes — Comédie, avec Fernand Reynaud et Paul Frankeur. Un timide maître-nageur se trouve mêlé au vol de documents secrets. Quelques séquences originales. — Détails aguichants.
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—To Tell The Truth
11—Femme d'aujourd'hui
3.25
5—Take Thirty
4.00
4—Capitaine Bonhomme
5—World in Contrast
11—Bobino
4.30
5—Razzle Dazzle
11—La boite à surprise
5.00
4—Télé-Popeye
5—Cartoons
11—Les cadets de la forêt
5.30
4—L'histoire du Far West
5—Music Hop
11—Nos frères les hommes
5.55
4—Où ?

CANAL

6.00
4—Télé-Québec
5—Spring Edition
11—Jeunesse oblige — "Discothèque"
6.30
5—Hullabaloo
11—Téléjournal
6.45
11—Supplément régional
6.46
4—Nouvelles
6.50
11—Rond-Point
6.58
4—Editorial
7.00
4—La famille Stone
5—12 O'Clock High
11—Aujourd'hui
7.30
4—En première — "Le barbare et la Geisha" — Adultes et adolescents —Drame historique, avec John Wayne et Eiko Ando. Au XIXe siècle, un diplomate américain tente d'établir des relations entre le Japon et son pays.
8.00
5—Get Smart
11—Du côté de Québec
8.30
5—The Tommy Hunter Show
11—Cinéma international — "La malédiction du serpent jaune" — Adultes et adolescents — Drame policier, avec Joachim Fuchsberger et Fritz Tillmann. Un Anglais tente de mettre en lieu sûr le fétiche d'une société secrète chinoise.
9.00
5—Friday Night at the Movies : "Strange Lady In Town"
9.30
4—Monsieur Banco — Quizz musical
10.00
4—Arrêt
10.15
11—Les couche-tard
10.45
11—Micheline
11.00
4—Nouvelles — Editorial — Météo
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.14
4—Nouvelles sportives
5—Viewpoint
11.19
11—Supplément régional et météo
11.20
4—Où ?
5—Late Scores
11.25
4—Heure exquise — "Piédalu à Paris" — Adultes — Comédie, avec Ded Rysel et Félix Audart. Un cultivateur vient à Paris proposer au gouvernement un plan de réforme financière. Amusant, mais inégal. Rysel excellent.
11.26
5—Penthouse 5 : "Sunrise at Campobello"
11—Nouvelles sportives
11.31
11—Cinéma — "L'amour à 20 ans" — Adultes, avec réserves — Film à sketches : Sketches de Truffaut et Wajda : maitrise technique. Psychologie juste. Autres sketches: inégal. Aspects positifs. Conception pessimiste et parfois synique de l'amour.
12.53 A.M.
4—Fin des émissions
1.00
11—Fin des émissions
1.48
5—Sign Off

Votre fournisseur d'Huile à Chauffage MADDEN vous présente les PRÉVISIONS pour les quatre jours à venir.

Vendredi — Nuageux, éclairci en fin après-midi

Samedi — Beau, plus doux

Dimanche — Doux, ensoleillé

Lundi — Doux, nuageux, pluie intermittente

Beau temps mauvais temps . . .

MADDEN

Votre fournisseur d'Huile à Chauffage est à votre service JOUR ET NUIT pour votre "super confort" et votre sécurité

653-4015

avis de décès

BELAND. — A l'hôpital Laval, le 22 mars 1966, à l'âge de 15 ans, est décédée Murielle, enfant bien-aimé de M. Charles Béland et de dame Léonide Rouleau, demeurant à St-Anselme.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures 30, pour l'église de St-Anselme, et de là au cimetière paroissial. 24-3 (1 fs)

BLAIN. — A Québec, le 22 mars 1966, à l'âge de 87 ans, est décédé M. J.-E.-A. Blain, époux de dame Alphéda Dion, demeurant à 888 Boul. Champlain.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de la Garde, et de là au cimetière Belmont. 23-3 (2 fs)

COTE. — A Québec, le 22 mars 1966, à l'âge de 34 ans et 6 mois, est décédé M. René Côté, fils de feu M. Ernest Côté et de dame Irène Trudel, demeurant à 1856, rue Vitré, St-Pascal.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la nouvelle résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beauport, à 8 heures 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. 23-3 (3 fs)

GENEST. — A l'hôpital St-Raymond, cté de Portneuf, le 21 mars 1966, à l'âge de 76 ans est décédé M. Odilon Genest, époux de dame Eveline Gingras.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Plamondon & Frères, 388, Rue St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. 22-3 (3 fs)

MALOUIN. — A Charlesbourg Ouest, le 22 mars 1966, à l'âge de 85 ans et 7 mois, est décédé M. Almanzar Malouin, rentier, époux de feu dame Marie-Louise Bédard, demeurant à 6535, 3e Avenue Ouest, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 115, 80e Rue Est, Charlesbourg, à 8 heures 50, pour l'église de Charlesbourg, et de là au cimetière de Charlesbourg. 23-3 (3 fs)

METHOT. — A Québec, le 22 mars 1966, à l'âge de 94 ans et 8 mois, est décédé M. Philippe Méthot, époux de feu dame Alice Lefebvre, demeurant à 213, 5e Rue.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 594, 2ième Avenue, à 8 heures 50, pour l'église de St-Esprit, te de là au cimetière de Neuville. 23-3 (2 fs)

MORIN. — A Lévis, le 23 mars 1966, à l'âge de 49 ans et 10 mois, est décédé M. Camille Morin, époux de dame Liliane Pelletier, demeurant à 29B, rue Fraser, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 23-3 (3 fs)

PAGEAU. — A Charlesbourg est, le 23 mars 1966, à l'âge de 15 ans et 11 mois, est décédé M. Gilles Pageau, fils de M. Arthur Pageau et de dame Lucille Pelletier, demeurant à 934, avenue Bourg-Royal, Charlesbourg est.

Les funérailles auront lieu samedi, le 26 mars, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80e Rue est, Charlesbourg, à 9 heures 50, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de Charlesbourg.

Le trajet se fera en automobile. 23-3 (3 fs)

PAQUET. — A l'hôpital St-Ambroise, le 22 mars 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Délima Savard, épouse de feu M. François Paquet, demeurant à Boul. St-Jacques, Neufchatel.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Antonio Falardeau & Fils, 30, rue St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église de St-André-Apôtre et de là au cimetière de Loretteville. 24-3 (2 fs)

PAQUET. — A Québec, le 22 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Rose Roberge, épouse de M. Lucien Paquet, demeurant à 2181, rue Poulin, Giffard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, Avenue Royale, Giffard, à 8 heures 45, pour l'église de Giffard, et de là au cimetière paroissial. 23-3 (2 fs)

VAILLANCOURT. — Samedi, le 26 mars 1966, à 9 heures, en l'église de St-Jean, Ile d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de M Napoléon Vaillancourt, époux de feu dame Eugénie Ferland.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation 59131 23-3 (2 fs) S.A.

VILLENEUVE. — A Paris, le 19 mars 1966, à l'âge de 43 ans, est décédé le Révérend Frère Yvan Villeneuve, E.C.

La dépouille mortelle sera exposée à partir de jeudi soir, à 8 heures, à la résidence funéraire Falardeau, de Loretteville.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 heures, en l'église de Loretteville et l'inhumation à la Maison Provinciale à Ste-Foy. 24-3 (1 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

PLANTE. — Samedi, le 26 mars 1966, à 8 heures, en l'église de Limoilou, sera chanté le service anniversaire de dame Antoinette (Simard) Plante.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 59067 24-3 (1 fs) S.A.

RACINE. — Samedi le 26 mars 1966, en l'église de St-Sauveur, à 8 heures a.m., sera chanté le service anniversaire de M. Wellie Racine, époux de dame Maria Sanfaçon.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 59161 24-3 (1 fs) S.A.

RAYMOND. — Samedi, le 26 mars 1966, à 3 heures p.m., sera chanté en l'église de Beauport le service anniversaire de Mme Edouard-Pierre Raymond.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 58921 24-3 (1 fs) S.A.

SANSFACON. — Samedi le 26 mars 1966, à 9 heures, en l'église de St-Rodrigue, sera chanté le service anniversaire de M. Arthur Sansfaçon, époux de dame Jeanne Auclair.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 59157 24-3 (2 fs) S.A.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

PROMESSE au Bon Pere Frédéric, O.F.M., par Marie, Reine du Rosaire, pour santé obtenue avec promesse de faire publier. Signée: Une Québecoise. 59141 24-3 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS à saint Joseph, pour faveur obtenue avec promesse de faire chanter une grand'messe par année et de faire publier. Signé: Une enfant de Marie. 59141 24-3 (1 fs) R.F.O.

Nos gars sont là

Saviez-vous qu'actuellement il y a environ 1,000 Canadiens au sein de chacune des missions de paix des Nations Unies à Chypre et en Israël.

Notre premier traité

Notre premier traité signé par le Canada et non par des mains anglaises est survenu en 1923. Il s'agissait d'une entente sur la pêche au flétan.

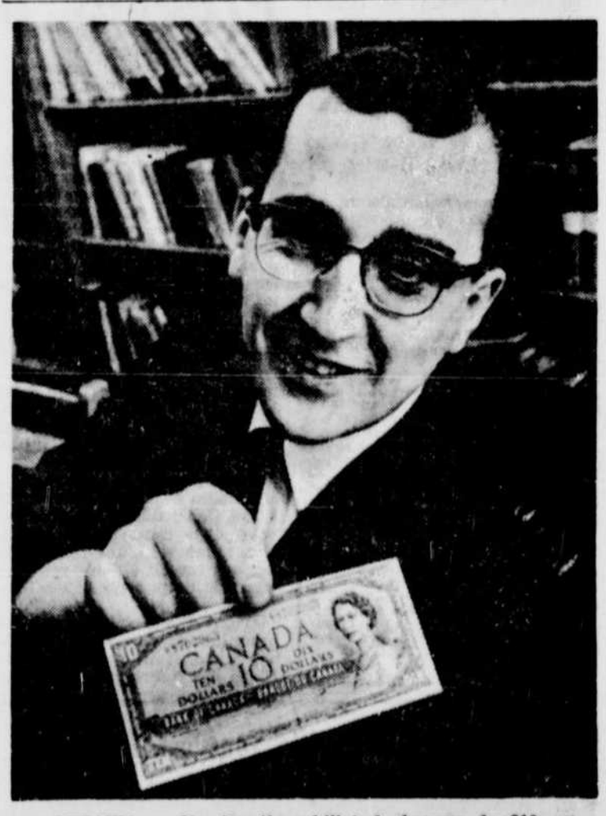

● **OTTAWA — Un deuxième billet de banque de $10, ne portant pas la signature de M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, ou du gouverneur adjoint, M. J. R. Attie, a été trouvé par un bibliothécaire d'Ottawa. M. Louis Brilliant, 34 ans, a gardé le billet après avoir échangé son chèque de salaire il y a huit mois dans une banque d'Ottawa. Un commis de banque de Windsor, Ontario, avait rapporté auparavant qu'il avait trouvé un billet semblable et qu'on lui en avait offert une somme de $1,500. M. Brilliant sur la photo a déclaré qu'il a l'intention de conserver le billet durant un certain temps. (Téléphoto UPI)**

Conflit réglé à Radio-Canada

Ottawa (P.C.) — La société Radio-Canada annonce que le conflit l'opposant à l'Association canadienne des artistes de la radio et de la télévision a été réglé.

"Le différend a été réglé à la satisfaction des deux parties en présence", a déclaré un porte-parole de la société d'Etat. Il n'a pas donné d'autres détails.

L'automne dernier, l'Association avait demadné à la direction de Radio-Canada d'encourager davantage les artistes canadiens. Par la suite, la société sa décision d'augmenter de $4 millions à $4,850,000 ses crédits réservés pour la rétribution des artistes canadiens au cours de l'année 1966-67

L'association avait alors exigé une garantie par écrit ce à quoi la société d'Etat s'était déclarée incapable de consentir.

Martin demandera $45,000,000 pour l'Inde

Ottawa (P.C.) — Le ministre des Affaires extérieures a annoncé hier que le gouvernement tentera d'obtenir l'autorisation du Parlement de dépenser $45,000,000 afin d'aider l'Inde a faire face à ses besoins les plus urgents.

Cette somme s'ajoutera aux $30,000,000 déjà ménagés pour l'année 1966-1967 dans le but d'aider les pays en voie de développements et portera le total à un niveau sans précédent de $75,000,000.

Ainsi, le Canada sera en mesure de fournir de la farine et du blé à l'Inde et une aide semblable au Pakistan, au Ceylan et au Ghana.

M. Paul Martin a fait cette déclaration aux Communes en réponse à une question de M. Reid Scott NPD — Toronto-Danforth.

Un budget équilibré cette année ?

OTTAWA (P.C.) — C'est peut-être bien cette année que le Canada se retrouvera avec un budget équilibré.

Même que pour l'année fiscale se commençant au 1er avril, il se pourrait qu'il y ait un surplus dans le Trésor, soit le premier depuis 1957.

Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp doit présenter son premier budget aux Communes mardi soir prochain.

L'ancien ministre, M. Walter Gordon, annonçait un déficit de $300,000,000 l'an dernier. Il estimait les revenus à $7,350,000,000 et les dépenses à $7,650,000,000.

Peu après son avènement au ministère des Finances en janvier dernier, M. Sharp a cependant annoncé que le déficit n'atteindrait pas $100,000,000. La Canadian Tax Foundation a depuis prévu un déficit n'atteignant pas $50,000,000.

La raison de ce changement est que les revenus du gouvernement se sont accélérés par suite de la recrudescence de l'économie. Les dépenses ont également monté mais à un rythme moins accéléré.

Première escadre de submersibles

OTTAWA. (P.C.). — La première escadre canadienne de submersibles sera formée à Halifax le 22 avril avec deux embarcations, a annoncé mercredi le ministère de la Défense.

L'escadre, la première dans l'histoire canadienne, comprendra au début d'Ojibwa et l'Acheron de la Marine royale.

Elle s'augmentera de deux sous-marins canadiens en 1967 et en 1968 à mesure que ceux-ci seront terminés en Grande-Bretagne l'an prochain.

CALENDRIER

JEUDI, 24 MARS 1966
L'Archange Gabriel

Demain :
L'Annonciation de la Ste Vierge

SOLEIL: Lever: 5.55 Coucher: 6.19
LUNE: Lever: 7.35 Coucher: 16.06

Les marées, jeudi, 24 mars
Hautes: 7.39 a.m. — 8.03 p.m.
Basses: 2.56 a.m. — 3.18 p.m.
Les marées, vendredi 25 mars
Hautes: 8.08 a.m. — 8.32 p.m.
Basses: 3.23 a.m. — 3.51 p.m.

PHASES DE LA LUNE DE MARS
Pleine lune le 6 à 8h. 45 p.m.
Dern. quartier le 13 à 7h. 19 p.m.
Nouvelle lune le 21 à 11h. 46 p.m.
Premier quart. le 29 à 3h. 43 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

MON HUMBLE CONVICTION

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé sa voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par R.P.)

La ville d'Orsainville requiert les services d'un comptable licencié pour agir comme trésorier.

Expérience dans le domaine municipal requis. Salaire selon qualifications. S.V.P. faire application avant le 5 avril 1966 à :

M. Armand Létourneau, Sec. trésorier,
Ville d'Orsainville,
4205 rue des Roses, P.Q. Tél. : 623-5431

Chronique d'Ottawa

(par Claude Desrosiers)

Peine de mort : Atmosphère du débat

C'est à coup de citations et de rappels historiques que les parlementaires ont engagé le débat sur l'abolition de la peine capitale aux Communes. L'atmosphère n'était pas solennelle, mais plutôt digne et morne à la fois. Les orateurs ne purent pas toujours échapper à la tentation de faire du "melo"; toujours, ils n'en firent pas d'abus marquants.

La foule considérable qui avait envahi les tribunes de la Chambre montrait l'intérêt de la population au sujet, tout comme le courrier considérable reçu par maints députés sur cette question.

S'il fallait juger de l'issue du débat par cette première séance, il conviendrait de prédire immédiatement que les Communes aboliront la peine de mort. En effet, seuls quatre abolitionnistes et un neutre eurent l'occasion de parler sur le sujet, la discussion n'ayant commencé qu'après quatre heures de l'après-midi.

Même si nous entendons plusieurs discours des partisans de la peine de mort au cours des prochaines séances, nous avons la nette impression que la Chambre se dirige vers la suppression du châtiment suprême, suivant une tendance gnérale, constatée dans le monde entier. En effet, l'apathie des "retentionnistes" devant les arguments parfois précaires des abolitionnistes n'indiquait pas ce genre de conviction profonde qu'il faut pour gagner une bataille. D'ailleurs après une heure de débat à peine, on remarqua un très grand nombre de sièges vides dans la Chambre. Etaient-ce les orateurs ou le sujet qui n'intéressaient pas les parlementaires ?

PRINCIPAUX ARGUMENTS ET CITATIONS DES ORATEURS

Le député d'Edmonton-Strathcona, M. Terence Nugent, qui a ouvert le débat, a soutenu que l'emprisonnement à vie avait une force de dissuasion aussi grande que le châtiment suprême. Selon lui, les meurtriers sont des anormaux pour qui le seul souci, c'est le risque de l'arrestation.

Le député de Kootenay-Est, M. James Byrne, a attaqué le châtiment ultime en ces termes : "Je crois que la peine capitale jette une ombre sur la structure sociale de la civilisation du 20ème siècle . . . Je crois que c'est une forme de reliquat d'une méthode barbare de vengeance qui ne devrait avoir aucune place dans notre société éclairée".

Et il cita un commentaire saisissant d'un politique britannique du 18ème siècle, John Bright : "Un profond respect pour la vie humaine vaut mieux que mille exécution et constitue en réalité la grande sauvegarde de la vie humaine. La loi de la peine capitale, tout en prétendant appuyer ce respect, tend en réalité à le détruire". M. Andrew Brewin, député de Greenwood, apporta ensuite l'argument de la possibilité des erreurs. Il rappela notamment le célèbre cas de Timothé Evans, pendu en 1954 pour le meurtre de sa fille, en bonne partie sur le témoignage d'un voisin — Christie, qui devait finalement se révéler le meurtrier de plusieurs personnes, dont tout probablement Géraldine Evans. Lord Birkett souligna la toujours présente possibilité d'erreur judiciaire à cette occasion : "La preuve contre Evans à son procès était tout à fait accablante. Il n'y a pas eu de défaillance du système administratif du code criminel. Aucun talent humain aurait pu empêcher sa condamnation et aucun système judiciaire, quelles que soient ses sauvegardes, ne pourra jamais apporter une sécurité complète dans des causes si rares et exceptionnelles comme celle d'Evans".

Le député d'Okanagan-Revelstoke, M. Howard Johnston, a fait appel à Freud, Jung et à la psychologie moderne, pour préconiser l'abolition de la peine de mort, après avoir évoqué la grande hache d'exécution, en vedette à la sinistre tour de Londres.

Le dernier orateur de la journée, M. Alcide Simard, du Lac-St-Jean, n'a pas pris position dans le débat. Il a fait un exposé objectif des arguments et un appel historique sur châtiment suprême. Il décrivit notamment l'adoucissement progressif des lois. En Grande-Bretagne, en 1770, 350 délits étaient punissables de mort; en France il était de 115 en 1670 et de 16 en 1848.

LES VICTIMES SONT SURTOUT DES PARENTS OU DES AMIS

D'après "L'Uniform Crime Reports" des Etats-Unis, 31 pour cent des meurtres volontaires se sont produits en 1963 au sein des familles et 51 pour cent sont survenus à la suite des altercations à l'extérieur de la famille mais habituellement entre connaissances.

Dans cette dernière catégorie, 17 pour cent des meurtres étaient attribuables à des querelles d'amoureux, 14 pour cent à l'usage de boissons alcooliques, 5 pour cent à des querelles provoquées par l'argent ou des biens et 4 pour cent à des vengeances. Bref, un véritable rendez-vous de péchés capitaux !

Nouvelle politique laitière

Assurer aux producteurs $4 le cent livres de lait de transformation

Le programme coûtera $90 millions au gouvernement

PAR MARCEL PEPIN

Ottawa (P.C.) — Le ministre de l'Agriculture, M. Joe Greene a annoncé la nouvelle politique laitière du gouvernement, qui entrera en vigueur le premier avril prochain, et dont l'objet est d'assurer aux producteurs laitiers du pays un revenu moyen de $4.00 le cent livres de lait destiné à la transformation.

"Cette politique a pour but d'assurer un meilleur revenu aux cultivateurs, de stabiliser l'industrie laitière et de prévenir la hausse des produits laitiers qui pourrait être causée par une diminution de la production "a déclaré M. Greene.

Le ministre a expliqué que jusqu'ici la politique du gouvernement visait à assurer un revenu moyen de $3.50 le cent livres de lait au producteur, mais ce chiffre ne s'est pas révélé suffisant pour accroître la production au niveau de la demande. En 1965, a précisé M. Greene, la consommation domestique du beurre a dépassé de 20 millions de livres la production. Ce qui s'explique par l'abandon de l'industrie laitière par plusieurs cultivateurs. plusieurs cultivateurs ont tout simplement déserté la terre pour chercher dans les villes un meilleur standard de vie.

Le ministre a exprimé l'espoir que la nouvelle aide du gouvernement à l'agriculture préviendra l'abandon des terres, accroîtra la production de produits, et partant de hausser le coût de la vie.

Le gouvernement a donc décidé d'accorder des subventions de manières à assurer au producteur un revenu moyen de $4.00 le cent livres de lait contenant un pourcentage de gras de 3.5; les paiements seront faits directement tous les mois ou tous les trois mois; le gouvernement fédéral accordera des subventions à une partie de la production de surplus des producteurs de lait nature.

Les paiements du gouvernement seront versés comme suit: aux producteurs de lait industriel, le gouvernement prendra les mesures pour permettre aux manufacturiers de payer $3.25 le cent livres de lait qui contient 3.5 pour cent de gras. A cela s'ajoutera une subvention de $0.85 cents, moins 10 cents qui seront affectés à l'aide à l'exportation.

— Aux producteurs de crème, le gouvernement assurera un prix de 59 cents la livre de beurre, et accordera la même subvention de $0.85, moins 10 cents pour l'exportation.

M. Greene a aussi déclaré que le gouvernement avait l'intention d'instituer une commission de l'industrie laitière, dans le but notamment de favoriser l'exportation de produits laitiers.

Le Bureau fédéral de stabilisation des prix portera le prix du beurre de 55 à 59 cents la livre. Ce nouveau prix sera en vigueur dans certaines régions du Canada afin d'abolir les différences régionales de prix.

D'autres produits comme le lait écrémé et le fromage cheddar seront l'objet d'offres d'achat plus susbstantielles, de manière à ce que tous les manufacturiers puissent offrir un prix de base de $3.25 le cent livres.

Ce programme coûtera au gouvernement la somme globale de 90 millions de dollars.

Tous les partis de l'opposition ont exprimé leur satisfaction à l'annonce de la nouvelle politique laitière du gouvernement. M. Clément Vincent PC — Nicolet-Yamaska a souligné pour sa part que le parti libéral venait d'adopter en tous points le programme agricole de son parti. Il a dit regretter que la commission de l'industrie laitière n'ait pas encore été instituée, et formulé le voeu que les paiements gouvernementaux n'accusent pas de retards indûs.

M. T. C. Douglas, leader néo-démocrate, s'est dit satisfait de la nouvelle politique laitière, mais il a déploré que les cultivateurs doivent s'assurer eux-mêmes que les manufacturiers leur verseront le prix jugé minimum par le gouvernement.

M. Charles-A. Gauthier PC — Roberval a déclaré que son parti était satisfait de cette décision, mais rappelé que si les cultivateurs ont quitté leurs fermes en si grand nombre, le phénomène est dû à l'inaction du gouvernement au cours des dix dernières années. Le ministre devrait aider davantage les cultivateurs, dit-il.

M. Bud Olson CS — Medecine Hat a souligné que la mise en pratique d'un tel programme nécessitera un appareil administratif compliqué. J'espère, dit-il, que tous les députés coopéreront pour activer le processus des paiements directs.

Peine de mort: quatre des cinq députés qui prennent part au débat se prononcent contre

OTTAWA (PC) — Quatre des cinq députés qui prirent part au débat sur la peine de mort hier ont plaidé en faveur de l'abolition de la peine capitale, l'autre, M. Alcide Simard préférant réserver sa décision à plus tard.

Le débat a débuté en fin d'après-midi devant une Chambre à moitié vide sur une résolution inscrite au nom de 4 députés, visant à remplacer la peine capitale par l'emprisonnement à vie.

M. Terry Nugent (PC-Edmonton), l'un des parrains de la résolution, a fait un plaidoyen en faveur de l'abolition de la peine capitale, alléguant qu'une nation civilisée devait évoluer en ce sens. Selon M. Nugent, l'enprisonnement à vie a autant d'effet préventif que la peine de mort.

M. James Byrnes, L., Kootenay Est), également parrain de la résolution, a fait un appel à l'objectivité et à la conscience des députés, leur demandant de considérer le danger des erreurs judiciaires et le respect que doit conserver le législateur envers la personne humaine, peu importe ses fautes. Auparavant, M. Nugent avait déclaré qu'un débat précédent sur cette question avait influencé le précédent gouvernement conservateur dans sa décision de faire une distinction entre les meurtres prémédités et les meurtres non-prémédités.

M. Byrne pour sa part a déclaré que la peine capitale était d'un autre âge, apparentée à la barbarie, et que la perpétuer serait consacrer dans les lois l'esprit de vengeance qui fut banni par le Nouveau Testament.

M. Andrew Brewin, N.P.D., Greenwood a plaidé lui aussi en faveur de l'abolition de la peine de mort. Il a fait ressortir plusieurs cas d'erreurs judiciaires en Grande-Bretagne, au Canada et aux Etats-Unis, et souligné que rien ne prouve que les criminels seront plus nombreux si la pleine capitale est abolie.

Il a prétendu au contraire que la principale influence de la peine de mort est d'augmenter le nombre des méfaits. M. Brewin a insisté sur le fait qu'une erreur judiciaire dans le cas d'une condamnation à mort est fatale, et que ce seul argument devrait suffire pour que le Parlement abolisse la peine de mort, à cause de la faillibilité de la justice humaine.

M. Ken Johnstone, C.S., Okanagan-Revelstoke a lui aussi favorisé l'abolition de la peine de mort ,insistant pour une abolition sans compromis. Certains mouvements préconisent le maintien dans des cas bien particuliers comme l'assassinat de gardiens de prison et la trahison.

M. Alcide Simard, R.C., Lac-Saint-Jean a fait état des arguments tant en faveur que contre l'abolition, et annoncé qu'il réservait sa décision jusqu'à la fin du débat.

M. Simard a fait remarquer cependant que la peine de mort lui apparaissait comme un frein fort efficace à la criminalité.

Il a souligné que l'Eglise n'a pas pris de position précise sur cette question.

14 hommes attendent

OTTAWA — Quatroze hommes attendent aujourd'hui avec angoisse le dénouement prochain du débat sur la peine de mort. Ils ont tous été condamnés à la pendaison, pour meurtre. Dix d'entre eux sont incarcérés dans des prisons québécoises; trois en Colombie-Britannique; un en Alberta.

On compte parmi eux deux terroristes séparatistes, un fossoyeur psychopathe et divers autres criminels.

Lloyd Lyding, condamné à monter sur l'échafaud, le 14 mai dernier, doit être pendu le premier, dans moins de deux semaines, le 5 avril. Il en a appelé de sa sentence, mais la Cour suprême l'a maintenue.

Tous les autres ont inscrit leur cause en appel, et la date de leur exécution sera sûrement remise tant que toutes les procédures n'auront pas été accomplies.

Ce sont :

Claude Levasseur, condamné à mort à Drummondville le 28 avril dernier. Doit être exécuté le 15 juillet.

François Schirm et Edmond Guenette, trouvés coupables le 21 mai dernier, d'avoir tué un armurier au cours d'un raid terroriste, rue Bleury. Doivent être exécutés le 22 avril.

Roland et Jacques Poirier, deux frères, condamnés à Montréal le 11 juin dernier, pour l'assassinat d'une danseuse, Margot Turner. Doivent être exécutés le 20 mai.

Robert Collin, condamné à Montréal le 8 octobre dernier. Doit être exécuté le 15 juillet.

Roger Fulton, condamné à Vancouver le 20 octobre dernier. Doit être exécuté le 12 avril; mais il bénéficiera probablement d'un sursis, ayant inscrit sa cause en appel.

Roger Chevalier, condamné à Montréal le 20 novembre dernier. Doit être exécuté le 29 avril.

Roger Poirier, condamné à Montréal le 25 novembre dernier pour le meurtre d'un compagnon de cellule, Bernard Robitaille. Doit être exécuté le 8 juillet.

William Turner, condamné à New Westminster, C.-B., le 30 janvier dernier. Doit être exécuté le 17 mai.

Marcel Bernier, fossoyeur, de Shawinigan, condamné le 24 février dernier pour l'assassinat d'une jeune fille. Doit être exécuté le 22 juillet.

Michael Kuzy), condamné à New Westminster le 2 mars dernier. Doit être exécuté le 7 juin.

Tous, sauf Fulton, en appelle devant des cours provinciales. L'appel de Fulton sera entendu par la Cour suprême le mois prochain.

Preuves que Me Lamontagne avait tenté d'obtenir des faveurs de Raymond Denis

OTTAWA (P.C.) — La défense au procès de Raymond Denis a produit hier des preuves que Me Pierre Lamontagne avait tenté à plusieurs reprises d'obtenir des faveurs de Me Denis, pour lui-même, pour des avocats montréalais ainsi que pour un homme possédant un dossier judiciaire.

M. Lamontagne a reconnu être l'auteur de plusieurs lettres adressées à Me Denis, demandant que celui-ci aide à Me Lamontagne et à des avocats libéraux de Montréal, à obtenir du travail légal du gouvernement fédéral.

Témoignant sous serment, il a aussi admis qu'il avait demandé à Me Denis d'intervenir en faveur d'un cambrioleur et ancien tenancier d'une maison de jeu qui voulait obtenir son pardon afin de pouvoir passer l'hiver en Floride.

D'autres lettres ont aussi été produites montrant que Me Lamontagne avait demandé à Me Denis des informations sur une propriété fédérale à Montréal, propriété qu'un client de son étude de droit voulait acheter, y construire un édifice et le louer ensuite à la Gendarmerie royale.

Les lettres ont été lues au jury, à la fin de l'interrogatoire de Me Lamontagne par le procureur de la défense, Me Louis Assaly, qui a interrogé le témoin durant une journée et demie.

Me GEOFFRION

En certains cas, Me Lamontagne a déclaré qu'il avait écrit ces lettres à la demande de son patron, Me Antoine Geoffrion, ou de l'ancien député libéral, M. Edmund Asselin.

Dans une lettre, il déclarait à Denis qu'il lui fallait tranquilliser Asselin et son frère, M. Patrick Asselin, qui était aussi député libéral à l'époque.

Faisant allusion aux lettres produites comme preuves par la défense, Me Lamontagne a déclaré qu'il était tout à fait normal qu'il suggère les noms de certains avocats pour que ceux-ci obtiennent du travail. M. Chevrier avait demandé à M. Geoffrion ainsi qu'à plusieurs autres avocats de dresser une liste d'avocats, après que les libéraux eurent pris le pouvoir en 1963.

M. Geoffrion lui avait demandé de suggérer des noms et il a affirmé que des lettres de recommandations pour lui-même et d'autres hommes "honnêtes et compétents" sont pratique courante.

Une lettre demandait le pardon de Léo Scanzano, qu'on décrivait comme s'étant rendu coupable de violation de domicile au cours de sa jeunesse, et de quatre accusations d'avoir tenu une maison de jeu, entre les années 1945 et 1953.

Me Lamontagne a expliqué que l'homme était un client de M. Geoffrion, qu'il s'était vu refuser l'entrée aux Etats-Unis en raison de son dossier judiciaire et qu'il avait finalement réussi à y entrer en s'adressant directement à Washington.

MM. ASSELIN

Dans une autre lettre, Me Lamontagne demandait à M. Denis d'antidater une recommandation pour que certains avocats obtiennent du travail, ajoutant qu'il fallait calmer les frères Asselin.

En juin 1964, Me Lamontagne a demandé à M. Denis de l'informer relativement à l'espace qu'aurait besoin la GRC dans un local situé voisin d'un terrain, propriété d'un client de son étude légale, Westmount Centre Inc.

Westmount Centre se proposait d'acheter le terrain du gouvernement fédéral. La lettre mentionnait que M. Lamontagne aurait pu obtenir lui-même l'information, "mais, qu'en raison de mes rapports étroits avec la GRC, je ne crois pas qu'il soit convenable de ma part de procéder ainsi".

A cette époque, Me Lamontagne était procureur de la GRC pour les causes de narcotiques à Montréal, poste qu'il détient toujours.

PSYCHIATRE

Me Cassels, procureur de la Couronne, a noté que Me Asselly avait déclaré au tribunal qu'il ne demanderait pas au psychiatre qui a traité Me Lamontagne de venir témoigner.

M. Lamontagne a déclaré qu'il se faisait traiter pour une maladie nerveuse et non une maladie mentale, et qu'en aucun temps sa mémoire ou son jugement n'avaient été affecté.

Le juge Frank Costello a décidé que Me Cassells ne pouvait pas interroger M. Lamontagne relativement au rapport du psychiatre sur son état.

La liste des visites, produite en cour, indique que M. Lamontagne aurait visité le psychiatre 31 fois au cours d'une période de cinq mois en 1963, et 15 fois, au cours d'une autre période de cinq mois, en 1964.

SESSION SECRETE

A un certain moment du débat sur ces visites, Me Assaly a prétendu que l'enquête Dorion, enquêtant sur l'affaire Rivard, avait tenu une session "secrète" relativement à l'état de M. Lamontagne et au rapport du psychiatre.

"C'est faux", a déclaré avec colère M. Lamontagne.

Me Cassells a déclaré à plusieurs reprises que la défense, ayant soulevé la question du psychiatre, devait maintenant appuyer ses avancés en demandant au psychiatre de témoigner relativement à l'état de Me Lamontagne.

Me Assaly, qui jusqu'ici avait ignoré le défi de la couronne de produire le psychiatre comme témoin et qui avait déclaré à un moment donné qu'il ne tomberait pas dans le piège de convoquer le psychiatre, a suggéré à Me Cassells de l'appeler à témoigner.

bon voyage! à bon compte!
avec les tarifs
rouge, blanc et bleu

Par le CN, vous voyagez à bon compte, surtout les jours de tarif Rouge! Et le confort du train est incomparable. Vous vous détendez dans un fauteuil moelleux, à dossier inclinable. Vous mangez dans l'ambiance d'un grand restaurant (le repas est inclus dans le prix du billet de voiture-lits ou de voiture-salon). Vous pouvez dormir dans un lit douillet. Demandez un exemplaire du calendrier des tarifs Rouge, Blanc et Bleu: il vous indique les jours où vous pouvez voyager à meilleur compte. Consultez l'agent de voyage accrédité par le CN ou le bureau des ventes du CN.

CN

bon repas
bon repos
bon prix

Exemples d'aubaines du tarif Rouge
(en voiture-coach)

de Lévis à:	
Halifax	$12.50
Moncton	$10.00
Montréal	$ 3.80
Ottawa	$ 6.30
Vancouver	$46.00